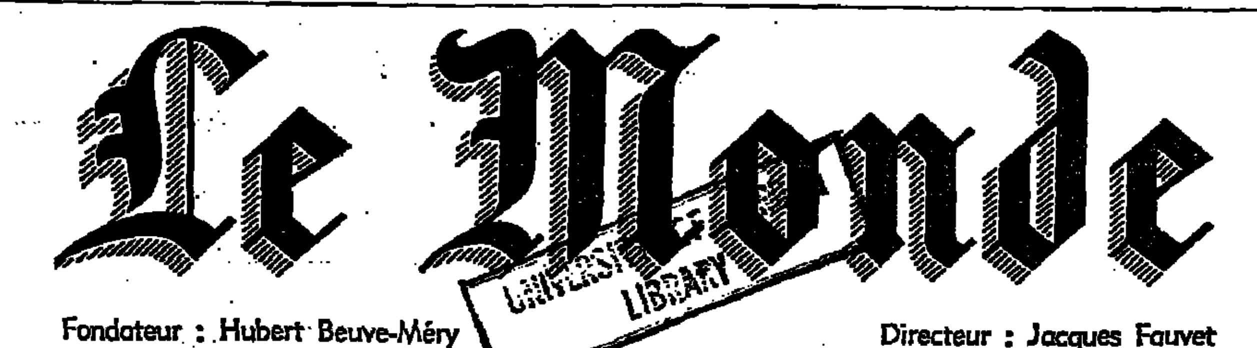
هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 041 — JEUDI 31 JUILLET 1980

Selon la police belge

UNE ORGANISATION ANTISIONISTE EST RESPONSABLE DE L'ATTENTAT D'ANVERS

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les ventes d'uranium à l'Irak

Selon Paris, « toutes les précautions nécessaires » ont été prises pour que l'utilisation soit limitée aux usages pacifiques

La non-prolifération impossible ?

Avec l'aide du gouvernement français, l'Irak achève la construction, non loin de Bagdad, d'un important centre de recherches nucléaires qui devrait être opérationnel au cours de l'année prochaine. L'Irak, partie au traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.), met toutes ses installations nucléaires sous contrôle international ; la France n'est pas partie au traité, mais agit depuis de nombreuses années comme si c'était le cas. La livraison par Paris d'uranium très enrichi, qui est loin d'être sans précédents dans le monde, est juridiquement inattaquable.

C'est ce que souligne, à bon droit, la mise au point publiée mardi par le gouvernement français. Ce texte ne suffira cependant pas à calmer l'inquiétude de ceux qui accusent la France d'aider l'Irak à se doter de l'arme nucléaire. Il aurait fallu pour cela dévoiler des détails techniques que le gouvernement refuse de révéler sous couvert de « secret commercial ». La vraie raison est plus probablement politique : le gouvernement peut en effet difficilement prendre le risque de vexer ce pays pétrolier — deuxième fournisseur de la France et auquel Framatome essaie de vendre une centrale nucléaire — en laissant entendre qu'il a pris, pour limiter les risques, des précautions exceptionnelles.

Le président de la République, dans sa dernière conférence de presse, soulignait le danger que représenterait pour la sécurité d'Israël « l'introduction dans la région d'armes nouvelles autrement plus puissantes et à portée autrement plus longue ». Ce ne sont pas les quelques kilogrammes d'uranium très enrichi livrés, sous haute surveillance, par la France qui peuvent dans l'immédiat donner à l'Irak l'arme nucléaire. Dans ce domaine, la coopération nucléaire franco-israélienne, à laquelle le général de Gaulle avait mis fin, avait été autrement efficace, puisque c'est grâce à un réacteur français, et à des techniciens français, qu'Israël possède, sans l'avouer, des armes atomiques.

Le souci des responsables israéliens est pourtant compréhensible : même si la France ne se livre à aucune activité répréhensible, elle n'en donne pas moins à l'Irak, et au monde arabe, un atout non-négligeable, à savoir la capacité de former des ingénieurs et des techniciens d'un haut niveau de formation dans le domaine nucléaire.

Le dilemme n'est pas nouveau, puisqu'il apparaît, en toutes lettres, dans le texte même du traité de non-prolifération : en ratifiant le T.N.P., les puissances non nucléaires s'engagent à ne pas se doter de l'arme atomique, mais se voient, en contrepartie, reconnaître le droit d'accès à la technologie nucléaire. Un droit qui semble de plus en plus théorique tant la frontière est mince entre les applications civiles de l'atome et ses applications militaires. Les principaux pays exportateurs de technologie nucléaire, dont la France, ont d'ailleurs adopté un code de conduite qui exclut l'exportation de certains matériaux et de certaines installations jugées « sensibles », même si leur première utilisation est d'ordre pacifique.

Les seuls moyens de pression efficaces sont évidemment d'ordre politique, et c'est ce qu'on laisse entendre à Paris quand on souligne que l'Irak, pour se doter de l'arme, devrait notifier sa dénonciation du T.N.P. Mais ils sont fragiles : du fait de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, les Etats-Unis ont été contraints de mettre en sourdine leurs récriminations contre le Pakistan, qui, dans la plus parfaite légalité (il n'est pas signataire du T.N.P.) et avec l'aide au moins financière de la Libye, poursuit des efforts autrement plus inquiétants que ceux de l'Irak.

Le ministère des affaires étrangères a publié, mardi 29 juillet, une mise au point à propos des relations nucléaires franco-irakiennes.

Ce texte affirme que l'« Irak, comme tout pays, a droit aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire », *et rappelle que Bagdad, signataire du rtaité de non-prolifération nucléaire, place toutes ses installations nucléaires sous contrôle international. Il assure enfin que les livraisons à l'Irak d'uranium hautement enrichi sont entourées* « de toutes les précautions nécessaires ».

Cette mise au point fait suite notamment à la convocation par M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, du chargé d'affaires de l'ambassade de France à Tel-Aviv. M. Shamir a notamment affirmé au diplomate français que l'aide nucléaire française à l'Irak *« est susceptible de rallumer le conflit dans cette région. »*

S'il paraît exclu que les livraisons françaises — et italiennes également — donnent à l'Irak la possibilité de se doter dans de brefs délais de l'arme atomique, ils n'en permettront pas moins à Bagdad de former des ingénieurs et des techniciens hautement qualifiés.

Interrogé mardi 29 juillet, au terme de ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing, le roi Hussein de Jordanie a d'autre part déclaré : *« Il est extraordinaire de voir qu'un pays comme Israël, qui n'a pas signé le traité de non prolifération nucléaire, fasse autant de bruit autour d'une coopération normale et clairement établie entre la France et l'Irak qui, lui, a signé ce traité.*

(Lire page 22 l'article de XAVIER WEEGER.)

Un entretien avec M. François Mitterrand

• Les relations au sein de l'alliance atlantique appellent un réexamen « urgent et nécessaire »

• La doctrine de défense française pourrait conduire « à une sorte de neutralisme »

Au moment où M. Brejnev, à Moscou, célébrait le cinquième anniversaire de la signature de l'acte final de la conférence d'Helsinki en demandant, dans une déclaration à la « Pravda », que le 30 juillet devienne la Journée de l'Europe, M. Mitterrand se livre, dans un entretien avec Michel Tatu, dont on lira ci-dessous le compte rendu, à un vaste tour d'horizon des relations internationales et, en particulier, des problèmes de sécurité en Europe.

Le premier secrétaire du parti socialiste estime « urgent et nécessaire » un réexamen des relations au sein de l'alliance atlantique, dont « personne ne sait où elle en est » ni quelles sont les obligations de ses membres. M. Mitterrand voit notamment une contradiction fondamentale entre la politique de défense de la France, fondée sur la sanctuarisation, et une stratégie d'alliance, la première pouvant à la longue « inviter les Français à une sorte de neutralisme ». « Si nous refusons toute solidarité avec les alliés, demande-t-il notamment, comment pourrions-nous attendre la leur ? »

M. Mitterrand estime encore que la politique américaine est « tombée en déshérence » et que la stratégie atlantique de riposte graduée « n'a pas de sens », dans la mesure où les Soviétiques peuvent détruire en un quart d'heure, grâce à leurs missiles SS-20, « la totalité des dispositifs militaires européens ». Il demande aux Soviétiques et aux communistes de reconnaître que cet engin est « insupportable pour les Français » et se prononce pour une négociation à ce sujet.

Tout en soulignant la nécessité de l'amitié entre la France et l'U.R.S.S., il précise qu'on « ne fonde pas l'amitié sur la complaisance » et demande que l'on reconnaisse la résistance afghane.

« Quel reproche principal adressez-vous à la politique étrangère du gouvernement ?

— Nous avons une politique étrangère qui s'efforce avant tout de plaire à l'interlocuteur du moment, et plus encore s'il est puissant, quand il ne s'agit pas simplement de plaire à l'opinion française. C'est une politique sans idées générales, sauf une : épouser les circonstances. Je ne plaide pas contre le réalisme. Mais le réalisme ne consiste pas forcément à choisir l'immédiat contre l'avenir et à subir au jour le jour la loi des faits. Qu'il s'agisse du Moyen-Orient, du Proche-Orient, de la Communauté européenne, du tiers-monde, des relations avec l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, c'est ainsi que les choses se passent.

— Quel est votre avis sur la rencontre de Varsovie entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev ?

— Mon point de vue est que, dans une grave période de tension, au moment où le destin hésite, tout ce qui contribue aussi peu que ce soit à conforter la position de l'agresseur est une faute. J'ai donc considéré le voyage à Varsovie comme une faute. Je ne saisis pas en quoi la démarche de la France pouvait apporter un élément de solution au problème de l'Afghanistan, hâter le départ des Soviétiques, ouvrir une négociation. Nous ne disposions pas du moyen de changer, au profit de la paix, le rapport de forces existant.

— Que fallait-il donc faire pour aider les Afghans ?

— L'U.R.S.S. est obligée de tenir compte d'un certain nombre de données sur lesquelles les autres peuvent agir. Par exemple, elle s'est trouvée, après le coup de Kaboul, devant le bloc hostile des pays islamiques — même si ce bloc était fissuré, — devant un vote massif de l'ONU où, pour la première fois, la majorité des pays du tiers-monde condamnaient une démarche russe, devant le rapprochement accéléré — qu'elle redoute — des Etats-Unis et de la Chine. De plus, elle a pris un gros risque pour les Jeux olympiques et mis en péril les deux négociations majeures du règne de Brejnev : SALT 2 et la grande suite de la Conférence d'Helsinki à Madrid, en novembre prochain. N'oublions pas, enfin, la résistance tenace, et sans doute imprévue, du peuple afghan.

» Pour en revenir à la rencontre de Varsovie, ce que M. Giscard d'Estaing avait à dire, ce qu'il a peut-être dit à M. Brejnev était moins important, que dis-je, n'avait pas d'importance, par rapport à l'acte qui consistait à rencontrer M. Brejnev en un pareil moment et à la signification que prenait cette rencontre. Enfin, le président de la République a longtemps hésité à affirmer le droit : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit des gens. Prononcé avec quinze jours de retard le mot *« inacceptable »* a été compris par les Russes comme... accepté.

» Naguère, Staline interrogeait, parlant du pape avec dédain : combien de divisions ? Je pense que Staline disait ce jour-là une sottise. Bien entendu, on sait ce que vaut la puissance des armes, mais il est aussi des forces invisibles qui pèsent lourd. Je crois à l'existence de la conscience universelle. Quiconque s'efforcera de la réveiller est un jour entendu. C'en serait fini de toute civilisation si la conscience des hommes devait sans recours se soumettre aux pulsions primitives du pouvoir et du sang. Sans doute le droit perd-il de multiples batailles. Mais il gagnera en fin de compte s'il reste intransigeant. D'où l'importance de la lutte pour les droits de l'homme ».

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Les leçons du Nord

Au moment où des millions de Français s'élancent vers le soleil du Sud et les plages de l'Atlantique, il peut paraître insolite que l'actualité les invite à s'intéresser au sort du Nord et du Pas-de-Calais.

Or, le président de la République donne audience, ce 30 juillet, à M. Henri Darras, maire socialiste de Liévin — au cœur du pays noir —, et président du conseil général du Pas-de-Calais tandis que le même jour, dans une atmosphère lourde, le haut fourneau de Denain lâche son ultime coulée.

Exemplaire entre toutes, la région du Nord-Pas-de-Calais l'est à de nombreux titres pour les responsables de l'aménagement du territoire : conversion de la sidérurgie, création d'activités nouvelles et déjà fragiles (l'automobile) pour compenser l'inexorable recul du charbon, rationalisation du textile, crise de la pêche à Boulogne affecté par les piétinements de l'« Europe bleue », chômage féminin endémique, villes qui ont la réputation d'être sans joie et sans fantaisie.

Symbolique, cette région l'est aussi lorsque l'on cherche à imaginer les formes qu'aura l'économie industrielle de demain. Après avoir fondé sa puissance sur ses ressources en matières premières, puis dans les années 60, et selon le « modèle japonais », en misant sur le transfert des industries sur l'eau en améliorant grâce, par exemple, au tunnel sous la Manche ses liaisons avec l'ensemble de l'Europe. Le Nord-Pas-de-Calais saura-t-il prendre le virage de l'an 2000.

Ces deux départements représentent aussi un laboratoire d'idées neuves : de Radio-Quinquin et Fréquence-Nord à l'industrie du froid, de la reconquête des « friches industrielles » à l'accueil des investissements étrangers.

Le conseil régional présidé par un dirigeant socialiste, M. Pierre Mauroy, donne lui-même le « la », que ce soit dans le domaine de la culture, du soutien aux industries de matériel ferroviaire ou de la planification régionale.

On comprend alors que le président de la République attache une importance particulière à cette région qu'il visitera à la rentrée et dans laquelle, estime-t-il une « cohabitation raisonnable avec l'opposition » peut prendre une réelle signification.

(Lire page 24.)

Point de vue

Pêcher à la ligne dans le Rubicon

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

L'été maussade, entrecoupé de brèves violences, annonce déjà la couleur et le ton des grandes manœuvres de l'automne. Les hommes politiques font un peu d'asthme mais les carcasses sont solides, davantage que les idées.

On ne pose d'ailleurs plus la question de savoir s'il faut vraiment des idées pour poursuivre ces carrières ingrates qui donnent tant de satisfactions personnelles. De Gaulle s'éloigne, qu'on vient de beaucoup fêter, qu'on célébrera encore en novembre, pour le dixième anniversaire de sa mort. Ainsi parler des morts est une façon de s'assurer qu'ils sont morts. La personne, l'action du général de Gaulle constituent désormais une sorte de référence universelle, qui n'engage que des mots — et quelques querelles de protocole.

Il eût été loisible d'en profiter pour faire une halte réflexive. Pourquoi, comment, par qui le général de Gaulle a-t-il été amené naguère à quitter le pouvoir avant l'expiration de son mandat, introduisant une discontinuité du pouvoir dans le principe même des institutions nouvelles ? On a repoussé la régionalisation qu'il voulait faire, la réforme du Sénat qui s'imposait, la participation qui urgeait, et tout le monde sait aujourd'hui qu'il avait raison sur tous ces points. Mais les adversaires des réformes ont acquis une certitude : personne n'osera plus s'aventurer là où ils l'ont fait échouer.

De même, on a cassé le système du Marché commun avec sa préférence communautaire et l'harmonisation des économies qui devait en résulter en faisant entrer l'Angleterre dans la Communauté, à ses propres conditions : ce que le général de Gaulle, là encore, avait prévu et tenté d'empêcher. Mais chacun sait que le regret ne tient pas lieu de politique et que ce qui est détruit est détruit. On n'ose même pas en tirer les conséquences, par crainte peut-être de reconnaître ses torts, mais aussi sans doute d'avoir un effort d'imagination à faire pour construire autre chose — ou reprendre ses billes.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Commission spéciale

Le président du Parlement iranien estime que la mort du chah crée une situation nouvelle, qui va provoquer la réunion d'une commission spéciale, qui préparera les débats du Parlement sur le sort qui devra être réservé aux otages américains.

Ce que l'on peut dire dans ce cas particulier, c'est que, apparemment du moins, il n'est vraiment pas question d'une justice expéditive.

MICHEL CASTE.

L'« HOMME-PLANÈTE »

Que reste-t-il de la contre-culture ?

Depuis trois ou quatre ans, on assiste à une attaque tous azimuts contre la « contre-culture » aux Etats-Unis comme en France, à droite comme à gauche. A droite, les néo-conservateurs américains menés par Daniel Bell (1) et les tenants de la nouvelle droite française voient dans la « culture adverse » des années 60 la cause fondamentale de la crise de confiance dans l'Etat, les institutions et les partis politiques. A gauche, les néo-marxistes américains, conduits par Russel Jacoby (2), et les représentants du CERES en France voient dans la « nouvelle sensibilité » un facteur de dépolitisation et le point de départ de l'alliance entre libertaires et libéraux.

Il est vrai que la contre-culture a directement précipité la crise d'autorité que déplorent les conservateurs. Il est vrai aussi qu'elle a, indirectement, accéléré le processus de repli sur soi et de narcissisation sociale, que la gauche dénonce à juste titre.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 18.)

(1) Daniel Bell, *les Contradictions culturelles du capitalisme*, PUF, 1979.
(2) Russell Jacoby, *Social Amnesia : A critique of Conformist Psychology from Adler to Laing*, Boston, Beacon Press, 1975.

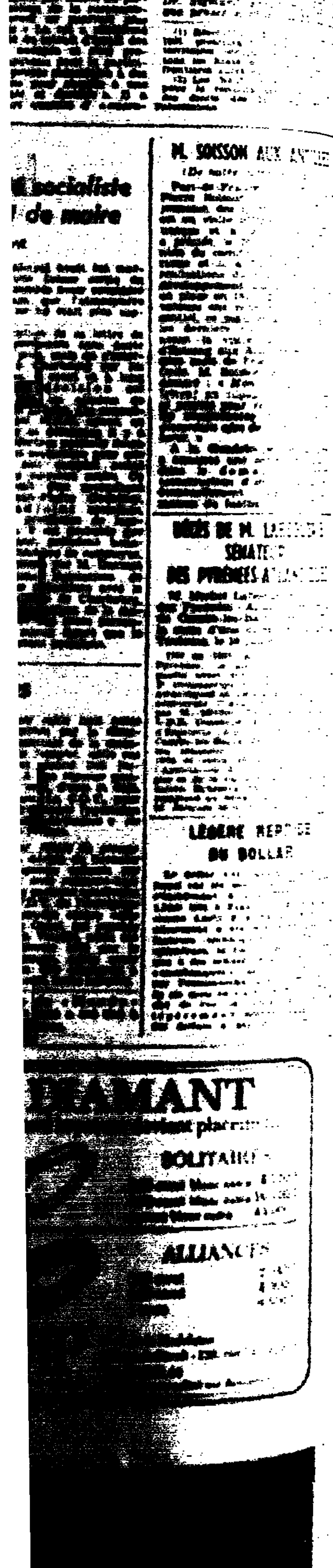
Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

SAMOA OCCIDENTALES : la richesse des pauvres

(Page 19.)



ROI HUSSEIN A L'ÉLYSÉE
La reconnaissance d'Israël ne pourrait plus être éludée si...
Une controverse à l'ONU
M. SOISSON AUX ANTILLES
DIAMANT
SOLITAIRE
ALLIANCES

Le Monde

idées

GAULLISTES

De Gaulle, un simple objet de référence, voire de piété ? Philippe de Saint-Robert s'insurge contre cette perspective et passe en revue, d'une plume critique, les divers candidats à l'élection de 1981 qui se réclament du gaullisme. Pierre de Boisdeffre se demande comment associer les intellectuels à la continuation de l'œuvre du général, tandis que Léo Hamon montre comment certains gaullistes de gauche, en gardant ouverte l'option socialiste, préparent l'avenir.

Les intellectuels et le général

par PIERRE DE BOISDEFFRE (*)

CERTAINS écrivains ont combattu de Gaulle, mais la plupart — Sartre excepté — l'ont respecté. Aujourd'hui, beaucoup ont la nostalgie d'un temps où de Gaulle — qu'ils ne se privaient pas de critiquer ou de combattre — était là. Si, cependant, le « gaullisme » les fait souvent sourire — ou grincer des dents, — c'est dans sa dégradation du mystique au politique. Et c'est aussi parce qu'il apparaît trop souvent *rétrospectif* alors qu'il devrait être *prospectif*.

Ce que les intellectuels peuvent *recevoir* du gaullisme, c'est d'abord le sens et l'instinct de la nation : une nation qu'ils ignorent ou dédaignent trop souvent. Les gaullistes leur rappelleront les vertus, non seulement sociales mais *morales*, de l'*enracinement* national. Ils montreront dans la nation un des rares abris qui subsistent dans un monde ébranlé par mai 1968. Egalement dans le domaine des idées et des relations sociales, les intellectuels ont beaucoup à apprendre : l'instinct du concret, une pratique plus juste de la politique, au service de l'homme, mais dans le cadre de la nation. Ils devraient regarder le monde, comme le fit le général de Gaulle, non comme *ils voudraient qu'il fût*, mais *tel qu'il est*.

Mais *ils ont aussi à lui apporter*, car un mouvement populaire ne saurait se passer des intellectuels. D'abord parce qu'une politique qui s'enfermerait dans ses *objectifs*, qui ne se fonderait que sur la puissance, l'économie, les techniques, n'aurait pas d'avenir. Nous savons, depuis Marx, que les *idées*, lorsqu'elles gagnent les masses, deviennent des *forces*. *On l'a vu avec les différentes* révolutions socialistes ou marxistes, avec l'Etat d'Israël, avec l'ascension du tiers-monde. On le voit en ce moment avec le réveil de l'islam.

Enfin, sans les intellectuels, sans le relais naturel qu'ils constituent entre le pouvoir et le peuple, les meilleures réformes risquent de ne point passer, parce qu'elles ne sont pas *reçues*. Valéry Giscard d'Estaing en a — quoi qu'on dise — entrepris ou mené à bien plus d'une. Mais l'élan est vite retombé.

S'il est vrai, selon le proverbe chinois, que *« le poisson pourrit par la tête »*, il faudra bien en venir à frapper aux portes de *l'école* et de *l'Université*. Si détestable soit la pente sur laquelle s'est engagé, depuis déjà plus de dix ans, notre système éducatif, le mal n'est pas irréversible. Pour y porter remède, il faudra dégager, chez les enseignants eux-mêmes, dont beaucoup ont pu constater, sur le terrain, les méfaits du système né en 1969, un *consensus* aussi large que possible. Christian Beullac s'y emploie, et souvent avec bonheur. Mais ne faudrait-il pas bousculer des associations professionnelles corporatistes ou politisées, voire des syndicats — révolutionnaires dans les mots et dans leurs grèves, mais ultraconservateurs dès qu'il s'agit des habitudes et des avantages acquis ? En tout cas, il faudra chercher partout les concours et les bonnes volontés — celles-ci *d'ailleurs plus nombreuses qu'on* ne le croit, — et rallier ces milliers d'enseignants encore intimidés par *le discours dominant*, par la vulgate marxiste ou freudienne. Il faudra retrouver avec nos professeurs, dans des modes pédagogiques nouveaux, l'esprit de service public et de laïcité bien comprise qui animait autrefois l'ensemble de notre Université.

La science et les techniques de pointe sont les deux aiguillons du progrès. La Vᵉ République ne les a pas négligés, mais elle fait porter son effort sur les structures et les entreprises, en donnant l'impression de négliger les hommes. Ce n'est pas seulement avec des *dossiers* qu'on résout les problèmes, mais avec les hommes. En un temps de crise, qui sera, demain peut-être, un temps de pénurie, il devient plus difficile de faire l'effort nécessaire pour la recherche et les investissements non immédiatement rentables. Et pourtant, il le faut. Mais il faut aussi que les hommes de science se sentent soutenus et compris par la nation.

L'art est le miroir où se reflète *toute* une époque. De Gaulle n'était pas un artiste, mais il avait le respect des créateurs. La longue présence de Malraux aux affaires culturelles ne s'est pas mesurée au seul blanchiment de nos façades. La mise en valeur du patrimoine, la rénovation des théâtres, une politique de la musique, la naissance des Maisons de la culture attestent l'effort entrepris et poursuivi depuis. Certaines de ces actions ont déçu. Mais, dans ce domaine, il ne faut pas espérer tirer de dividendes hâtifs des investissements accomplis. Ces dividendes seront d'autant plus fructueux que l'action entreprise aura été désintéressée. On l'a constaté avec Beaubourg et, en sens inverse, d'une manière saisissante, avec l'effondrement de La Villette. Il reste, certes, beaucoup à faire pour que Paris redevienne la capitale des arts. La Vᵉ République n'a pas su se donner un syle, un urbanisme, un habitat, dignes de ce siècle. Les galeries marchandes ne suffisent pas à donner une âme à une ville. Pourtant, ici aussi, le redressement — récent — est sensible.

L'insidieuse colonisation

Enfin et surtout, bien qu'en politique le général ait donné l'exemple, les gaullistes n'ont pas assez lutté contre un des dangers majeurs de notre époque, qui est la lente, l'insidieuse colonisation de notre pays par une culture qui nnous est étrangère : la culture nord-américaine — expression homogénéisée, standardisée, massifiée, d'une Amérique encore puissante mais déjà décadente. L'Amérique impériale a su, très tôt, se donner une culture de masses, qui a vite concurrencé les vieilles cultures élitistes de l'Occident. Cette nouvelle culture, — qui est une *contre-culture*, — propagée par les medias, exerce un formidable pouvoir de *déracinement* sur une jeunesse qu'on a laissé aller au fil de l'eau. Jeunesse sans cause, ou qui n'a plus d'autre cause qu'une contestation *tous azimuts*.

Cette contre-culture bénéficie de l'air du siècle. Elle se propage grâce à de multiples pressions : pression du capitalisme anglo-saxon, véhiculé par les multinationales ; pression de la langue anglaise : invasion du rock et de pop' music ; commercialisation à outrance du disque et de la bande dessinée *made in U.S.A.* Pour faire face, il faudra reconquérir ces moyens de diffusion — radio, télévision, satellites ; livre de poche ; disques et cassettes — qui nous ont pratiquement échappé. Défendre la langue française *urbi et orbi*, ce n'est pas seulement entretenir à grands frais des instituts et des lycées dans les cinq continents, c'est s'assurer que le livre, la presse, le disque y soient présentés et commercialisés au côté de leurs concurrents anglo-saxons, que nos émissions soient entendues là où elles ne le sont pas, que nos films soient projetés ailleurs que dans de coûteuses quinzaines culturelles.

Vaste programme, qui exigera beaucoup d'efforts et d'argent ! Effort indispensable si l'on veut que notre culture reste vivante, qu'elle redevienne un signe d'entente amicale entre les hommes, et s'il se peut porteuse d'un grand message.

(*) Secrétaire général de Carrefour du gaullisme.

Comment marier l'État et la république sociale

par LEO HAMON (*)

ANDRE PASSERON, spécialiste reconnu du gaullisme et des gaullistes, constate, dans un récent article (1), que la dernière déclaration de Jacques Chirac n'attaque plus les socialistes et *en déduit qu' « il semble accorder une considération nouvelle au socialisme seul »* ; après quoi, André Passeron parle du *« gaullisme de gauche, moribond et dispersé »* et de ses *« groupuscules qui n'ont pas su se fédérer »*.

Contradiction, paradoxe ou effets divers tenant à *« la force des choses »* ? Qu'il soit permis à un des *« moribonds »* de s'en expliquer.

Pas plus en 1960, qu'en 1965, en 1968 ou en 1980 les gaullistes de gauche n'ont, en effet, réussi à constituer une organisation puissante : les gros bataillons ont été enrôlés ailleurs. Mais il se trouve que la politique préconisée par ces « dispersés » est celle qui a été suivie aussi bien en 1960 avec la paix en Algérie qu'en 1966 avec l'émancipation de la politique internationale de la France ou en 1969 avec la politique contractuelle et la promotion de la « nouvelle société ». Ces gaullistes sont donc fondés à trouver dans les faits la confirmation de ce qu'ils n'ont cessé de penser : que la voie véritable du gaullisme, la seule où il puisse avancer, est et demeure une voie de démocratie sociale — de centre gauche si l'on veut — sur laquelle les gaullistes doivent rencontrer un *socialisme sûr, résolu et réaliste* à la fois, celui du possible. Et d'en conclure que le rassemblement nécessaire devrait se faire un jour sur cette voie, qu'ainsi seulement pourrait être menée une véritable politique de grandeur nationale, *donné suite à l' « ardente obligation nationale »* du Plan et avancé l'établissement, dans l'entreprise, de rapports satisfaisants répondant à la fois aux impératifs de l'efficacité et à ceux de la dignité humaine — essence de la participation, quelque *nom que l'on donne à l'affaire.*

Le souci de l'État

Cela se fera-t-il ? Nous ne sous-estimons ni le poids des luttes *passées ni les divergences des* habitudes. Le sens des responsabilités de l'Etat auquel sont plus particulièrement attachés les gaullistes, la confiance et l'espérance dont le socialisme est l'écho, l'Etat et la République sociale pourront-ils être *mariés ?* On n'en a pas la garantie.

En attendant, les uns préfèrent assumer leur part de responsabilité du pouvoir, car le soin de l'Etat ne peut pas être suspendu ; d'autres préfèrent se tenir éloignés, sinon opposés, pour ne pas laisser prescrire les principes.

Les gaullistes de gauche peuvent, individuellement, prendre l'une ou l'autre attitude. L'important pour eux est d'avancer le moment où pourra se faire la nécessaire conjonction, non pas contre quelqu'un, mais pour quelque chose, non pas pour détruire, mais pour faire œuvre constructive.

Il y a pour y parvenir des choses à dire et à répéter, des évolutions à influencer, des pages à tourner. Les gaullistes de gauche doivent y travailler, et parce que cette orien*tation est pour eux permanente et de* principe, ils peuvent non seulement contribuer au mouvement, mais encore en attester, en cautionner, le cas échéant, la réalité et en faire ressortir les effets. Un rôle qui va bien au-delà de l'action présidentielle et quel qu'en soit le résultat.

D'aucuns croient pouvoir mieux remplir ce rôle en entrant ou en revenant dans l'une des grandes *organisations concernées.* D'autres préfèrent demeurer en dehors afin de mieux faire ressortir leur position propre et le crédit de cette position, et leur liberté d'action.

Ils le font en appelant naturellement tous ceux — nombreux — qui pensent comme eux à les rejoindre et en acceptant en même temps toutes les liaisons et les coordinations utiles avec les gros bataillons. Mais aussi parce qu'il faut demeurer dans la clarté, sans pouvoir se confondre avec ceux qui, sans doute de très bonne foi, mélangent le message du gaullisme avec un anti-américanisme systématique et qui ne voient pas les conséquences d'une ligne de conduite qui les réduit à ne plus apparaître que comme les compagnons de route inconditionnels du parti communiste.

Il est devenu banal de dénoncer la sclérose des partis et l'esprit partisan qui est inconnu des aspirations réelles du pays. Jacques Chirac lui-même vient d'en déduire *que le candidat à l'élection présidentielle ne doit pas être l' « homme d'un parti »*. Il faudrait dès lors beaucoup d'inconscience pour reprocher à des gaullistes de savoir se maintenir *provisoirement* en dehors des quatre grands. Depuis *quinze mois, beaucoup de chemin* a été parcouru en direction des positions qui sont toujours les nôtres ; nous sommes là pour dire qu'il faut avancer encore plus loin dans ce sens, non par manœuvre mais par conviction. Alors ? On *n'est pas moribond quand on a* pour soi la force des choses.

(1) *Le Monde* du 23 juillet.

(*) Ancien ministre, ancien député U.D.R., président d'Initiative républicaine et socialiste.

Pêcher à la ligne dans le Rubicon

(Suite de la première page.)

Ceux qui ont empêché ce qu'il fallait faire, provoqué ce qu'il fallait empêcher, sont ceux-là dont la coalition, de toute façon, gouverne et gouvernera la France, un peu plus à droite ou un peu plus à gauche, blanc bonnet ou bonnet blanc. Chacun a bien conscience, chacun soupire en soi-même que les temps sont changés, mais nul ne songe pour autant à changer de changement, nul ne songe à refaire une grande politique, ou simplement une politique, pour la France. Et c'est dans cette perspective délétère que se préparent et vont se dérouler les prochaines élections présidentielles.

Le président de la République, pour autant que son image résistante ne se dilue pas à la fin des fins dans les scandales africains ou boursiers, pour autant que son célèbre bras droit ne l'entraîne pas dans sa chute et que son obligé premier ministre ne le pousse pas vers la sortie, apparaîtra, sans avoir eu seulement à remplacer ses miroirs par des *fenêtres, comme le continuateur* tout désigné d'une politique qui consiste à ne pas avoir de politique, à gérer l'inconnu dont il n'est pas familier, à organiser indéfiniment l'angoisse qui paralyse ce pays et l'anesthésie qui la lui fait aussitôt oublier. *Le* combat final, devant un Mitterrand pétainisé par l'âge et les campagnes, sera peut-être plus difficile qu'il y a six ans, la seule question étant de savoir si le chef du parti socialiste peut récupérer à droite, par une sage évolution plus de voix qu'il n'en aura perdu à gauche du fait de la rupture de ce qu'il était convenu d'appeler l'union de la gauche.

Mais au cas où le partenaire de gauche du chef de l'Etat serait Michel Rocard ? Si jeune, si dynamique, et tellement giscardien lui-même par la démarche et le langage, aurait-il davantage de chance ? C'est plus douteux qu'il n'y paraît à lire les sondages. Là où sans doute François Mitterrand parviendrait encore à rassembler sur son nom nombre de voix communistes qui ont déjà voté pour lui une ou deux fois, Michel Rocard devrait sans doute se contenter de faire un malheur dans le milieu conformiste des jeunes cadres dynamiques, qui ne *font pas le même poids. Et puis*, confondre dans une lettre mal fichue le Québec avec la Bretagne n'annonce pas les grandes visions qui *font* l'histoire...

Une tactique de réserve et d'habileté

Jusqu'à présent, dans le système de la Vᵉ République, il n'y a jamais eu d'alternance au pouvoir qu'à l'intérieur de ce qu'il est convenu d'appeler la majorité. Il est évident que le maire de Paris est devant une élection comme un cheval fougueux sur le parcours de toutes les gloires. Pour avoir pris des *positions on ne peut plus* nettes lors des fâcheuses « élections européennes », et se l'être vu reprocher comme une indécence, il s'est fait, depuis, un devoir d'une tactique de réserve et d'habileté dont les mêmes, parfois, ne lui font pas moins grief. Cette attitude aboutit surtout à laisser aux divers porte-parole du mouvement gaulliste le soin de prendre n'importe quelles positions réputées plaisantes à l'opinion publique, notamment en matière de politique extérieure. C'est ainsi que tel homme de lettres chargé (ou surchargé) de la culture publie un plaidoyer pro-atlantique, tandis que tel éditorialiste, au lendemain d'un attentat iranien perpétré à Paris, demande que la France rompe... avec l'O.L.P. L'automne dira si toutes ces sottises permettront vraiment à Jacques Chirac d'apparaître, au bout du compte, comme ce qu'il souhaite être : un candidat suffisamment démarqué des siens et qui pourrait, à son tour, en affirmant une politique indépendante sans être neutraliste, prendre des voix hors du registre habituel de ceux qui le soutiennent.

Il est évidemment difficile de prévoir la portée et les conséquences de l'équipée de Michel Debré. Il dit qu'il ira jusqu'au bout. Mais il avait dit aussi, lors des « élections européennes », qu'il serait tête de liste ou rien : or il a accepté de se ranger, et il a eu raison. Convaincu de longue date d'incarner à lui seul une sorte de légitimité à la fois républicaine et gaulliste, Michel Debré n'a malheureusement pas toujours, dans le passé, accepté de prendre les voies qui l'eussent affirmé *comme recours dans cette position.* Lorsque, quelques mois avant sa mort, Georges Pompidou avait pensé le nommer à la présidence du Conseil constitutionnel, c'est à cette position de recours que songeait le défunt président, mais l'intéressé ne voulut y voir qu'un moyen de l'écarter de ce qu'il préfère à tout : intervenir, intervenir, intervenir, et affaiblir trop souvent la portée de son témoignage à force de l'exagérer. Il eut alors tort et ne semble pas, ensuite, avoir tiré la leçon de son erreur.

Grand commis de l'Etat qui a fait ses preuves à Matignon comme aux finances, Michel Debré incarne, certes, une politique empreinte à la fois de rigueur et de dynamisme, d'honnêteté et de volonté. Mais on sait qu'il fait mal passer l'espérance dont il souffre, à force de la rendre austère. De longue date, c'est un homme qui se fait mal comprendre, tout en ayant la passion brûlante de convaincre. De même, le choix qu'il fait parfois des hommes dont il s'entoure est pour le moins incertain, et la moindre de ses inventions n'est certes pas l'actuel président de la République comme secrétaire d'Etat aux finances, il y a vingt ans. On voit que ces petites choses peuvent être grosses de conséquences.

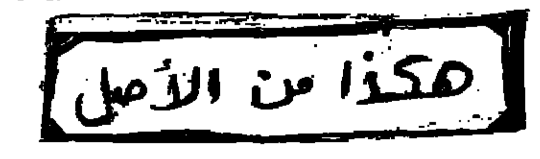
L'« hypothèque diabolique »

Il n'est pas certain, non plus, que la vision qu'a Michel Debré de la politique extérieure qu'il faudrait à la France soit à la mesure des données réelles de la confrontation où nous sommes engagés. Michel Debré a naguère commis l'erreur de vouloir l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun au motif que cela ne manquerait pas de casser les institutions à prétention supranationale : nous avons eu les ennuis de la présence anglaise augmentés, avec l'Assemblée de Strasbourg, d'un renforcement des institutions à prétention supra-nationale. Puis, dans ses analyses de la crise actuelle et de ses données pétrolières, nous avons entendu avec regret Michel Debré enfourcher parfois certains des arguments fallacieux, des jugements hâtifs qui ont définitivement déconsidéré le premier ministre, encore que celui-ci ait pour mentir l'excellente raison d'avoir à se justifier de ses échecs. Enfin, on sait Michel Debré fermé à l'idée de participation, au point d'avoir mis sur pied, en 1967, la fâcheuse commission Matthey, qui devait en en lever l'*« hypothèque diabolique »*. Tout cela, sans la désarmer, marque tout de même les limites d'une ambition par ailleurs respectable.

Reste Michel Jobert qui, dans la solitude, mène imperturbablement un authentique combat d'idées, exprime une politique fondée sur une vision aiguë des choses et des hommes, et peut-être se *stendhalise* un peu, par la fatalité qui pèse sur tous les exilés de l'intérieur, lesquels gênent leurs contemporains à force de les faire voir tels qu'ils sont. Je crois que si le général de Gaulle a voulu le système présidentiel actuel, avec pour base le suffrage universel direct, c'était bien, dans son esprit, pour qu'un homme tel que Michel Jobert, dans une conjoncture dramatique comme est la nôtre, ait toutes ses chances. Mais, je l'ai dit, l'esprit du général de Gaulle est bien loin, et il s'éloigne chaque jour davantage.

Aussi, les voilà tous qui s'apprêtent à franchir le Rubicon pour y pêcher à la ligne, mais avec autant de tapage que si c'était vraiment pour conquérir le monde. Ils ne prennent même pas le temps de se conquérir eux-mêmes.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Bolivie

L'Argentine reconnaît le nouveau régime militaire

Le gouvernement argentin a décidé, le lundi 28 juillet, de reconnaître le nouveau gouvernement bolivien issu du coup d'État militaire du 17 juillet dernier. Buenos-Aires est la première capitale à s'être prononcée en ce sens. Le Paraguay a, à son tour, reconnu le régime du général Garcia Meza dans la journée du 29.

Le gouvernement argentin a pris le risque, en annonçant que *« les relations se poursuivaient normalement entre les deux pays »*, de heurter de nouveau les Etats-Unis, et de freiner son rapprochement avec les pays du groupe andin. On juge significatif, à Buenos-Aires, que la décision argentine ait été annoncée quelques heures avant l'arrivée, d'abord prévue pour le 30, de M. William Bowdler, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires interaméricaines. Celui-ci, qui participait, le 28 juillet, aux cérémonies d'investiture du nouveau président péruvien, M. Belaunde Terry, a fait savoir, le 29, qu'il ajournait, jusqu'à une date indéterminée, son déplacement en Argentine. Le diplomate américain, qui devait, en particulier, exposer à Buenos-Aires, la réprobation de Washington au coup de force de La Paz, a expliqué l'annulation de son voyage en invoquant *« la gravité et l'incertitude de la situation en Bolivie »*.

De son côté, le nouveau chef de l'Etat bolivien, le général Garcia Meza, a laissé entendre, le 29 juillet, que son pays pourrait quitter l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) et le Pacte andin, dont il a vivement critiqué les *« ingérences »* dans les affaires intérieures boliviennes.

Dans une résolution, adoptée le 25 juillet, à Washington, l'O.E.A. avait *« déploré »* le coup d'Etat du 17 juillet qui avait renversé le gouvernement de Mme Lidia Gueiler et porté le général Garcia au pouvoir. La résolution adoptée avait été présentée, notamment, par l'Equateur, la Colombie, le Venezuela et le Pérou, qui forment, avec la Bolivie, le Pacte andin.

Après avoir condamné la *« violation des principes du droit international »* par l'O.E.A., le général a réclamé le respect de l'*« autodétermination »* pour son pays.

« Le pacte andin, a ajouté le général Garcia, *a dérogé à ses principes, et la Bolivie pourrait cesser de trouver intérêt à rester dans cet organisme intégrationniste dévoyé, alors qu'elle pourrait parvenir à l'intégration régionale par des accords bilatéraux en matière économique, technologique et industrielle. »*

On apprenait, d'autre part, que le couvre-feu avait été décrété, le 29 juillet, dans le département de Potosi, où se trouvent les principaux centres miniers du pays. Cette mesure a été adoptée, selon la version officielle, en raison de troubles causés par des éléments *« extrémistes »* dans les zones périphériques de la ville de Potosi, située à 400 kilomètres au sud de La Paz. Elle pourrait confirmer les informations publiées le 29 juillet par l'envoyé spécial du quotidien de Madrid *Cambio 16*, qui a pu se rendre dans les centres miniers. José Fajardo rapporte un certain nombre de scènes de répression particulièrement brutales dont il a été le témoin ou qu'on lui a rapportées.

Pour sa défense, la junte a accusé globalement la presse internationale d'orchestrer une campagne de diffamation visant à interrompre le *« processus de reconstruction nationale »*. Plusieurs journalistes ont été emprisonnés, déportés, menacés.

Douze jours après le coup d'Etat, la capitale, cependant, demeurait militairement occupée : un char est stationné devant l'université San-Andres. Des soldats, en treillis et mitraillettes au poing, surveillent les points stratégiques de la ville.

Les milices de la Phalange (F.S.B.), qui ont devancé l'adhésion au coup d'Etat des garnisons de la capitale, juste après les pronunciamientos de Trinidad et de Santa-Cruz, et qui ont investi la Centrale ouvrière, les radios indépendantes, et pris d'assaut le palais Quemado, agissent maintenant sous couvert du ministère de l'intérieur. Profitant du couvre-feu, elles fouillent et saccagent les demeures de prétendus extrémistes. L'édifice abritant l'ambassade de France porte encore les traces de leur « activité ». — *(A.F.P.)*

LES PAYS DU PACTE ANDIN CONDAMNENT LE COUP D'ÉTAT

Lima (A.F.P.). — *Les présidents des pays membres du Pacte andin ont condamné, mercredi 30 juillet à Lima, le coup d'Etat militaire en Bolivie, qui a interrompu* « le processus d'instauration de la démocratie, qui était en train de se développer dans le pays ».

Les présidents ont également lancé un appel pour que soient « rétablis les institutions démocratiques et le respect des droits de l'homme » *en Bolivie.*

La déclaration a été signée par les présidents colombien, Julio Cesar Turbay, vénézuélien, Luis Herrera Campins, péruvien, Fernando Belaunde Terry, et par le représentant personnel du chef de l'Etat équatorien, Jaime Roldos, M. Galo Plaza. La déclaration a également reçu l'approbation du premier ministre espagnol, Adolfo Suarez, du président du Costa-Rica, M. Rodrigo Carazo, et de M. Rafael Cordova, membre de la junte de reconstruction nationale du Nicaragua.

États-Unis

Le président Carter se déclare prêt à témoigner devant la commission sénatoriale d'enquête sur les affaires de son frère Billy

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Carter est apparu l'air sévère et sans son sourire habituel, mardi après-midi 29 juillet, dans la salle de presse de la Maison Blanche pour lire une courte *déclaration à propos de son frère* Billy aux journalistes convoqués à la hâte. La déclaration a été diffusée en direct par les trois chaînes nationales.

La Maison Blanche prend donc désormais très au sérieux l'affaire du « trafic d'influence » au profit de la Libye, dont le frère du président est le personnage central et qui fait l'objet d'une double enquête du ministère de la justice et du Sénat. Les conseillers politiques du président sont, dit-on, parvenus à la conclusion qu'il fallait réagir rapidement pour enrayer la fronde qui se développe au sein du parti démocrate en raison de cette affaire.

« Le peuple américain mérite des réponses complètes aux questions qui ont été soulevées à propos de mon attitude face aux relations de mon frère avec la Libye », a déclaré M. Jimmy Carter. Le président est *« vivement désireux »* de répondre à celles-ci *« le plus tôt possible »*. Il est prêt à se rendre *« en personne »* devant la sous-commission du Sénat chargée de l'enquête, et remettra de toute façon un rapport à celle-ci dès le début de la semaine. Immédiatement après avoir informé les sénateurs, il tiendra une conférence de presse. *« Je n'ai aucun doute que la révélation complète des faits montrera clairement qu'à aucun moment mon frère ne m'a influencé, moi ou mon gouvernement, dans la politique à suivre à l'égard de la Libye, et que ni moi ni personne agissant en mon nom n'a cherché à entraver le cours de la justice dans l'enquête dont mon frère est l'objet »*, a ajouté le président, invitant ses collaborateurs à rendre publics tous les faits en leur connaissance, *« même ceux qui pourraient se révéler embarrassants ou nécessiter une clarification des renseignements déjà fournis »*. Bref, M. Jimmy Carter nie vigoureusement que le « trafic d'influence » ait atteint son but, mais il se dit prêt à témoigner lui-même devant le Congrès (ce que M. Nixon s'est toujours refusé à faire pendant le Watergate) et suggère que certains détails n'ont peut-être pas été exposés intégralement et comme il convenait, dès le début.

Le président a quitté la salle de presse sans répondre aux questions qui ont fusé dès la fin de sa déclaration, laissant ce soin à son porte-parole, M. Jody Powell. Le ton des échanges — sans complaisance, selon la tradition américaine — entre ce dernier et les journalistes a atteint un niveau de sécheresse rarement entendu. Le fantôme de Watergate est dans toutes les mémoires. On en a eu un exemple à propos du « journal » que tient M. Jimmy Carter tous les soirs avant de se coucher. M. Powell avait eu l'imprudence d'indiquer, il y a quelques mois, que le président avait coutume de dicter quelques notes chaque soir à sa secrétaire, Mme Susan Clough, qui les tapait ensuite à la machine. C'est en relisant ces notes, le 24 juillet, que M. Carter s'aperçut qu'il avait eu une conversation *« brève et informelle »*, le 17 juin, avec le ministre de la justice, à propos des activités libyennes de son frère Billy, alors qu'un communiqué de la Maison Blanche, en date du 22 juillet, démentait nettement une telle éventualité.

M. Powell a soulevé quelques rires en insistant sur le fait qu'il s'agissait de *« textes dactylographiés et non de bandes magnétiques »*. Mais il a ajouté, avec un peu d'embarras, que ces documents avaient un caractère *« très privé »*. Or, dans une lettre au président datée du 29 juillet, la sous-commission du Sénat chargée de l'enquête demanda, précisément, que lui soient transmis *« tous les documents manuscrits, dactylographiés, imprimés ou photocopiés, toutes les lettres, télégrammes, comptes rendus sténographiques, notes, communications internes, microfilms, bulletins, circulaires, résumés, bandes magnétiques, agendas, transcriptions de conversations téléphoniques, journaux de bord, calendriers de rendez-vous et brouillons »* liés à l'affaire.

L'hypothèse la plus gênante actuellement pour la Maison Blanche est qu'une partie des 220 000 dollars que M. Billy Carter a reconnu avoir reçus de la Libye ont servi à renflouer l'entreprise familiale de cacahuètes de Plains, donc, d'une certaine façon, ont abouti dans la poche du président. M. Charles Kirbo, un avocat d'Atlanta, vieil ami de M. Jimmy Carter, qui administre l'entreprise en son nom, est depuis dimanche à Washington et a eu de longues consultations avec le président, le conseiller juridique de la Maison Blanche, M. Lloyd Cutler, et M. Powell. M. Kirbo a indiqué que M. Jimmy Carter n'avait pas remboursé les 50 000 ou 60 000 dollars qu'il doit aux autres membres de sa famille, ce qui exclut, selon lui, que l'argent libyen ait pu ainsi entrer dans la société familiale. M. Powell, de son côté, a affirmé solennellement qu'il informerait la presse immédiatement s'il apprenait qu'un tel transfert avait eu lieu. Il reste cependant un mystère : que sont devenus ces 220 000 dollars ?

M. Billy Carter, qui a fait le voyage à Washington pour voir ses avocats, mais n'a pas apparemment rencontré son frère, se cantonne dans un silence renfrogné, estimant qu'il s'agit de ses affaires personnelles et qu'il n'a à répondre qu'aux enquêteurs du ministère de la justice. N'hésitant pas à embarrasser encore davantage le président, il refuse de mettre fin à ses activités d'« agent », désormais officiellement déclaré, du gouvernement libyen.

Le climat délétère entretenu par cette affaire provoque un début de révolte dans les rangs démocrates, en particulier chez les jeunes représentants qui n'ont pas de position très assise et craignent pour leur réélection le 4 novembre prochain. Une cinquantaine d'entre eux ont formé mardi un comité pour une convention ouverte, qui a déjà recueilli 200 000 dollars et cherche une solution de rechange à M. Carter. Ils souhaitent que les délégués à la convention démocrate, qui s'ouvre le 11 août, à New-York, soient déliés de leur allégeance et libres de *désigner le candidat de leur choix*. Ils ont reçu le soutien inattendu de partisans pourtant supposés fervents de M. Carter, tels que Mme Ella Grasso, gouverneur du Connecticut ou du maire de Washington, M. Marion Barry. M. Walter Mondale, dont on avait avancé le nom comme d'un possible candidat de remplacement, s'est cru obligé de démentir ce projet dans une lettre adressée à l'un d'entre eux, qui a été rendue publique. La Maison Blanche a précisé qu'elle n'avait pas sollicité cette démarche du vice-président.

M. Edmund Muskie, le secrétaire d'Etat dont le nom avait également été prononcé, a affirmé, de son côté, mardi, qu'il soutiendrait « jusqu'au bout » M. Carter, mais n'est pas allé jusqu'à rejeter catégoriquement l'éventualité de sa propre candidature. M. Muskie, qui avait tenté un moment sa chance en 1972, est présenté par certains membres de son entourage comme un recours pour le parti démocrate en cas de catastrophe, au grand dam de la Maison Blanche, où *l'on espérait plus de solidarité. Quant* au sénateur Kennedy, il multiplie les déclarations sur la nécessité d'une convention « ouverte », sa dernière chance — très mince il est vrai — d'obtenir l'investiture de son parti. Le porte-parole de la Maison Blanche a ironisé à juste titre sur l'engouement soudain pour cette formule du sénateur du Massachusetts, lequel fut pourtant un des artisans du système actuel « liant » les délégués à leur choix antérieur.

M. Jody Powell a rappelé, sans que personne lui ait posé de question à ce sujet, qu'un membre du Congrès, qui avait été invité par les Libyens et avait reçu la contribution électorale d'un de leurs agents, avait cherché à influencer l'administration pour la livraison de huit avions de transport C. 130 à Tripoli (ces appareils, partiellement payés, rouillent sur un aéroport du sud des Etats-Unis en raison d'un embargo). Il s'agit du sénateur républicain de l'Idaho, M. James McClure ; d'autres ont également eu des relations avec le régime du colonel Kadhafi. Tournant la plupart du temps autour de la question de ces avions, la méthode de la Maison Blanche est transparente : le Congrès pourrait à son tour faire les frais d'une enquête trop poussée sur les activités libyennes aux Etats-Unis.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Cuba

HAYDÉE SANTAMARIA S'EST SUICIDÉE

La Havane (A.F.P., Reuter). — Mme Haydée Santamaria, membre du Conseil d'Etat et du comité central du parti communiste cubain, s'est donné la mort le lundi 28 juillet, à La Havane, a annoncé un communiqué officiel publié mardi 29 juillet dans la capitale cubaine. Le communiqué ne donne pas de précisions sur ce suicide, mais de bonne source on indique que Mme Santamaria aurait agi « pour des raisons personnelles » (nos dernières éditions du 30 juillet).

Avec Celia Sanchez, morte d'un cancer au début de cette année, Haydée Santamaria était l'une des figures féminines les plus connues de la révolution cubaine. Militante de la première heure auprès de M. Fidel Castro, elle avait participé, en 1953, à l'assaut manqué contre la caserne Moncada de Santiago-de-Cuba, assaut à l'issue duquel son frère Abel et son fiancé avaient été massacrés par les troupes du dictateur Batista. Incarcérée après l'affaire de la Moncada, puis libérée et continuant le combat dans la clandestinité jusqu'à la victoire de 1959, elle était devenue membre de la direction nationale du mouvement du 26 juillet, le mouvement castriste qui fournit ultérieurement la grande majorité des cadres et des militants de l'actuel parti communiste cubain. Epouse de M. Armando Hart, ministre de la culture, Haydée Santamaria dirigeait La Casa de las Americas, le principal institut culturel de l'île qui a très largement contribué à la diffusion de la culture cubaine à l'étranger, et qui a également soutenu de très nombreux artistes et écrivains latino-américains.

En 1969, à l'époque de la polémique ouverte par l'affaire Padilla, Haydée Santamaria, qui dirigeait déjà la Casa de las America, s'était nettement prononcée en faveur du libéralisme et de la liberté de choix des membres du jury international de la Casa. Elle était âgée de cinquante ans.

ASIE

Taiwan : l'autre façon d'être chinois

III. — La tentation de l'indépendance

Prétendant toujours représenter l'ensemble de la Chine depuis la fuite à Taiwan des dirigeants du Kuomintang en 1949, le gouvernement de la République de Chine n'est plus reconnu que par une vingtaine d'Etats. Mais, en raison de la prospérité de l'île, dont l'essor économique repose sur une habile politique d'exportation, plus de cent pays ont des relations commerciales avec lui (le Monde des 29 et 30 juillet). Le régime vient de se durcir à l'égard de contestataires, dont certains demandent seulement le respect des droits de l'homme et d'autres la création d'un Etat taiwanais, ou formosan, indépendant.

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Taipeh. — Depuis le 4 avril, le plus grand monument de Taiwan est le mémorial de Tchiang Kaï-chek, qui serait une sorte de blockhaus de marbre blanc sans son toit de forme octogonale couvert de tuiles bleues vernies, au milieu d'un parc de 25 hectares. Le portail de l'entrée principale ne fait pas moins de 30 mètres de haut. Quatre caractères chinois sont gravés sur le linteau : « *Ta tchong tcheu tcheng* », « juste milieu et extrême droiture », un hommage digne des empereurs d'autrefois. Une fois franchies les lourdes portes d'acier, on passe sous la statue du fondateur de la Chine nationaliste, assis et souriant du haut de ses 6 mètres de bronze, pour accéder aux pièces consacrées au culte de sa mémoire. Des écoliers, des familles défilent devant les vitrines où sont pieusement conservés les pantoufles et les mouchoirs du « *généralissime* » et aussi les grands cordons que lui avaient attribués la République Centrafricaine, le Dahomey et autres anciens amis aujourd'hui ralliés à Pékin. Des tableaux représentent quelques épisodes édifiants de la vie de l'illustre défunt.. Bien que les Taiwanais n'aiment pas qu'on le leur dise, c'est un fait qu'ils sont exactement de la même facture et de la même inspiration que ceux du musée de Shangsha, la capitale de la région natale de Mao.

Mort un an avant le « *grand timonier* », en avril 1975, Tchiang Kaï-chek exerçait, comme son ennemi vainqueur, un pouvoir sans partage. La loi martiale était — et est demeurée — en vigueur sur l'île pour faire face à la menace communiste, toute velléité d'opposition politique devenant une atteinte à la sécurité nationale relevant de la justice militaire. Cependant, quand son fils, M. Tchiang Ching-kuo, lui succéda, en 1978, après une période intérimaire au cours de laquelle il fut premier ministre, on crut à la libéralisation du régime, avec la relève de cadres moins âgés que les caciques du Kuomintang, souvent formés aux Etats-Unis et conscients de la nécessité de changer l'image du pays à l'étranger.

Involontairement, les Américains ont provoqué l'arrêt de cette évolution en reconnaissant la Chine populaire et en rompant les relations diplomatiques avec Taipeh ; n'ayant « *plus rien à perdre* », le Kuomintang a cessé de se soucier des admonestations sur les violations des droits de l'homme.

« *A condition de ne pas faire de politique, les Taiwanais sont parfaitement libres* », nous dit un étranger favorable au régime. Pour être naïve l'observation n'en a pas moins une part de fondement. Le Taiwanais — et cela n'est pas rien si l'on fait la comparaison avec le sort du Chinois — peut choisir ses études, son métier, son lieu de travail, sa religion. Depuis un an, à condition d'en avoir les moyens et le temps, il peut visiter les pays étrangers. (Auparavant, seuls les hommes d'affaires et les fonctionnaires en mission obtenaient un visa de sortie). Si l'absence de libertés politiques se fait tant sentir c'est à cause du contexte socio-culturel dans lequel elle existe. La censure s'exerce sur la presse nationale, et les journaux étrangers qui donnent une image sans complaisance du pays sont interdits. Mais le contrôle est moins pesant dans le domaine des livres. N'ayant pas signé les accords internationaux de copyright, Taiwan ne se prive pas de faire des éditions pirates d'ouvrages étrangers. Certaines librairies de Taipeh sont célèbres pour des éditions — aujourd'hui introuvables en Europe — d'ouvrages savants sur la Chine en anglais, français, espagnol et allemand. A côté de volumes tel « *le Tcheoul-li, ou Rites des Tcheeou, traduit pour la première fois du chinois par feu Edouart Biot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* », il y a les œuvres complètes de Simenon et de Flaubert, et aussi des essais politiques dont les auteurs expriment des vues différentes de celles des milieux officiels, tel « *Island China* » écrit par un ancien diplomate américain à Taipeh, Ralph N. Clough, un des meilleurs spécialistes de l'histoire moderne de Taiwan.

Un appel des évêques

« *Avant de juger ce régime selon nos normes européennes, il faut voir comment il est né et à quels dangers il doit faire face* », nous dit un jésuite qui, comme beaucoup de religieux catholiques étrangers présents à Taiwan, a été expulsé de Chine, après la révolution et « *peut donc faire des comparaisons* ». L'an dernier esl vêques de Talwan ont envoyé « *aux évêques du monde* » une lettre rappelant le danger que court l'île d'être « *livrée contre sa volonté au régime de la Chine populaire qu'elle abhorre* ».

« *Nous refusons d'être transformés contre notre volonté et notre conscience en marionnettes d'une idéologie fausse que nous rejetons* », poursuit cette lettre. « *Nous savons par l'expérience personnelle d'un grand nombre d'entre nous que tel est le sort qui nous attend si nous fléchissons dans notre détermination ou si le monde nous abandonne... Par notre labeur, nous avons réussi à construire une société bien imparfaite encore, mais qui offre à chacun d'entre nous la possibilité d'être lui-même dans le respect des autres. Nous voulons défendre cette société et, si un jour cela devient possible, en offrir le modèle à nos compatriotes du continent* ».

Depuis la publication de cette lettre, le « modèle » a suivi une évolution dont certains aspects ne sont pas acceptables même si l'on tient compte de la situation particulière du pays. A la suite de violents affrontements qui eurent lieu le 11 décembre 1979, à Kaohsiung où l'opposition avait organisé un grand rassemblement pour célébrer la journée internationale des droits de l'homme, les dirigeants des revues contestataires dont le succès s'affirmait depuis quelques mois dans l'île ont été arrêtées, et ces revues interdites (*le Monde* des 19 et 23 décembre). Non seulement les responsables de « Formosa », le plus lu des périodiques d'opposition, ont été condamnés à de lourdes peines de prison (*le Monde* daté 20-21 avril), mais la justice militaire s'est acharnée sur des hommes qui n'avaient pas une responsabilité directe dans l'« agitation » de décembre 1979. Le 5 juin, M. Kao Chung-ming, secrétaire général de l'Eglise presbytérienne de Taiwan — qui, à l'inverse de l'Eglise catholique, prend une part active à la contestation — a été condamné à sept ans de prison pour avoir hébergé M. Shi Ming-teh, le directeur de « Formosa », avant qu'il ne fût capturé par la police. D'autres peines de prison ont été prononcées contre quatre personnes accusées d'avoir aidé M. Shi.

A Taipeh, hormis les poses martiales des sentinelles postées devant les bâtiments publics, le dispositif militaire et policier n'est généralement pas visible. Mais qu'un incident de rue advienne et l'on s'aperçoit combien sont nombreux et efficaces les agents de la police secrète qui quadrillent la ville. En principe, il s'agit de lutter contre les infiltrations des espions ou saboteurs du continent. Pour faire face à cette menace, qui n'est pas imaginaire, le littoral est particulièrement surveillé. La voile est interdite à Taiwan, qui est pourtant un des premiers exportateurs de bateaux de plaisance. Mais la surveillance policière s'applique aussi à « *l'ennemi de l'intérieur* ». Son renforcement depuis l'incident de Kaohsiung, les activités du groupe fasciste « Bourrasque » — probablement responsable de l'assassinat, toujours impuni, de la mèrel et des deux filles d'un dirigeant de « Formosa » — ont beaucoup alourdi le climat.

Elections « avant la fin de l'année »

Le succès des revues contestataires s'explique par l'absence de débat démocratique au sein des assemblées élues, où ne siègent, hormis quelques indépendants, que les représentants du Kouomintang, et de deux petites formations dont les positions sont proches de celles du gouvernement : le parti de la jeune Chine et le parti socialiste démocrate. Destinées à pourvoir les sièges de la « province de Taiwan » dans un Parlement, où les représentants inamovibles du continent élus avant la fuite du Kouomintang à Taipeh constituent encore la majorité des députés, les élections de 1978 auraient pu être l'amorce d'une libéralisation, en raison de la présence de nouveaux candidats indépendants. Après quelques jours de campagne animée, elles furent reportées à cause du « choc » provoqué par la rupture des relations diplomatiques avec Washington. On nous a assuré, dans les milieux officiels, qu'elles auraient bien lieu « avant la fin de l'année ».

L'argument des autorités pour réprimer les activités de « Formosa », autour de laquelle s'était formé un mouvement ayant de nombreuses ramifications, est que l' « appel à la sécession » s'y mêlait à la défense des droits de l'homme.

Quand, en 1949, les soldats et les partisans de Tchiang Kaï-chek se replièrent avec leurs familles (deux millions de personnes en tout) à Taiwan, celle-ci était habitée par quelques dizaines de milliers d'aborigènes vivant dans les montagnes, et surtout par les Chinois du Fujian et du Guangdong pour lesquels l'île fut une terre d'émigration pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, après sa conquête par les Mandchous, en 1683. Ces émigrés, qui constituaient encore la grande majorité de la population, ont évidemment peu de choses en commun avec les « continentaux » vaincus par les communistes.

Après que l'île eut été rendue à la Chine par les Japonais, le gouverneur Chen Yi, un général nationaliste corrompu et incapable, réprima sauvagement une révolte des Taiwanais d'origine en février 1947. Des milliers de personnes furent fusillées. Bien que le général Chen Yi ait été lui-même exécuté par la suite en raison de ses excès, de tels massacres ont laissé une haine profonde contre le Kuomintang dans les familles des victimes. Certains Taiwanais, qui avaient fui les tueries à cette époque, sont aujourd'hui installés au Japon et aux Etats-Unis d'où ils réclament l'indépendance de l'île.

C'est aux familles fixées à Taiwan les siècles précédents qu'appartiennent la plupart des commerçants et industriels. Alors qu'ils contrôlent le secteur économique, ceux-ci acceptent mal la tutelle du Kouomintang, largement majoritaire au sein du gouvernement ,de l'administration et de l'armée. Ils manifestent souvent ce mécontentement en parlant entre eux leurs dialectes d'origine et non le mandarin.

A Hualien, dans une région touristique, un tableau représentant la grande muraille de Chine orne la salle d'un restaurant très fréquenté. Nos hôtes nous précisent que de tels rappels de la mère patrie ne sont pas fréquents. Ils nous écoutent avec intérêt raconter notre visite de ce monument du patrimoine chinois, mais ajoutent sans regret apparent que « *quant à eux, ils pensent mourir sans l'avoir vu* ». Les Taiwanais paraissent totalement imperméables à la propagande de Pékin sur la réunification, qui signifierait sans doute le renoncement à leur niveau de vie, mais certains jugent de plus en plus « *abstraites* » les questions soulevées par le conflit entre le Kouomintang et le P.C.

La proclamation de l'indépendans de Taiwan — qui cesserait d'être la République de Chine — permettrait, pensent-ils, de faire sortir l'île de son isolement diplomatique et de faciliter l'avènement de la démocratie, le Kouomintang n'ayant plus de raisons pour maintenir le pays en état d'alerte.

Il y a sans doute beaucoup d'illusions dans ce raisonnement. De même que la presse officielle de Taiwan fait grand cas des revues dissidentes qui circulent clandestinement en Chine. (Il y en aurait une — « Chiu Chih », « A la recherche de la vérité » — qui préconise le retour du Kouomintang sur le continent), les organes de propagande de Pékin se sont solidarisés avec certains contestataires taiwanais. En février, le *Quotidien du peuple* a publié un article de M. Tian Fuda, vice-président de la Ligue pour l'autonomie démocratique de Taiwan qui réclamait la « *libération immédiate* » des personnes arrêtées après l'émeute de Kaohsiung, mais en les présentant comme engagées dans « *la lutte patriotique et démocratique en faveur de la réunification* ».

La proclamation de l'indépendance de Taiwan entraînerait vraisemblablement une intervention de Pékin. Pas plus que le Kouomintang, le P.C. ne peut accepter la fin du dogme de l'unité de la Chine.

FIN

Japon

Les dépenses militaires sont en hausse dans le nouveau budget

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement a accordé un traitement privilégié à la défense dans le budget de la prochaine année fiscale placée pourtant sous le signe de l'austérité. Le budget militaire sera accru de 9,7 % par le biais d' « *autorisations pour contrats spéciaux* ». Si on ajoute à ces dépenses (52 milliards de yens) hors budget les 2 % d'augmentation consentis pour les dépenses en personnel de l'armée, l'ensemble du budget militaire nippon va croître de 12 % au cours de l'année fiscale 1981. Il restera néanmoins inférieur à 1 % du P.N.B.

Au-delà des arguties chiffrées, les mesures prises par le cabinet Suzuki constituent une décision politique. Certes, on peut faire valoir, à la suite du quotidien *Yomiuri*, que le Japon n'avait pas le choix s'il veut maintenir de bonnes relations avec les Etats-Unis dans le domaine militaire : depuis de longs mois, Washington exerce des pressions sur Tokyo, pour qu'il participe davantage à la défense du camp occidental. Il ne faut cependant pas exagérer ces pressions et penser que les Japonais sont contraints, à leur corps défendant, de remettre en cause progressivement le principe de « *diplomatie sans puissance militaire* » qui fut le leur depuis la guerre. Récemment, le ministère des affaires étrangères a rendu publique une étude faite par ses services sur la sécurité de l'archipel dans les années 80 qui établit clairement que l'époque de la « *diplomatie non armée* » est révolue.

Le Japon ne pourra assurer sa sécurité dans les années 80 sans un potentiel militaire « *nécessaire et minimum* », peut-on lire dans ce rapport. Lorsqu'on constate le ton de certaines déclarations faites récemment par des personnalités influentes du monde des affaires,il est vain de nier que le Japon est en train d'abandonner ce qui a fait l'originalité de la position d'un pays puissant sur la scène internationale depuis trente ans : le renoncement à la belligérance. Qu'il y ait là une évolution inéluctable, logique ou regrettable, elle n'en est pas moins une réalité qui se confirme un peu plus chaque jour.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

Les Soviétiques renforcent leur dispositif militaire à Kaboul

Confrontés non seulement à l'insurrection islamique, mais aussi à la dissidence de partisans d'une des deux factions du parti unique au pouvoir — le Khalq des anciens présidents Taraki et Amin, — les Soviétiques sont en train de renforcer massivement leur corps expéditionnaire en Afghanistan.

Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., pendant quatre jours des convois de camions ont franchi la frontière soviéto-afghane et le trafic aérien nocturne a soudain augmenté à l'aéroport de Kaboul, où des avions de transport Antonov-12 et 22 se sont succédé à un rythme rapide. Alors que, en juin, on ne voyait sur l'aéroport de la capitale qu'une rangée de Mig-21, ils s'alignent aujourd'hui sur deux rangs, tandis que les hélicoptères couvrent le terrain.

Selon un diplomate cité par l'agence américaine A.P., les avions soviétiques ont « *rempli le ciel de Kaboul pendant plusieurs heures chaque jour depuis vendredi 25 juillet ; c'est la plus intense activité aérienne depuis l'invasion* (soviétique) *de décembre dernier* ». En même temps, des bunkers sont construits à Kaboul, d'importants immeubles sont évacués et un trafic inhabituel, en provenance du nord, a été constaté.

La mutinerie d'une division blindée

Ces dernières mesures sont sans doute destinées à faire face à d'éventuelles actions des maquisards islamiques, dont, selon certaines sources, entre dix mille et trente-cinq mille se seraient infiltrés à Kaboul. De source proche du gouvernement afghan, on admet que la population de la ville s'est accrue de façon inhabituelle ; des cartes d'identité ont été émises en conséquence et de stricts contrôles effectués il y a quelques semaines. Selon les experts militaires, tant les Soviétiques que les insurgés consolident leurs positions à l'intérieur de la capitale. Militairement, il semble toutefois impossible que les maquisards lancent une attaque dans Kaboul. Celle-ci serait vouée à l'échec, à moins d'un soulèvement massif de la population, estimée à environ un million de personnes.

Cependant, le danger le plus immédiat pour le régime, et celui contre lequel les Soviétiques entendent réagir sans tarder, c'est la mutinerie de la 14e division blindée à Ghazni, au sud de Kaboul (*le Monde* du 30 juillet). Cette division, qui est une des plus puissantes unités d'une armée afghane saignée à blanc par les désertions, semble être passée à la dissidence à la suite des purges dont le Khalq est victime de la part de ses rivaux du Parcham depuis quelques semaines. Il s'agit là de la mutinerie la plus importante depuis l'intervention soviétique en Afghanistan.

Pour faire face à une armée en grande partie fidèle au Khalq, le président Babrak Karmal avait autorisé, à la mi-juillet, la formation d'une « *force de volontaires* » qui ont reçu des armes automatiques et l'autorisation de tuer leurs adversaires. Ainsi, dimanche soir, à Kaboul, rapporte l'envoyé spécial de l'A.F.P., des jeunes gens en jeans sont apparus dans une rue, ont encerclé une maison et crié des ordres. Au bout de quelques minutes, a raconté un témoin, trois Afghans sont sortis les mains en l'air et ont été assassinés. Après avoir perquisitionné le bâtiment, les jeunes Afghans sont repartis en jeep avec les armes trouvées et les corps de leurs victimes. Ces tueurs étaient des membres de cette force de volontaires, dite « armée Parcham ». De tels meurtres auraient lieu chaque nuit dans la capitale. Cette sanglante situation rappelle les purges dont le Parcham était victime, de la part du Khalq, lorsque ce dernier était au pouvoir, jusqu'à la fin de l'année dernière. — (*A.F.P.) A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

● LORD CARRINGTON, secrétaire au Foreign Office, se rendra, le 26 août prochain, en visite officielle à Djeddah, à l'invitation du souverain saoudien, a annoncé, lundi à Londres, un porte-parole du Foreign Office. De source autorisée, on confirmait à Londres que les relations entre les deux pays ont été « complètement normalisées » à la suite de la visite que vient de faire, à Djeddah, M. Douglas Hurd, ministre adjoint au Foreign Office. Les relations entre les deux pays s'étaient détériorées à la suite de la projection en Grande-Bretagne du film télévisé *Mort d'une princesse*, relatant l'histoire romancée d'une princesse saoudienne exécutée pour adultère. — *(A.F.P.)*

Argentine

● LE PERE JORGE ADUR, de nationalité argentine, aurait disparu au Brésil durant les premiers jours de juillet, selon une information en provenance de milieux montoneros à Paris. Prêtre assomptionniste lié aux milieux argentins d'opposition, il vivait exilé en France. A l'occasion du voyage du pape au Brésil, il s'était rendu à Porto-Alegre pour rejoindre des mères de disparus qui souhaitaient rencontrer Jean-Paul II. Depuis lors, le Père Adur aurait disparu.

Brésil

● LES PRESIDENTS LOPEZ PORTILLO ET FIGUEIREDO, respectivement chefs d'Etat du Mexique et du Brésil, ont publié mardi à Brasilia un communiqué commun exprimant leur préoccupation face aux « foyers de tension », notamment en Bolivie. Le document, publié à l'occasion de la visite officielle de M. Lopez Portillo au Brésil, souligne le soutien des deux pays à un nouvel ordre économique mondial « plus juste et plus équitable ». — *(A.F.P.)*

Chine

● M. WAN LI, vice-premier ministre chinois, est devenu le principal responsable de l'agriculture. Ce proche collaborateur de M. Deng Xiaoping remplace à ce poste M. Wang Renzhong. Originaire du Shandong, ministre des chemins de fer, en 1975, puis premier secrétaire de la province centrale de W'Anhui, de 1977 à l'hiver 1979, M. Li a été nommé membre du secrétariat du parti et vice-premier ministre en février dernier. — *(A.F.P.)*.

Côte-d'Ivoire

● UNE ELECTION CONTESTEE a provoqué mardi 29 juillet une véritable bataille rangée entre policiers et manifestants à Adjamé, dans la banlieue nord d'Abidjan. Au moins huit policiers et plus d'une dizaine de civils ont été blessés. De nombreuses personnes auraient été arrêtées. Selon des témoins, les incidents ont commencé lorsque la population a appris que le secrétaire général sortant de la sous-section d'Adjamé du parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I. - R.D.A.), battu lors d'un premier tour de scrutin, avait réussi à garder son poste grâce à un nouveau vote. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● A L'APPEL DU COMITE DE SOLIDARITE avec le peuple du Salvador (1), une manifestation est organisée, ce mercredi 30 juillet, à 18 h. 30, place Beaubourg, à Paris 3e. La date de cette « journée de solidarité avec le peuple du Salvador » a été retenue pour être le cinquième anniversaire d'une fusillade de manifestants par les forces de l'ordre dans la capitale.

(1) 41 *bis*, rue de la Glacière, 75013 Paris.

Guatemala

● VINGT ET UNE PERSONNES ont été tuées et sept blessées dans des affrontements qui ont opposé l'armée à des maquisards retranchés dans le cimetière de San-Juan-Cotzal, au nord-ouest du Guatemala, a annoncé un porte-parole de l'armée lundi 28 juillet. Les maquisards appartenaient à l'armée des pauvres (E.G.P.), une des organisations luttant contre le régime du général Lucas Garcia. Dix-huit d'entre eux ont été tués, ainsi qu'un sous-lieutenant, un sergent et un soldat, les autres se sont enfuis à l'arrivée des renforts militaires. — *(A.P.)*

Kenya

● A NAIROBI L'AMBASSADE AMERICAINE a démenti, le mardi 29 juillet, que les mille huit cents « marines » arrivés au cours du week-end dernier dans le port kényan de Mombasa (*le Monde* du 30 juillet) sont venus se livrer à des exercices militaires. Les « marines » américains prennent quatre jours de repos à terre. — *(A.F.P.)*

Koweït

● LE MINISTRE KOWEITIEN DE L'INTERIEUR, Cheikh Nawaf Al Ahmad Al Sabah, a ordonné la mise à la retraite anticipée de vingt-huit officiers de services koweïtiens de sécurité, dont un lieutenant-colonel et neuf commandants, a-t-on annoncé, dimanche 27 juillet à Koweït. On rappelle que cette mesure a été décidée à la suite des récentes mises en garde d'officiels contre l'organisation de « *complots contre les dirigeants des Etats du Golfe, parmi lesquels le Koweït, visant à la déstabilisation de ces Etats* ». — *(A.F.P.)*

Nations unies

● M. KURT WALDHEIM se rendra au Vietnam et en Thaïlande du 2 au 6 août, a-t-on annoncé au siège des Nations unies lundi 28 juillet. Il examinera avec les dirigeants des deux pays la situation dans la région — qui est particulièrement tendue à la frontière khméro-thaïlandaise — et la question de l'aide humanitaire à la population cambodgienne. — *(A.F.P.)*

Pérou

● LES ANCIENS PROPRIETAIRES DE LA PRESSE ont repris mardi possession des journaux que le gouvernement militaire avait confisqués et nationalisés, il y a exactement six ans. Au lendemain des cérémonies d'investiture du nouveau président de la République, M. Fernando Belaunde Terry, les nouveaux directeurs ont exprimé leur satisfaction devant « cet acte de justice », et ajouté qu'ils revenaient à leurs journaux pour poursuivre la lutte pour la liberté de la presse et les intérêts du pays, sans aucun sentiment de revanche. La remise des journaux à leurs anciens propriétaires concerne notamment les quotidiens *El Commercio*, le plus grand journal du pays, *la Prensa*, *Expresso*, *Extra*, *Correo* et *Ojo*. — *(A.F.P.)*

Philippines

● QUATRE ETUDIANTS ont été blessés au cours de manifestations qui se sont déroulées, mardi 29 juillet, à Manille, réunissant quinze mille étudiants et professeurs. Ceux-ci protestaient contre l'augmentation des droits universitaires, les règlements scolaires et la suppression des libertés civiles. Ces manifestations sont les plus importantes depuis l'instauration de la loi martiale dans le pays, il y a huit ans. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

RÉUNIE EN SESSION SPÉCIALE

L'Assemblée générale des Nations unies vote une résolution demandant le retrait d'Israël des territoires occupés le 15 novembre

Le roi Hussein de Jordanie, après plus de cinq heures d'entretiens avec le président Giscard d'Estaing, est reçu ce mercredi 30 juillet par le chancelier Schmidt. Arrivé mardi à Bonn il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères de la R.F.A., M. Genscher et sera reçu à déjeuner jeudi par le président Carstens.

Après avoir rencontré mardi le président Giscard d'Estaing pour la troisième fois en deux jours, le roi Hussein a déclaré : « L'Europe doit coopérer avec la Communauté internationale pour trouver une paix juste et durable au Proche-Orient, et personne ne peut nier qu'il y ai un développement positif et très important de la part de l'Europe. Si nous considérons les grandes lignes de ces dernières années, on voit que l'Europe prend la bonne direction et cela est une chose nouvelle (...). Je ne vois aucune possibilité pour arriver à un règlement au Proche-Orient sans un retrait complet d'Israël des territoires arabes, y compris Jérusalem arabe, et sans la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien. »

Interrogé sur les récents attentats perpétrés en France, le roi a déclaré : « La majorité des Etats arabes non seulement déploré mais condamné de tels actes. »

A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Muskie a, selon le New York Times, déclaré mardi à la réunion hebdomadaire du cabinet américain qu'il était gravement préoccupé des conséquences que pourrait avoir sur le processus dit « de Camp David » le vote par le Parlement israélien de la loi sur Jérusalem réunifiée « capitale d'Israël ». *L'Egypte — estime-t-il — pourrait suspendre les négociations. Le porte-parole du Département d'Etat, M. Trattner a dit de son côté qu'on pouvait* « craindre logiquement » *le retrait de l'Egypte* du processus.

De notre correspondante

New-York. — La septième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée des Nations unies s'est terminée mardi 29 juillet par le vote attendu d'une résolution particulièrement « dure » sur les droits des Palestiniens. Cent douze pays ont voté pour, sept contre (Etats-Unis, Israël, Canada, Australie, Norvège, Guatemala et République Dominicaine), vingt-quatre se sont abstenus, dont les Neuf de la Communauté européenne, le Portugal et la Suède. C'était la première session extraordinaire d'urgence sur la question palestinienne, et la première sur le Proche-Orient depuis la guerre de 1967.

La décision d'organiser cette session avait été prise en juillet lors de la réunion, à Amman, des ministres des affaires étrangères des pays islamiques. Une première résolution présentée par les pays les plus modérés, comme la Jordanie et le Koweït, avait été finalement repoussée au profit d'un texte mis au point par les Etats « activistes » et l'Organisation de libération de la Palestine prévoyant, notamment, l'envoi d'une force des Nations unies sur le terrain dans le cadre de la procédure dite « *Unis pour la paix* » mise au point en 1950 lors de la guerre de Corée et utilisée en 1956 lors de l'expédition de Suez. Après plusieurs amendements, c'est un texte un peu plus modéré qui a été soumis à l'Assemblée de l'ONU et voté mardi après quelques modifications de dernière heure.

Le texte final reprend l'essentiel des nombreuses résolutions qui ont, par le passé, condamné Israël, tant au Conseil de sécurité que devant l'Assemblée générale. Il réaffirme les droits des Palestiniens à établir un Etat indépendant et *souverain*, ainsi que le droit des délégués de l'Organisation de libération de la Palestine de participer sur un pied d'égalité avec les autres délégués « *à toutes les délibérations et conférences sur la question de la Palestine et la situation au Proche-Orient dans le cadre des Nations unies* ».

Mais cette nouvelle résolution demande aussi le retrait « *à dater du 15 novembre 1980, complet et inconditionnel* », des Israéliens de « *tous les territoires palestiniens et arabes occupés depuis juin 1967* ». Elle charge le secrétaire général, M. Waldheim, « *en liaison avec le comité de l'ONU sur l'exercice des droits inaliénables des Palestiniens* » de prendre toutes les mesures nécessaires à *l'exécution des* résolutions votées lors de la trente et unième session de l'ONU en 1976 (il s'agissait notamment des droits des Palestiniens de rentrer dans leurs biens et leurs possessions).

Un amendement de dernière minute sur Jérusalem a fait l'objet d'une assez vive empoignade entre le représentant d'Israël, M. Blum, et celui du Sénégal, M. Fallilou Kane, qui présentait la résolution. M. Blum arguait que la charte des Nations unies interdit la présentation d'amendements lorsque les débats sont clos et que les délégués ont été invités à voter. L'amendement, qui a finalement été adopté avec le reste de la résolution, indique qu'Israël devra se plier à « *toutes les résolutions précédemment votées par les Nations unies pour la préservation du caractère sacré de la ville de Jérusalem* », allusion évidente au dernier vote de la Knesset faisant de Jérusalem réunifiée la capitale de l'Etat hébreu et à la décision de M. Begin de transférer certains services gouvernementaux dans la partie arabe de la ville.

Les observateurs s'accordaient, mardi soir, pour estimer que cette session extraordinaire sur la Palestine n'avait pas apporté d'éléments vraiment neufs à une situation passablement bloquée. Seul le premier vote unanime de la Communauté européenne a pu apparaître comme une nouveauté sur l'échiquier à peu près immuable de l'ONU, encore que cette unanimité ait été attendue après le conseil européen de Venise en juin, et avant le voyage que le président actuel des Neuf, M. Gaston Thorn (Luxembourg), entreprend dans les pays arabes et au Proche-Orient. Lors des explications de vote, le représentant luxembourgeois a d'ailleurs rappelé que l'abstention des Neuf était due au fait que « *certains éléments* » de la résolution « *ne concordent pas avec la déclaration de Venise et la résolution 242 du Conseil de sécurité* », en d'autres termes la garantie de la sécurité d'Israël.

Certains Etats arabes se sont déclarés satisfaits de la façon dont la Communauté européenne s'est démarquée ainsi du vote négatif américain. D'autres ont été déçus que les Neuf ne soient pas allés plus loin dans leur « lâchage » du grand allié.

Les maigres résultats de cette session, annoncée à grand fracas depuis de longs mois, font dire à certains que son but était moins *d'obtenir* une *nouvelle* condamnation de la politique israélienne que de maintenir la pression sur une opinion que les avatars de la *politique* proche-orientale commencent à décourager.

NICOLE BERNHEIM.

Recevant le président des Neuf

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE SOULIGNE LE « POIDS POLITIQUE » DE L'EUROPE

(De notre correspondant.)

Tunis. — En recevant, mardi 29 juillet à Tunis, M. Thorn, président en exercice du conseil de la Communauté européenne, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, a *dit* sa conviction que l'Europe, « *avec son poids moral et politique* », est capable de jouer un rôle efficace pour « *le triomphe du droit* » au Proche-Orient.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a rappelé que la seule voie susceptible de rétablir la paix dans la région est celle qui mettra les Palestiniens en mesure d'exercer efficacement leur droit à l'édification d'un Etat indépendant sur le sol de leur patrie et a souhaité que la Communauté économique réussisse « *à conduire une initiative efficace* » débouchant « *sur une solution juste* » ramenant la paix dans la région. « *Nous sommes convaincus*, a-t-il ajouté, *qu'une telle initiative est, en outre, de nature à renforcer entre les deux communautés, arabe et européenne, le climat d'entente et de confiance mutuelle seul susceptible d'autoriser l'extension du dialogue à tous les intérêts, à toutes les préoccupations (...).* »

Tunis est la première étape d'une tournée dans plusieurs pays arabes et en Israël qu'entreprend M. Thorn à la suite du récent conseil européen de Venise. « *Il s'agit*, a-t-il souligné, à son arrivée, *d'une mission de contact et non de négociation* », afin « *de réunir les éléments qui permettront aux chefs d'Etat de la Communauté de décider s'il y a lieu de prendre une initiative au Proche-Orient* ». M. D.

LES SUITES DE L'ATTENTAT CONTRE DES ENFANTS JUIFS

Une organisation terroriste antisioniste est responsable de l'opération d'Anvers

Bruxelles. — Parce qu'un vol de la ligne israélienne El Al en provenance de Tel-Aviv est arrivé à Bruxelles avec une demi-heure d'avance sur son horaire, ses passagers ont peut-être *échappé à la mort. Un attentat palestinien était prévu* dimanche 27 juillet, à 14 heures, à l'aéroport de la capitale, mais l'avion a atterri à 13 h. 30, et le terroriste est rentré à son hôtel avec ses deux grenades qui ont été découvertes lundi par un des domestiques. Elles étaient cachées sous le lit, emballées dans une serviette de couleur orange. Les grenades étaient de fabrication soviétique.

De notre correspondant

L'homme a pu être arrêté lundi soir, et dès mardi *matin* — alors que la police anversoise venait de renoncer à la thèse du commando organisé dans l'attentat contre *les adolescents juifs d'Anvers (le Monde* du 30 juillet — les enquêteurs ont pu établir que le Palestinien qui envisageait une « opération » contre l'aéroport était bien le complice du tueur d'Anvers. L'homme arrêté dans son hôtel, près de la gare du Midi, *était porteur d'un passeport* tunisien au nom d'Ali Saïd Nasser, la même identité que celle figurant sur le passeport marocain de l'*auteur de* l'attentat d'Anvers. Seuls les âges diffèrent : le « Marocain » arrêté dimanche est né en 1955, et le « Tunisien » de Bruxelles en 1953. Aucun des deux ne parle le français ; ils n'ont que quelques notions d'anglais.

L'homme de Bruxelles a d'ailleurs rapidement avoué son appartenance au même réseau que l'auteur de l'attentat d'Anvers, et la police belge recherche maintenant deux autres Arabes qui pourraient être membres de la même organisation. On craint d'autres attentats spectaculaires, ce qui signifierait, écrit *le Soir*, « *que la Belgique a été choisie comme théâtre d'une offensive généralisée par une fraction d'extrémistes palestiniens* ».

Selon les enquêteurs, l'organisation fonctionne bien : les faux passeports de plusieurs origines sont délivrés par un « correspondant » à Rome. Les voyages s'effectuent sans accroc de Beyrouth à Bruxelles, en passant par Rome et Paris, et les armes sont remises aux terroristes dans la capitale belge, probablement par une Allemande.

Le terroriste d'Anvers a expliqué aux policiers qu'il avait reçu l'ordre de rencontrer le 20 juillet, à 17 h. 30, dans la station de métro *de la Porte-Louise*, à Bruxelles, une Allemande blonde aux yeux bleus se faisant appeler Lyna. Navilvys, nom d'une Palestinienne tuée en Israël. Il devait la reconnaître au médaillon d'or représentant la carte de la Palestine qu'elle portait autour du cou. Il devait l'aborder en disant « *Palestina* » à quoi elle devait répondre « *Victory* ».

L'Allemande, a précisé le terroriste, *lui a remis deux grenades*, un pistolet et trois chargeurs. Le récit du « Tunisien » arrêté à Bruxelles est assez semblable, bien *que* moins précis.

Tous deux affirment agir pour une organisation du nom de « Fatah révolution line » qui, insistent-ils, n'a rien de commun avec le Fatah. L'ordre de partir pour la Belgique leur a été donné en Arabie Saoudite et l'argent — une forte somme en dollars — leur a été remis au Liban. Parmi les adresses trouvées chez le terroriste arrêté à Bruxelles, on a découvert celle d'un ingénieur zaïrois, M. Shafali, dirigeant d'une société minière qui exploite le cuivre du Shaba. M. Shafali dit tout ignorer des deux Palestiniens qui, de leur côté, affirment avoir trouvé son adresse par hasard dans une chambre louée à l'hôtel White Horse à Paris. Les deux hommes semblent effectivement avoir séjourné pendant plusieurs jours dans la capitale française avant de gagner Bruxelles.

Dans une conférence de presse donnée mardi à Anvers, le procureur du roi, M. Verheyden, a précisé que ces hommes appartenaient à un « *commando de professionnels capables de tout, ne reculant devant rien* ».

PIERRE DE VOS.

DES MILITANTS SIONISTES ONT MANIFESTÉ DEVANT LE BUREAU DE L'O.L.P. A PARIS

M. Souss accuse des ambassades de disposer de « caches d'armes »

Plusieurs dizaines de militants du Collectif d'action sioniste ont manifesté, mardi 29 juillet à 19 h. 30, durant un quart d'heure, devant le siège provisoire de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) à Paris, 1, square Vergennes (15e). Au cours de cette manifestation, des militants sionistes ont tenté de forcer la porte blindée de cette organisation, et une vitre a été brisée. La police a procédé à une douzaine d'interpellation pour vérification d'identité.

Dans un communiqué, le collectif d'action sioniste déclare, notamment : « *Après le bain de sang d'Anvers (un enfant tué et sept autres entre la vie et la mort), sinistre* « *exploit* » *des tueurs de l'O.L.P., et ne pouvant tolérer la présence à Paris d'un bureau de l'O.L.P., nous avons tenté de forcer les portes de cette officine terroriste* ».

M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. en France, a déclaré pour sa part : « *Les mesures de protection de notre siège se sont avérées nettement insuffisantes alors que plusieurs représentants de l'O.L.P. en France sont tombés victimes d'attentats dans le passé.* »

M. Souss nous a précisé : « *Je compte demander les mêmes mesures de protection dont bénéficient les ambassades d'Israël, d'Egypte, d'Iran. Toutes ces ambassades ont des caches d'armes alors que nous n'en avons aucune, comme cela a été prouvé lors de l'assassinat d'Ezzedine Kalak, ancien représentant de l'O.L.P. en France.* »

Actuellement, selon M. Souss, la protection du siège de l'O.L.P. est assurée par deux gardiens de la paix et plusieurs inspecteurs en civil.

EUROPE

Hongrie

INVITÉ A BUDAPEST

M. François-Poncet s'entretiendra avec M. Kadar

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères commence, ce mercredi 30 juillet, une visite officielle à Budapest, à l'invitation de son collègue hongrois, M. Puja. Il sera reçu jeudi par M. Kadar, premier secrétaire du parti communiste.

Longtemps distantes, les relations franco-hongroises se sont resserrées au cours des dernières années, notamment depuis le premier sommet entre les deux pays, la visite de M. Kadar à Paris en novembre 1978. Les dirigeants hongrois ont beaucoup espéré que M. Giscard d'Estaing rendrait cette visite au cours de l'actuel septennat. Seuls les impératifs du calendrier l'en ont empêché, mais il n'est pas douteux que Budapest figurera, s'il se fait réélire, dans ses voyages de 1981 ou 1982.

En dépit des sentiments réciproques que se sont portés les deux peuples pendant les périodes révolutionnaires, l'histoire de l'empire des Habsbourg au soulèvement de 1956 n'a pas favorisé le rapprochement franco-hongrois.

On a cependant reconnu très tôt à Paris que M. Kadar a su très rapidement effacer les séquelles des événements sanglants qui l'ont porté au pouvoir. Il a réussi là où M. Dubceck avait échoué en Tchécoslovaquie et a pris le contrepied de la politique roumaine : évitant de heurter l'Union soviétique à l'extérieur, il a doté son pays du régime intérieur le plus souple de toutes les *démocraties* populaires. *Une* grande liberté de circulation des personnes et des idées, une complète tolérance religieuse (y compris dans l'enseignement religieux), une forte décentralisation des responsabilités économiques, ont pratiquement éliminé toute contestation et assurent aux Hongrois un des niveaux de vie les plus élevés de l'Europe communiste. Les relations franco-hongroises ne sont en tout cas entachées d'aucun « cas humanataire ».

Les Hongrois n'ignorent pas que ce régime ne résisterait pas à une reprise de la tension en Europe. C'est ce qui fait l'intérêt des conversations entre leurs dirigeants et le ministre français sur la situation internationale après la crise afghane.

Les relations bilatérales — commerciales et culturelles — se ressentent du passé. La France n'est que le neuvième partenaire commercial de la Hongrie. Les échanges de la R.F.A. avec la Hongrie sont près de six fois supérieurs à ceux de la France, qui est également dépassée dans ce domaine par l'Autriche et l'Italie. *L'objectif* de doublement des échanges fixé en 1978 n'est pas en voie d'être atteint. Quant à la langue française, elle ne vient qu'en quatrième position dans l'enseignement hongrois (après le russe, l'anglais et l'allemand) et n'est apprise que par 9 % des élèves du secondaire et 4 . du supérieur.

Union soviétique

LE MARTEAU SANS LA FAUCILLE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le drapeau de l'Union soviétique porte comme emblème la faucille et le marteau pour symboliser l'alliance de la paysannerie laborieuse et de la classe ouvrière. Pourtant, la pénurie qui frappe plus ou *moins cycliquement le matériel* agricole comme les autres produits n'épargne pas les faucilles. Le journal *la Vie agricole* vient de révéler que, en effet, on manque de ce précieux instrument au pays de la faucille et du marteau.

Chaque année, on aurait besoin d'en produire environ 2,7 millions pour satisfaire la demande des *kolkhoziens* et des citadins possédant à la campagne un petit lopin individuel et on en fabrique en fait moins de 2 millions. Il en manque 1 million tous les ans. Le journal explique que les paysans cherchent à s'en procurer « *où ils peuvent* », mais une seule usine existe en U.R.S.S., dans l'Oural, et les responsables refusent d'augmenter sa capacité.

Sans doute les utilisateurs sont-ils en partie fautifs et ne prennent-ils pas suffisamment soin du matériel. Il leur faut une faucille par an alors qu'un bon instrument, fabriqué *en métal* de haute qualité, devrait pouvoir servir plusieurs saisons de suite. Les lecteurs de *la Vie agricole* n'en sont pas moins fort mécontents. A quand l'article sur la pénurie de marteaux. — D. V.

Italie

TROIS ADOLESCENTS OUEST-ALLEMANDS ONT ÉTÉ ENLEVÉS

(De notre correspondant.)

Rome. — L'enlèvement, vendredi 25 juillet, à Barberino Val d'Elsa, en Toscane, de trois adolescents allemands — Suzan et Sabine Kronzucker (quinze et treize ans) et Martin Watchler (*quinze ans*) — est le fait de l'Anonima sarda, une de ces bandes issues du banditisme de Sardaigne qui ont déjà réalisé *seize enlèvements depuis 1975 en* Toscane, estiment les enquêteurs italiens.

Les policiers allemands venus sur place ne renoncent cependant pas à l'hypothèse d'une piste politique. Un coup de téléphone a revendiqué l'enlèvement au nom des Brigades rouges et a demandé la mise en liberté de six terroristes détenus en R.F.A. Les enquêteurs s'interrogent encore *sur son authenticité*.

Les deux familles visées sont aisées mais pas riches. En *revanche*, M. Dietr *Kronzucker* est un journaliste connu de la télévision allemande. L'émotion est d'autant plus forte qu'il s'agit du *premier* « *enlèvement multiple* » contre des touristes hors de Sardaigne. C'est dans l'île que Anonima sarda avait enlevé, le 25 août *1979*, une *famille* anglaise de trois personnes, M. et Mme Schild et leur fille.

Le pape a demandé publiquement aux ravisseurs de libérer les trois enfants. — *(Intérim.)*

AFRIQUE

Tunisie

LE PRÉSIDENT BOURGUIBA FAIT LIBÉRER SIX ÉTUDIANTS MARXISTES-LÉNINISTES

De notre correspondant

Tunis. — La mise en liberté des derniers condamnés politiques tunisiens pour délit d'opinion devrait intervenir très prochainement, apprend-on de source informée. Après la libération conditionnelle dont ont bénéficié mardi 29 juillet six d'entre eux, ils ne sont plus que sept, dont deux syndicalistes arrêtés après les émeutes du 26 janvier 1978 à être encore incarcérés, alors que leur nombre dépassait la centaine au début de l'année.

Le président Bourguiba, qui célèbre actuellement à Skanes, dans le Sahel, son soixante-dix-septième anniversaire, a reçu mardi six étudiants (1) appartenant au groupe marxiste-léniniste « El amel et tounsi » (le travailleur tunisien) pour leur annoncer lui-même leur libération. Ils avaient été condamnés en 1975 pour atteinte à la sûreté de l'Etat à des peines de sept à neuf ans de prison et n'auraient dû, par conséquent, être libérés qu'entre 1982 et 1984.

Parallèlement à cette mesure, qui avait été précédée d'autres semblables les 30 mars, 1er mai et 1er juin derniers, on apprend que plusieurs opposants tunisiens vivant à l'étranger ont pu obtenir leur passeport et ont regagné le pays ou s'apprêtent à le faire.

Ces libérations sont demandées depuis plusieurs années par l'ensemble des mouvements d'opposition qui souhaitent aussi, par ailleurs, la proclamation d'une amnistie générale. Elles devraient favoriser un peu plus la détente du climat politique qui s'est dessinée au cours des quatre derniers mois et contribuer à la réalisation du nouveau consensus politique et social dont se réclame le premier ministre, M. Mohamed Mzali.

MICHEL DEURÉ.

(1) Il s'agit de MM. Mohamed *Hassen Kilani*, *Hamma Hammani*, Moncef Ali Hadj Amor Hassen, Ali Abdesselam Megdiche, Mohamed Dhalon Maali et Abdeljabbar Youssefi.

Éthiopie

A la requête d'Addis-Abeba

WASHINGTON RAPPELLE SON AMBASSADEUR

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis ont rappelé leur ambassadeur à *Addis-Abeba*, M. Frederic L. Chapin, à la requête du gouvernement éthiopien, a annoncé mardi 29 juillet le départe*ment d'Etat*. L'ambassade *conti*nuera de fonctionner avec un chargé d'affaires, a précisé le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner. L'Ethiopie est actuellement représentée, à Washington, par un premier secrétaire faisan fonction de chargé d'affaires.

Dans une déclaration, le département d'Etat a attribué l'état tendu des relations américano-éthiopiennes au refus de l'Ethiopie de compenser les nationalisations de biens américains et de payer la dette dont elle reste redevable aux Etats-Unis pour l'achat de matériel militaire, ainsi qu'aux « *grossières violations des droits de l'homme* » en Ethiopie et aux déclarations anti-américaines des dirigeants éthiopiens.

Les biens américains nationalisés par l'Ethiopie sont évalués à une trentaine de millions de dollars, et la dette pour l'achat de matériel militaire, à 4,5 millions.

De source autorisée, on déclare qu'il n'y a aucun rapport entre le rappel de l'ambassadeur et les contacts engagés entre Washington et la Somalie pour l'octroi aux Etats-Unis de facilités militaires en Somalie.

Angola

SEIZE PARTISANS DE M. SAVIMBI SONT CONDAMNÉS A MORT

Luanda *(A.F.P.)*. — Seize Angolais ont été condamnés à mort, mardi 29 juillet à Luanda, après avoir été reconnus coupables d'attentats perpétrés dans la capitale angolaise pour le compte de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) de M. Savimbi *(nos dernières éditions du 30 juillet)*.

Le tribunal d'appel a également confirmé quatre peines de vingt-quatre ans de prison, une de seize *ans et une autre de douze* ans, prononcées par un tribunal populaire. Quatre accusés ont été acquittés faute de preuves et la peine de vingt-quatre ans de prison prononcée contre un autre a été réduite à vingt ans de prison.

Vingt-sept accusés comparaissaient et un vingt-huitième, absent, sera vraisemblablement jugé ultérieurement. Le procureur général avait requis la peine de mort contre vingt et un d'entre eux (*le Monde du 25 juillet*).

Les attentats reprochés aux accusés se sont étalés sur deux ans et ont fait plusieurs morts : ils ont été commis notamment dans une foire, contre l'ambassade de la R.D.A., contre les locaux de l'Aeroflot et d'une compagnie bulgare, ainsi que contre des installations pétrolières. Depuis le début de 1980, la sécurité d'Etat a annoncé qu'elle avait démantelé six réseaux de « *poseurs de bombes* » et arrêté plus d'une centaine de personnes.

En Angola, les condamnés à mort sont fusillés.

Un entretien avec M. François Mitterrand

(Suite de la première page.)

» Un seul témoin sans peur suffit à exprimer et donc à susciter l'espérance du monde. Je le sais, la France doit se garder d'être présomptueuse et de se comporter en donneuse de leçons. Mais je suis sûr que le simple rappel, par sa voix, des principes sur lesquels on ne transige pas ferait le tour de la planète. Enfin, je crois que, si les Soviétiques apercevaient une plus grande cohésion dans ce qu'on appelle l'Occident, une plus grande cohésion dans ce qu'on appelle l'Europe, ce serait pour eux un élément de réflexion favorable à l'ouverture d'une négociation.

— Cette négociation est-elle possible ?

— On ne peut pas dire que les Russes l'aient écartée. D'abord parce qu'en raison des difficultés qu'ils rencontrent, il leur est difficile de faire la sourde oreille. Si vous analysez les différentes propositions énoncées jusqu'ici, la cubaine, l'indienne, l'« afghane », l'européenne, toutes tournent autour de l'idée d'une évacuation de l'Afghanistan sous garanties internationales et de l'adoption d'un statut de neutralité. Il y a là une base de négociation, et je pense qu'il faudrait se diriger vers une solution de ce genre. Mais cela ne peut se faire sur un déni de droit. Tout ce qui laisserait entendre que cette solution impliquerait la reconnaissance préalable de la légitimité du régime Karmal, ou de l'ordre étranger, devrait être écarté. C'est au peuple afghan de se déterminer en pleine liberté. Je voudrais ajouter que, lorsque le président de la République française laisse échapper, dans une conférence de presse, les mots *« rebelles afghans »* pour parler de la résistance de ce peuple, il offre un alibi à l'Union soviétique et entre dans le jeu d'une négociation fondée sur la reconnaissance du régime actuel.

« Reconnaître la résistance afghane »

— M. Giscard d'Estaing a dit que la France n'aidera pas militairement cette résistance. Qu'en pensez-vous ?

— La résistance vietnamienne a été reconnue par beaucoup de pays. Pourquoi la résistance afghane ne le serait-elle pas ? J'ai déclaré récemment que, faute d'un retrait soviétique, cette reconnaissance s'imposerait.

— Reconnue, donc aidée ?

— C'est déjà l'aider beaucoup que de la reconnaître.

— Croyez-vous que les pressions économiques peuvent être utilisées ?

— J'admets les sanctions technologiques et je répugne aux sanctions alimentaires, qui sont d'ailleurs le plus souvent inopérantes. Les céréales qu'achète l'Union soviétique ne sont pas destinées immédiatement à la consommation humaine mais au bétail, qui ensuite nourrira l'homme. Il se passe entre ces opérations beaucoup de temps pendant lequel on peut démarcher auprès d'autres pays. Et puis, moralement, il y a dans cette façon de faire quelque chose qui me choque. Les sanctions technologiques, en revanche, consistent à dire : vous agissez contre le droit, contre la paix, vous avancez l'heure de la guerre mondiale, je n'ai pas de raison de vous livrer les moyens de la faire encore mieux et plus vite. Je trouve cette réplique légitime.

— Ce n'est pas toujours opérant, surtout si les pays européens fournissent ce que les Américains refusent.

« Quel méli-mélo ! »

— Assurément. Cette contradiction prouve qu'il n'y a pas d'alliance atlantique, ou plus exactement qu'elle n'a plus de contenu. Le réexamen des relations qui unissent les pays appartenant à l'alliance atlantique me paraît urgent et nécessaire. J'ai dit et répété que, si un sommet s'imposait, c'était bien celui-là. Parce que j'ai proposé ce sommet, *l'Humanité* m'a traité d'atlantiste. Cela m'a fait rire... et a dû étonner les Américains ! Que veulent donc dire les dirigeants communistes français lorsqu'ils assurent qu'ils ne veulent pas que la France quitte l'alliance atlantique ? Parce qu'elle ne sert à rien ? Les communistes italiens et espagnols ont de même affirmé leur volonté de rester dans l'alliance.

» Que l'Afghanistan et l'ensemble du Moyen-Orient ne soient pas couverts par cette alliance relève de l'évidence politique et géographique. Mais quand même, quel méli-mélo ! Voyez la Grande-Bretagne qui renouvelle ses contrats avec l'Iran et même qui les accroît au moment où elle s'associe au projet de sanctions économiques contre ce pays ! Voyez l'Allemagne de l'Ouest qui conclut de nouveaux accords économiques et technologiques avec la Russie soviétique au moment où Carter prétend geler les relations avec Moscou ! Et ne parlons pas de la France !

» Qu'on me comprenne. Les Américains ont une large part de responsabilité, Carter a tort de mélanger, comme il le fait, les considérations électorales aux problèmes de la paix mondiale et de décider de tout sans consulter ceux qu'il engage ou qu'il croit engager. Mais, pour ce qui me concerne, j'estime devoir alerter l'opinion sur le désordre de la stratégie occidentale, si l'on peut parler de stratégie. Tenez, quand les Sept (six Occidentaux plus le Japon) se sont réunis en juin à Venise, ils ont publié au terme de leurs travaux un communiqué harmonieux, optimiste, qui a en tout cas été interprété comme tel. On pouvait croire qu'au moins sur l'Afghanistan, sujet essentiel de leurs conversations, les Sept s'étaient accordés. Eh bien, dès le lendemain, Carter parlait de l'évacuation des troupes soviétiques par étapes, et le surlendemain Valéry Giscard d'Estaing, qui pourtant à Varsovie avait suggéré un calendrier d'évacuation, déclarait le contraire ! Sur quoi Carter et Giscard s'étaient-ils entendus ? Sur rien.

» M. Hua Guofeng, je crois, a dit qu'il n'y avait qu'une seule superpuissance au monde, l'Union soviétique. C'est excessif. Mais il est évident que, depuis qu'elle s'est engagée dans la guerre du Vietnam, la politique américaine est entrée en déshérence. Une espèce de tourbillon s'est emparé de ce pays, qui, en dépit de sa vitalité et de ses capacités créatrices, accumule les raisons de douter de lui-même. Il faut avouer que ses interventions au Vietnam, au Cambodge, en Amérique latine l'ont, au vrai sens du terme, dé-moralisé. L'Union soviétique ne connaît pas ces états d'âme.

« Personne ne sait où en est l'alliance »

— Un retour en force des Etats-Unis ne vous inquiéterait pas ?

— Tout dépend de quoi on parle. Notre conversation a porté jusqu'ici sur les tensions nées de l'intervention soviétique en Afghanistan et ses conséquences, et seulement sur ce point-là. Si nous sortons de ce problème, je constate que les Etats-Unis n'ont pas cessé de mener contre nous une guerre économique. La disparition du système monétaire, la stratégie des sociétés multinationales, les manipulations du dollar, la volonté américaine relayée par la Grande-Bretagne de noyer le Marché commun dans une zone de libre-échange, bref l'impérialisme de ce pays, exigent de notre part beaucoup de vigilance et justifient nos préventions.

» Mais nous ne sommes pas encore sortis — même si nous le souhaitons — de la situation née de la dernière guerre mondiale : quand les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'accordent, leurs alliés comptent peu. Quand ils ne s'accordent pas, c'est pire. Alors je demande que, du moins, l'Occident ne s'adonne pas à la stratégie des Curiaces.

» L'alliance atlantique prévoit des consultations entre partenaires en cas de menace, c'est tout. Le traité de Bruxelles en dit un peu plus, mais en vérité personne ne sait à l'Ouest où en est l'alliance, sa portée, les obligations réciproques qu'elle comporte et son degré d'automatisme. Il faut au moins que chacun prenne conscience de ce qu'il accepte et de ce qu'il refuse et le dise carrément aux autres. Après, on saura à quoi s'en tenir. l'alliance repose sur une fiction : l'intervention américaine en Europe en cas d'agression soviétique.

La bombe à neutrons

— Parlons donc de la défense. La bombe à neutrons symbolise le débat, mais la vraie question est de savoir ce que la France doit faire pour ses alliés en cas de guerre en Europe. Faut-il donc se préparer à une bataille classique en Europe, ou bien vous paraît-il que la dissuasion, la sanctuarisation, doivent l'emporter ?

— Nous avons, vous le savez, nous les socialistes, refusé la fabrication et le déploiement de la bombe à neutrons. Dans l'état actuel de l'alliance, il est impossible à la France de faire autre chose que d'assurer la défense de son propre territoire par la dissuation nucléaire. Toute sortie hors de chez elle contredirait fondamentalement cette stratégie, nous mêlerait à des conflits que nous ne pourrions plus dominer et nous ferait rentrer dans un système où nous perdrions notre autonomie de décision. Mais ce repli sur soi peut à la longue inviter les Français à une sorte de neutralisme au regard des affaires du monde et particulièrement à l'égard de nos plus proches amis. Si nous refusons toute solidarité avec ceux-ci, comment pourrions-nous attendre la leur ? Il y a aujourd'hui antinomie entre la stratégie fondée sur l'unique défense du sanctuaire national et la stratégie fondée sur l'alliance. Un responsable politique qui craint de poser ce problème trompe l'opinion. Je demande qu'on sache enfin de quoi on parle. Et qu'on en parle.

— La bataille classique reste-t-elle possible cependant ?

— La thèse américaine de la riposte graduée, à mon avis, n'a pas de sens. Imaginez-vous un grand pays comme la Russie soviétique, sachant qu'on l'attend au premier, au deuxième, ou au troisième coup de semonce, s'engager dans un conflit pour se retirer piteusement quarante-huit heures plus tard ?

» En réalité, les Soviétiques ne peuvent faire la guerre que directe et massive. Et ils se sont mis en situation d'agir de la sorte : leurs SS-20 peuvent détruire en un quart d'heure la totalité des dispositifs militaires européens, sans toucher un village, une ville, sans tuer un soldat américain, sans déplacer un soldat russe hors de ses frontières.

— Que concluez-vous de tout cela ?

— Je n'en conclus pas que les Russes veuillent la guerre. Je crois même le contraire. Mais ils possèdent un arsenal qui leur permet, si j'ose dire, de gagner une guerre sans la faire. Il est de notre devoir de poser aujourd'hui la grave question de l'équilibre des forces en Europe.

Les « Pershing »

— Que pensez-vous de la décision de l'OTAN d'installer des fusées Pershing et des missiles de croisière américains en Europe ?

— Lorsque les dirigeants communistes nous ont demandé de manifester contre les Pershing américaines, je leur ai répondu que nous y étions prêts si l'on engageait du même coup une action contre les SS-20 soviétiques. J'admets que les Pershing soient insupportables pour les Russes. J'attends que les Russes — et les dirigeants communistes — comprennent que les SS-20 sont insupportables pour les Français. Et j'observe que, si l'annonce pour 1983 d'une implantation des Pershing en Europe exaspère Moscou, l'idée de discuter à la fois des Pershing, des SS-20 et du reste fait son chemin. Continuons donc !

» Il s'agit là du problème numéro un pour la paix en Europe. J'ai été très étonné du silence du président de la République sur ce sujet, qu'il semble ou ignorer ou mésestimer.

— Vous prônez la fermeté et pourtant vous vous êtes prononcé contre le boycottage des Jeux olympiques.

— Faire des sportifs les boucs émissaires de toute cette affaire n'avait pas beaucoup de signification. En outre, la façon dont Carter l'a proposé était tellement électoraliste, tellement hors de toute délibération commune que j'ai trouvé cela insupportable. Et dans la mesure où je souhaite que les alliés atlantiques réexaminent leur situation, j'entends que nous soyons sans faiblesse chaque fois que les Américains confondent alliance et impérialisme. D'ailleurs, vous savez que les Allemands de l'Ouest ne se sont inclinés que parce que la nécessité s'imposait. En réalité, ils ont été aussi choqués que nous, sinon plus, par l'action unilatérale de Carter.

— J.-P. Chevènement a écrit récemment un article (1) pour dire qu'on exagère le danger soviétique, que ce n'est pas le principal, et que cette fausse peur cache un désir de renforcement des positions de l'appareil militaro-industriel.

— N'écartons pas cette hypothèse. Mais ne fondons pas tout notre raisonnement sur elle, ce serait imprudent. La volonté de paix se démontre autrement que par un surarmement forcené ! L'installation des SS-20, qui ne peuvent pas atteindre l'Amérique mais l'Europe (elles ne vont pas au-delà de 4 500 kilomètres), constitue un vrai danger. Mais que certains milieux industriels et militaires mettent de l'huile sur le feu est également vraisemblable.

— Quel type de négociations préconisez-vous avec l'Est ?

— Une négociation globale et sans préalable. Le parti socialiste ne se contente pas de supputer les risques d'un conflit et d'alerter l'opinion en même temps que les pouvoirs publics sur l'aggravation de ces risques. Il rappelle à chacun qu'accumuler les armes, notamment atomiques, multiplier les défis, transgresser le droit international, conduit à l'affrontement. Qu'il est temps de rouvrir la négociation sur des bases saines et loyales. D'où l'importance de la conférence de Madrid où tous se retrouveront, pour la première fois depuis le coup de Kaboul, pour discuter économie, sécurité, droits de l'homme et mesures de confiance utiles au retour à la détente. Tel est l'ordre du jour en tout cas de cette conférence. Et n'oublions pas que tous les pays d'Europe seront là, de l'Est et de l'Ouest. Nombreux seront ceux qui auront le même langage, des deux côtés, pour créer les conditions de la paix.

» Je souhaite aussi qu'on mette en œuvre la proposition socialiste d'une conférence pour la réduction des forces et des tensions en Europe, dont j'ai entretenu les lecteurs du *Monde* en décembre (1977 (2).

« L'amitié avec l'U.R.S.S. ne doit pas se fonder sur la complaisance »

— Depuis lors, vous semblez insister davantage sur la responsabilité soviétique.

— Parce que l'Afghanistan et les SS-20 sont d'une actualité insistante. N'y voyez pas une contradiction, je n'ai jamais cessé de croire à la nécessité de l'amitié et de bons traités entre l'U.R.S.S. et la France. Cela me paraît indispensable à l'équilibre européen, et je suis prêt à multiplier les initiatives en ce sens. Mais on ne fonde pas l'amitié sur la complaisance. Les Russes négocieront d'autant mieux avec nous qu'ils nous estimeront. Je veux dire qu'ils estimeront notre capacité à dire non quand il le faut. Cela donnera du poids à nos oui.

— Que pensez-vous de la tendance présente à faire l'Europe entre la France et l'Allemagne ?

— Tant mieux pour la réconciliation franco-allemande, qui remonte à beaucoup plus que les vingt ans que Valéry Giscard d'Estaing lui a généreusement accordés pendant son voyage récent en Allemagne. Pour ma part, je participais au premier congrès européen de La Haye... en 1947. Mais de là à créer un axe privilégié Paris-Bonn, il y a une marge. L'Europe est l'Europe des Neuf et suppose une égalité profonde entre les partenaires. Si la Grande-Bretagne s'en absente ou s'en éloigne, c'est dommage.

— Etait-ce une erreur de la faire rentrer dans l'Europe ?

— Je pense que c'était une bonne chose. Mais il faut tenir bon pour que la Communauté ne se noie pas dans une zone de libre-échange et sache résister à l'entêtement britannique.

Oscillations sur l'Europe

— L'Europe des Neuf est-elle assez cohérente pour cela ?

— Non, je le crains.

» Je suis préoccupé, je l'avoue, par le déclin de l'esprit communautaire chez les Neuf. On vit sur des règlements dépassés, et, quand ils ne le sont pas, on les viole. Malheureusement, la France n'est pas la dernière à manquer à ses obligations lorsque, paradoxe, elle néglige les clauses de sauvegarde qu'autorise le traité. Dans son approche européenne, le gouvernement Giscard-Barre montre les mêmes oscillations que dans les autres domaines de sa politique extérieure. Nous n'aurions pas abordé la « guerre du mouton » de façon si fâcheuse si nous avions préparé, quand il était encore temps, avant la fin décembre 1977, les mesures transitoires souhaitables. Nous aurions moins ressenti le camouflet infligée à M. Giscard d'Estaing lors de la concession à la Grande-Bretagne des 15 milliards de francs si nous n'avions pas, auparavant, traité celle-ci avec désinvolture.

» Il y a quelques jours encore, en Allemagne, le président de la République en appelait à la solidarité européenne. L'écoutant, je ne pouvais m'empêcher de penser à son refus de souscrire à la directive « Seveso », relative aux risques d'accidents majeurs provenant d'activités industrielles, comme ce fut le cas pour la dioxine dans cette petite ville d'Italie du Nord, encore zone interdite quatre ans après le drame. De même pour la pollution du Rhin, où nous avions accepté un accord dangereux pour le sous-sol alsacien, puis refusé de l'appliquer. La belle logique !

» Je pensais aussi à la volte-face de M. Giscard d'Estaing sur l'élargissement du Marché commun. Il n'avait pas assez de sarcasmes l'an dernier pour critiquer la position socialiste qui demandait que fussent négociés des préalables économiques rigoureux afin d'assurer à nos producteurs de justes conditions de concurrence. Mais nous, nous avions des arguments sérieux qui tenaient à la nature même du Marché commun et non aux humeurs de Mme Thatcher. Et nous posions les vraies questions : prix agricoles garantis à la production et quantum, offices du vin, des fruits et légumes, de l'horticulture, alignement des charges fiscales et sociales, etc. L'attitude du chef de l'Etat a-t-elle de son côté une autre explication qu'électorale ?

» Je me souviens d'avoir annoncé : *« L'Europe sera socialiste ou ne se fera pas. »* Ce qui signifiait non pas la négation de l'Europe pluraliste, mais mon doute quant à la possibilité de l'économie libérale en Europe d'échapper à ses lois, qui la condamnent à se confondre dans un tout dominé par des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Les socialistes ont apporté leur réponse : rapport Pisani, Cresson, Sutra ; propositions de Jacques Delors ; rapport d'Yvette Roudy sur l'environnement. Nos critiques ne veulent pas être négatives, mais comment changer l'économie sans changer la politique ? »

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

(1) *Le Monde* du 12 juillet 1980.

(2) *Le Monde* des 14 et 15 décembre 1977.

Le ministère de la jeunesse et des sports veut se doter de corps autonomes de fonctionnaires

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a soumis au Conseil d'Etat des projets de décrets tendant à créer plusieurs corps de fonctionnaires dépendant directement de son ministère. En raison d'un vice de forme qui doit être prochainement redressé (défaut de consultation du comité technique paritaire de l'Education nationale), le Conseil d'Etat n'a pas encore pu donner son avis.

Par ces décrets M. Soisson veut créer à son ministère un corps d'agents de bureau (catégorie D), un corps d'adjoints administratifs (cat. C), un corps de secrétaires administratifs d'administration centrale (cat. B) et un statut particulier des attachés d'administration centrale (cat. A). Ces dispositions concernent environ deux cents agents. Elles ne touchent pas les administrateurs civils dont le « corps » est interministériel. Jusqu'à présent, le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs ne dispose que de fonctionnaires détachés d'autres administrations, essentiellement de l'éducation nationale et de l'environnement et du cadre de vie.

Selon le ministre, ces mesures donneraient à son ministère sa pleine autonomie. Erigé en ministère en avril 1978, ce département a déjà reçu par le décret du 11 juin 1980 une autorité totale et exclusive pour l'organisation de ses services extérieurs. De plus, dans le prochain budget, il disposera pour la première fois d'un « fascicule » unique divisé en trois sections, administration générale, jeunesse et sport, et tourisme.

La création de corps de fonctionnaires dépendant uniquement du ministère a provoqué de nombreuses protestations de la part des personnels concernés. A l'appel des syndicats du ministère de l'éducation (F.O., C.G.T., C.F.D.T. et FEN), une journée de grève a été organisée le 24 juin. Les syndicats dénoncent le *« démantèlement »* de l'administration centrale et affirment que *« les personnels ont tout à perdre à la rupture de l'unité de gestion des ministères de l'éducation, de l'environnement et des universités »*.

Ils craignent un « blocage des carrières » et des possibilités de promotion en raison de la taille réduite des corps envisagés (environ deux cents, contre deux mille deux cents aujourd'hui pour les mêmes catégories). Ils redoutent enfin une diminution du montant des primes et indemnités diverses perçues dans le cadre du ministère de l'éducation nationale.

Au cabinet du ministre, on assure que des négociations conduites avec la fonction publique, le ministère du budget et celui de l'éducation nationale devraient permettre de trouver des solutions satisfaisantes avant la fin de l'année.

M. Debatisse lancera à l'automne des clubs de réflexions

« Il n'y a pas de réponse simple dans une période de doute », a déclaré mardi 29 juillet, au cours d'une conférence de presse, M. Michel Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires. L'aphorisme s'applique-t-il à ses propres propos ? Interrogé sur le sens de son appel publié dans ces colonnes (*le Monde* daté 27-28 juillet), M. Debatisse a indiqué que se mettraient en place à l'automne non seulement à l'échelon national, mais aussi départemental, des clubs de réflexion. *« Celle-ci, qui s'adresse aux gens qui ont une conception spiritualiste de l'homme, est nécessaire, car à certaines périodes il y a lieu de revoir les analyses en fonction des expériences et des évolutions. »*

S'agit-il d'un avatar des GIR (1) ? Selon M. Debatisse, ce sera autre chose, les GIR, s'adressant aux socio-professionnels, qui doivent cependant être plus écoutés qu'ils ne le sont. Ce sera également autre chose que le clubs déjà existants dans la majorité et ce ne sera pas non plus un nouveau parti politique, s'inscrivant dans la mouvance démocrate-chrétienne.

Un homme politique à part entière ?

Les GIR, créés juste un an avant les élections législatives, avaient pour objectif de regrouper les classes moyennes et de canaliser leurs voix derrière la majorité. Après avoir été élu à l'Assemblée européenne sur la liste dirigée par Mme Veil, M. Debatisse est devenu secrétaire d'Etat. Lui faut-il une assise plus large, une implantation qui dépasse la base paysanne pour devenir un homme politique à part entière? L'image corporative des GIR ne convient guère à la réflexion spiritualiste. L'image des clubs — M. Debatisse a rappelé non fortuitement le rôle qu'avait joué en son temps le Club Jean-Moulin — fait plus moderne, mieux à même de drainer, les petits ruisseaux de la troisième voie, vers la grande rivière du libéralisme avancé.

J. G.

(1) Les groupes Initiative et Responsabilité, structure de réflexion et de coordination, ont été mis en place, le 1er mars 1977, conjointement par OM. Debatisse, alors président de la Fédération des syndicats d'exploitation agricole ; M. Léon Gingembre, alors président de la Confédération générale des P.M.E. ; M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers ; M. Yvan Charpentié, qui présidait la C.G.C. ; M. Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français.

● *L'élection cantonale d'Aubusson (Creuse).* — M. Amédée Domenech, président de la fédération Marche-Limousin du parti radical-socialiste, a affirmé mardi 29 juillet qu'il n'a pas apporté son soutien au candidat sans étiquette pour le deuxième tour de cette élection partielle. Au deuxième tour de scrutin, le 27 juillet, M. Jean Mazetier (U.D.F.), a été élu avec 1 577 voix contre 1 470 à M. Pierre Dumas (P.S.) et 722 à M. René Lachambre (ss étiq.). Le communiqué signé du nom de M. Amédée Domenech, publié entre les deux tours et qui appelait à voter pour M. Lachambre, est un faux, a déclaré le président de la fédération du parti radical-socialiste, formation membre de l'U.D.F..

INCIDENTS ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES AU CONSEIL MUNICIPAL D'ARLES.

De notre correspondant

Marseille. — Les élus socialistes et radicaux de gauche de la municipalité d'union de la gauche d'Arles (Bouches-du-Rhône) issue du scrutin de 1977 ont — selon leurs propres termes — « boycotté » la séance du conseil municipal prévue le 25 juillet. Le quorum de dix-huit membres n'étant pas atteint, la séance n'a pu avoir lieu, en dépit de la présence du maire, M. Jacques Perrot (P.C.), et de quinze conseillers municipaux communistes. Ce n'est pas la première fois qu'un différend oppose socialistes, radicaux de gauche et communistes.

A l'issue de la séance manquée, M. René Richard (P.S.), président du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, et par ailleurs adjoint à l'instruction publique, a donné les raisons de l'attitude de son groupe.

Il a rappelé que le maire n'avait pas tenu compte de l'avis d'une commission paritaire du personnel communal pour désigner un agent chargé d'encadrer le personnel des écoles en vue de la rentrée scolaire. La décision du maire, qualifiée d'« arbitraire » par M. Richard, désavantagerait selon lui un agent *« connu pour son activité de militant socialiste »*, et l'adjoint à l'instruction publique s'est interrogé *« sur un changement tout récent d'attitude du groupe communiste »*, craignant *« qu'il y ait là les premiers symptômes d'un exercice solitaire, voire autoritaire, du pouvoir municipal par le maire d'Arles et son groupe »*.

J. C.

هكذا من الأصل

(PUBLICITÉ)

OUGANDA : OUI, DES SECOURS PEUVENT ARRIVER

« Akore », j'ai faim : 300 000 hommes, femmes et enfants ne disent plus que cela.
Ils vivent dans le Nord-Est de l'Ouganda et s'appellent les Karimojongs.
Il y a eu la sécheresse, puis la guerre, puis le désordre et le pillage.
Depuis six mois, la famine a été telle qu'ils ont mangé les semences.
Tout leur bétail est mort ou a été volé. Des Karimojongs sont morts par milliers.
Les autres sont mourants.

VOUS POUVEZ LES AIDER
VOUS POUVEZ LES SAUVER
VOUS POUVEZ FINANCER DES CONVOIS POUR L'OUGANDA

Une mission commune **Médecins Sans Frontières** et **Action Internationale Contre la Faim** s'est rendue sur place. Elle a vu comment et à quels risques les secours peuvent être acheminés. Aujourd'hui, **Médecins Sans Frontières** et **Action Internationale Contre la Faim** ont décidé d'affréter en commun des avions-cargos pour transporter équipes médicales, vivres et médicaments. Chaque avion emporte de quoi nourrir plusieurs villages touchés par la famine. Le premier peut partir immédiatement.

Avec 100 F, vous pouvez nous aider à nourrir un enfant pendant un mois.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES
161, Boulevard Lefebvre, 75015 Paris
C.C.P. 3376971 - La Source

ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM
13, rue d'Uzès, 75002 Paris
C.C.P. 4997 16 A Paris

DES CONVOIS POUR L'OUGANDA

NOM ______________________________

ADRESSE ______________________________

Oui je soutiens la campagne humanitaire pour l'Ouganda et vous adresse ma participation : par chèque bancaire ou par C.C.P., à l'une des adresses ci-dessus.

Le Monde

société

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE

Les femmes loin du but

Si la conférence mondiale de la décennie des Nations unies pour la femme (1975-1985), qui doit s'achever ce mercredi 30 juillet à Copenhague, a été depuis le 14 juillet une occasion de rencontres, d'échanges entre des femmes du monde entier, ce fut surtout dans les couloirs et les bars du Bella Center, où elle avait lieu. Elles s'y retrouvaient par petits groupes, se confiant leurs projets, parlant de leurs luttes ou de leur vie quotidienne.

En séance plénière, en revanche, les délégations — pour la première fois plus de cent vingt sur quelque cent cinquante étaient conduites par des femmes — se succédaient à la tribune pour décerner à leur pays des satisfecit. Depuis 1975 — année internationale de la femme et début de la décennie, — chacun d'eux avait tout fait, ou presque, pour les femmes. En réalité, les témoignages ont bien montré que tout, ou presque, restait à faire et qu'à mi-parcours la route était encore longue.

De notre envoyée spéciale

Copenhague. — Les femmes représentent la moitié de la population adulte du monde et un tiers seulement de la main-d'œuvre officielle, mais elles accomplissent, selon l'ONU, *« près des deux tiers de l'ensemble des heures de travail »*. Elles ne reçoivent qu'un dixième du revenu mondial et possèdent moins d'un pour cent de la propriété.

Pendant les cinq premières années de la décennie *« égalité, développement et paix »*, qui leur est consacrée par l'ONU, leur situation ne s'est pas améliorée. *« Les progrès ont été infimes, le bilan est nul, presque désastreux »*, avoue la secrétaire générale de la conférence de Copenhague, Mme Lucille Mair. Les documents des Nations unies n'évoquent que *« stagnation et détérioration »* de la condition des femmes, aggravée par la crise économique mondiale.

Dans les pays développés à économie de marché, elles sont plus atteintes par le chômage que les hommes. Dans la Communauté économique européenne, jusqu'en 1975, l'accroissement du chômage a été le même pour les hommes et les femmes ; depuis, il s'est accentué pour ces dernières. En France, où elles sont 40 % de la population active, les femmes représentaient environ 49 % des demandeurs d'emploi en 1975, contre 54 % aujourd'hui.

En dépit des législations nationales et des règlements communautaires sur l'égalité dans l'emploi, la formation professionnelle, les salaires et les conditions de travail, les discriminations sexistes n'ont pas cessé dans l'Europe des Neuf. Les lois existent, il appartient désormais aux femmes de faire valoir leurs droits. Mais où, en période de crise, acceptera-t-on d'embaucher celles qui auront intenté des procès à leurs précédents employeurs ?

Des États-Unis au tiers-monde

Alors, même aux Etats-Unis, où elles étaient vigilantes et ne répugnaient pas aux actions en justice, les femmes retournent au silence. Par crainte de l'avenir, elles acceptent des emplois mal rémunérés ou à temps partiel, pour des salaires d'appoint. Dans ce pays, où la lutte des femmes a commencé dès les années 60, où leurs droits semblaient devoir être reconnus par la Constitution, *commence une période d'immobilisme*, sinon de régression.

L'*Equal rights amendment* — amendement pour l'égalité des droits — n'a été ratifié que par trente-cinq Etats. Pour son entrée en vigueur le chiffre de trente-huit doit être atteint avant juin 1982, sinon tout sera à recommencer. M. Ronald Reagan, candidat républicain à la présidence, est hostile à cet amendement.

L'avortement ne sera plus remboursé par les systèmes d'assurance maladie « Medicaid » et « Medicare », réservés aux citoyens des classes défavorisées. Le gouvernement fédéral, sans se préoccuper des conséquences de sa décision pour les femmes les plus pauvres, a estimé que, comme pour la chirurgie esthétique, l'avortement était affaire de choix individuel.

Dans les pays du tiers-monde, pour la majorité des femmes, il n'est pas question de choix, mais seulement de survie. Plus sous-alimentées que les hommes, elles sont en mauvaise santé et transmettent ces déficiences à leurs enfants. Elles sont plus touchées par l'analphabétisme : deux analphabètes sur trois sont des femmes. La régression de l'analphabétisme des femmes, qui n'est pas générale, est moins rapide que celle des hommes.

« C'est pour tout cela que nous ne pouvons pas, nous, femmes des pays développés, condamner ces conférences des Nations unies en disant qu'elles ne nous apportent rien, nous déclarait à Copenhague Mme Betty Friedan, féministe américain (1), *sans voir si elles sont de quelque utilité aux femmes des pays les plus pauvres. L'amélioration de leur sort est encore totalement conditionnée par des facteurs politiques et économiques globaux.* »

En milieu rural, où elles assurent 50 % de la production alimentaire, l'introduction de la technologie soulage les femmes des travaux les plus pénibles. Mais cette technologie est, le plus souvent, utilisée contre elles. Donner un tracteur à un paysan sans apprendre à sa femme à l'utiliser, c'est, comme l'a affirmé une universitaire libyenne, *« renvoyer cette femme à une situation pire que lorsqu'elle devait faire le travail de ses mains »*.

Cette Libyenne faisait partie, à Copenhague, du groupe des femmes arabes, qu'on remarquait par leur dynamisme, leur volonté de prendre en charge, elles-mêmes, dans leur pays, les « années 80 ». On s'étonnait en même temps de leur goût du secret, de leur souci de l'anonymat.

Pour elles, le bilan est loin d'être aussi sombre que dans les documents de l'ONU et l'avenir est porteur de grands changements. En Arabie Saoudite — pays qui n'avait pas de délégation officielle à la conférence — les femmes n'ont pas le droit de conduire (ni de porter de bikini...), expliquait la responsable du bureau des affaires sociales de son pays. Mais c'est tout à fait secondaire. En revanche, dès maintenant, l'égalité entre hommes et femmes pour un même travail est assurée *« et il n'existe pas de suspicion et de condescendance à l'égard des femmes, dans le travail, comme dans les pays occidentaux »*.

Ces femmes, certaines de leurs progrès — *« moi, j'ai un doctorat et ma mère est analphabète, c'est la seule chose qui compte »*, disait l'une d'elles — balayaient d'un éclat de rire le scepticisme des Occidentales. Les Palestiniennes en faisaient autant, sûres de ne pas être renvoyées à la maison après avoir été utilisées pour la révolution, comme le furent toutes les autres, des Françaises d'après 1789 aux Algériennes d'après 1962.

Peu d'Occidentales gardent un *tel optimisme. Si les plus âgées* se félicitent d'avoir déjà vu plus de changements dans leur condition qu'elles n'auraient pu en rêver, les plus jeunes ont le sentiment que leurs grands-mères et leurs mères, de Simone de Beauvoir à Betty Friedan, ont ouvert une route qui ne mène nulle part. Pour bien des hommes, les femmes ont eu ce qu'elles voulaient, l'avortement, la contraception ; à l'heure où l'humanité entière craint pour son avenir, il n'est pas urgent de les entendre.

Quant aux Nations unies, elles proposent un programme d'action pour les cinq années à venir. On y lit que *« les gouvernements devraient s'engager explicitement et fermement à se préoccuper en priorité des mesures visant à accélérer la pleine participation des femmes au développement économique et social »* ou que *« les femmes devraient être représentées équitablement »* partout. Une nouvelle conférence mondiale est prévue pour 1985. Enfin, prudente quant aux résultats de cette décennie, l'ONU en envisage une seconde !

Beaucoup ont cru à une victoire

En décembre 1979, l'Assemblée générale des Nations unies avait *adopté une convention* sur l'*élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, présentée comme *« un grand pas vers la réalisation de l'objectif qui consiste à assurer les droits des femmes »*. Ses trente articles donnent, en effet, aux femmes la reconnaissance qu'elles réclament, celle d'êtres humains ayant droit, comme les hommes, au choix de leur vie, à un traitement identique par la loi.

Cette convention a été signée par cinquante et un pays à Copenhague (onze autres les avaient précédés). (2). Impressionnées par la solennité de la cérémonie de signature, de nombreuses femmes ont cru à une victoire. *« La convention entre* victoire. *« La convention entre en vigueur »*, a titré le bulletin quotidien du forum des organisations non gouvernementales, réuni en marge de la conférence *officielle*.

Il suffisait de lire ce texte pour apprendre qu'il devait, après signature, être ratifié par vingt Etats pour être applicable. Deux l'ont fait (la République démocratique allemande et la Suède), deux autres — Cuba et la Guyane — ont annoncé leur intention de le faire. Les droits des femmes vont donc encore attendre. Les discriminations peuvent jouir, paisiblement, de quelques autres décennies.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Auteur de *la Femme mystifiée*, en 1963, elle est à l'origine du nouveau féminisme américain.

(2) Parmi les pays arabes, seule l'Egypte a signé la convention. Deux pays de la Communauté économique européenne, l'Irlande et le Royaume-Uni, ne l'ont pas encore signée.

Le langage des armes

Copenhague. — En inscrivant à l'ordre du jour de leurs commissions les problèmes posés par l'apartheid en Afrique du Sud et ceux des Palestiniennes, les femmes semblaient vouloir sortir du ghetto des questions dites féminines pour faire de la *politique. Mais, reproduisant les* attitudes dictées par les hommes dans leurs pays respectifs, elles n'ont fait de leurs débats qu'un reflet banal des affrontements idéologiques mondiaux.

Au forum des associations non gouvernementales, qui s'est terminé le 24 juillet, la « sonorité » n'a pas non plus résisté aux querelles culturelles. Lors des discussions sur l'excision notamment, les femmes occidentales *« elles aussi mutilées par les théories et l'éducation sexuelles »*, selon une Egyptienne, Mme Nawal El Sadaawi, ont été sommées de se taire et de ne plus intervenir dans cette lutte, *« affaire des seules femmes africaines »*.

Même le geste symbolique qui aurait pu montrer que des femmes voulaient briser la raideur des discours et de la logique n'a pas eu lieu. Mme Shulamit Aloni, député israélien de l'opposition, venue pour le forum, souhaitait rencontrer Mme Leila Khaled (1), membre de la délégation officielle de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), *pour lui dire comment*, au Parlement israélien, elle luttait contre les colonies de peuplement et pour le retrait d'Israël des territoires occupés. *« Nous ne parlons aux Israéliens qu'avec les armes »*, a répondu la militante de l'O.L.P. *« On n'avancera jamais si les femmes n'arrivent même pas, à une conférence sur la paix, à se parler »*, a constaté Mme Aloni, déçue.

Jo. S.

(1) Mme Leila Khaled, militante nationaliste palestinienne, a participé, en 1969 et 1970, à deux détournements d'avions. Elle a été incarcérée en Grande-Bretagne, puis libérée. A son arrivée à Copenhague, on affirmait qu'Israël allait demander son extradition. Les autorités danoises se sont toujours refusées à infirmer ou à confirmer cette information dont, au bout de quelques jours, il n'a plus été question.

L'inégalité devant le droit à la santé

Dans la perspective de la Conférence de Copenhague, *Santé du monde*, la revue de l'Organisation mondiale de la santé, avait publié (1) plusieurs études accablantes sur la santé des femmes. Il s'agissait de rappeler aux déléguées réunies au Danemark qu'aucun progrès notable ne sera réalisé au profit des femmes tant que leur situation sanitaire restera aussi peu prise en compte.

Ainsi, rappelle Mme Lucille *Mair (Jamaïque)*, secrétaire générale de la conférence de Copenhague, d'après une enquête entreprise par les Nations-Unies et à laquelle ont répondu quatre-vingt-douze gouvernements, *« l'état de santé des femmes est, dans la plupart des pays, moins bon que celui des hommes. De plus, les taux de mortalité maternelle et infantile dépassent encore toute limite acceptable dans certains pays... »*

Il y a, à cette inégalité des chances devant le droit élémentaire à la santé, un faisceau d'explications culturelles, économiques et sociales. Dès leur plus jeune âge, note Mme P. K. Davi, professeur de gynécologie à Chandigarh (Inde), *« en raison des pratiques discriminatoires et de la préférence marquée pour les enfants du sexe masculin en de nombreux pays du tiers-monde, les femmes sont plus exposées à la malnutrition que les hommes dès leur enfance. Dans de nombreux groupes ethniques, la mortalité infantile est plus élevée chez les bébés du sexe féminin parce qu'on s'en occupe moins, et si la nourriture se fait rare, les garçons en reçoivent plus que leur part au détriment des filles. Des enquêtes effectuées en Inde ont montré que les filles souffraient plus couramment de kwashiorkor (malnutrition grave) et qu'elles étaient moins souvent conduites à l'hôpital, si bien qu'elles succombaient plus fréquemment aux maladies consécutives à la malnutrition et à la négligence... »*

Les conséquences de cette sous-alimentation féminine chronique, ajoute le professeur Devi, sont multiples : de la malnutrition des adolescentes résultera l'hypotrophie des enfants qu'elles mettront au jour, des grossesses rapprochées aggraveront encore cette situation. En bref, note le professeur Devi, *« pendant leur adolescence et les années où elles sont en âge de procréer, les femmes sont plus que les hommes atteintes de toutes sortes de troubles de la malnutrition, tels que le rachitisme et l'ostéomalacie (carence en vitamine D), le goitre (carence en iode) et l'anémie (carences en fer, acide folique, vitamine B 12) ainsi que des symptômes biochimiques et cliniques résultant d'une carence en vitamines A et B »*.

A cela s'ajoutent les difficultés obstétricales proprement dites — car les conditions dans lesquelles se déroulent l'immense majorité des accouchements ne sont pas sans dangers vitaux — et les risques que présentent les avortements... *« Dans la plupart des pays (du tiers-monde) jusqu'à 50 % de la mortalité maternelle est imputable à des avortements pratiqués illégalement. »* Bref, conclut Mme Devi, les femmes *« sont écrasées sous l'inégalité cumulée »* qui résulte de pratiques socio-culturelles et traditionnelles discriminatoires, et le plus souvent tenues pour normales, comme si elles faisaient partie d'un ordre inaltérable institué par la nature. — C. B.

(1) Santé du monde, juin 1980, O.M.S., avenue Appia, 1211 Genève 27.

Près de 4 800 étrangers expulsés de France en 1979.

Répondant à une question écrite de M. Bernard Derosier, député (P.S.) du Nord, M. Christian Bonnet a communiqué (*Journal officiel* du 28 juillet) des statistiques concernant les expulsions d'étrangers en 1979. Cette année-là, le nombre des expulsés (4 790) a été en légère augmentation par rapport à l'année précédente (4 654), mais encore inférieur au chiffre atteint en 1977 (5 330). Le ministre de l'intérieur précise : *« Le nombre des expulsions prononcées est directement proportionnel à l'importance de la représentation sur notre territoire de chaque nationalité étrangère. »* Il s'agit donc en premier lieu des Maghrébins, puis des ressortissants de la Communauté économique européenne.

M. Christian Bonnet ajoute que *« les arrêtés d'expulsion ont pour unique fondement la menace que la présence de certains étrangers est de nature à constituer pour l'ordre public »*.

Les faits reprochés à leurs auteurs et ayant provoqué une mesure d'expulsion sont : le vol et le vol qualifié (51 %), le trafic de stupéfiants (17 %), le faux et l'usage de faux (16 %), le proxénétisme (9 %) et les coups et blessures volontaires (7 %).

JUSTICE

A LA COUR DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Un ancien directeur de l'administration est condamné à 2 000 francs d'amende

Un ancien directeur de l'éducation physique et des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports — poste qu'il a occupé jusqu'au 31 décembre 1974 — a été condamné à 2 000 francs d'amende par la cour de discipline budgétaire et financière. Dans son arrêt, en date du 4 décembre 1979, publié au *Journal officiel* du mardi 29 juillet, la cour précise : *« Le présent arrêt sera publié au* Journal officiel *de la République française, le nom de l'intéressé y figurant par l'initiale X... »*

En sa qualité de directeur de l'éducation physique et des sports, M. X..., indique la cour, a signé *« des décisions d'octroi de subventions, imputées sur les crédits budgétaires de ce département ministériel, à diverses fédérations et associations sportives.*

» Au cours de la période non couverte par la prescription édictée par l'article 30 de la loi modifiée du 25 septembre 1948, ajoute l'arrêt, *une partie seulement parfois très faible de ces subventions a été prise en charge dans la comptabilité sociale des bénéficiaires ; ainsi, sur 5,8 millions mandatés en 1973 et 1974 au comité national olympique et 5,1 millions mandatés les mêmes années à la Fédération française d'athlétisme, il n'apparaît dans la comptabilité de ces associations que respectivement 0,82 et 2,3 millions de francs. »*

Au cours de l'instruction, le directeur a indiqué, selon l'arrêt, que *« lesdites associations et notamment le comité national olympique n'étaient pas en mesure de reconstituer la comptabilité des opérations non décrites »*. Pendant ces mêmes années, 1973 et 1974, le directeur *« s'était constitué auprès de diverses fédérations et associations sportives, dont le comité national olympique et sportif français, la Fédération française de parachutisme et la Fédération française d'athlétisme, des réserves de crédit alimentées par des subventions non affectées qu'il leur attribuait. Les fonds ainsi réservés étaient à sa disposition exclusive et il les employait à régler des dépenses qui n'entraient pas dans la vocation normale de ces associations »*.

Le secrétariat d'Etat avait d'autre part fait acquérir *« un avion par l'Aéroclub de France grâce à des subventions de l'Etat, avec l'accord personnel du ministre alors en fonctions »*. Le directeur *« a reconnu avoir parfois utilisé cet avion à des fins personnelles »*.

La cour, *« considérant que l'ensemble des irrégularités relevées ont constitué un tout indissociable (...) que l'absence de toute exigence de justifications ne permet plus de lever les doutes qui subsistent sur la matérialité et les bénéficiaires de certains des paiements (...), considérant cependant (...) que celui-ci a fait preuve à la direction des sports de qualités incontestables de dynamisme et d'efficacité (...), considérant qu'aucune autorité administrative n'est intervenue au cours des années pour attirer l'attention du directeur des sports sur la dégradation de la situation et sur la gravité des irrégularités qu'il commettait, considérant dans ces conditions que l'intéressé doit bénéficier de larges circonstances atténuantes et qu'il sera fait une équitable appréciation de l'ensemble des circonstances en lui infligeant une amende de 2 000 francs »*, le condamne au paiement de cette amende.

N.D.L.R. — La personne qui a cessé, le 31 décembre 1974, d'occuper les fonctions de directeur de l'éducation physique et des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports est M. Marceau Crespin.

M. MAURICE FONTAINE EST NOMMÉ PROCUREUR ADJOINT DU TRIBUNAL DE PARIS.

Par décret du président de la République, en date du 24 juillet, publié au *Journal officiel* du 29 juillet, M. Maurice Fontaine, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, est nommé procureur de la Répu*blique adjoint* près le tribunal de grande instance de Paris en remplacement de M. Jacques Goulesque, nommé conseiller à la Cour de cassation (*le Monde* du 2 juillet).

[Né le 13 mai 1928 à Besançon (Doubs), M. Maurice Fontaine, après avoir été avocat stagiaire dans cette ville, et substitut à Valenciennes, puis juge d'instruction à Montbéliard (1956), a été nommé substitut à Besançon en 1959, puis à Paris en 1968. Devenu premier substitut en juillet 1975, il avait été nommé substitut du procureur général le 10 février 1979.]

FAITS DIVERS

CRIS D'ENFANTS

M. Robert Duquenoy, soixante-seize ans, était nerveux, irascible et pas plus que sa femme, Marguerite, il n'aimait les enfants. On le savait au Bois de Coudray, à Puiseux-en-France (Val-d'Oise). Plusieurs fois on l'avait vu tirer des coups de feu, en l'air, pour faire peur aux enfants.

Dimanche 27 juillet en fin d'après-midi, trois d'entre eux, Thierry Lambert, Yves Leroy et Bruno Delaplagne, âgés d'une dizaine d'années, jouent dans le champ qui fait face à la maison des Duquenoy. Ils rient et crient. Les aboiements du berger allemand de M. Duquenoy ne font qu'ajouter au bruit. Le vieil homme sort et tire avec sa carabine 22 long rifle en direction des enfants qui s'enfuient.

Rentré chez lui, Thierry Lambert raconte à son père qu'une balle l'a frôlé. M. Claude Lambert, quarante ans, décide de se rendre, accompagné d'un voisin, M. Pierre Miot, quarante-deux ans, chez M. Duquenoy, pour avoir des explications.

Tous deux sonnent à la grille et engagent la conversation avec Mme Duquenoy. Elle affirme que les enfants ont menti. Son mari apparaît, armé, sur le perron, et tire. M. Miot, touché au cœur, est tué sur le coup. *« Je ne savais pas ce que je faisais*, dira aux gendarmes M. Duquenoy, *le coup est parti »*. Il a été inculpé d'homicide volontaire et incarcéré à la maison d'arrêt de Pontoise.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à une « flambée de haschisch » à Nice (*le Monde* du 26 juillet), une erreur a été introduite au sujet du démantèlement de certaines filières de trafic de drogue. Il fallait lire *« une douzaine de passeurs venant pour la plupart de la capitale du Nigéria »* et non du Niger.

FAITS ET JUGEMENTS

Le ministère de l'intérieur précise ses griefs envers M. Simon Malley.

Des policiers se sont présentés, mardi 29 juillet, au domicile de M. Simon Malley, directeur de la revue *Afrique-Asie*, bimensuel d'audience internationale consacré aux *problèmes du tiers-monde*, ainsi qu'à son lieu de travail, pour lui remettre un message du ministère de l'intérieur. Dans les deux cas, les policiers n'ont pu rencontrer M. Malley qui était absent (1).

On précise, au ministère de l'intérieur, que la police entendait faire remarquer à M. Malley qu'il ne dispose plus de titre ni d'autorisation lui permettant de résider en France. On indique aussi que, depuis sa présence sur le territoire national (une dizaine d'années), M. Malley n'a jamais bénéficié que de titres de séjours précaires et que ce journaliste, comme tous les étrangers vivant en France, est tenu à une « obligation de réserve ». On semble reprocher à M. Malley, par le biais de ses activités professionnelles, de ne s'être pas plié à cette obligation.

D'autre part, les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. du ministère des affaires étrangères *« élèvent contre la décision non motivée « invitant » M. Simon Malley à quitter avec sa famille, définitivement le territoire français. »*

(1) La préfecture de police de Paris a « invité » sans explication, fin juin, M. Malley à quitter la France (*le Monde* daté 6-7 juillet). M. Malley est originaire d'Egypte.

Lord Kagan prochainement extradé.

Lord Joseph Kagan, homme d'affaires britannique, accusé d'abus de confiance et de biens sociaux, sera prochainement extradé et remis aux autorités britanniques. Le décret d'extradition le concernant a été signé, jeudi 24 juillet, par le premier ministre, après l'avis favorable donné par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 2 juillet (« le Monde » du 4 juillet).

Lord Kagan est le fondateur et le président-directeur général de l'empire textile Gannex, spécialisé dans la confection d'imperméables. On lui reproche notamment d'avoir exporté en fraude, en 1978, deux cent trente-neuf barils d'indigo destinés à la teinture de textile et dissimulé ces opérations à la K.T.L. (Kagan Textiles Limited) dont il était le principal actionnaire, en falsifiant les factures. Dans son arrêt, la chambre d'accusation a retenu ce délit, mais pas celui de vol, sur lequel se fondait aussi la demande britannique d'extradition.

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Après celle des sciences humaines (« le Monde » du 30 juillet), nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux de second cycle (licence et maîtrise) et de troisième cycle (diplôme d'études approfondies et doctorat de troisième cycle). Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées par le ministère des universités (« le Monde » du 16 juillet) et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Mais, en l'absence d'information officielle par le ministère des universités, il est difficile de faire un bilan complet, dans tous les cas, des suppressions et créations.

En comparant les nouveaux arrêtés d'habilitation à la liste des formations existantes, telle qu'elle a été présentée au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) en mai et juin, nous avons tenté de repérer les suppressions et les créations dans les principales disciplines, tout en sachant que les nouveaux regroupements pouvaient être source d'erreurs. Pour les doctorats de troisième cycle, nous indiquons seulement les formations qui existeront et, dans certains cas seulement, celles qui sont supprimées ou créées.

Mathématiques — Informatique

DEUXIÈME CYCLE

● *Licences préparées à la rentrée 1980* (les formations non soumises à renouvellement sont en italiques) : Aix-Marseille-I, *Aix-Marseille-II*, Amiens, Angers, *Avignon*, Besançon (deux licences dont une non soumise à renouvellement), Bordeaux-I (deux licences), *Brest*, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-I (deux licences), Lille-I (deux licences), *Limoges*, *Lyon-I* (deux licences), *Lyon-II*, *Le Mans*, *Metz*, Montpellier-II, Nancy-I (deux licences dont une non soumise à renouvellement), *Nantes*, Nice (deux licences), *Orléans*, *Pau* (deux licences), Perpignan, Poitiers, Reims, *Rennes-I* (deux licences), Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-I (trois licences), Toulouse-III (deux licences dont une non soumise à renouvellement), Tours, *Paris-I*, *Paris-V*, Paris-VI (deux licences), Paris-VII (trois licences dont deux non soumises à renouvellement), *Paris-IX*, *Paris-X*, *Paris-XI*, Paris-XIII.

Sont supprimées : Aix-Marseille-III, Besançon, Clermont-Ferrand-II, Lyon-I, Montpellier-II, Paris-IX, Paris-XIII.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I (deux maîtrises), Aix-Marseille-II (deux maîtrises dont une soumise à renouvellement), Amiens, Angers, Besançon (deux maîtrises dont une non soumise à renouvellement), *Bordeaux-I (trois maîtrises dont une non soumise à renouvellement)*, *Brest* (deux maîtrises), Caen, Cermont-Ferrand-I, *Dijon* (deux maîtrises), Grenoble-I (trois maîtrises), Lille-I (trois maîtrises dont une non soumise à renouvellement), *Limoges*, Lyon-I (trois maîtrises dont une non soumise à renouvellement), *Lyon-II*, *Le Mans*, *Metz* (deux maîtrises), Montpellier-II (trois maîtrises), Nancy-I (trois maîtrises dont une non soumise à renouvellement), Nantes (trois maîtrises dont deux non soumises à renouvellement), Nice (trois maîtrises), Orléans (deux maîtrises dont une non soumise à renouvellement), *Pau* (trois maîtrises), Poitiers, Reims, *Rennes-I* (trois maîtrises), Rouen (deux maîtrises), *Saint-Étienne*, Strasbourg-I (quatre maîtrises dont une non soumise à renouvellement), Toulouse-III (trois maîtrises dont une non soumise à renouvellement), Tours, *Paris-I*, *Paris-V*, Paris-VI (quatre maîtrises dont une non soumise à renouvellement), Paris-VII (cinq maîtrises dont trois non soumises à renouvellement), *Paris-IX* (deux maîtrises), *Paris-XI*, Paris-XIII (deux maîtrises).

Sont supprimées : Besançon, Paris-IX (deux maîtrises, Paris-XIII (deux maîtrises).

> **LES HABILITATIONS AU « BULLETIN OFFICIEL »**
>
> La liste des habilitations à délivrer les diplômes nationaux de deuxième et troisième cycle des universités est publiée au « Bulletin officiel » du ministère de l'éducation et des universités, n° 29 bis du 24 juillet 1980.

TROISIÈME CYCLE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1930* : Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-II (deux diplômes), Bordeaux-I (deux diplômes), Dijon, E.C.L. (Ecole centrale lyonnaise), Grenoble-I (trois diplômes), Grenoble-II, I.N.P.G. (institut national polytechnique de Grenoble), I.N.P.L. (institut national polytechnique de Lille), Lille-I (deux diplômes), Lyon-I, Montpellier-II, Nancy-I, Nantes, Nice (deux diplômes), Rouen, Rennes-I (trois diplômes), Saint-Etienne, Strasbourg-I, Toulouse-III (deux diplômes), Paris-V, Paris-VI (huit diplômes), Paris-VII (quatre diplômes), Paris-IX (trois diplômes), Paris-XI (quatre diplômes).

(Ne disposant pas de la liste complète et exacte des D.E.A. pour l'année 1979-1980, il nous a été impossible de faire le bilan des suppressions et des créations pour ce type de formation.)

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I (deux doctorats), Aix-Marseille-II (trois doctorats), Besançon, Bordeaux-I (trois doctorats), Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II (deux doctorats), Dijon, Grenoble-I (quatre doctorats), Grenoble-II, Institut national polytechnique, institut national polytechnique de Grenoble (trois doctorats), institut national polytechnique de Lille, Lille-I (trois doctorats), Lyon-I (deux doctorats), Metz, Montpellier-II, Nancy-I (deux doctorats), Nantes, Nice (deux doctorats), Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Rennes-I (trois doctorats), Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-I, Toulouse-III (trois doctorats), Paris-V, Paris-VI (huit doctorats), Paris-VII (quatre doctorats), Paris-IX (trois doctorats), Paris-XI (deux doctorats), Paris-XIII (trois doctorats).

Sont supprimés : école des hautes études en sciences sociales Grenoble-I, institut national polytechnique de Grenoble (un doctorat), institut national polytechnique de Nancy, institut national polytechnique de Toulouse, Lyon-I (deux doctorats), Nantes, Rennes-I (deux doctorats), Strasbourg-I, Paris-XI (trois doctorats).

Sont créés : Brest, Paris-VI (deux doctorats).

● RECTIFICATIF. — L'université de Paris-X (Nanterre) nous prie de préciser que le diplôme d'études approfondies (D.E.A.) de psychologie n'est pas supprimé, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 30 juillet. Les trois DEA de 1979-1980 (psychologie, psychologie appliquée et sciences de l'éducation) ont été ramenés à un seul, qui apparaît dans nos colonnes à la rubrique *sciences* colonnes à la rubrique « *Sciences de l'éducation* » et qui comporte encore la psychologie.

POINT DE VUE

Notre enseignement n'est pas adapté aux disciplines du futur

par ALAIN FILLION (*)

ALORS que le ministre des universités vient d'arrêter la liste des diplômes nationaux de second et troisième cycle en appelant de ses vœux un enseignement de haut niveau, plusieurs rapports sectoriels (1) destinés à préparer le VIII° Plan et qui vont être rendus publics, recommandent un vigoureux effort d'adaptation de notre système d'enseignement et de formation professionnelle aux disciplines stratégiques du futur.

Chacun d'entre nous, qu'il soit lycéen, industriel ou « parent d'élève » est en droit de savoir si les enseignements proposés aujourd'hui par les universités et les écoles conduisent au chômage ou à un emploi durable. Or il apparaît précisément que notre système d'enseignement et de formation professionnelle reste encore largement inadapté aux besoins de certaines activités porteuses d'avenir. Cela est vrai en particulier dans des disciplines comme la micro-électronique, la robotique, l'informatique, les biotechnologies, la mécanique, l'océanologie.

● MICRO-ELECTRONIQUE ET ROBOTIQUE : un besoin en très forte croissance.

La micro-électronique est l'ensemble des technologies qui, demain, remplaceront l'électronique et l'informatique. Les microprocesseurs pénètrent de plus en plus nos produits et nos procédés de production en répondant à des besoins réels de productivité (robotique), d'économie d'énergie (régulation du chauffage et contrôle de la consommation automobile), d'information et de communication (télématique), de culture et de loisir (jeux, jouets, vidéodisques), de confort domestique (automatisation de l'électroménager). Dès aujourd'hui, un nombre croissant de grandes ou petites entreprises, de laboratoires, de sociétés de conseil recherchent des ingénieurs ou techniciens formés à la micro-électronique et ne les trouvent pas. Sans parler des fabricants de composants électroniques (sept grands centres de production existent en France), pour lesquels il faudrait au moins tripler le flux des ingénieurs et diplômés du troisième cycle.

Pour ces spécialistes, dont moins de cent par an sont formés en France, contre plusieurs milliers à Stanford ou à Tokyo, trois types de compétences sont particulièrement requises : des ingénieurs et techniciens de fabrication, des concepteurs de circuits et des spécialistes du logiciel. Un effort très important *d'adaptation s'impose donc dans les* écoles d'ingénieurs, dont quatre seulement (ESE à Rennes, ISIEE à Paris, ENSERG à Grenoble et E.N.S.T. à Bagneux) disposent d'un enseignement expérimental complet, et dans les enseignements de troisième cycle, dont quatre seulement (Paris, Orsay, Grenoble, Lyon) disposent d'une formation à la conception des circuits intégrés.

Les rapports des groupes de travail du Plan font des propositions complètes telles que, par exemple, le renforcement des séminaires régionaux de formations pour les P.M.I., la création d'au moins trois ateliers expérimentaux de microélectronique ou les étudiants pourront faire des stages pratiques, et la création de stages à l'étranger rémunérés par des industriels. Il faut que les élèves et étudiants sachent qu'une autre discipline stratégique appelée à jouer un rôle fondamental est la *robotique* et, plus généralement, les automatismes.

L'industrie japonaise, qui, depuis dix ans, remplace systématiquement les ouvriers par des robots et des machines à commande numérique, a constaté que les suppressions de postes d'exécution dans les ateliers d'usinage et les chaînes de montage étaient partiellement compensées par des créations de tâches nouvelles : des techniciens très qualifiés pour la maintenance des robots, la conception des ateliers et le service informatique. En France, la régie Renault, qui est l'industriel français le plus avancé en matière d'automatisme, dispense cent mille heures par an de formation professionnelle *pour compenser la carence du système d'enseignement public.* Si l'enseignement de la robotique au niveau supérieur commence à se développer en France (l'université Paul-Sabatier à Toulouse vient de créer le premier diplôme d'ingénieur en intelligence artificielle), le système d'enseignement technique, et en particulier les I.U.T. (instituts universitaires de technologie), devront renforcer leurs cours dans ces disciplines et s'équiper de moyens expérimentaux pédagogiques.

● INFORMATIQUE : 60 000 emplois d'ici à 1985.

Enfin, en matière d'informatique, discipline commune et indispensable aux précédentes et à bien d'autres, l'enseignement institutionnel est dramatiquement décalé par rapport aux besoins réels. Il ne forme, en effet, *que quatre mille informaticiens par an* sur les vingt mille qui, chaque année, vont grossir les rangs des quelque cent soixante-dix mille spécialistes informaticiens que compte la France ! Le drame, c'est que le système d'enseignement de l'informatique en est resté à la situation de 1974-1975, où l'on a cru un instant que l'informatique allait s'essouffler. Au contraire, on assiste depuis cinq ans à l'explosion d'une informatique plus répartie, plus diffuse, grâce à la microélectronique et qui requiert un nombre d'informaticiens croissant de 10 % l'an. Au total, selon les prévisions des experts, c'est deux cent trente mille spécialistes informaticiens qui seront nécessaires en 1985, soit soixante mille de plus qu'aujourd'hui.

Voilà donc un domaine où le ministre des universités sait qu'il faut redoubler d'effort et où les étudiants pourront s'engager en confiance.

● BIO-INGENIEUR : un métier d'avenir.

Aussi vitales pour notre avenir à long terme que l'électronique, les sciences de la vie et les biotechnologies viennent d'attirer l'attention ces derniers mois, et l'on assiste, aux Etats-Unis, à la naissance remarquée de plusieurs sociétés de génie génétique (transgène).

Plus près de nous, Rhône-Poulenc, qui, il y a quelques jours, cédait à Elf-Aquitaine tous ses actifs en chimie de base, décide de se lancer à fond dans la biologie industrielle, alimentation, santé humaine, phytopharmacie. Une dizaine d'autres grandes entreprises françaises cherchent des bio-ingénieurs pour la purification des protéines, les fermentations ou les cultures cellulaires. Or, de la maternelle à la rue d'Ulm, notre enseignement des sciences de la vie est, selon le rapport Royer et Jacob, dans un état de délabrement extrême. Dès la maternelle et le secondaire, on devrait enseigner le sens de la nature et l'incompétence en ce domaine atteint son comble dans nos administrations.

En ce qui concerne les spécialistes de microbiologie, on en compte neuf cents en France contre trois mille en Grande-Bretagne, huit mille au Japon et vingt et un mille aux Etats-Unis.

Aux trois niveaux de l'enseignement, il est urgent de refondre complètement l'agrégation de sciences naturelles en y incluant la biologie moderne, de modifier l'enseignement de la biologie dans les écoles nationales supérieures et de l'introduire dans les écoles d'ingénieurs, où elle est inconnue.

Les écoles nationales supérieures (Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay) recrutent beaucoup de mathématiciens, pas mal de physiciens, peu de chimistes et pas du tout de biologistes parce qu'il n'y a pas de débouché et pas d'agrégation. Il faut donc réformer l'agrégation de sciences naturelles et inventer une agrégation de biologie qui puisse trouver des débouchés dans les facultés de médecine, de sciences, dans les laboratoires et les professions médicales.

Il est bien évident que là ne s'arrête pas la liste des disciplines porteuses d'avenir. On aurait pu citer, aussi, la mécanique qui cherche aujourd'hui les voies de sa renaissance sous les auspices de l'Académie des sciences chargée de remettre très bientôt un rapport sur la question. On aurait pu citer, aussi, l'océanologie où notre pays a su réaliser une percée mondiale remarquable et qui, à moyen terme, deviendra une priorité stratégique pour de nombreuses nations.

La moitié des ressources pétrolières restant à exploiter est située sous la mer, qui recèle aussi plus de protéines et plus d'énergie que les terres émergées. Parmi les nombreuses propositions du groupe « mer », figure la création d'un « centre interprofessionnel » de l'offshore qui pourrait notamment compléter les formations existantes à l'I.F.P. (Institut français du pétrole).

Dans ces disciplines, l'industrie et la science françaises ont besoin de candidats très qualifiés, et ces candidats ont besoin, à leur tour, d'un enseignement qui reste encore très largement inadapté. On parle souvent de la compétitivité de l'industrie japonaise, mais on cite moins souvent l'excellence de l'enseignement de ce pays, où 40 % et bientôt 50 % des élèves passent du secondaire à l'enseignement supérieur contre moins de 30 % en France.

(1) Rapport *Electronique*, rapports *Exploitation des océans*.

(*) Ingénieur économiste.

● RECTIFICATIF. — Une omission a déformé le sens d'une phrase de la lettre que nous a adressée M. Charles Debbasch, publiée dans *le Monde* du 29 juillet. Il fallait lire : « *Vous commettez ainsi une grave erreur qu'une meilleure connaissance des textes et des usages de la profession aurait pu vous permettre d'éviter.* »

SPORTS

NATATION

Les médaillés olympiques surpassés aux championnats des États-Unis

Si aucun record du monde n'a été battu à Irvine, en Californie, mardi 29 juillet, au cours de la première journée des championnats des Etats-Unis, les Américains ont déjà démontré à quel point les Jeux de Moscou pouvaient difficilement, en natation, avoir une réelle signification.

Dans trois des cinq finales d'Irvine, les vainqueurs et même leurs dauphins sont déjà allés plus vite que les champions olympiques de 1980. Ainsi, sur 100 mètres brasse, les deux premiers, Lundqvist et Barret (1 min. 2 sec. 88/100 et 1 min. 2 sec. 93/100), ont fait mieux que le médaillé d'or à Moscou, le Britannique Goodhew (1 min. 3 sec. 34/100) tout comme sur 200 mètres dos, les performances des Américains Barnicoat (2 min. 1 sec. 6/100) et Rocca (2 min. 1 sec. 34/100) éclipsent celle du Hongrois Wladar, champion olympique en 2 min. 1 sec. 93/100.

Ce premier coup porté aux Jeux de Moscou n'est pas au demeurant une surprise. Comment pourrait-il en être autrement, du moins pour la natation masculine, quand on sait que neuf des champions olympiques de 1980 — sur treize courses — auraient été battus par ceux d'il y a quatre ans à Montréal (1) ?

En natation féminine, à Irvine, Kim Linehan, victorieuse du 800 mètres nage libre (8 min. 27 sec. 80/100), a été, elle aussi, plus rapide que la championne olympique de Moscou, l'Australienne Michelle Ford (8 min. 28 sec. 90/100). En revanche, sur 100 mètres brasse, Tracy Caulkins (1 min. 10 sec. 40/100) aurait été battue par l'Allemande de l'Est Ute Geweniger (1 min. 10 sec. 20/100) et, sur 200 mètres dos, Linda Jezek, championne des Etats-Unis, en 2 min. 14 sec. 12/100, ne se serait classée que quatrième à Moscou.

(1) 100 mètres nage libre, 100 et 200 mètres dos, 100 et 200 mètres papillon, 100 et 200 mètres brasse, relais 4 fois 100 mètres quatre nages et 4 fois 200 mètres nage libre.

Prévisions optimistes

Sans se concerter et à quelques mois d'intervalle, les Allemands de l'Est et les Américains, dont les équipes de natation sont les plus fortes du monde, avaient eu recours, en 1977, à l'ordinateur pour essayer de prévoir l'état des records du monde en 1980, et plus précisément pour les Jeux olympiques de Moscou. Les données fournies aux ordinateurs tenaient compte de l'évolution accélérée des performances, de l'introduction et de l'intensification de nouvelles méthodes d'entraînement, de l'apport de la médecine sportive, etc. Les conclusions en R.D.A. et aux Etats-Unis avaient été très proches.

Force est de reconnaître que les prévisionnistes se sont trompés, fourvoyés même, aussi bien en R.D.A. qu'aux Etats-Unis. L'état des records du monde, après les Jeux de Moscou, a tout à fait démenté les prévisions optimistes de 1977 et, même si les Américains accomplissent des exploits à Irvine, en Californie du 29 juillet au 3 août, au cours de leurs championnats, l'ordinateur aura été défaillant. La sélection qui suit le montre clairement.

Le record du 1 500 mètres battu à Moscou par Vladimir Salnikov, considéré comme la plus grande performance des Jeux en natation, souligne encore mieux l'optimisme des ordinateurs : Salnikov est encore à 20 secondes des prévisions.

MESSIEURS

	Prévisions	Records actuels
100 mètres	48 sec.	49 sec. 44
200 mètres	1 min. 47 sec. 60	1 min. 49 sec. 16
400 mètres	3 min. 43 sec. 50	3 min. 50 sec. 79
1 500 mètres	14 min. 38 sec.	14 min. 58 sec. 27
100 mètres papillon	52 sec. 90	54 sec. 15

DAMES

	Prévisions	Records actuels
100 mètres	53 sec. 50	54 sec. 79
200 mètres	1 min. 55 sec.	1 min. 58 sec. 23
400 mètres	4 min. 2 sec. 20	4 min. 6 sec. 28
800 mètres	8 min. 22 sec.	8 min. 24 sec. 62
100 mètres papillon	57 sec. 50	59 sec. 26
100 mètres dos	58 sec. 50	1 min. 00 sec. 86

MÉDECINE

Après le décès de trois nouveau-nés

UN SERVICE DE L'HOPITAL DES ENFANTS A BORDEAUX A ÉTÉ FERMÉ PENDANT CINQ JOURS

Trois nouveau-nés sont morts entre le 21 et le 25 juillet dans le service de réanimation néonatale (seize lits) de l'hôpital des Enfants à Bordeaux. « Ces enfants présentaient des signes cliniques évoquant un état infectieux, précise le professeur Claude Martin, chef de ce service, mais rien, à l'heure actuelle, ne permet de relier ces décès à la présence d'un germe pathogène particulier. » Ce service, fermé le 25 juillet, devrait rouvrir ce mercredi 30, après qu'une enquête épidémiologique eut été réalisée en liaison avec la Direction de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) de la Gironde, sous le contrôle technique du ministère de la santé et de la Sécurité sociale.

L'une des hypothèses retenues par les enquêteurs, précise le professeur Martin, est une éventuelle défaillance d'un appareil de stérilisation de l'alimentation, par voie intraveineuse, des nouveau-nés. A la D.D.A.S.S., on souligne, d'autre part, qu'« il n'y a dans cette affaire aucun point commun avec les difficultés qu'avait rencontrées, l'an dernier, la maternité Baudelocque à Paris ».

FOOTBALL

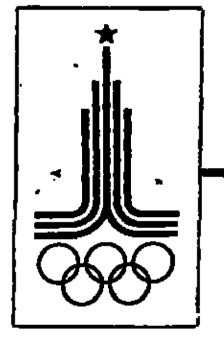
LILLE ET NANTES EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lille et Nantes, vainqueurs mardi 29 juillet de Monaco et de Bordeaux, sont en tête du championnat de France de première division après les matches de la deuxième journée. Nancy et Strasbourg ont pris le plus mauvais départ et n'ont encore marqué aucun point.

RESULTATS

*Nantes bat Bordeaux	1-0
Lille bat *Monaco	2-1
*Valenciennes et Bastia	1-1
*Sochaux bat Tours	1-0
*Lens et Nîmes	1-1
*Auxerre et Angers	2-2
Lyon bat *Metz	2-0
*Paris-S.-G. bat Strasbourg	1-0
*Saint-Etienne bat Nice	3-2
*Laval bat Nancy	1-0

Classement. — 1. Lille et Nantes, 4 pts ; 3. Bastia, Lyon, Lens et Paris-S.G., 3 ; 7. Bordeaux, Monaco, Angers, Laval, Tours, Sochaux, Valenciennes et Saint-Etienne, 2 ; 15. Nîmes, Nice, Auxerre et Metz, 1 ; 19. Nancy et Strasbourg, 0.



Les J.O. de Moscou

Arbitrage et arbitraire

De notre envoyé spécial

Moscou. — Entracte, mardi 29 juillet, dans les compétitions d'athlétisme. Une bonne occasion pour faire un bilan après cinq jours de compétition.

Première leçon : le très net recul des Allemandes de l'Est qui n'ont gagné, si l'on ose dire, que deux médailles d'or sur les huit possibles, alors qu'elles étaient favorites dans au moins quatre épreuves. Les recordwomen du 400 mètres, Marita Koch, et du lancer du poids, Ilona Slupianed, ont, seules, confirmé leur supériorité. En revanche, Marlies Goehr, la femme la plus rapide du monde sur 100 mètres, s'est inclinée devant la Soviétique Ludmilla Kondratieva, et Johanna Klier n'a pas pu faire mieux que l'autre Soviétique, Vera Komisova, sur 100 mètres haies, tandis que ni Rose-Marie Ackermann ni Ruth Fuchs n'ont figuré, respectivement, sur les podiums du saut en hauteur et du lancer du javelot.

Ces contre-performances, très relatives il est vrai, ont essentiellement profité aux Soviétiques, qui ont gagné dans quatre disciplines en réalisant deux fois le triplé sur 800 mètres et au pentathlon. Seule l'Italienne Sara Simeoni (saut en hauteur) et la Cubaine Maria Colon (lancer du javelot) sont parvenues à faire entendre leur voix dans ce lancinant duo.

Toutefois, le fait que les Soviétiques aient pour la première fois donné de la voix plus fort que les Allemandes de l'Est laisse en suspens quelques points d'interrogation. A Montréal, Tatiana Kazankina avait été l'unique Soviétique à pouvoir battre, sur 800 et 1 500 mètres, les Allemandes de l'Est, qui avaient emporté neuf médailles d'or. Deux ans après, aux championnats d'Europe à Prague, le rapport des forces n'avait pas changé, ni lors de la dernière Coupe du monde d'athlétisme à Montréal, en août 1979. Les Soviétiques auraient-ils depuis lors réussi à percer quelques-uns des secrets de la réussite est-allemande ?

Le seul fait d'opérer devant leur public, dont on a dit le chauvinisme, ne peut pas tout expliquer. En effet, les hommes, dont on attendait une razzia en l'absence des Américains, sont nettement moins bons que prévus, notamment dans les sprints, où Valery Borzov n'a manifestement pas de successeur, et dans le demi-fond, où leur meilleur atout, Antipov, n'a pu passer le cap des séries sur 10 000 mètres.

Quantitativement, les Soviétiques ont fait jeu égal avec eux grâce aux médailles d'Undmae (triple saut), de Kula (javelot) et de Raschupkin (disque). Qualitativement, c'est une autre affaire. Les lancers ont une moindre réputation que les sprints et les courses de demi-fond. De surcroît, il semblerait que ces médailles n'ont pas été acquises dans des conditions tout à fait régulières.

Au triple saut, deux essais très longs du Brésilien Joao de Oliveira ont été comptés nuls, non pas pour avoir mordu sur la planche d'appel, mais pour être sorti du bac de sable en déséquilibre. L'application tout à fait exceptionnelle de cette règle au recordman du monde l'a privé de toutes ses chances. Au javelot, le troisième essai de Kula, qui lui permit de faire trois lancers supplémentaires et de remporter la victoire, ne semblait pas régulier. L'engin a touché le sol à plat comme, quelques minutes auparavant, pour un Finlandais dont l'essai fut annulé. Il semblerait que ce ne fut pas la seule irrégularité de ce concours. Les lanceurs finlandais et hongrois, qui comptaient parmi les favoris, se sont plaints que les portes du tunnel de dégagement aient été ouvertes derrière eux au moment de leurs essais. Cela aurait provoqué un appel d'air qui aurait contrarié leurs tentatives. Au disque, où le public s'était montré odieux avec Schmidt, l'Allemand de l'Est favori, le Soviétique Raschupkin, qui a gagné avec 26 centimètres de mieux que le Tchèque Bugar et 32 centimètres d'avance sur le Cubain Delis, aurait été mesuré très largement.

Comment, dira-t-on, de telles manipulations sont-elles possibles dans un concours olympique ? Pourquoi, à la demande des organisateurs soviétiques, les superviseurs de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) en veste rouge, ont-ils été retirés du terrain après le premier jour de compétition ? Les quatre jours suivants, il n'est donc resté sur la piste et autour des aires de concours que des juges soviétiques en veste jaune, le seul juge étranger étant un Français qui contrôle le chronométrage sur la ligne d'arrivée. Le retrait des superviseurs, qui avait été décidé afin que... l'honnêteté des juges soviétiques ne parut pas être mise en cause — ce qui est un comble ! — enleva ainsi aux concurrents presque toute possibilité de contestation face à des décisions trop orientées.

M. Adrian Paulen, dont le désir de se faire réélire à la présidence de l'IAAF est très grand, n'a pas cru bon de s'opposer à la requête des Soviétiques. C'était lui déjà qui, en février dernier, avait permis la requalification pour les Jeux d'athlètes bulgares et roumaines privées de licence à vie pour dopage après les Jeux balkaniques. Il est d'autant plus regretable que les juges soviétiques aient ainsi la bride sur le cou. Après les incidents qui avaient émaillé le concours général de gymnastique et la finale du plongeon au tremplin de 3 mètres, il était peu douteux que l'arbitrage serait très nationaliste. Certains ont même parlé de tricheries. Par dépit ?

Les irrégularités ont été tellement flagrantes que des membres du conseil de l'IAAF s'en sont émus. Une réunion fut provoquée mardi après-midi : les superviseurs de la Fédération internationale, en veste rouge, devaient faire leur réapparition sur la pelouse ce mercredi matin.

ALAIN GIRAUDO.

L'omniprésence de M. Georges Marchais

De notre correspondant

Moscou. — Les diplomates s'abstiennent, les ministres désertent, les parlementaires boudent, mais le monde politique français n'en est pas moins dignement représenté aux Jeux de Moscou par M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste.

Il est partout, M. Marchais, accompagné de MM. Gremetz et Zilbermann, relativement responsables des relations internationales et des sports au comité central. A la gymnastique et au basket, à l'athlétisme et au judo, à la natation et à l'escrime. Il s'est composé un programme complet, qui lui permet de suivre toutes les disciplines huit à neuf heures par jour ; comme il l'a dit à propos d'un beau 1 500 mètres en natation : *« Il faut le faire ! »*

M. Marchais est le type même du supporter sportif, ou peu s'en faut : petit blouson de toile bleue sur une chemise ouverte à dessins verts, pantalon de toile, espadrilles. Simplement, il a droit à des égards particuliers et au traitement réservé aux chefs d'Etat : résidence sur les monts Lénine, grande Zil noire des membres du bureau politique, escorte de police. Mais il n'aura aucune conversation politique en U.R.S.S. Il ne rencontrera pas M. Brejnev. Il est là pour les Jeux et exclusivement pour les Jeux. Comme nous lui faisions remarquer qu'après une longue absence il était à Moscou pour la deuxième fois en sept mois, M. Marchais a consenti à faire une entorse à la règle qu'il s'est fixée pour les J.O. — ne pas parler politique — et a répondu que, en effet, les divergences avec les camarades soviétiques sur la démocratie socialiste avaient provoqué de longues discussions conclues par le communiqué commun de janvier dernier, mais, s'il n'y avait pas eu les J.O., il ne serait pas revenu.

Un cassoulet pour une médaille

M. Marchais aime le sport. Il n'est ni nationaliste ni chauvin, assure-t-il, mais il est pour le maintien des hymnes et des drapeaux afin de ne pas décevoir les athlètes et le public. Il aime bien voir les Français gagner. Il a crié trois fois *« Vive la France ! »* pendant la cérémonie d'ouverture quand il a aperçu la pancarte du C.N.O.S.F. et le drapeau olympique porté par de jeunes Soviétiques. Il est allé encourager de la voix nos nageurs, et, s'il a raté la médaille d'or des fleurettistes françaises, c'est parce que, au même moment, il assistait au triomphe de Parisi en judo. Il espère bien que les perchistes français emporteront la médaille d'or, sinon il perdra le cassoulet qu'il a parié avec le secrétaire de la fédération communiste de Haute-Garonne.

C'est que M. Marchais n'aime pas seulement le sport depuis les tribunes. C'est un pratiquant. Il a fait du football et de l'aviron. Il continue chaque matin à faire une demi-heure de culture physique, et de temps en temps il enfourche sa bicyclette. *« Après 60 kilomètres, je souffre. Seul, c'est très dur. »*

Il est incollable sur le sport, M. Marchais. Il connaît les records, les performances, les vedettes de toutes les disciplines. Il excuse le public soviétique qui a sifflé le Brésilien de Oliviera et a fait une ovation à Saneiev, qu'il baptise *« le Poulidor du triple saut »*, non parce qu'il perd, mais parce qu'il est populaire.

Il a son idée sur les contestations dans le concours de gymnastique féminine : les juges ont commencé par noter trop haut et ensuite leur marge de manœuvre a été réduite. Malheureusement, on ne peut pas, comme le voudrait son épouse, faire monter sur le podium un représentant de chaque nationalité.

Le secrétaire général du parti communiste français — ce n'est pas une révélation — est contre tous les boycottages, sauf celui de l'Afrique du Sud. Il est ravi d'assister à de *« très grands Jeux »* par le nombre et la qualité des participants, la quantité des records battus, l'ambiance de fraternité entre les athlètes. Il n'est pas favorable au site unique en Grèce et voudrait bien que les J.O., après Los Angeles, soient organisés par un pays d'Afrique, l'Algérie, par exemple.

Et puis, la France pourrait être sur les rangs : *« Cela serait bon pour les Français de recevoir les sportifs du monde entier. Cela donnerait une impulsion à la politique du sport, qui manque littéralement de moyens. »*

Au cours de ces Jeux, les premiers qu'il vit directement, il a beaucoup appris. Nul ne doute après l'avoir entendu que la politique sportive sera un des thèmes de l'activité du parti communiste à la rentrée.

DANIEL VERNET.

M. JACQUES BLANC (P.R.) EST « SCANDALISÉ » PAR LES PROPOS DE M. MARCHAIS

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, mardi 29 juillet, à TF 1, qu'il a été *« scandalisé »* par les propos tenus la veille par M. Georges Marchais, en direct de Moscou, sur la même chaîne de télévision.

« Je suis scandalisé quand je vois caracoler M. Marchais, scandalisé quand il explique que tout est merveilleux (à Moscou), *que tout le monde est libre et quand il insulte les journalistes. Je suis scandalisé quand je vois M. Georges Marchais essayer de transformer ces Jeux en caution pour l'Union soviétique »*, a-t-il déclaré. M. Blanc, étonné par le *« culot »* du secrétaire général du P.C.F., estime que le *« cynisme »* de M. Marchais *« n'est pas digne d'un responsable politique »*.

VOLLEY-BALL

Carré d'Est

De notre envoyé spécial

Moscou. — Carré d'as. Carré d'Est. Aux spartakiades olympiques de volley-ball féminin, avantage dedans, victoire du camp organisateur. L'U.R.S.S., l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie, la Hongrie. Quatre pays frères, quatre équipes sœurs pour des finales sans surprise.

Smash gagné de la Bulgare Anka Khristolova. Smash sur le terminal d'ordinateur du centre de presse de la salle. La belle Anka est bien programmée. Le numéro 00.24, répond la machine, est né le 12-01-1955 à Sofia. Mesure 1 m 74. Pèse 68 kilos. A joué 101 matches internationaux. Appartient au club Maritza. Est mariée.

Vive le sport ! M'introduirez en mémoire que le .numéro 00.24 en finale des Jeux olympiques a pris un avertissement pour avoir traité l'arbitre, M. Polovic, matricule c222, de quelque chose en bulgare. Ce qui ne se fait pas.

Smash de la Hongroise Agnès Torma. Elle est blonde. Cela, l'ordinateur, qui sait tout, ne le sait pas. Et elle saute haut. Toutes ses partenaires se précipitent vers elle pour, de leurs mains, frapper ses mains. Transmission de recette, de joie. On se passe ainsi sur un terrain de volley-ball la consigne, le fluide. Un peu comme à l'hôtel Rossia, devenu en quelques jours le plus grand magasin de Moscou : un Goum-pirate. On se donne, d'étage à étage, le « tuyau ». Tous les Soviétiques employés ici filent dès la pause devant le petit bar d'étage réservé aux clients avec de grands cabas et font d'olympiques provisions de bière, de beurre, de lait, de vin, etc.

Pourvu que ça dure. Tant qu'Agnès Torma sautera, cela durera. Plus vite, plus haut, plus fort.

Smash de l'Allemande de l'Est Brigit Setzer. Elle n'y a pas trop de mérite avec son mètre quatre-vingt-seize qui l'embarrasse partout, sauf sous son filet de volley-ball placé à 2,24 mètres, une aimable plaisanterie pour elle. Le charmant public soviétique la siffle, scandant : « Sovietski Soyouz ! », te trouve que le sport est-allemand exagère pour faire ainsi usage des grandes perches. A-t-on jamais vu — si ce n'est en basket féminin avec la frêle Ouliana Semenova, 2,11 mètres, 105 kilos — le sport soviétique employer de telles facilités ?

Brigit Setzer smashera cinq fois de suite. C'est trop. Elle sera beaucoup sifflée. Mais il lui sera beaucoup pardonné. Tout à l'heure, le public soviétique lui fera une ovation quand, emportée par la solennité de l'instant, elle fera une révérence de petite fille devant le camarade-prince de Mérode, officiel du comité olympique, chargé de lui lancer sa médaille d'argent autour du cou. Du moment que ce n'était pas une médaille d'or, réservée... devinons à qui ?

Smash de la Soviétique Lyudmila Chermysheva, une blonde encore, frisée comme un de ces journalistes « ouligans » qui désespèrent Moscou. Lyudmila a des ressorts dans les mollets. Tout comme Teofilo Stevenson, le génial poids lourd cubain, deux fois champion olympique, a du plomb dans les poings. Quand l'une attaque la balle, l'autre, Cassius des Caraïbes, accable un malheureux Polonais dont le visage commence, sur l'écran de télévision, à ressembler à un ballon de volley-ball. Il faudra, c'est dit, aller en finale voir Teofilo. Mais surtout, ne pas arriver en retard.

En grande finale, l'U.R.S.S., douze filles en bleu, battra l'Allemagne de l'Est, douze joueuses en rouge. En quatre sets (14-8, 11-15, 15-13, 15-7) et une heure trente de jeu. Ce fut un très beau match, acharné, disputé, relativement indécis. Ce fut un très beau match, et la speakerine, du monns la traductrice, complimentera en français *« les très bons joueurs »* est-allemands. Singulier lapsus et qui pourtant fit sursauter. Tant il est vrai que certaines joueuses étaient aussi de singulière allure.

Bref la journée fut bien belle, la soirée bien douce. Sous les frondaisons du parc Lénine, des files de policiers remontaient en ligne entre les arbres pour ausculter l'humus avec des détecteurs de mines. Sur les berges de la Moscova, les derniers baigneurs ne se décidaient point à se rhabiller. Les pêcheurs commençaient à attraper du dollar, du mark et du franc dans les bancs de touristes prenant le frais. Sur la grande roue du Lunapark, les amoureux soviétiques totalement indifférents au sort de la nation — éliminée, catastrophe ! en football et baskett-ball masculins — voguaient vers les étoiles bleues, blanches, peut-être même rouges. Et dans tous les bars du Moscou olympique, cercle dans le cercle rouge, des barmen proches de la défaillance préparaient des barriques de cette vodka-orange qui reste encore le meilleur moyen de prévention contre les curiosités excessives.

PIERRE GEORGES.

JUDO

Tchoullouyan et la samba

(De notre envoyé spécial.)

Moscou. — Un Cubain danseur de samba. Mettez-le sur un tatami de judo, et vous aurez Juan Ferrer. Trop grand pour ses 98 kilos, osseux, dégingandé, frénétique comme un soir de carnaval.

Sur le tapis du stade Lénine, ses adversaires voulaient l'entraîner dans un paso-doble, ou à la rigueur une valse. Lui, il étouffait à ce rythme, tip, tip, tap, tap, boum. Un Irlandais, un Yougoslave et un Espagnol, fort honnêtes combattants au demeurant, se laissèrent entraîner de la sorte dans des danses infernales dont ils sortirent au bord de l'épuisement.

Puis il vint faire sa révérence devant Bernard Tchoullouyan. Le Français, vice-champion du monde de la catégorie en titre, avait passé l'obstacle qui lui paraissait le plus dangereux : le Britannique Bowels, vice-champion d'Europe à Vienne. Et il connaissait la musique. Trois petits pas sur la gauche, il embarqua ce diable de Cubain. Olé ! C'était gagné (waza-hari), il allait disputer la finale. Des pesos d'or ou au pire d'argent tintaient déjà dans sa tête. Mais la danse n'était pas finie. Encore trois petits tours et c'était Tchoullouyan qui reniflait à son tour la poussière du tapis. Le Cubain avait gagné et pour de bon (ippon).

Joie du danseur de samba. Stupeur du Marseillais boudeur. *« Il a fait ceci, mais j'ai fait cela, et les arbitres auraient dû... »* Trop tard pour gamberger. Pour du bronze, en revanche, il faudra le soir jouer des castagnettes à l'Espagnol Sanz.

Restait à voir ce que ferait notre Cubain en finale contre le Soviétique Harabeli. La samba, il ne connaît pas, ce Géorgien : en revanche, le sambo, il adore. C'est une lutte cousine germaine du judo qui est pratiquée dans la taïga, avec une prédilection pour les ramassements de jambes. En sept minutes, Ferrer retrouva deux fois le rythme et trompa deux fois le Soviétique.

Mais Harabeli besogna comme une pelle mécanique creusant une tranchée. Il faisait de gros paquets avec les membres du Cubain et les projeta en tas au sol. Quand on avait vu le ballet final d'Angelo Parisi, on ne pouvait que faire une moue boudeuse avec un zeste de regret chauvin. « Tchou » avait battu par deux fois ce Soviétique, qui aurait dû être à sa main ce soir encore. Toutefois, le train de la chance avait laissé le Marseillais sur le quai de la gloire après avoir sifflé trois fois. — A. G.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

En battant le Brésil par 96 points à 95, la Yougoslavie s'est qualifiée pour la finale. Elle affrontera l'Italie, victorieuse de l'Espagne par 85 à 89.

Escrime

SABRE PAR EQUIPES

Finale. — U.R.S.S. (M. Burtsev, V. Sidiak, V. Krovopuskov, V. Nazlymov) bat Italie (M. Maffei, M.-A. Montano, M. Romano, G. Scalzo, F. Meglio) par 9 victoires à 2.

Match pour la troisième place. — Hongrie (R. Nebald, I. Gedovari, P. Gerevich, G. Nebald) bat Pologne (T. Pigula, J. Biekowski, A. Kostrzewa, L. Jablonowski).

Football

Demi-finales. — R.D.A. bat U.R.S.S., 1 but à 0 ; Tchécoslovaquie bat Yougoslavie, 2 buts à 0.

Haltérophilie

110 KILOS

Classement final. — 1. Leonid Taranenko (U.R.S.S.), 422,5 kilos (nouveau record du monde) ; 2. Valentin Christov (Bulg.), 405 kilos ; 3. Gyorg Szalai (Hong.), 390 kilos, etc. Taranenko a également battu le record du monde de l'épaulé-jeté avec 240 kilos. L'ancien record appartenait à Zaitsev avec 238 kilos.

Hockey sur gazon

Classement final — 1. Inde ; 2. Espagne ; 3. U.R.S.S., etc.

Judo

CATEGORIE DES MOINS DE 78 KILOS

Classement final. — 1. Shota Habareli (U.R.S.S.) ; 2. Juan Ferrer (Cuba) ; 3. Bernard Tchollouyan (Fr.) et Harald Heinke (R.D.A.).

Lutte libre

48 KILOS

Classement final. — 1. Claudio Pollio (It.) ; 2. Se Hong Jang (Corée du Nord) ; 3. Sergei Kornilaev (U.R.S.S.).

62 KILOS

Classement final. — 1. Magomedgasan Abushev (U.R.S.S.) ; 2. Mikho Doukov (Bulg.) ; 3. Georges Hadjiioannidis (Grèce).

90 KILOS

Classement final. — 1. Sanasar Oganesyan (U.R.S.S.) ; 2. Uwe Neupert (R.D.A.) ; 3. Alexander Cichon (Pol.).

Sports équestres

SAUTS D'OBSTACLES PAR EQUIPES

Classement final. — 1. U.R.S.S. (Chukanov, Poganovski, Asmaev, Korolkov), 20,25 points ; 2. Pologne (Kozicki, Kowalczyk, Hartmann, Bobik), 56 pts ; 3. Mexique (Perez Heras, Gomez Portugali, Tazzer, Valdes Lacoara), 59,75 pts, etc.

Voile

FINN

1. Esko Rechardt (Finl.) ; 2. Wolfgang Mayrhofer (Aut.) ; 3. Andrei Balashov (Pol.), etc.

470

1. Marco Soares et Eduardo Penido (Brésil) ; 2. Jorn Borowski et Egbert Swensson (R.D.A.) ; 3. Jouko Lindgren et Georg Tallberg (Finl.), etc.

FLYING DUTCHMAN

1. Alessandro Abascal (Esp.) ; 2. David Wilkins (Irl.) ; 3. Szabolcs Detre (Hong.), etc.

STAR

1. Valentin Mankin et Alexandre Muzychenko (U.R.S.S.) ; 2. Hubert Raudaschl et Karl Ferstl (Aut.) ; 3. Giorgio Gorla et Alfio Peraboni (It.), etc.

SOLING

1. Poul-Richard Jensen (Dan.) ; 2. Boris Budnikov (U.R.S.S.) ; 3. Anastassios Boudouris (Grèce), etc.

TORNADO

1. Alexandre Welter et Lars Bjorkstrom (Brésil) ; 2. Peter Due et Per Kjergard (Dan.) ; 3. Goran Marstrom et Jorgen Ragnarsson (Suède), etc.

Volley-ball

TOURNOI FEMININ

Finale. — U.R.S.S. bat R.D.A. par 3 sets à 1 (15-12, 11-15, 15-13, 15-7).

Match pour la troisième place. — Bulgarie bat Hongrie par 3 sets à 2 (15-5, 13-15, 6-15, 15-4, 15-8).

JOSÉ MARAJO SERA REÇU PAR UN DIRIGEANT DU COMITÉ D'ORGANISATION

L'athlète français José Marajo sera reçu, samedi 2 août, à 16 heures, par M. Vladimir Popov, premier vice-président exécutif du comité d'organisation des Jeux, a confirmé, mercredi 30 juillet, M. Georges Boudry, chef de la délégation française à Moscou.

José Marajo avait de son côté annoncé, mardi 29 juillet, qu'il avait obtenu, en compagnie de quatre autres athlètes français, Robert Froissard, Francis Demarthon, Véune entrevue pour ce mercredi, jour des éliminatoires du 1 500 mètres. Ils entendaient remettre à M. Popov une pétition dans laquelle ils expriment la raison de leur présence à Moscou, en dépit de la campagne de boycottage, mais aussi leurs inquiétudes face à la politique internationale de l'U.R.S.S. et sur le non-respect des droits de l'homme. Ils devaient ensuite réunir une conférence de presse.

Le président de la Fédération française d'athlétisme et son directeur technique national se seraient opposés à cette démarche tant que José Marajo, septième du 800 mètres des Jeux, n'aura pas disputé ses chances sur 1 500 mètres, dont la finale sera courue vendredi 1er août.

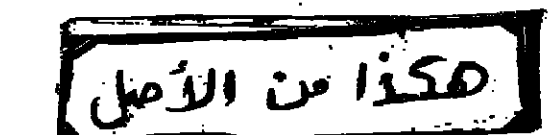
A LA TÉLÉVISION

MERCREDI 30 JUILLET

- Athlétisme et saut à la perche (en direct) : de 15 h. 55 à 20 h. (A 2) ; de 18 h. à 19 h. 20 (TF 1).
- Basket, finales hommes et dames (en différé) : de 22 h. 30 à 23 h. 30 (TF 1).
- Résumé de la journée : de 23 h. 5 à 23 h. 50 (A 2).

JEUDI 31 JUILLET

- Athlétisme (en direct) : de 17 h. à 20 h. (TF 1).
- Résumé de la journée : de 23 h. à 23 h. 45 (A 2).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Festivals de jazz

Antibes et Nîmes aiment le changement

Juillet 1960 - juillet 1980 : Antibes a vingt ans. Depuis que Châteauvallon est devenu automnal, le Festival, semblablement à celui de Nîmes (moins les ateliers), cherche à donner du jazz contemporain une image capable de séduire ceux pour qui, dans nos sociétés bougeuses, le beau ne saurait être séparé du nouveau.

Non que les amateurs de jazz de Nîmes et d'Antibes pensent que le devenir confère aux réalités créées toujours plus de finesse, de richesse, d'ampleur — sinon quelquefois pour un style, ou pour un élément persistant de plusieurs structures. Cette idée d'amélioration, ils le savent, vaudrait plutôt pour une science dont les progrès paraissent, eux, constamment cumulatifs, surtout si l'on ne se montre pas trop exigeant à l'égard de la continuité des théories ou trop sensible à l'incompatibilité des systèmes. Pourtant, ces amateurs veulent que « ça change ». Dans le jazz, comme ailleurs, le nouveau plaît et, même s'il dérange, rassure, apporte la preuve qu'il y aura encore, demain, du bon temps. Que « ça change », à Nîmes, à Antibes, tel est le vœu, normal, du public qui s'y rend — tandis que celui de Nice, plus volontiers, se régale de charmes très anciens, de beautés établies.

Une chose grave

A Antibes, Norbert Gamsohn avait fait, cette année, des efforts considérables et accordé sa confiance à de nombreux musiciens français (ou « hexagonaux »), les uns non familiers de Juan, les autres, encore une fois invités. A noter : Aldo Romano, Jenny Clark, Boulon et Elio Ferré, Urtreger, Portal, Humair, Chautemps, Jeanneau. La direction du Festival n'a pas, pour autant, interdit de scène les vedettes du classicisme, dont les excellentes formules, si on ne les entendait plus exprimer, finiraient absurdement par sombrer dans la nuit, dans l'oubli. Ainsi, avait-on convié à la réunion antiboise Getz et Blakey, Griffin et Muddy Waters. Ou encore Don Cherry : lui, ça fait très longtemps qu'il est moderne.

Le nouveau, écrit Lyotard dans ses *Rudiments païens*, est « *une chose grave* ». Le nouveau dit, en clair : « *Il n'y a pas de nature, pas de sens reçu, donné, révélé, découvert, il y a des énergies* (façon de parler) *chromatiques.* » Toutefois, et même s'il refuse absolument de le réduire à cela, Lyotard signale, en passant, que le nouveau peut être aussi autre chose : une névrose de l'industrie de consommation, une préoccupation du mercantilisme.

La difficulté, pour un festival de jazz, par exemple, c'est de n'être pas la vitrine du magasin des nouveautés. Que « ça change », oui, mais profondément, et de façon bouleversante. Terrible difficulté que de concevoir un théâtre pareil, dont la vocation est d'aboutir seulement à l'authentique invention, à la « chose grave ».

Fallait-il, cette année, imiter, en miniature, le modèle montreusien ? Prendre la salsa de Tito Puente et de « Potato » Valdez ? Bien sûr, le jazz-rock de Stanley Clarke ? Peut-être. Mais fallait-il, comme en Suisse, étirer les soirées, démesurément ? Alors que les derniers musiciens s'emparaient des micros à 2 heures du matin, un lundi venteux et frisquet ; beaucoup d'auditeurs de Celea-Couturier, d'Egberto Gismonti (trop long, à lui seul) et de Laughlin-Escoudé avaient quitté la pinède Gould. Une oreille attentive prend plaisir mais se trouve aussi à la tâche. Nous connaissons plus d'un amateur de jazz qui se fût prononcé ce jour-là, d'enthousiasme, pour la réduction du temps de travail.

LUCIEN MALSON.

Nice joue et gagne

ON se ferait une idée fausse de Nice en croyant qu'on n'y découvre rien ni personne parce que le vedettariat y est roi. Les visiteurs, sur la colline, ont, en fait, rencontré des musiciens de grande envergure qu'il n'était pas coutume d'entendre en France ou que Nice n'avait pas encore reçus — nommons, parmi d'autres, et pour varier, Freddie Hubbard, qui a connu auprès des lecteurs des revues jazzistes, un succès aussi francs qu'Art Pepper ou Richie Cole.

D'autre part, les « moins de trente ans » dont le talent fut confirmé à Nice, et qui étaient légion chez les Européens — nous pensons, notamment, à Dick Vennik, remarquable saxophone ténor du groupe hollandais Free Fair, — ne manquaient pas non plus dans les « troupes » américaines. Citons tout d'abord ces trois curieux militants du « mainstream revival » que sont Scott Hamilton, John Clayton et Warren Vaché, ou ces musiciennes sympathiques : Erica Ginsay et Janice Robinson, saxophone et trombone dans l'orchestre inouï, féminin et multiracial de Melba Liston. Citons aussi, en vrac : Conrad Mokarski, Thomas Giblin, Willie Hayes (de Mighty Young), Billy Childs, Garry Klein, Sin Clair (de Hubbard), James Bolden, Robert Garner, Raymond Harris, Russell Jackson (de B. B. King), Allen Holst, Dong Harris, Milton Hamilton, Gee Smith (de Santa-Maria), Barry Finnerty, Niel Grossman, Richie Morales (des Brecker), Thomas Campbell (de « Dizzy »), Jay Anderson, Mark Pulice (de Carmen McRae), Lincoln Goines, Elliott Howlett (de Barbieri).

Dans l'orchestre de Fats Domino, quatre saxophones, à la fois puissants et nonchalants, dans la tradition si typée de La Nouvelle-Orléans, méritent, eux aussi, à cette heure du bilan, d'être comptés au nombre de ces artistes populaires qui savent fabriquer une musique emballante et lyrique, sans rien, en son rythme, « qui pèse ou qui pose ». On se souviendra de Lee Allen, Walter Kimble, Roger Lewis et Frederic Kemp.

Professor Longhair — mort cette année, le 30 janvier — a beaucoup marqué Fats Domino, lequel s'est inventé un style en écoutant également Léon « Archibald » Gross, Smiley Lewis, Dave Bartholomeur, Roy Brown, Amos Milburn, tous ces hommes qui sont nés, vivent ou ont vécu en Louisiane et qui ont su mettre dans le « rhythm and blues » les épices du calypso ou de la rumba, avec une pincée d'indolence.

Fats Domino avait été, récemment, victime de la désaffection du public américain à l'égard de son rock and roll allègre. Il fit le « crooner » à Las Vegas. Il a chanté, sur la côte, en revanche, sans forcer son talent, sans chercher à modifier sa manière, en se laissant aller à être tout naturellement et merveilleusement l'auteur de ses œuvres et l'interprète original de quelques autres. Blueberry Hill, Sentimental Journey, I'm ready, Goin' Home, Ain't that a shame, Bo Weewill, Walkin, *n'ont rien perdu de leur pouvoir d'entraînement : à preuve les foules énormes, dansant sur place et hurlant leur amitié, dans l'amphithéâtre des Arènes, où l'on eût en vain cherché à gagner 1 centimètre carré alors que le festival entrait en son second week-end.*

Contre Fats, il ne reste aujourd'hui que les esprits chagrins, quelques professionnels de la nouveauté tous azimuts et quelques singuliers ethnographes qui peuvent s'enticher de musique folklorique marmonnée par un centenaire, mais qui font la moue lorsque un malabar chante, trente ans après l'avoir imaginée, une mélodie de son cru. Caprices un peu parisiens qui n'empêcheront pas, on s'en doute, les gens de Nice de prendre et de placer, s'il le faut, une deuxième fois, le bon Domino. — L. M.



★ *Dessin de BONNAFFÉ.*

A LA COUR DES MIRACLES

Philippe Petit, guitariste

COMME Claude Barthélémy et Christian Escoudé, Philippe Petit est guitariste. La guitare continue de se bien porter au pays de Django. Comme Escoudé, Lubat ou Portal, Philippe Petit vient du Sud-Ouest (il est né à Marmande en 1954). Le Sud-Ouest continue d'inspirer les musiciens de jazz.

Se méfiant de la virtuosité morose qui, un temps, a tenu lieu d'idées, Philippe Petit est un passionné de guitare : du son, de l'instrument et de ses possibilités. De Django à René Thomas, de McLaughlin à — justement — Christian Escoudé, en passant par Pierre Cullaz par qui il a beaucoup appris, Philippe Petit aime chez les guitaristes cette jubilation du développement rythmique et de la liberté. C'est un délicat mélange de réserve et de joie de jouer que l'on retrouve dans son jeu sans esbroufe. Et c'est bien ce qui le désigne pour inaugurer, à la Cour des miracles, un Festival qui s'étend sur deux mois.

Claude Barthélémy, Nico Nissim, Didier Lockwood, Street Boys ou le groupe Diaphane (quatre musiciens de vingt ans saisis par le jazz et le funk) dessinent de nouvelles perspectives. On aime la mélodie. On refuse l'errance. On accepte toutes les influences. Sans avoir pour le rock les yeux de Chimène, on n'a plus le regard courroucé de la génération précédente. On se moque bien de l'académisme qui guette. Qu'il guette ! On joue pour le plaisir. Et c'est ce qui rend cette série prometteuse.

FRANCIS MARMANDE.

★ Philippe Petit à la Cour des miracles (23, avenue du Maine, à 20 h. 30 précises) : du 2 au 7 août. Diaphane, du 8 au 13 août. Claude Barthélémy, du 14 au 19 août. Tél. : 548-85-60.

UNE SELECTION

cinéma

L'ULTIME ATTAQUE DE DOUGLAS HICKAX

Comment, en 1879, les Zoulous triomphaient provisoirement de l'impérialisme anglais en Afrique du Sud. Un film anticolonialiste qui donne une vision claire des événements. Grande et forte mise en scène.

REPRISE DE CINDERFELLA DE FRANK TASHLIN

Paraphrase moderne et au masculin du conte de Perrault. Jerry Lewis est Cendrillon dans cette comédie burlesque, aux gags ambigus, qui s'évade vers la féerie.

Le Troupeau, d'Yilmaz Guney et Zeki Okten : deux mondes qui se perdent l'un dans l'autre. **All That Jazz** : les méandres de Broadway, ballet sulfureux et splendide. **The Rose**, de Marke Rydell : pour Bette Midler.

théâtre

TOUJOURS AVIGNON

Le Festival d'Avignon entre dans son avant-dernière semaine, avec une deuxième vague de spectacles. On attend, au Théâtre municipal, le Teatro Stabile de Gênes, qui présente la **Donna Serpente**, de Carlo Gozzi, un conte de fées tumultueux mis en scène par Egisto Marcucci (en italien).

Côté français, quatre créations : à partir du 2 août, au Cirque du Mont-de-Piété, le Théâtre de Gennevilliers et le Centre Georges-Pompidou coproduisent **Piano Téléphone**, de Max Dénès, une histoire de science-fiction pleine de bruit et de fureur ; à partir du 3, au Cloître des Carmes, le Théâtre populaire de Lorraine joue **Flaminaire Valaire**, de Maurice Regnaut, mis en scène par Jacques Kraemer ; et Salle Benoît-XIII, Viviane Théophilidès monte **les Mystères de l'amour**, de Roger Vitrac.

A partir du 4, à la Chapelle des Pénitents blancs, Jean-Pierre Bisson met le théâtre en scène avec **Kean**, d'après Alexandre Dumas.

VAISON, SARLAT, CARCASSONNE

Toujours les classiques : les 30 et 31 juillet, Jean Le Poulain monte **la Nuit des Rois**, de Shakespeare, à Vaison-la-Romaine, et Jean Gillibert **Phèdre**, de Racine, à Sarlat, où le Théâtre du Campagnol présente, les 3 et 4 août, **le Legs** et **l'Epreuve**, de Marivaux ; les 30 et 31 juillet, Boramy Tioulong met en scène à Carcassonne deux pièces de Musset : **Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée** et **Un caprice**.

A PARIS

Tupac Tosco au Théâtre Fontaine : images furtives d'un pays de passions et de désirs, l'Argentine. After Liverpool au Lucernaire Forum : deux couples et le jeu des mensonges-vérités.

musique

SIX MILLE CHORISTES A VAISON-LA-ROMAINE

Pour la dixième fois, six mille choristes francophones d'A Cœur Joie se réunissent à Vaison pour chanter ensemble de grandes œuvres. Quatre cent cinquante musiciens animent trente-cinq ateliers ; cent concerts sont donnés au Théâtre antique et dans les environs ; on notera à côté du **Magnificat** (le 2) et de la **Passion selon saint Matthieu**, de Bach (le 13), du **Canto general**, de Theodorakis (le 4), du **Psaume 47**, de Schmitt (le 6), du **Psalmus hungaricus**, de Kodaly (le 12), trois créations écrites pour les Choralies : **le Requiem**, de Roger Calmel et **le Cimetière marin**, de J. Chailley (le 7), et **le Pont de l'Espérance**, de Marcel Landowski (le 8). (Jusqu'au 13 août ; tél. 90-36-25-50.)

MUSIQUE VIVANTE EN GUYENNE

En Guyenne aussi, les jeunes sont à l'œuvre dans des « sessions-festival » qui essaiment autour de Saint-Céré (Lot). On pourra y entendre dix-huit concerts comprenant notamment : **le Requiem allemand**, de Brahms, le **Te Deum**, de Bruckner, et **l'Orphée**, de Glück, monté et joué par des jeunes (renseignements : Syndicat d'initiative de Saint-Céré, Condom, Gourdon).

OPERAS A CARPENTRAS

Après **la Périchole**, d'Offenbach, qui poursuit sa carrière (Théâtre de Plein air, les 2 et 5 août), un nouvel opéra de Haydn, **l'Infedelta delusa**, fait son entrée à Carpentras (cour de la charité, les 4, 6 et 7 août) : un éblouissant opéra bouffe par une équipe de jeunes (G. Coutance, Ch. Marest, Diederich), avec Renée Auphan, C. Alliot-Lugaz, G. Gautier, etc. (Renseignements : 90-36-24-79.)

DE VILLEVIEILLE A MENTON

Deux festivals de musique de chambre débutent ces jours-ci. Au château de Villevieille (Sommières, près de Nîmes), six soirées avec des artistes Erato : F. Duchable, l'Ensemble Dufay, le Quatuor Via Nova, l'Ensemble Secolo barocco et l'Orchestre Franz-Liszt de Budapest (du 4 au 9 août). A Menton, sur le parvis de Saint-Michel, J.-B. Pommier (le 2), N. Magaloff (le 5), Stacy Blair, trompette (le 7), le magnifique pianiste libanais Abdel-Rahman el Bacha (le 9), et bien d'autres, jusqu'à Rostropovitch (le 29), dans un des plus beaux cadres de festival.

L'ABBAYE DE SYLVANES

Pour faire connaître et restaurer l'abbaye cistercienne de Sylvanès (douzième siècle), près de Camarès (Aveyron), sont organisées des rencontres culturelles et des concerts, où l'on notera spécialement un récital d'Aldo Ciccolini (le 3), le duo J.-M. Leclair (le 10) et les Vêpres de Monteverdi (le 15, à 16 h 30), qui permettront de faire découvrir ce lieu privilégié (tél. : 65-99-51-83).

ARTISTES SOVIETIQUES A TOURS

Une Académie internationale est réalisée à Tours avec des artistes soviétiques que l'on a rarement l'occasion d'entendre ailleurs ; on ne manquera pas les concerts de S. Snitkovsky, successeur d'Oïstrakh à Moscou (le 31), Y. Malinine, ancien prix M.-Long (les 2 et 12), l'altiste Y. Baschmet (le 4), la violoncelliste N. Chakhovskaya, disciple de Chostakovitch (le 7, avec Malinine), et tous quatre avec l'Orchestre de chambre de Budapest (le 15). Une rencontre exceptionnelle (tél. 47-05-21-60).

FETES MUSICALES DE LA SAINTE-BAUME

« Un événement polyartistique d'initiation et de rencontres autour de créateurs de notre temps », telle est la définition des ateliers et concerts donnés à la Sainte-Baume, avec D. Tudor, V. Globokar, l'Ensemble Musique vivante, P.-Y. Artaud, les danseurs Y. Rainer, S. Forti, W. Perron, etc. (du 3 au 12 août ; tél. : 42-04-50-19).

expositions

INGRES A MONTAUBAN

Au musée Ingres, un palais rose dominant le Tarn, une exposition rétrospective à l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre. Autour des œuvres du chef d'école — **les Vœux de Louis XIII, la Belle Zélie, la Source, Roger et Angélique, Jésus devant les docteurs...**, — sa descendance : Amaury Duval et Flandrin, les élèves dévoués, l'œil moderne de Degas, Renoir, Seurat, Picasso, Matisse. Partout le règne de la ligne pure et de la forme pure dans une peinture qui pour Ingres était toute dans le destin.

LES IMPRESSIONNISTES DE CHICAGO A ALBI

A 80 kilomètres de là, au palais de la Berbie, quarante-deux chefs-d'œuvre impressionnistes prêtés par l'Art Institute de Chicago. Manet et Degas, Monet et Renoir, Sisley et Bazille, puis Gauguin et Van Gogh. Et pour finir, Cézanne qui boucle la grande échappée de la peinture en France à la fin du siècle dernier, avec ces tableaux, de retour de Chicago pour un été.

GEORGES BRAQUE A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

CARPEAUX GALERIE DES PONCHETTES A NICE

L'œuvre savante et spontanée de Carpeaux, le sculpteur de **la Danse**, appartenant au musée Chéret, sort au soleil cet été 1980 galerie des Ponchettes.

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE AU MUSEE CHAGALL DE NICE

Après Rembrandt et la sculpture romane, des statues et masques d'Afrique provenant des collections nationales et de prêteurs étrangers. Quatre-vingt-dix objets figurant des esprits, des génies et des dieux, mais choisis pour les qualités de création plastiques.

danse

AVIGNON ET ARLES

A Avignon, la danse clôt traditionnellement le Festival : on verra donc dans la cour d'honneur trois représentants de la danse américaine saine et tonique : Jennifer Muller (le 31 juillet et les 2, 4, 6 août), Louis Falco (les 1er et 3 août), Lar Lubovitch (les 7, 8 et 9 août).

A Arles, Lucinda Childs danse les 31 juillet et 1er août.

jazz

Art Farmer au Dreher (jusqu'au 31), **Joe Lee Wilson** à la Chapelle des Lombards (jusqu'au 5), et le début d'un festival à la cour des Miracles (23, avenue du Maine, à 20 h 30), avec les jeunes musiciens les plus intéressants (**Philippe Petit** du 2 au 7 août).

Métiers anonymes

Les maîtres des métamorphoses

Sur le grand ou sur le petit écran, l'image est plus cruelle encore que la vie. Valéry Giscard d'Estaing et Georges Marchais, comme Léon Zitrone, s'ils « passent » à la télévision, c'est d'abord affaire de « télégénie » personnelle. C'est aussi — rite de passage de l'ère cathodique — l'affaire des maquilleuses. Un coup de pouce à la nature, une touche de houppette sur un front trop brillant, un petit raccord par-ci par-là, et les ruses malignes du tube sont déjouées, voilà notre homme à l'écran comme à la ville.

Ou bien c'est le contraire, il s'agit de le marquer durement. Entre le coup de poing de Lino Ventura et l'œil au beurre noir de son adversaire malheureux — « Cut ! Make up ! » — il y a le trait de crayon gras, l' « eye shadow » de la maquilleuse.

Au fait, pourquoi « la » maquilleuse ? Le métier est aussi bien masculin. Reyko Kruk, venue du Japon fantastique d'avant l'ère Toyota, et Dominique Colladant, un jeune homme d'ici, timide mais résolu, ont renoncé au ravalement de façade pour carrément pratiquer la métamorphose. Embellisseurs des âmes, esthéticiens du laid, ils pétrissent avec une égale passion leurs monstres noirs et leurs anges bleus. Circé et Merlin, aujourd'hui, se fournissent chez Helena Rubinstein et chez Rhône-Poulenc.

UN sourire aux yeux bridés vous accueille avec sa voix qui chante. Un autre, aux yeux clairs, se tient en réserve. Votre œil à vous dérape aussitôt vers la porte entrouverte de la salle de bains. Des bras et des jambes *sortent* de la baignoire, nus, en grand nombre, plus que n'en pourrait porter un seul tronc. D'ailleurs, le reste du corps n'est pas là. Sur une étagère, dans la pièce suivante, vingt *têtes* connues, *des acteurs*, rangées dans des boîtes à chaussures empilées comme les cercueils d'un cimetière italien. Elles ont encore les couleurs de la vie.

Nous ne sommes ni chez Dracula ni dans le château de l'Araignée, ni dans l'île du comte Zaroff, mais c'est ici leur antichambre. Le ménage a été fait, et les fenêtres claires donnent côté jardin sur une cour ensoleillée, côté cour sur la rue Saint-Dominique, dans la proximité rassurante du ministère de la défense. L'atelier de Reyko Kruk et Dominique Colladant tient du musée Grévin — en infiniment plus convaincant, — et de l'arrière-boutique d'un pédicure chinois qui aurait fait des stocks en prévision de la troisième guerre mondiale.

Ils travaillent ensemble depuis trois ans. Depuis qu'ils se sont rencontrés alors *qu'ils* étaient, chacun de son côté, à la veille d'abandonner un métier peu gratifiant auquel est accolée une image de futilité pas toujours imméritée.

Poudrer le nez des vedettes, c'est sympathique un moment. Et puis, quand on a été impressionné par les visages délirants de *Satiricon*, par les effets très spéciaux de *la Planète des singes* ou de *la Guerre des étoiles*, on se dit que c'en est assez de courir *derrière* les comédiens avec la mallette à cosmétiques qui vous bat les cuisses, de bricoler une oreille en chou-fleur ou un œil de biche pour le compte d'un metteur en scène invisible. On a envie de « faire autre chose », de mettre vraiment *en scène* la plasticité du visage humain, de jouer les magiciennes et les enchanteurs pour que les gens aient leur quota de rêve.

Sentiments multicolores

Comment ça a commencé, Dominique Colladant prétend ne pas s'en souvenir : « *Je maquillais déjà au lycée. Je ne sais pas pourquoi, sans doute amoureux d'une fille de ma classe. Ensuite, j'ai décidé de m'y mettre.* » Reyko, elle, a la double expérience d'un poste de « création » dans une entreprise japonaise de produits de beauté (elle devait suivre la poudre de riz et l'eyeliner depuis la fabrication jusqu'à la consommation) et d'une activité artistique qui lui fit tâter de la mise en scène : télévision, beaucoup de publicité, un peu de théâtre moderne, c'est-à-dire d'origine européenne. Mais on ne se frotte pas impunément à l'empire des signes du *nô et* du *kabuki*, à ces formes théâtrales codées à l'extrême, et dont les codes ne sont impénétrables qu'à l'esprit occidental qui prend pour exigence de rationalité son penchant pour le naturalisme.

« *Avant de connaître Reyko*, dit Dominique Colladant, *je ne savais pas marier le vert avec les couleurs fondamentales de la religion, je n'aurais jamais osé ! Il faut se débarrasser de cette logique-là pour inventer.* » « *Pour moi*, dit Reyko, *la couleur c'est complètement libre. Sans être n'importe quoi, bien sûr.* » A preuve, le grimage de Claude Evrard en maître Puntila, au T.E.P., un visage parcouru de sentiments multicolores, comme soulevé par un tremblement de sens, et pas seulement ravagé par la couperose éthylique sur fond de noir et blanc, vilain patron et gentil pochard.

Le rapport avec une approche orientale de l'art considérée comme un apport au matérialisme occidental ? Relire Brecht, en particulier ses considérations sur l'art de l'acteur chinois Mei Lan-fang. Puis revenir à Reyko, aux mots que lui souffle Dominique, lorsqu'elle les a sur le bout de la langue, à la frontière entre japonais et français : « *Le maquillage, ce n'est pas du dessin sur le visage. Nous partons d'un visage particulier, de sa nature, de ses volumes, pour dessiner un autre visage. Si le comédien n'entre pas dans ce maquillage, s'il ne se métamorphose pas en cet autre, le spectateur ne verra qu'un masque. Pour retrouver quelque chose de la notion de magie qui commence à se perdre dans le spectacle, nous devons jouer sur le temps, sur une forme de cérémonie. Le long moment que le comédien passe devant sa glace à se maquiller, à retrouver le visage de son personnage à partir des points de repère qu'il connaît bien sur son propre visage, ce temps-là est celui de la concentration ; il lui permettra d'entrer en scène dans un autre état que s'il était arrivé en bouffant un sandwich une demi-heure avant le lever du rideau.* »

Un état de grâce, en quelque sorte. Ceux qui ont eu le bonheur de voir Marcel Bozonnet dans la peau de Marie de l'Incarnation auront idée des vertus « métamorphiques » — et puissamment métaphoriques — du maquillage ainsi compris : comment, fait rarissime de ce côté de l'Indus depuis la mort de Shakespeare, un comédien peut interpréter un rôle féminin sans avoir l'air d'un travelo (ce n'est pas le même emploi) ni d'une caricature de femme. « *Au début des répétitions — tenez, il n'y a qu'à regarder les photos, — le maquillage semblait collé, plaqué sur le visage. Le côté masculin de Marcel ressortait souvent. Il est venu ici apprendre à se maquiller, à se glisser derrière le visage de Marie de l'Incarnation. Avant chaque représentation, il passait presque une heure à appliquer le fond de teint et le rouge à lèvres.* »

Evidemment, le problème se pose en d'autres termes lorsque — comme pour *Manfred*, à l'Opéra, avec Noureiev — on redessine des corps entiers et qu'il faut concevoir des changements de maquillage aussi rapides que des changements de costume. Et surtout lorsqu'on travaille pour le cinéma, où les délais de préparation de l'acteur et les impératifs de l'image exigent d'autres talents de nos magiciens.

Un bon test du talent des maquilleurs est le plan-séquence que prend l'acteur de très loin, s'en rapproche, le fixe entre les deux yeux et se termine sur une vue de profil en très gros plan. Si la lumière « accroche » la matière ou simplement le raccord, si les volumes n'ont été corrigés que de face, tout devient postiche. D'où l'emploi de prothèses, à côté d'une savante cuisine à base de produits de beauté, pour transformer un visage de fond en comble. Claude Lelouch a posé à Reyko Kruk et Dominique Colladant



un intéressant problème en leur demandant, pour son prochain film, des effets de rajeunissement et de vieillissement portant sur près d'un demi-siècle. Les têtes sont déjà prêtes, voire les boîtes à chaussures.

« *Nous travaillons d'abord sur un moulage, car on ne peut garder le comédien deux jours dans l'atelier. Chaque visage a un volume et un dessin particuliers ; on ne peut pas faire n'importe quoi dessus. C'est en sculptant, quand on a la tête entre les doigts, qu'on sait comment ça va fonctionner.* » Ça : un appareil dentaire qui gonflera légèrement la joue (« *On gagne quinze ans à l'image, facile* »), une poche remplie sous l'œil, un lifting provisoire, quelques millimètres cubes de matière ajoutés aux ailes du nez. Nouveau moulage, essai sur le modèle, passage sous la caméra, il ne reste plus qu'à fabriquer la peau. Sept ou huit matières combinées rendent la carnation, le grain, la souplesse, la profondeur d'une peau sous la lumière. Reyko ajuste un demi-masque sur le bas de son visage. Saisissant. « *Mais très fragile à l'écran, comme est fragile un visage. Une prothèse énorme, bien placée, passe sans problème. Un volume minuscule mal placé (c'est au millimètre près) se voit comme le nez au milieu de la figure. Il y a un phénomène de rejet.* »

Monstrueux et humain

On feuillette l'album de famille : Jean-Paul Farré avec un nez tout rond et des oreilles en trompe, très heureux d'être le premier homme vert de France. C'était pour une pub. Pour une publicité aussi (« *là, il y a des moyens, on peut faire de la recherche* »), ce musicien qui ressemble tellement à Ludwig Van et si peu au comédien qui avait prêté son visage. Et voici, entre ses créateurs, Klaus Kinski en vampire, pour le *Nosferatu*, de Werner Herzog : « *Kinski était beau en monstre, non ? D'ailleurs, il trouve qu'au naturel il a les oreilles trop petites. On ne peut déformer qu'à partir de la réalité. Le grand-guignol ne terrorise personne. Il faut faire du monstrueux près de l'humain, être étrange et très proche du réel. Ce qui fait peur dans le monstre, c'est la part d'humain en lui, sa sensibilité, sa sensualité, ses sentiments à fleur de peau. Un monstre en caoutchouc n'a pas de sentiments à fleur de peau.* »

Ils rêvent d'un metteur en scène qui rêverait comme eux, qui s'envolerait sur les ailes des monstres issus du mariage de leurs deux cultures, leurs deux technologies, leurs deux couleurs locales. Ils mettront la main dessus un jour, sûr. « *Le spectacle retrouvera le sens de la magie : on aura alors besoin de nous. En attendant, nous cherchons.* » Coup d'œil circulaire sur les trophées. « *Il faut investir le temps, l'argent et la passion.* » Ils sont prêts.

JACQUES POULET.



[هكذا من الأصل]

LA CULTURE ET LES ENTREPRISES

On demande des mécènes...

Le ministère de la culture et de la communication vient de publier une plaquette sur « le mécénat en France », qui analyse les diverses formes de mécénat et propose une série de conseils et renseignements pratiques (1). Dans la préface, M. Jean-Philippe Lecat souligne que le mécénat ne doit pas « remplacer l'action publique » et qu'il possède « son domaine propre d'action, aux côtés des autres forces vives de la société ». Il ajoute : « Le secteur industriel public et privé, qui reconnaît l'importance de la culture, n'a pas encore assez pris conscience de sa responsabilité globale, du service qu'il doit rendre à la société en s'intéressant aux phénomènes culturels, à l'environnement culturel, à la qualité de la vie culturelle. » Le ministre souhaite que le « mécénat collectif » vienne ainsi « relayer et appuyer l'action traditionnelle des donateurs ». La brochure donne de nombreux exemples de participation d'entreprises publiques ou privées à des manifestations culturelles.

Cette publication est un des premiers signes du renouveau d'intérêt que suscite le mécénat en France. Les premières assises du mécénat d'entreprise (« le Monde » du 12 juin) ont commencé à en étudier les possibilités, et les créateurs eux-mêmes, déçus par l'Etat, se tournent vers les entreprises. Qu'on s'en inquiète ou qu'on s'en réjouisse, une évolution semble se dessiner.

(1) Ministère de la culture et de la communication, 3, rue de Valois, 75001 Paris. Tél. : 296-10-40.

LA France, pays étatique et méfiant devant tout *« ce qui est trop beau pour être honnête »*, serait-elle en train de découvrir le désintéressement et la noblesse de Mécène, ce *ministre* d'Auguste amoureux éclairé des arts ?

La réunion des premières assises du mécénat d'entreprise, sous l'égide de l'ADMICAL (Association pour le développement du *mécénat* industriel et commercial), la naissance de l'ADDEMA (Association pour l'aide à la diffusion à l'étranger des manifestations musicales audiovisuelles), sous le triple patronage des ministères de la culture, des affaires étrangères et de l'industrie, et la publication de la plaquette du ministère de la culture et de la communication encourageant les activités de *mécénat* en France pourraient le laisser penser.

Pour M. Jean-Philippe Lecat, il s'agit de *« reconnaître l'action culturelle sous tous ses aspects comme l'une des responsabilités sociales des agents économiques »*. Un curieux discours à l'adresse de chefs d'entreprise plus soucieux de ratios que de musique ou d'art plastique ! Mais c'est que la bienveillance des princes et la générosité de riches particuliers sont bien désuètes et que seule reste cette constatation : le budget culturel français est une peau de chagrin et la culture l'affaire de tous. Pourquoi pas celle du monde économique ?

Cette idée simple, logique même, les Américains l'ont eue depuis longtemps : aux Etats-Unis, il est vrai, on se méfie plus des décisions gouvernementales que des initiatives privées ! Celles de la Fondation Exxon, par exemple, qui a pu soutenir en 1978 plus de deux mille opérations, ou du célèbre Business Committee for the Arts, organisme privé de liaison et de conseil réunissant trois cent cinquante sociétés, qui a versé, en 1979, une aide de 436 millions de dollars à des projets culturels. Une somme comparable à notre budget de la culture !

Paternalisme suspect

En R.F.A., le B.D.I., homologue allemand du C.N.P.F. français, dispose depuis 1951 d'un centre culturel dont la vocation est d'établir des contacts entre le monde artistique et l'industrie et de distribuer des bourses. Banal dans de nombreux pays européens, le mécénat industriel en est, en France, à ses premiers balbutiements.

La crise ? Difficile, bien sûr, de se consacrer au bénévolat en période de licenciements. Chez Singer, par exemple, pourtant pionnier en la matière, le temps n'est plus au sauvetage de chefs-d'œuvre en péril : installer des vitraux du maître verrier Jacques Simon dans la cathédrale de Reims, c'était faisable en 1969. Aujourd'hui, c'est contre les machines à coudre japonaises qu'il faut se battre, et les activités de soutien artistique menées depuis onze ans par la société ont dû être interrompues... en attendant des jours meilleurs. Autre grand « mécène », IBM a dû, cette année, réduire pour raisons économiques le budget consacré au soutien culturel.

Que la crise économique ait fait du mécénat un luxe que beaucoup d'entreprises françaises ne peuvent pas se payer est un fait. Mais il est aussi des explications moins conjoncturelles du peu d'intérêt que les industriels, dans leur ensemble, portent aux artistes et à l'animation culturelle.

Tout commence d'ailleurs avec le mot lui-même. Autant le dire tout de suite, le mécénat, en France, a mauvaise presse. Démodé, suspect de paternalisme ou assimilé à la « danseuse » de l'industriel capricieux, le mécénat moderne a besoin d'être dépoussiéré de toute philanthropie et de tout angélisme. Il doit aussi éviter de nombreux dangers : trop coûteux pour l'entreprise, il rencontre l'opposition des conseils d'administration et des syndicats ; trop protecteur, il risque d'entraver la liberté créatrice de l'artiste ; trop publicitaire enfin, il est accusé d'hypocrisie !...

Revaloriser son image de marque en finançant un concert ou une exposition ? Il n'y a que les Français pour se choquer de cette forme — raffinée — de promotion !

Pour le sociologue Gérard Demuth, directeur de la COFREMCA, la réconciliation de l'économique et du culturel se découvrant des intérêts communs est pourtant imminente. Car le public a évolué : 1968 lui a laissé le goût de la communication, le « désir de ressentir toujours plus » et, dans le même temps qu'il redécouvre son passé culturel, le voilà devenu moins agressif envers l'entreprise. Le moment semble donc venu, annonce Gérard Demuth, de « charger l'entreprise en humanité ». Elle a d'ailleurs tout à y gagner : la publicité traditionnelle, narcissique et trop abstraitement généreuse, heurte le public et doit se convertir en « stratégie d'insertion », dans un monde social complexe et subjectif. Mécène lui-même ne travaillait-il pas à la gloire d'Auguste ?

On feint encore en France de s'en montrer surpris : qu'une société finance et propose un film ou une émission à Radio-France, on les refuse au nom de la publicité clandestine. On est à peine moins pudique dans les musées : en 1979, I.B.M. signe son action dans le catalogue de l'exposition Paul Cézanne au Grand Palais. *« Le nom de Renault figurait dans le catalogue de l'exposition Soto, à Beaubourg, rendue possible l'an dernier grâce à la Régie,* convient Claude-Louis Renard, ingénieur principal à la Régie. *Mais, aux Etats-Unis, le nom du mécène figure sur de grands panneaux à l'entrée des expositions. C'est encore inconcevable en France. »*

Que le mécénat ait des retombées sur l'image d'une société, nul déshonneur à cela. De là à le réduire à un moyen de publicité à bon compte, il y a un pas, que, partout, on se défend d'avoir franchi. Mais la tentation est forte, et nombreuses sont les entreprises qui se cantonnent dans des opérations de prestige autour d'artistes ou d'œuvres consacrées. S'il est bon que le « mécène » les fasse connaître à un public plus vaste, n'est-il pas aussi dans sa vocation de prendre quelques risques ? Yehudi Menuhin a-t-il besoin de Pernod-Ricard pour se faire écouter ? I.B.M. aurait-il permis à un compositeur moins fameux que Xénakis de travailler sur son matériel informatique ? I.B.M.-Europe financera en août prochain une soirée musicale avec Claudio Abbado, Placido Domingo et... Edward Heath : mécénat, ou opération de prestige ?

Chez Renault, qui, pourtant, s'est spécialisé dans l'aide à la création, on se pose aussi la question : *« Prendre des risques ? Mais jusqu'à quel point, et que percevra le public ? »*

Résultat : le mécénat soutient quelques manifestations de grande envergure, oubliant à son tour les laissés-pour-compte, souvent plus obscurs, des subventions ministérielles. Le théâtre, par exemple. Lorsque, au printemps dernier, Jean-Marie Simon décide de monter son excellent *Neveu de Rameau* dans un local de la Cartoucherie prêté par le Théâtre du Soleil, sa troupe, la Baraque théâtrale et musicale, n'avait obtenu aucune subvention. Après quatre-vingts représentations (la dernière avait lieu le 13 juillet), le metteur en scène fait ses comptes : *« Le spectacle a bien marché : une bonne presse, plus de douze mille spectateurs dont trois mille lycéens et trente-cinq établissements scolaires auxquels sont consentis des prix spéciaux. Mais les charges que doit supporter une troupe sont incompatibles avec une politique de prix abordables. »* Résultat ? Un déficit, inévitable et incompressible, de 100 000 francs en fin de saison, des difficultés pour trouver un local où entreposer les décors, et, à la rentrée, la même question sans réponse : où jouer la prochaine pièce ?

Pour Jean-Marie Simon, qu'on peut difficilement soupçonner de penchants « capitalistes », c'est l'Etat, bien sûr, qui devrait prendre le relais. Mais, en son absence, pourquoi pas une entreprise ? Côté artistes, c'en est fini de rougir devant « l'argent du diable ».

Quatre-vingt-sept mille donateurs

Du côté des mécènes, en revanche, on se montre plus prudent : aider une troupe en difficulté ? Cela concerne trop peu de monde. Bref, ce n'est pas assez « social ».

Si la campagne d'incitation lancée par le ministère de la culture peut sensibiliser l'opinion à ce que Jean-Philippe Lecat appelle « la générosité et la volonté de participation », il est vrai qu'aucune mesure nouvelle, de nature à encourager les entreprises, ne semble devoir être prise.

Les sociétés peuvent déduire les dons faits à des œuvres d'intérêt général de leurs bénéfices imposables dans la limite d'un montant de 1 pour 1 000 de leur chiffre d'affaires. Le système français est à ce titre légèrement moins favorable que dans la plupart des pays européens (2 pour 1 000 en R.F.A.). Mais, surtout, l'article 238 *bis* du code des impôts permet une interprétation restrictive de ses effets : applicable en cas d'œuvres sociales ou éducatives, il ne concerne pas la culture au sens strict. Les entreprises fonctionnant sur le « 1 % » sont donc relativement rares : certaines (comme Renault) préfèrent consacrer un budget spécifique, d'autres, plus nombreuses, portent ces soutiens sur leur budget publicitaire ou les font passer en frais généraux.

Une chose est sûre : une forme moderne de mécénat reste encore à inventer en France. A la Fondation de France qui, depuis 1969, collecte et redistribue des fonds vers des activités humanitaires et culturelles, sur les quatre-vingt-sept mille donateurs qu'elle compte aujourd'hui, huit cent soixante-dix sont des entreprises. Or le mécénat individuel se dirige peu vers la culture : 0,06 % de la masse des dons. *« Tout le monde se sent concerné par les handicapés, par le « social »,* déclare Antoine Vaccaro, responsable des versements annuels de la Fondation. *Mais la culture ne fait pas partie des urgences... et puis, dans l'esprit de tous, c'est encore l'Etat, et lui seul, qui en a la responsabilité. Le mécénat en France, aujourd'hui ? Les uns font la quête, les autres leur B.A. et, dans trop de cas, il n'est encore question que de charité. »* Ou d'alibi.

COLETTE ETCHEVERRY.

LIVRES

ARTS

La férocité de Toni Ungerer

« Il te faudra du courage pour regarder les pages suivantes. » Friedrich Dürrenmatt prévient son lecteur dans l'essai grandiose qui prélude à l'album de dessins Babylone, *de Tomi Ungerer — un des textes les plus virulents du dramaturge de la* Visite de la vieille dame indigne. *Il n'exagère pas. On doit avoir le cœur bien accroché pour aborder ce « Daumier terrifiant », prétexte pour Dürrenmatt de camper dans toute sa démesure notre génial contestataire. Sera-t-on tenté de qualifier la férocité de* Babylone *d'humour germanique ? Mais non. Le vengeur alsacien Ungerer, né à Strasbourg, vise à l'universel, et si on imagine sa main écrivant* Mane, thecel, phares, *ces mots fulgurent sur l'écran de notre civilisation pourrie. Tout est dénoncé en images, où le trait, à la fois expressif et impassible, va à l'essentiel, sans vaines fioritures, et fait corps avec l'intention.*

Ce trio aux trognes porcines autour d'une table surchargée de victuailles (Donnez-nous notre pain quotidien) *; ce bambin arrosant la jeune pousse d'un barbelé* (Petit espoir); *ce squelette de rapace apportant à ses petits aux becs béants, squelettes eux aussi, une vis et un boulon* (Printemps) *; ce rat expulsé du sexe d'une femme* (la Potion miraculeuse) *; ce criquet gigantesque aspergeant d'insecticide des grappes d'humains agglutinées sur un arbre* (Extermination) *: le* Metteur en scène *notant les convulsions de la tête d'une femme décapitée en plein orgasme... Voilà les visions les plus anodines d'un monde (le nôtre) d'où sont exclues convenances et décence, où sont bafouées religions et idéologies. Les atrocités du totalitarisme sont trop près de nous. On aurait bonne mine d'accuser Ungerer d'outrepasser les bornes du bon goût. Il n'y a désormais de place ni pour le bon ni pour le mauvais goût, ni pour l'esthétisme. La vérité s'incruste sur les murs de Babylone avant qu'ils ne s'écroulent. — J.-M. D.*

★ Hubschmid et Bouret, éditeurs, 11, rue de Sèvres, Paris-6ᵉ.

Füssli peintre du diable

Une toile de Füssli, *Satan invoque Belzébuth sur la mer de feu* (c'est son vrai titre), ne figurait pas gratuitement à l'exposition André-Malraux de la Fondation Maeght. *Les Voix du silence,* en effet, associent à Goya et à David — répondant « par des accents violemment inégaux » à l'appel de la révolution... — ce « néoclassique malgré lui » : ainsi Gert Schiff définit-il Füssli dans sa magistrale introduction au premier livre qui offre autant de reproductions en couleurs d'une œuvre redevenue d'actualité, peut-*être à contresens. Du moins Schiff,* on le verra, établit la vérité au sujet d'une peinture (trop) littéraire qui puise son inspiration dans Homère, Shakespeare, Milton, les Nibelungen, qui met l'académisme au service du rêve — *le Cauchemar, le Silence, Lady Macbeth* — ont nourri nos fantasmes ! Mais la peinture surréaliste encourt les mêmes reproches. *Une peinture qui,* au demeurant sur le plan formel aussi, est « violemment inégale ».

Or, ce « peintre officiel du diable » (painter in ordinary to the devil) comme Füssli se traitait lui-même, et notre *commentateur* insiste avec raison sur son côté démoniaque, cruel, érotique, bizarre, n'avait rien d'un visionnaire. Pour lui, les personnages mythiques, surnaturels, du patrimoine culture, selon le jargon à la mode, sont « des personnifications des forces de la nature », qu'il interprète en profondeur afin d'illustrer ses théories. Autrement dit, l'art devait être, d'après sa formule, « l'allégorie supérieure d'une vie universelle ».

Au fait Füssli, rationaliste et sceptique, cherche à démystifier les légendes héritées de la superstition, en leur imprimant *malgré lui* un « sceau spécifiquement sadomasochiste ». Et il est édifiant de voir que dans *maintes* représentations de l'assujettissement de l'homme à la femme, le « boureau féminin » ait les traits de l'épouse du peintre.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Flammarion.

Voyages en pays baroques

Les grands travaux de synthèse se nourrissent de lectures, moins souvent de voyages. Le livre de Victor L. Tapié, qui traite du baroque, de tout le baroque, de Rome aux colonies d'Amérique latine, se distinguait en 1957, à sa première édition, par la fidélité de l'auteur aux paysages qu'il avait traversés, aux climats et aux cultures dont il s'était imprégné : les plaines de Pologne et de Russie, les pays danubiens, la Tchécoslovaquie d'un professeur légendaire des années 20, Joseph Pekar, les bords de la Tamise, tout autant que la France, l'Italie ou l'Espagne.

La thèse était nouvelle : le baroque correspond à des sociétés profondément rurales. Certes, il est favorisé dans les pays de religion catholique, et les sociétés où domine la bourgeoisie protestante, affairiste lui résistent. Mais il n'est pas nécessairement circonscrit aux zones de diffusion de la Contre-Réforme puisqu'il pénètre même dans la Russie orthodoxe et, plus discrètement, dans l'Angleterre gallicane. Pour la France où se développe le classicisme, Tapié soulignait la coexistence de deux styles : cet argument donnait son titre à l'ouvrage. De toute façon, le baroque était un fait de civilisation plus qu'un style.

On pourrait parler d'« âge baroque » comme on parle d'âge roman ou gothique, à partir de l'architecture, en généralisant à bien d'autres formes d'art. Art de l'église, art monarchique, impérial, art de l'ostentation, art de la foi populaire, de la pompe et de l'émerveillement, du rite et de l'extase, le baroque, parti de Rome, a donné une nouvelle cohésion à l'Occident. Il a beaucoup plus d'extension que la Renaissance ou l'Humanisme. Il s'adapte aux archaïsmes, supporte les contradictions, glorifie la mort, transporte les pauvres dans la richesse du sanctuaire. Les dominantes nationales pèsent moins qu'un modèle de société réprouvé selon les particularités de chaque pays, et en voie de disparition partout où la bourgeoisie peut prétendre au pouvoir.

L'auteur procède par tableaux, évoque des moments forts, des lieux, des réalisations particulièrement significatives : la construction du Gèsu à Rome, l'antagonisme du Bernin et de Borromini, le voyage du Bernin à Paris, l'entrée triomphante de la reine en 1660, les fêtes de Versailles ou de Vienne, les retables de province, Saint-Paul à Londres ou l'hôpital de Greenwich, les statues de prophètes de Congohas do Campo au Brésil, le peintre tchèque Karel Skreta. Et peu à peu, entre baroque et classicisme, se multiplient les échanges, l'opposition devient moins rigide.

Depuis, l'érudition a beaucoup progressé, les livres de Marcel Reymond ou Antonio Munoz sur la Rome baroque ne sont plus les références qu'ils étaient pour Tapié. Mais cette réédition en livre de poche était nécessaire : comme le note son préfacier, Marc Fumaroli, « *au train où vont, les recherches, une synthèse de cette ampleur n'est plus prévisible de sitôt* ».

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ Victor L. Tapié, *Baroque et Classicisme.* Livre de poche, collection « Pluriel », 500 pages. Environ 33 F.

La douce révolte d'Arakawa

Arakawa est un Japonais de Manhattan, classé par commodité parmi les « conceptuels », longtemps exposé chez Yvon Lambert, passé résemment chez Maeght qui publie aujourd'hui une version augmentée du *Mécanisme du sens,* paru pour la première fois en Allemagne en 1951. Il est sans doute nécessaire de connaître Lewis Carroll et Wittgenstein pour mieux comprendre mais il n'est pas vraiment nécessaire de comprendre. Madeleine Gins s'est associée. « *Nous espérons,* écrivent-ils, *que les générations futures trouveront notre humour utile pour les modèles de pensée et autres voies d'évasion qu'ils construiront* . »

S'évader est l'obsession des artistes américains, des écrivains comme des peintres : une douce révolte. Tout est bon, les mots, les couleurs, quand le ciel est trop bas et le sens trop pesant. Le sens caché a été longtemps une voie d'accès au surnaturel. Il n'y a plus dans ce livre rien à chercher, tout est à découvert, pour le bonheur de feuilleter, de regarder. Ce ne sont que des propositions d'exercice, une trahison systématique, sans aucun mauvais goût. Une science factice, faite de rapprochements arbitraires, de diagrammes inutiles : il s'agit d'user l'attention, de tromper l'intelligence. C'est un vrai livre-jouet, d'un Magritte qui aurait perdu la tête, sans effort, pris à son propre jeu, comme un enfant. Sur la couverture, deux cerveaux barbouillés de toutes les couleurs devisent gentiment sur un fond dégradé comme les échantillons. — J.-F. C.

★ Arakawa et Madeleine H. Gins,

CINÉMA

Les souvenirs imaginaires de Louis Daquin

Secrétaire général du Comité de libération du cinéma en 1944, secrétaire général du syndicat des techniciens du film C.G.T. de 1945 à 1962, directeur des Etudes de l'IDHEC de 1970 à 1977, Louis Daquin, qui vient d'avoir soixante-douze ans, a presque toujours lié sa pratique du cinéma (sa première réalisation, en 1938, fut la version française du Joueur, *de Gehrard Lamprecht) à des activités politiques et syndicales. Ses engagements et ses luttes lui valurent des démêlés avec la censure et la méfiance des producteurs. Louis Daquin raconte tout cela et bien d'autres choses dans un livre qui se présente comme « les souvenirs imaginaires d'un cinéaste imaginaire », comme s'il avait voulu inventer un jeu de la vérité porteur d'une certaine énigme, mais c'est bien de lui et de son expérience qu'il s'agit.*

Louis Daquin parle de lui à la troisième personne. « Il », le cinéaste, rencontre un producteur, un sujet, un universitaire, un sociologue, des gens dans un cocktail et dans le Train Bleu, un jury, un journaliste, une jeune comédienne, des amis, une historienne. De ces récits dialogués naît un tableau assez acerbe de la « profession cinématographique » en France et du monde qui gravite autour d'elle, mais Daquin ne règle pas des comptes. Il réfléchit sur tout ce qui est arrivé à cet « il », son double, sur ces certitudes et ses doutes, sur l'évolution du cinéma français et, naturellement, sur une carrière qui lui a laissé une certaine amertume, car trop de barrières — économiques et culturelles — l'ont empêché d'aller jusqu'où il aurait voulu aller. L'humour tempère parfois cette amertume mais on sent bien la blessure d'un homme de métier qui, pour modeste qu'il se soit toujours montré, n'en méritait pas moins une plus grande liberté de création. Ce livre plait aussi par sa sincérité profonde et une ouverture d'esprit assez rare chez quelqu'un de cette génération à l'égard de ce qui est jeune, moderne, tourné vers l'avenir. Il n'y a rien de monolithique chez Daquin. — J. S.

★ *On ne tait pas ses silences,* de Louis Daquin. Les Editeurs français réunis, 284 pages, ill.

Mitry ou l'encyclopédie du cinéma

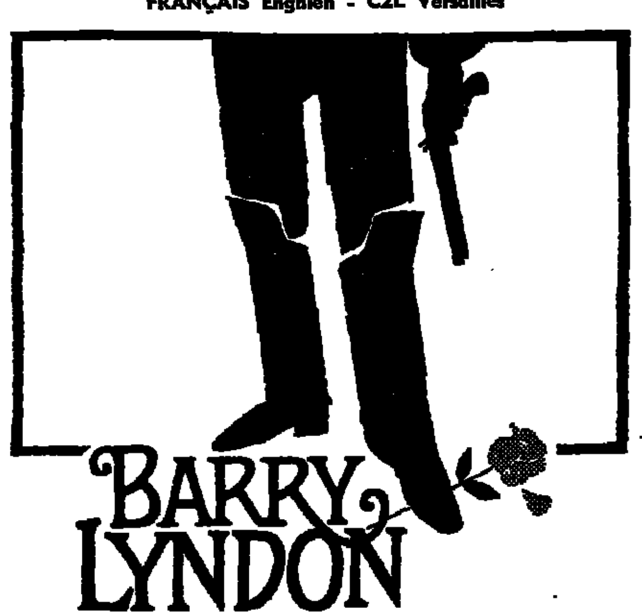
Commencée il y a plusieurs années, la monumentale *Histoire du cinéma,* de Jean Mitry, n'a pas eu une parution régulière. Deux nouveaux tomes viennent de sortir en même temps, deux tomes très importants, puisqu'ils couvrent respectivement les années 1930-1940 et les années 1940-1950. Après avoir consacré plusieurs chapitres à cette période charnière du muet au parlant, qui fut un véritable bouleversement (révolution sonore, évolution technique, industrie du film dans tous les pays, vers un art nouveau), Jean Mitry reprend sa méthode d'examen du cinéma mondial par genres, formes et styles. Cette méthode oblige évidemment à chercher, à des pages différentes, tout ce qui concerne un seul pays, mais elle a l'avantage de donner une vision globale de l'évolution d'un genre et d'un style dans toutes les nations productrices pendant une même période. Ce qui est particulièrement éclairant lorsqu'on aborde le réalisme social, la propagande sociale (comparez, par exemple, l'Allemagne nazie et l'U.R.S.S.), la fresque historique et le film de guerre.

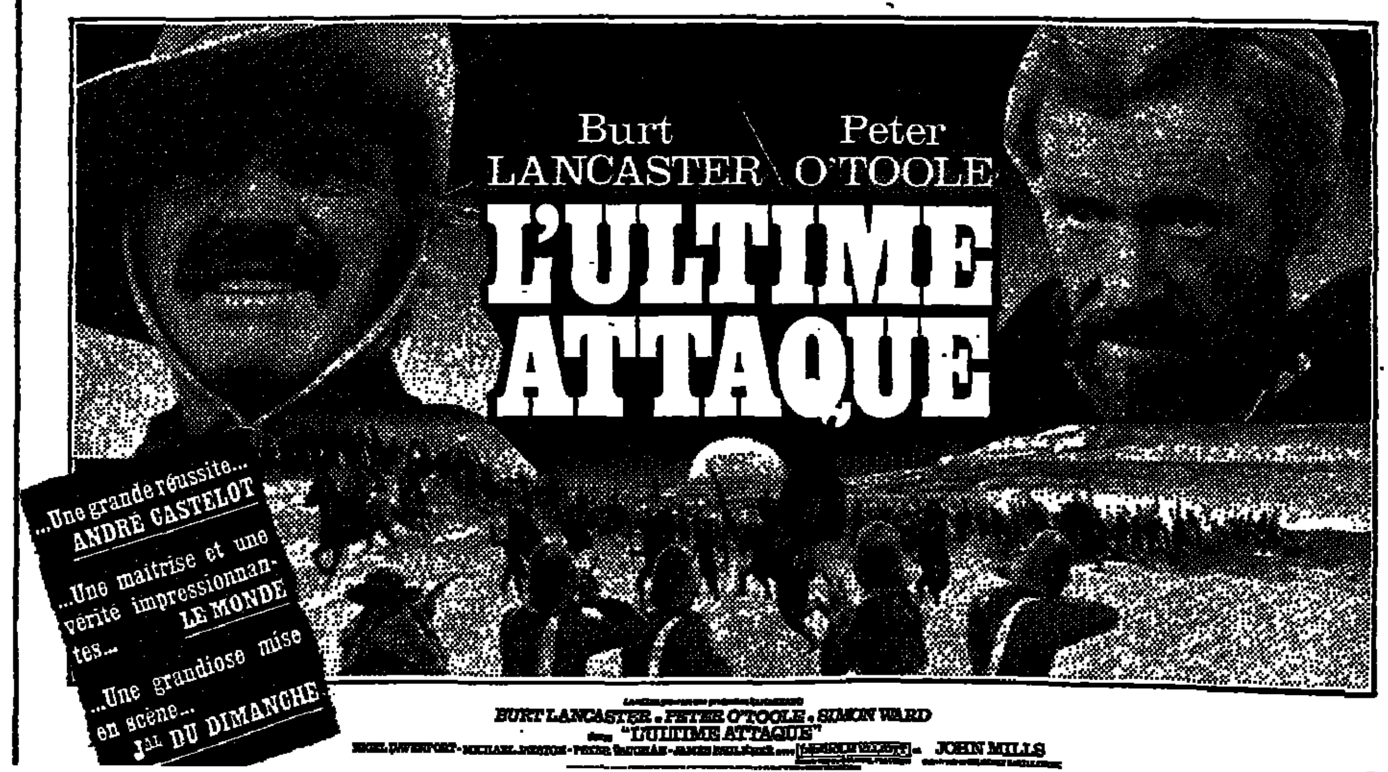
On ne chicanera pas Jean Mitry — pas plus que d'autres historiens — pour quelques erreurs inévitables dans ce genre de travaux puisant à tant de sources diverses (dans le cinéma français de Vichy, ni *le Loi du printemps,* ni *le Loup des Malveneur* ne traitent, comme il le dit, de l'avortement et des filles-mères). Ce ne sont que failles infimes dans une érudition absolument prodigieuse. La vocation encyclopédique, l'honnêteté intellectuelle de l'historien dans ses jugements subjectifs appellent la plus grande estime, et des ouvrages de ce genre — qui demandent un gros effort d'édition — seront toujours indispensables. Les deux volumes sont très bien présentés, sous couverture photographique : *l'Ange bleu,* de Sternberg pour le premier, *Ivan le Terrible,* d'Eisenstein pour le second.

JACQUES SICHER.

★ *Histoire du cinéma,* de Jean Mitry. Editions Jean-Pierre Delarge. Tome 4 (1930-1940), 736 pages, ill. ; tome 5 (1941-1950), 656 pages, ill.







Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu'au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. — Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Jusqu'au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrées : 12 F ; le samedi, 9 F. Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. — Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi 9 F (gratuite le 4 août). Jusqu'au 1er septembre.

L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural ». 16 h., salle 404.

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramiques de l'Orient musulman : techniques et évolution, stèles funéraires provinciales ; Grèce du Nord et Asie mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

TRESORS DE MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le Musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. Sauf dim., de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Musée Bourdelle, 16, rue *Antoine-Bourdelle* (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APELLES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre.

— IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 14 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à *18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.*

PAYSAGES DANOIS. Photographies de L. Bolvinkel et G. Nielsen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). Jusqu'au 30 août.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

FONTAINEBLEAU. Richesses d'art et architecture du Mantois. — Château. Jusqu'au 31 août.

LUZARCHES. Sculptures d'Alice Micheli. — Fondation Royaumont, parc de l'Abbaye (035-40-18). Jusqu'au 14 octobre.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES. — La défense médiévale dans la seigneurie de Montfort et son environnement, du dixième au dix-neuvième siècle. — Musée de l'artisanat (484-23-10). Jusqu'à fin août.

VAUX-LE-PENIL. — Musée du surréalisme. — Château. En permanence.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre. — Présence contemporaine : divers aspects de l'expression plastique de Picasso à nos jours. Cloître Saint-Louis, 60, boulevard Carnot (24-42-34). Jusqu'au 14 septembre. — Les jeunes créateurs des écoles des beaux-arts d'Aix-en-Provence, Avignon et Marseille. Ecole des beaux-arts, rue Tavan. Jusqu'au 14 septembre. — La corderie et le chanvre et son dernier témoin à Aix. Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston-de-Saporta. Jusqu'au 30 septembre. — Art et énergie. Fondation Vasarely, avenue Marcel-Pagnol (20-01-09). Jusqu'à fin septembre.

ALBI. Trésors impressionnistes du Musée de Chicago. — Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 31 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-26-27). Jusqu'au 14 septembre.

ANGERS. Peintures contemporaines du Musée de Liège. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 août. — Lurçat, d'un chant à l'autre. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (88-64-65). Jusqu'en septembre. — Cinquième centenaire de la mort du roi René. Chapelle du château. Jusqu'au 15 novembre.

ANTIBES. Sonia Delaunay. Tapisseries, lithographies. — Musée du Bastion Saint-André. Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 août. — Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARC-ET-SENANS. Les architectes *comtois du dix-huitième siècle.* Jusqu'au 15 septembre. — Le pain et le sel. Jusqu'au 15 septembre. — Ledoux à Paris. Jusqu'au 30 septembre. Salines royales (80-25-43).

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre. — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre. — Charles Nègre (1820-1880), photographe. Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 17 août.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21-26-43). Jusqu'au 8 septembre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. La Provence de Brusset. — Musée. Hôtel de Manville. Jusqu'au 30 septembre.

BAYEUX. Onzième Salon de la gravure originale. — Musée Baron-Gérard. Jusqu'au 31 août.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Jusqu'à fin septembre. — Bernard Bazile, travail sur le bitume. Jusqu'à la mi-août. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52).

BEAULIEU-EN-ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980. Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, XVIe-XXe siècles. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'à fin septembre.

BESANÇON. Collections horlogères en Franche-Comté. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 17 novembre. — Graveurs franc-comtois. Centre culturel P. Bayle, 27, rue de la République (81-80-71). Jusqu'au 14 août.

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée des Beaux-Arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

BOULOGNE-SUR-MER. La peinture française au Musée de Boulogne. — Musée des Annonciades (31-56-00). Du 1er août au 13 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CAHORS. Vierges de pitié du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, rue Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.

CARPENTRAS. Alexandre Galperine. — Chapelle des Pénitents-Blancs, place du Docteur-Cavaillon. Jusqu'au 12 août.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Laforge (63-20-61). Août.

CHARTRES. Bois polychromes. — Musée (21-41-39). Jusqu'en septembre. Premier salon du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns. Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Art déco 1980 : bois, métal, verre et plastique. — Couvent des Cordeliers. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Samuel Buri, estampes. — Cellier des Moines, cour du château. Jusqu'au 31 août.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Août-septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

COLLIOURE. Art et artisanat catalans. — Château royal (82-06-43). Jusqu'au 30 septembre.

CULAN. La femme dans la tapisserie. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

EVIAN. Les enfants de ce monde. — Exposition mondiale de la photographie. Théâtre du Casino (75-10-69). Jusqu'au 15 septembre.

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration. 1935-1942. Diane Arbus. Musée (39-34-35). Août.

FELLETIN. Jacques Lagrange : tapisseries, peintures, objets. — Eglise du château. Eté.

FEURS (Loire). Le pain. — Musée municipal (58-33-07). Jusqu'en septembre.

FLAINE. Des habitants d'Araches, Châtillon, Magland, Saint-Sigismond (Haute-Savoie) nous ouvrent leurs portes. Photographies. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 31 août.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois. — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.

HONFLEUR. Honfleur 1750-1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (R.N. 9, entre Millau et Lodève) (60-70-93). Eté.

LACOUX (Ain). Peintres lyonnais du dix-neuvième siècle : Janmot, Ponthus-Cinier, Appian, Servan, etc. — Centre d'art contemporain (52-28-55). Jusqu'au 1er septembre.

LA ROCHELLE. Catalognes et courtepointes du Québec ancien. — Musée des Beaux-Arts, rue Gargoulleau (41-18-83). Jusqu'au 31 août. Bastions de la mer, qu'êtes-vous de*venus ? Oratoire. Jusqu'au 27 août.*

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par R. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE CREUSOT. Dessin... technique. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. Mémoire de l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre. Poèmes en porcelaine de *Limoges.* — Hôtel de ville. Jusqu'au 1er octobre.

LISIEUX. Lisieux, deux mille ans de vie urbaine. — Eglise Saint-Jacques, rue Saint-Jacques (62-07-70). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LOUVIERS. Paysages normands, collection du musée et de la bibliothèque de la ville. — Musée (40-22-80). Eté.

LYON. Soufflot et son temps (1713-1780). Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 31 août. — Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — Europe 80 : Flanagan, Burgin, Tremblett, Leisgen, Rincke. ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Du 1er août au 13 octobre. — Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

MONTBRISON. Deux siècles de l'histoire du costume français, 1780-1980. — Musée d'Allard (58-33-07). Jusqu'en octobre.

MONT-DE-MARSAN. Edouard Cazaux, céramiste et sculpteur landais. Musée du Donjon-Lacataye (75-00-45, poste 525). Jusqu'au 31 août. — Mont-de-Marsan au début du dix-neuvième siècle. Archives départementales. Jusqu'au 15 octobre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00-31-49). Jusqu'au 29 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre. — La vie aux Antilles, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. — Musée Dobrée, place Jean-V (71-41-37). Jusqu'à fin août.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Costumes populaires des Alpes-Maritimes en 1860. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Eté-automne. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. Objets d'art et d'architecture dans les Alpes-Maritimes. — Palais Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). Eté. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

NIORT. Costumes, coiffes et parures traditionnelles en Poitou-Charentes : de la Révolution à 1914. Musée du Donjon (24-46-15). Jusqu'au 15 septembre.

POGGIO-DI-VENATO (par Corte, Corse). Salon international de la Fondation Michel-Ange. — Peinture, sculpture, artisanat. Casa Nia. Sauf jeudi. Jusqu'au 20 octobre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95-45-20). Jusqu'au 31 octobre.

RATILLY (Yonne). Gérard Schlosser. Rétrospective. — Centre d'art contemporain. Château. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts, Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

ROANNE. Figurations : Bigot, Chopy, Daubresse, Gaudu, Guillaumon, Jemain, Leroy, Roche-Ponthus, Zuliani. — Musée Dechelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 28 septembre.

LES SABLES D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Céramiques amandinoises du dix-huitième siècle. — Musée municipal Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-GENGOUX (Saône-et-Loire). Et si l'on parlait du pays... Aspect de la création en Bourgogne. — Foyer rural. Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 10 août.

SAINT-MAXIMIN - LA SAINTE-BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

ST-REMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos, œuvres récentes. — Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 17 août.

SAINT-RIQUIER. Michel Degand, tapisseries. — Abbaye (28-81-52). Eté.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE (Vienne). Encres à deux pinceaux : Alechinsky et Appel - Boomerang : quarante artistes contemporains. — Abbaye romane (734-75-07, à Paris). Jusqu'au 17 août.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-VERAN (Hautes-Alpes). Une maison traditionnelle dans le Queyras. — Eté.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

STRASBOURG. Gand, trésors d'une ville flamande. — Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 31 août. — Images détourées, images détournées. — Musée d'art moderne, ancienne douane (35-29-06). Jusqu'au 31 août.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — Joseph Cornell. Jusqu'au 1er septembre. Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Jusqu'au 10 septembre.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VANNES. Le golfe et la mer. — La Cohue. Jusqu'au 30 septembre - Mathurin Meheut, peintre de la mer. — Palais des Arts. Jusqu'au 27 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VENCE. Raoul Dufy à Vence. — Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusqu'au 24 août.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'au 31 août.

VEZELAY. Vézelay, mémoire d'un bourg, 1750-1950. — Porte Neuve. De 10 h à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 août.

VILLANDRY. Les peintres russes à Villandry. — Château. Jusqu'à mi-octobre.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. — Les éditions Fata-Morgana. Jusqu'à 10 août. CIRCA. Chartreuse (25-05-46).

Festivals

ALSACE

GUEBWILLER

Eglise des Dominicains, le 2, à tous les groupes participants inter-Tohasek, violon, J. Palenicek, piano, A. Vectomov, violoncelle (Beethoven, Brahms, Dvorak).

AQUITAINE

CLAIRAC
PRAYSSAS

Eglise, le 5, à 21 h. : M. Tranchant, piano, M. Hentz, violon (Mozart, Brahms, Prokofiev).

MAS-D'AGENAIS

Eglise, le 6, à 21 h. : J. Horreaux, J.-M. Tréhard, luth et guitare (Dowland, Sor, Jolivet, de Falla).

18e Festival folklorique des Pyrénées
OLORON

Salle Palas, route de Bayonne, 21 h. 30, le 31 : groupes folkloriques d'Espagne, d'Italie, de Bulgarie, de Hongrie, de Chine, du Canada, d'Angleterre.

Le 1er : Espagne, Yougoslavie, Italie, Timor, France, Mexique.

Le 2 : Espagne, Pologne, San-Domingue, Roumanie, Zambie, Allemagne de l'Ouest.

Le 3 : kaléidoscope du monde, tous les groupes participants interprètent leur meilleure danse.

AUVERGNE

NERIS-LES-BAINS

Arènes romaines, le 3 à 17 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse, sol. M. Allain (Couperin, Dubois, Tartini, Britten).

VICHY

Théâtre, le 31 à 17 h. : Conférence de J. Mistler (Jacques Offenbach). Le 1er à 21 h. : Ensemble instrumental de Grenoble, sol. M. Larrieu. Le 4 à 20 h. 30 : P. Delange, M. Herbe, G. Pontagnère, Ch. Asse, D. Castaing (Offenbach : « la Vie parisienne »). Le 5 à 17 h. : Conférence du Dr G. Godlewski (Chopin, génie asexué).

Salle Napoléon III, le 3 à 16 h. : P. Renard, baryton, J. Schneider, piano (mélodies d'H. Duparc).

Salle Berlioz, le 6 à 21 h. : Conférence - animation de G. Boireau (R. Hahn - de la Belle Epoque à « Ciboulette »).

Véranda, le 2 à 21 h. : Ballet de Bordeaux, spectacle réalisé par W. Skouratoff.

BOURGOGNE

AVALLON

Collégiale Saint-Lazare, le 3, à 21 h. : Récital Y. Storm, guitare.

CLUNY

Cloître de l'Abbaye, le 2, à 21 h. : Orchestre de chambre de Marseille, dir. C. Tournel (Mozart, Bellini, Grieg, Cimarosa).

NOYERS

Eglise Notre-Dame, le 5, à 21 h. : Ensemble J.S. Bach, C. Reich, flûte ; J. C. Bouveresse, violoncelle ; C. Wolff, clavecin.

VOUGEOT

Château du Clos, le 1er, à 21 h. : Amadeus Quartet de Londres (Haydn, Beethoven, Brahms).

DIJON
Estivade 80

Salle Devosge, le 30, à 21 h. : Le Nard Arroyo, chorégraphie de D. Arenche (danses et musiques d'Israël).

Salle de Flore, le 6, à 21 h. : Unterstadter Kinderchor (musique traditionnelle flamande).

Saint-Benigne, le 1er, à 21 h. : G. Steed, orgue (Bach, Widor, Dupré, Schröder).

Cour de Bar du Palais Ducal, les 30, 31, à 21 h. 30 : Grenier de Bourgogne, dir. J. Maisonnave (Don Juan ou La mort qui fait le trottoir).

Centre commercial Dauphine, les 4, 5, 6, à 21 h. 30 : Fin de série d'après « Loin d'Hagondange ».

BRETAGNE

LANNION

Eglise Saint-Jean-du-Baly, le 1er, à 21 h. 15 : L. Le Griguer, orgue, S. Pichard, bombarde, A. Auffret, J.-F. Quemener, chant (chants bretons religieux et profanes, Ropartz, Langlais).

LORIENT
Festival interceltique

21 h. 30, le 1er : Concert de musique symphonique ; le 2 : Musique contemporaine pour instruments traditionnels ; le 3 : Show Folk, au parc du Moustoir ; le 4 : Concert chorales et harpe ; cornemuses celtiques ; le 5 : Folk irlandais et écossais ; le 6 : Cornemuses non celtiques d'Europe ; Concert chorales, orgue, bombarde.

CENTRE

ORLEANS
De patrimoine en patrimoine

Menetou-Salon, château (Cher) ; Saint-Etienne-de-Briare, église (Loiret) ; Argenton, église (Indre), les 1er et 2 à 20 h. 30, le 3 à 16 h. : Quatuor Bernédé (Fauré, Ravel, Debussy).

TOURS
Semaines musicales

Théâtre de l'Université, le 31 à 20 h. 30 : S. Snitkovski ; le 2 : Orchestre de chambre de Budapest, dir. A. Herzog, sol. Y. Malinin, N. Himo, M. Saboya (Purcell, Bach, Mozart) ; le 4 : Y. Baschmet, alto, viola, M. Mountian, piano (Marais, Schubert, Chostakovitch).

CORSE

BASTIA

Cour Marbeuf, le 30, à 21 h. 30 : Shalom Israël (chants et danses).

Palais des gouverneurs, 21 h. 30, le 31 : Cent ans d'opérette ; les 2 et 4 : Compagnie chorégraphique du Midi (extraits de « Giselle », « Don Quichotte », « Pharaon »).

LUPINO

Eglise Notre-Dame-des-Victoires, à 21 h. 30, le 1er : Récital F. Lanzi, guitare.

Théâtre municipal (salle des Congrès), à 21 h. 30, le 6 : Récital N. Himo, piano, violoncelle (Schubert, Chopin, Schumann).

FRANCHE-COMTÉ

HOPITAUX-NEUFS

Eglise le 2, à 21 h. : M. Delfosse, clavecin, P. Lambert, flûte (Haendel, Bach, Blavet, Haydn, Mozart, Honegger, Varese).

PONTARLIER

Eglise Saint-Bénigne, le 3, à 21 h. : M. Delfosse, clavecin, P. Lambert, flûte (Vivaldi, Philidor, Bach, Bourdin, Rodrigo).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AIGUES-MORTES

Théâtre des Remparts, 21 h. 45, les 1er, 6 : « Volpone », de B. Johnson. Le 3 : « Roix Esox ». Le 5 : « la Vénitienne ».

CARCASSONNE

Cour du Midi, 22 h., les 30, 31 : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » ; « Un caprice ».

Théâtre municipal, le 31, à 21 h. : H. Foures à Ferrari (Libre parcours à la musique contemporaine).

SETE
XXIe Festival de la mer

Théâtre de la mer, 21 h. 30, le 2 : Théâtre de l'abribus (« Tristan et Yseult »).

Le 5 : « la Nuit des rois ».

THUIR
Festival méditerranéen des jeunes interprètes

Place de la Celera, le 4 : M. Roanet et M. Delmar-Bonet (chants occitans et catalans).

LE VIGAN

Temple, le 4, à 21 h. 30 : M.-F. Duffaut, soprano ; C. Debrus, piano (Duparc, Poulenc, Debussy, Ravel, Messiaen).

VILLENEUVE-LES-AVIGNON

Abbaye de Senanque, le 6 à 19 h. : Ensemble chypriote (chants populaires de Chypre).

VILLEVIEILLE

Château, à 21 h. 15, le : Récital F. Duchable, piano (Liszt, Chopin, Brahms) ; le 5 : Ensemble Guillaume Dufay, dir. A. Bedois (chant grégorien) ; le 6 : Quatuor Via Nova, A. Morf, clarinette (Brahms).

LIMOUSIN

TULLE

Cathédrale Notre-Dame, 21 h. 15, le 4 : Orchestre de chambre de la Philharmonique de Poznan, dir. W. Rajski, C. Debrus, piano, M. Sartova, soprano (Mozart, Chostakovitch, Pergolèse, Hasquenoph) ; le 6 : J.-L. Gil, orgue.

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
7e Festival de musique

Palais de la Berbie, le 2 à 21 h. 30 : Les Frères Jacques ; le 4 : Récital Ph. Entremont (Debussy, Ravel) ; le 5 : A. Noras, B. Rigutto (Beethoven) ; le 6 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J.-P. Wallez, T. Adamopoulos, alto (Mozart).

Eglise Saint-Joseph, le 3 à 19 h. 30 : Solistes et Orchestre de l'Académie d'Eté, dir. C. Bardon (Vivaldi).

CORDES

Eglise Saint-Michel, les 30, 31, 1er à 21 h. 30 : Libre parcours, musique française (Wallez, Noras, Boullier, Chambon, Deplus, Laroque, Bourgue, Becquet, A. d'Arco, S. Eisler).

COLOGNE

Eglise, le 5 à 21 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse, Quintette à vent d'Avignon (Humel, Vivaldi, Mozart).

Festival du Comminges

Saint-Just-de-Valcabrère, le 5 à 21 h. : Quatuor bulgare (musique russe).

GOURDON (QUERCY)

Eglise des Cordeliers, le 4 à 21 h. : Récital Marie-Paule Belle.

GRAMONT (TARN-ET-GARONNE)

Eglise, le 3 à 17 h. 30 : Bartholdy Quartet (Haydn, Beethoven) ; le 6 à 21 h. 30 : Ensemble Perceval (musique et poésie médiévales).

XXIXe Festival de Prades

Abbaye de Cuxa, le 2 à 21 h. : J.-P. Wallez, J.-P. Brosse (Bach) ; le 4 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Gounod, Bach, Brahms) ; le 5 : Ensemble orchestral de Paris, dir. et sol. J.-P. Wallez, sol. H. Szeryng (Vivaldi, Bach, Mozat, Jolivet) ; le 6 : Trio de Moscou (Bach, Beethoven, Tchaïkovsky).

Festival du Quercy Blanc 1980

M. Ch. et F. Doublier, pianos (Brahms, Liszt, Debussy).

MONTCUQ

Eglise Saint-Hilaire, le 2, 21 h. 30 : E. Iossiovitch, piano (Schumann, Szymanowsky, Bach, Tchaïkovsky, Vladigerov).

MONTPEZAT-DE-QUERCY

Collégiale, le 3, 21 h. 30 : M. Ch. et F. Doublier (Schumann, Mozart, Schubert).

CAHORS

Cloître de la cathédrale Saint-Etienne, le 5, à 21 h. 30 : G. Fumet, flûte (J.-S. Bach, Debussy, Telemann).

Musique en Rouergue
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Halle, le 5 à 21 h. : Jazz en hommage à H. Panassié : G. Lafitte, saxo ; B. Colemann, trompette ; René Nan Trio.

RODEZ

Chapelle du Collège Royal, le 6 à 20 h. 30 : Ensemble vocal Contrepoint ; Orchestre du Palais-Royal, dir. O. Schneebeli, sol. F. Laurent, M. Walker, E. Koch... (Purcell : Didon et Enée).

CAYLUS

Eglise, le 4 à 20 h. 30 : The Avison Ensemble, N. Burton-Page, flûte ; C. Par, clavecin ; M. Malaprade, violoncelle baroque ; M. Henry, hautbois (Fux, Picchi, Pesanti, Frescobaldi, Bach, Telemann).

SAINT-CERE

Penne d'Agenais, le 3 : Jeune Orchestre symphonique de Douai et des Hauts de France, direct. J. Doise, C. Druelle, violoncelle (Haydn, Beethoven).

Saint-Céré, château de Montal, le 4 : Trio Alpha, C. Faucomprez, clarinette (Haydn, Brahms, Poulenc, Ravel).

Carennac, église, le 5 : Jeune Orchestre symphonique de Douai et des Hauts de France, dir. J. Doise, C. Druelle, violoncelle (Beethoven, Haydn).

Saint-Cirq-Lapopie, église, le 6 : Trio Alpha (Haydn, Ravel, Brahms).

SYLVANES

Abbaye, 21 h., le 3 : Aldo Ciccolini, piano.

TOULOUSE
Musique d'été

Cloître des Jacobins, le 5 à 21 h. : les Ménestriers (musique de la Renaissance).

BASSE-NORMANDIE

8e Festival des soirées de Normandie
BERNIÈRES-SUR-MER

Eglise, le 5 : P. Fontanarosa, violon, J.-C. Pennetier, piano (Debussy, Beethoven, Franck).

HAUTE-NORMANDIE

LUNERAY

Eglise, 21 h., le 2 : Caecilian Trio de New-York (Haydn, Chostakovitch, Ravel).

PAYS DE LA LOIRE

ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD

Le 30, à 19 h. : Groupe de musique liturgique juive.

2e Festival du Pays de Loire
MONTMIRAIL

Le 2 : Centre national dramatique des Pays de Loire, J. Guichard (Marivaux : la Seconde Surprise de l'amour).

SABLÉ

Parc du château, le 2, à 21 h. : Los Calchakis.

POITOU-CHARENTE

SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE

Abbaye des Augustins, 21 h., le 1er : Orchestre de chambre Paul Kuentz.

Le 4 : A. et J.-P. Sabouret, récital de piano et violon.

Le 6 : F. Parrot, récital de piano.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE

Théâtre de l'Archevêché, les 30, 3, à 21 h. : Scottish Chamber Orchestra, dir. C. Mackerras, sol. Masterson, Lindenstrand, Burrowes, Bacquier, Büchner, Skram (Mozart : Cosi fan tutte).

Les 31, 2, à 21 h. : Scottish Chamber Orchestra, dir. J. Lopez-Cobos, sol. M. Caballe, M. Horne, Araiza, Ramey, Kavrakos (Rossini : Semiramis).

Cour de l'hôtel de Valbelle, le 1er, à 21 h. 30 : les Liaisons dangereuses, dir. Y. Prin, sol. Gottlieb, Bianzat, Etcheverry, Jarsky, Chevalier.

Le 2 à 18 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, sol. L. Claret (Dutilleux, Lutoslawski).

Cloître Saint-Sauveur, à 18 h. : Une heure avec... Le 30 : S. Ramey ; le 31 : V. Masterson.

Ve FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA

Cinéma Le Renoir, cours Mirabeau, le 31, à 15 h. : la Traviata ; le 1er, à 15 h. : Hommage à Beniamino et Gigli : I Pagliacci ; à 18 h. 30 : les Noces de Figaro ; le 2, à 18 h. 30 : Orfeo ; le 3, à 15 h. : la Flûte enchantée ; les 3, 4, à 18 h. 30 : Lucia di Lammermoor ; le 4, à 15 h. : la Bohème.

ANTIBES - JUAN-LES-PINS

Mariejol, place du Château, le 4 : Orchestre Philharmonique de Nice, solistes : S. Blair, trompette, K. Philgenori, flûte (Bach, Telemann, Vivaldi).

ARLES

Théâtre Antique, les 30, 4, à 21 h. 45 : Ballet-Théâtre Russillo (Orphée) ; le 5 (Edgar Poe). Les 31, 1er : Lucinda Childs.

Cour de l'Archevêché, Tremplin de la danse, le 2 : K. Cavagnac, F. Verret ; le 3 : P. Morin, R. Berthemy ; le 6 : Workshop Russillo.

FESTIVAL D'AVIGNON

Cour d'Honneur du Palais des Papes, le 31, à 22 h., le 5, à 21 h. 30 : Jennifer Muller (programme 1) ; les 2, 4, 21 h. 30, les 30, 1er, 22 h. : Jennifer Muller (programme 2) ; le 1er, à 21 h. 30 : Louis Falco (programme 1) ; le 3, à 21 h. 30 : Louis Falco (programme 2).

Théâtre Municipal, du 30 au 3 inclus, 21 h. 30 : Téatro Stabile di Genova (La Donna Serpente).

Cloître des Carmes, les 3, 4, 5, 6, à 21 h. 30 : Flaminal Valaire, de J. Kraemer.

Cloître des Célestins, les 30, 31, à 22 h. et les 1er, 2, à 21 h. 30 : Willem Breuker Kollektief ; le 6, à 21 h. 30 : Centre national de Danse contemporaine (Passerelle II).

Salle Benoit XII, les 3, 4, 5, 6, à 21 h. 30 : V. Théophilidès (les Mystères de l'amour).

Chapelle des Pénitents Blancs, le 30, à 21 h. 30 : C. Yersin (Ella) ; 18 h. : Comédie de Caen (Pratiques d'acteurs) : les 4, 5, 6, à 21 h. 30 : J.-P. Bisson (Kean).

Cour de l'Oratoire, du 30 au 3 inclus, à 24 h. : C. Combe (Camerawoman) ; les 5, 6, à 24 h. : M. Hermon (chanson).

Condition des Soies, du 2 au 6 inclus, 15 h. 30 et 21 h. 30 : M. Denes (piano-téléphone).

Métropole des Doms, les 30, 6, à 18 h. : Récital L. Antonini, orgue.

CARPENTRAS

Théâtre de Plein-Air. — 21 h. 30 : le 30 : concert chorales. Le 31 : ballet national du Sénégal. Les 2 et 5 : Orchestre philharmonique de Nice-Côte d'Azur, dir. P. Dervaux, sol. F. Arrauzo, J.-Ph. Lafont, A.M. Lyonnas (La Périchole d'Offenbach).

Cour de la Charité. — 21 h. 30 : 3 : Les Frères Jacques. Les 4 et 6 : Ensemble instrumental Cyril Diederich, dir. C. Diederich, sol. B. Auphan, C. Alliot-Lugaz, G. Gautier, A. Battedou (Infedelta Delusa de Haydn, version italienne).

VAISON-LA-ROMAINE

Théâtre Antique. — 21 h. 30 : les 30 et 31 : la Nuit des Rois.

CARRY-LE-ROUET

Le 5 à 21 h. : A. Chiron (chante Brassens en Provençal) et « Lou Dard » (chansons provençales anciennes et modernes).

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Château médiéval, à 21 h. 30, le 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. E. Groschel (Mozart) ; le 31 : R. de Zavas, luth, théorbe, guitare..., A. Perret, soprano (musique de cour).

ENTREVAUX

Festival de musique ancienne, les 3, 4, 5 et 6 : Gruppo di danza Rinascimentale, Armonia Antiqua, Marinette Extermann, Madrigal de Lyon.

LES NUITS DE LERINS

Ile Sainte-Marguerite, cour d'honneur du Fort, le 6 à 21 h. 30 : Orchestre Cannes - Provence - Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. N. Broissin, H. Gui, T. Raffali (Ciboulette).

LUBERON

Abbaye de Silvacane, le 2 à 21 h. ; Roussillon, église, le 4 à 21 h.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Eglise Notre-Dame-des-Anges, le 5 à 21 h. : Quatuors avec flûtes, K. Chastain, flûte, G. Henry, violon, P. Frank, alto, H. Sato, violoncelle (Mozart, Pleyel).

MARTIGUES

Place Mirabeau, le 1er à 21 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. L. Battaglia.

Le 2 : Comédiens émigrés de Grenoble (l'Appel du fou).

Le 4 : chanson : Michel Hermon.

Le 5 : Tania Maria.

Cour du Conservatoire : le 1er à 21 h. 30 : Antoine Tome.

Le 2 : Groupe Théâtral de Lavera (la Maison de Bernarda).

Le 3 : Atelier de danse moderne de la M.J.C.

Le 4 : Concert de jazz : Grim, 23 h.

Le 5 : A. Dumond, guitare classique.

Le 6 : Cantatis (les Enfants d'Occitanie).

Cratère de Paradis Saint-Roch, le 3 à 21 h. 30 : Tréteaux du Midi (« Faut pas payer », de D. Fo).

MENTON

31e Festival de musique de Chambre

Parvis Saint-Michel, 21 h. 30, le 2 : récital J.-B. Pommier, piano (Bach, Chopin) ; le 5 : récital N. Magaloff, piano (Ravel, Beethoven, Chopin).

XIVe Festival de Provence
SANARY-SUR-MER

Le 31, à 21 h. 15 : E. Lesage, piano (Scarlatti, Chopin, Fauré, Messiaen, Beethoven).

OLLIOULES

Le 4, à 21 h. 15 : F. Lodéon, violoncelle (Bach).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Jazz

Hôtel de Lubières : 21 h., le 30, Cossi Anatz, J. Bolcato, L. Sclavis, M. Portal, B. Lubat, D. Humair ; le 31 : Oriental Wind, Okay Temiz, Azuquita y su Melao ; le 1er : F. Couturier, J.-P. Celea, S. Grappelli ; le 2 : les Ateliers en concert.

SALON-DE-PROVENCE

Cour de l'Emperi, le 30, à 21 h. 30 : Comédie de Saint-Etienne (la Noce chez les petits bourgeois, de B. Brecht).

Cour Renaissance, les 29, 30, 4, à 21 h. 30 : Comédie du Talagard (Equus, de P. Shaffer).

SAUSSET-LES-PINS

Semaine musicale de la Côte-Bleue

Salle des Arts et de la Culture, le 30 à 21 h. 30 : le Trio Brahms (Mozart, Brahms, Tchaïkovsky).

SISTERON

Cloître Saint-Dominique, le 2, à 21 h. 30 : G. Cziffra.

Théâtre de la Citadelle, le 2, à 21 h. 30 : la Nuit des rois.

VALBONNE
Soirées Sofia Antipolis 1980

Amphithéâtre de plein air, 21 h. 30, le 30 : Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. C. Gibault ; M. Maisky, violoncelle (Weber, Dvorak, Brahms).

Le 2 : récital B. Hendricks, Orchestre Cannes - Provence - Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. M. Le Thiec, clarinette (Mozart, Haydn, Schubert).

Le 6 : Compagnie Bread and Puppet, dir. P. Schumann (Histoire du Pain).

VALREAS

Eglise des Cordeliers, le 30, à 21 h. 30 : Ensemble musical Incahuasi, Chorale vénézuélienne.

Château de Simiane, le 6, à 21 h. 30 : les Rustres.

Richerenches, le 5, à 21 h. 30 : Abraham et Samuel.

RHONE-ALPES

CHIRENS

Prieuré, le 3 à 21 h. 15 : Orchestre de musique de chambre de Pologne, M. Sartova, chant, K. Debru, piano (Gorecki, Britten, Hasquenoph, Mozart).

MONTSEVEROUX

Château médiéval, les 1er, 2, 3 : Festival international du folklore.

BRANGUES

Château, le 31 à 21 h. : L'annonce faite à Marie.

SAINT-DONAT

Collégiale Saint-Donat, 21 h., le 2 : Duo flûte et clavecin, B. Huneau, J. Purgues (Rameau, Marais, Couperin, Bach). Le 3 : H. Gebhard, orgue (Bach). Le 5 : Ensemble instrumental de Provence, dir. C. Zaffini (Bach). Le 6 : The Tudor Singers of Montreal. Ensemble instrumental de Provence, dir. W. Riddell (Bach).

SAINT-GERVAIS

Eglise, 21 h., le 4 : Ensemble instrumental de Provence, dir. C. Zaffini, B. Pasquier, alto, R. Pasquier, violon (Mozart).

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Eglise Saint-Merri, le 30, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Akoka, sol. C. Lardé (Schubert, Mozart).

Conciergerie, le 31, à 18 h. 30 : P. Sechet, B. Verlet (Bach) ; à 21 h. : Israël, traditions musicales archaïques (Chants samaritains, judéo-orientaux).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, le 31, à 20 h. 30 : Y. Le Gaillard, clavecin (Bach).

Salle Auber, R.E.R., le 1er, à 18 h. 30 : Quintette de cuivres Renaissance de Budapest (Monteverdi, Holborn, Scheidt, Farnaby).

Grand Hôtel, le 1er, à 18 h. 30 : Caecilian Trio (Beethoven, Chostakovitch, Chausson) ; le 4, à 20 h. 30 : Tokyo Akademiker Ensemble, dir. : F. Asazuma, sol. A. Ponce, guitare (Bach, Chaynes, Takata, Dvorak).

Intercontinental, le 2, à 18 h. 30 : Qintette de cuivres Renaissance de Budapest (Monteverdi, Holborn, Scheldt, Farnaby, Salonen).

Hôtel Meurice, le 4, à 18 h. : The Hilliard Ensemble.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 5, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : The Hilliard Ensemble (Ockeghem, Josquin des Prés).

Concerts

MERCREDI 30 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble J.-F. Gonzales, sol. : M. Vanaud (Tchaïkovsky, Mozart, Dvorak, Vivaldi).

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

JEUDI 31 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 30, voir le 30.

VENDREDI 1er AOUT

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 21 h. : Arsène Bedois (Buxtehude, de Grigny, Bach, Boely, Alain, Messiaen, Dupré).

DIMANCHE 3 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Moreau (Marchand, Bach, Tournemire).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : O. Ferly, guitare (Sanz, Albeniz, Sor, Tarrega).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, château, le 3, à 17 h. : Caecilian Trio (Beethoven, Chausson).

SCEAUX, Festival, Orangerie (660-07-79) : le 1er, à 21 h. : B. Fontaine, P. Babiaud, A. Trouttet (Schumann, Bruch, Brahms, Martinu) ; le 2, à 17 h. 30 : Quatuor Bartholdy (Mendelssohn, Haydn, Verdi) ; le 3, à 17 h. 30 : M. Mercier, M. Behrendt (Mozart, Brahms).

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 30 et 31, à 20 h. 30 : Ruy Blas.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 30 et 6, à 15 h. 30 ; les 2 et 3, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.

ATELIER THEATRE DU XIXe (366-59-11) (Dim., lun.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30. : la Locandiera.

CONCIERGERIE (724-14-16) (Jeu.), 21 h., mat. dim. 18 h. 30 : la Rose et le Fer.

ESSAION (278-46-42) (Dim., lun.), I : 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.

FONTAINE (874-74-40) (Dim.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.

GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (Dim., lun.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.

GALERIE 55 (326-63-51) (Dim., lun.), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes (dern. le 2).

HOTEL DE FOURCY (241-41-45), le 30 à 21 h. : Les exploits d'Arlequin.

HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Dim.) I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool (dern. le 2). — III : 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.

MARIGNY (225-20-74) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Tour de Nesle ; salle Gabriel (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les deux Suisses ; 22 h. 30 : Areuh = MC 2.

MICHEL (265-35-02) (Lun.), 21 h. 15 : Duos sur canapé.

MONTPARNASSE (320-89-90) (Lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (Dim.), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.

PRESENT (203-02-55) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Yerma.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Aide-mémoire (dern. le 3).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (Dim.), 20 h. 45 : En plein dans le mille.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Huis clos.

THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h., jours pairs : Tartuffe ; jours impairs : l'Avare.

THEATRE 18 (226-47-47) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Mère coupable, 1792 (dern. le 3).

VARIETES (233-09-92) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage (dernières le 2).

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline ou la faim des mythes (dernière le 5).

BLANCS - MANTEAUX (887-15-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier (D., L.), 22 h 30 : les Belges.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II : 22 h. 30 : Popeck.

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : Jacques Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) D., L.), 20 h. 30 : R. Gotainer, Coluche ; 22 h. : C. Couture.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; J., V., F., 21 h. 30 : J.-P. Rambal.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) D.), 20 h. 30 : N. Pereira (dern. le 1er). A partir du 2 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Matiouette ; (D., L.), 22 h. : Essayez donc nos pédalos.

LE CROQ-DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 22 h. : J.-P. Reginal ; les 1er et 2 à 23 h. 45 : Soirées jazz.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.

LA MIRANDIERE (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofay.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, Dim. à 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03), (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : O. Wessely.

THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Paris à à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Biot ; 23 h. 30 : J.-C. Monteil.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), I, 21 h. : Louise Dhur. — II, 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

هكذا من الأصل

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 JUILLET

15 h. : le Trésor des hommes bleus, de E. Agabra ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : le Penseur, de L. Poirier ; 21 h. : le Port du désir, de E.-T. Gréville.

JEUDI 31 JUILLET

15 h. : le Montreur d'ombres, de A. Robison ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Atre, de R. Boudrioz ; 21 h. : Frenzy, de A. Hitchcock.

VENDREDI 1er AOUT

15 h. : Intolérance, de D.W. Griffith ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Auberge rouge, de J. Epstein ; 21 h. : Austerlitz, d'Abel Gance.

SAMEDI 2 AOUT

15 h. : La lumière bleue, de L. Riefenstahl ; 17 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Barrabas, de L. Feuillade ; 21 h. : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri.

DIMANCHE 3 AOUT

15 h. : le Mécano de la Générale, de B. Keaton et C. Bruckman ; 17 h. : les Légions de Cléopâtre, de V. Cottafavi ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Barrabas, de L. Feuillade ; 21 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.

LUNDI 4 AOUT

Relâche.

MARDI 5 AOUT

15 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Cité foudroyée, de L. Morat ; 21 h. : Rétrospective 1960-1980 du Festival d'Annecy.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 JUILLET

15 h. et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Roue, d'A. Gance ; 19 h. : Aelita, de J. Protozanov.

JEUDI 31 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Roue, d'A. Gance ; 17 h. : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h. : Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; Paris la belle, de P. Prévert.

VENDREDI 1er AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h. : Polikouchka, de Sanine ; 19 h. : la Foule, de K. Vidor.

SAMEDI 2 AOUT

15 h. et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français : Tih Minh, de L. Feuillade ; 19 h. : Ventres glacés, de S. Dudow et B. Brecht ; 21 h. : l'Opéra de quat'sous, de G. W. Pabst.

DIMANCHE 3 AOUT

15 h. et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français : Tih Minh, de L. Feuillade ; 19 h. : Solitude, de P. Fejos ; 21 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown.

LUNDI 4 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 17 h. : Folies de femmes, d'E. von Stroheim ; 19 h. : El, de L. Bunuel.

MARDI 5 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CACTUS JACK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) (v. angl.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A.) (**), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE FAISEUR DE SUISSE (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HÉRITIÈRES (Hong.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e

LES FILMS NOUVEAUX

L'ULTIME ATTAQUE, film anglais de Douglas Hickox. — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222 72-80), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LA FEMME INTEGRALE, film français de Claudine Guilmain : Caméo, 9e (246-66-44). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (539-52-43).

CAPTAIN AVENGER, film américain de Martin Davidson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

PIED-PLAT SUR LE NIL, film italien de Steno. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LONG WEEK-END, film australien de Colin Eggleston (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

ON EN A RIEN A SECOUER, film américain de William Sachs. — V.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

BATMAN, film américain de Leslie H. Martinson. — V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

(828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE PRE (It., v.o.) : Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; v. f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50).
TESS (Fr.-Brit., v.ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359 - 04 - 67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343 - 07 - 48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589 - 68 - 42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Biarritz, 8e (723-69 - 23) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325 - 59 - 83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Olympic, 14e (543-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 10.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h.-e t24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-90-34), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
JOUR DE FETE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. soir.
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 14 h.
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 (sf L.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h. 45.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 20.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
SEX'O CLOK USA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 18 h. 30.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CINDERFELLA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29 46).
LE CRI (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suédois, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE DEUXIEME SOUFFLE (F.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.
DEUX SUPERFLICS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler 18e (387-50-70).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (357-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-188).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gadmont-Sud, 14e (327-84-50) ; Garmont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85). H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Quintette, 5e (354-35-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUATRE FILLES POUR UN HEROS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUE LA FÊTE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROCCO ET SES FRÈRES (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKERS (A.), v.f. : Hollywood Bld, 9e (770-10-41).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR... (A.) (**) : v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES SEPT MERCENAIRES (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.), v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A.), v.o. : Action La Fayette, 9e (808-80-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34)
VIRIDIANA (Esp.), v. o. : Actua Champo, 5e (354-51-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE CADILLAC EN OR MASSIF (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

Les festivals

FRITZ LANG (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33). Mer. : le Tigre du Bengale ; Jeu. : le Tombeau hindou ; Ven. : J'ai le droit de vivre ; Sam. : Désirs humains ; Dim. : Règlements de compte ; Lu. : Cape et Poignard ; Mar. : la Femme au portrait ; (v.o.), Marais, 4e (278-47-86). Mer., V., D., Mar. : le Tigre du Bengale ; J., S., L. : le Tombeau hindou ; (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer., V., D., Mar. : le Tigre du Bengale ; J., S., L. : le Tombeau hindou ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), Mar., V., D., Mar. : le Tigre du Bengale ; J., S., L. : le Tombeau hindou.
FILMS ANTILLAIS, Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41). En alternance : Chap'la, Mamito, Coco la Fleur, candidat.
COMÉDIES MUSICALES, v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer. : Gigi ; Jeu. : Invitation à la danse ; Ven. : le Pirate ; Sam. : Mélinda ; Dim. : Chantons sous la pluie ; Lun. : Un Américain à Paris ; Mar. : Beau fixe sur New-York.
FILM NOIR, (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13). Mer., J. : Assurance sur la mort. V., S. : les Carrefours de la ville ; D., L. : A bout portant. Mar. : les Forbans de la nuit.
SERGIO LEONE (v.o.), Acacias, 17e (764-97-83) : 18 h. 30 : le Bon, la Brute et le Truand ; 21 h. : Il était une fois la révolution.
CINE POLAR (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). Mer. : L'inspecteur ne renonce jamais. J. : L-pke le caïd. V. : le Privé de ces dames. S. : l'Inquiétante dame en noir. D. : Bullitt. L. : le Cercle noir. Mar. : le Grand Anderson.
HOMOSEXUALITÉ (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). Mer. : Pink Narcissus. J. : Outrageous. V. : A Bigger Splash. S. : Mira Breckinridge. D. : Je t'aime, moi non plus. L. : Parlons-en. Mar. : Sébastiane.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (329-39-19). Mer. : Sourires d'une nuit d'été. J. : le Silence. V. : le Visage. S. : le Septième sceau. D. : la Source. L. : l'Attente des femmes. Mar. : l'Œil du diable.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Anges aux figures sales ; jeudi : Les Fantastiques années 30 ; ven. : Key Largo ; sam. : les Passagers de la nuit ; dim. : le Port de l'angoisse ; lundi : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; mar. : High Sierra.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Vera-Cruz ; jeudi : Mogambo ; ven. : les Carrefours de la ville ; sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; dim. : Morocco ; lundi : Autopsie d'un meurtre ; mar. : l'Esclave libre.
FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), mer. : les Révoltés de l'an 2000 ; jeudi : l'Hérétique ; ven. : Le monstre est vivant ; sam. : L'homme qui venait d'ailleurs ; dim. : la Sentinelle des maudits ; lundi : Phase IV ; mar. : Hallowen.
TROIS HAUSSMANN, 9e (770-47-55) (v.o.), mer. : la Maison de l'exorcisme ; jeudi : la Fille de Frankenstein ; ven. : les Révoltés de l'an 2000 ; sam. : l'Hérétique ; dim. : Le monstre est vivant ; lundi : L'homme qui venait d'ailleurs ; mardi : la Sentinelle des maudits.
WESTERN ET FILM D'AVENTURES, v.o. : Marais, 4e (278-47-86). Mer. : le Trésor de la Sierra Madre ; J. : les Cavaliers ; V. : Fort Invincible ; S. : les Aventures du Capitaine Wyatt ; D. : Bronco Apache ; L. : Rio Bravo ; Mar. : Les Aventures de Robin des Bois.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16). S., D., 15 h. 30 : les Raisins de la colère. S., D., 17 h. 30 : Tex Avery. 19 h. (sf L., Mar.) : Docteur Folamour. 20 h. 40 (sf L., Mar.) : Fahrenheit 451. 22 h. 30 (sf L., Mar.) : C'était demain. L., 18 h. : Fin d'automne. L., 20 h. : la Vengeance d'un acteur. L., 22 h. : Le goût du saké. Mar., 19 h. 15 : Macbeth. Mar., 21 h. 30 : Casanova, de Fellini.
F. TRUFFAUT, 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81). Mer., S. : Les 400 coups. J., D. : Baisers volés. V., L. : Domicile conjugal. Mar. : Les deux Anglaises et le continent.
W.C. FIELDS, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78). Mer. : Mine de rien. Jeu. : Si j'avais un million. Ven : Sans peur et sans reproche. Sam. : Mon petit poussin chéri. Dim. : Les joies de la famille. Lun. : Passez muscade. Mar. : Folies olympiques.
HITCHCOCK, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Mer., J. : la Maison du docteur Edwards. V., S. : les Enchaînés. D., L., Mar. : Rebecca.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Cul et chemise ; la Fureur de vaincre ; Nimitz.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Cycle ; la Malédiction de la Vallée des Rois ; Caligula (**) ; Pied-plat sur le Nil ; les Sous-Doués.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : le Baiser de la tarentule ; On en a rien à secouer ; Clarisse (**) : Deux Superflics.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : l'Exorciste (*).
MANTES, Normandie (477-02-35) : le Collège en folie ; Pied-plat sur le Nil ; Vaudou aux Caraïbes (**).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Que le spectacle commence.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2 L (451-64-11) : le Cycle ; Vaudou aux Caraïbes (**).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Guépard ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Nimitz.
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : l'Ultime attaque ; Peter et Elliott le dragon ; Nimitz ; la Femme intégrale ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Il était une fois dans l'Ouest ; V., S., 24 h. : Carrie - C2L (950-55-55) : Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Batman ; l'Ultime attaque ; Long week-end ; Vaudou aux Caraïbes (**).
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : l'Ultime attaque ; Caligula (**) ; Deux Superflics ; Pied-plat sur le Nil.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Vaudou aux Caraïbes ; On a rien à secouer ; Bons baisers de Russie.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : The Rose : Charlie Bravo (*) ; Nimitz : Caligula (**) ; Cendrillon.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Belfagor le Magnifique ; Brancaleone.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : l'Immorale (**) ; Caligula (**).
GIF - SUR - YVETTE, Val Courcelles (907-44-18) : le Dernier Tango à Paris (**) ; Horror show (**) ; le Coup de Sirocco.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Mon oncle d'Amérique ; Nimitz.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Barry Lyndon ; The Rose ; Bambi.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Deux Superflics.
COLOMBES, Club (784-94-00) : L'Ultime attaque ; Caligula (**) ; Long week-end ; Lawrence d'Arabie.
GENNEVILLIERS, Cinéma J.-Vigo : les 1er, 2, 21 h. ; le 3, 15 h. : Retour en force.
NEUILLY, Village (722-83-05) : L'Ultime attaque.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Lawrence d'Arabie ; Il était une fois dans l'Ouest. — Studio (749-19-47) : Horror Show (**) ; Cactus Jack ; James Bond contre Dr. No.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : American Gigolo ; les Valseuses (**) ; l'Enfer des Zombies (**) ; le Jardin des supplices (**).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Pied-plat sur le Nil ; Nimitz ; Midnight-Express (**) ; Charlie Bravo (*). — Prado (868-80-60) : le Collège en folie ; J. : Salo.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Batman ; Il était une fois dans l'Ouest ; Caligula (**).
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Vaudou aux Caraïbes (**) ; Pied-plat sur le Nil ; Festival du Fantastique.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Contes pervers (**).
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Pied-plat sur le Nil ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; L'Ultime Attaque ; Nimitz ; le Baiser de la tarentule ; On en a rien à secouer.
ROSNY, Artel (528-90-00) : Festival du Fantastique ; les Sous-Doués ; Pied-plat sur le Nil ; Nimitz ; Caligula (**) ; Bons baisers de Russie.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-38) : 5 % de risque.
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Batman ; Lawrence d'Arabie ; Deux Superflics ; Il était une fois dans l'Ouest.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Pied-Plat sur le Nil ; Caligula ; Vaudou aux Caraïbes ; Nimitz ; Bons Baisers de Russie ; Festival du fantastique.
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : l'Ultime attaque ; Long week-end ; Captain Avenger.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Grease ; King-Kong ; le Shérif et les extra-terrestres.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Vaudou aux Caraïbes ; Pied-Plat sur le Nil ; l'Ultime attaque ; On en a rien à secouer. Port : la Femme intégrale.
ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Ultime attaque ; Long week-end.
THIAIS, Belle - Epine (686-37-90) : Lawrence d'Arabie ; Charlie Bravo ; le Chat de l'espace ; Caligula.
VINCENNES, Vincennes (328-22-56) : Chroniques martiennes ; le Shérif est en prison ; la Nuit des morts-vivants.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : l'Immorale ; On en a rien à secouer ; le Baiser de la tarentule.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Vaudou aux Caraïbes ; Il était une fois dans l'Ouest ; l'Ultime attaque ; le Baiser de la tarentule ; Deux Superflics ; Batman. — Gamma (981-00-03) : Caligula ; Pied-Plat sur le Nil ; On en a rien à secouer ; Chroniques martiennes.
CERGY-PONTOISE (030-46-80) : la Malédiction de la Vallée des Rois ; Vaudou aux Caraïbes ; Festival du fantastique ; Pied-Plat sur le Nil.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Vaudou aux Caraïbes (**) ; Lawrence d'Arabie ; Nimitz ; Bons Baisers de Russie ; les Sous-doués ; Pied-plat sur le Nil. — F 7 : Barry Lyndon.
SARCELLES, Flanades (981-80-55) : Lawrence d'Arabie ; On en a rien à secouer ; Vaudou aux Caraïbes ; Caligula ; Deux Superflics.

Variétés

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pepe Cordoba et sa fiesta flamenca.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. 45 : Luc Berthommier (dernière, le 31).
FORUM DES HALLES, théâtre (297-53-47) (D., L., les 1er, 2), 20 h. 30 : le Procédé Guimard-Delaunay.

Les comédies musicales

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), du mardi au sam., 21 h. ; dim., 15 h. : Phi-Phi (dernière, le 3).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Jazz, pop', rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Bowler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
DREHER (233-48-44), 22 h. : Art Farmer Quartet (jusqu'au 31).
DUNOIS (584-72-00), les 30, 31, à 21 h. : Kim Ibeko Parker New Soul's ; les 1er, 2, à 21 h. : Convinacion Latino ; le 3, à 21 h. : Groupe Dou ; les 4, 5, à 21 h. : Semaine de musique africaine.
LE CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 22 h. : C. Guilhot, R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle (jusqu'au 2).
GIBUS (700-78-88), 22 h. : Benjamin Crime (jusqu'au 2).
LUCERNAIRE (544-57-34), à partir du 4, 22 h. 30 : Quiproquo.
PATIO-MERIDIEN (758 - 12 - 30), 22 h. : François Guin Swing Quartet.
RIVERBOP (325-93-71) (D., L.), 23 h. 30 : Frank Wright en Quartet.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Apocalypses

On a toujours été comme ça, au fond, on a toujours connu l'angoisse. Depuis qu'on est descendu des branches, et sûrement bien avant, on a grandi dans la peur, une peur diffuse ou précise, liée à la survie de l'espèce. Il n'y avait pas que les bêtes qu'on dit sauvages, il y avait la mort, la maladie, le chaud, le froid, l'orage, les éclairs et la tempête. Et si le ciel allait nous tomber sur la tête ? Quand ils levaient le nez en l'air, nos ancêtres les Gaulois se contentaient de faire le gros dos. Tandis que, il y a à peine deux siècles, le soleil ne daignait se lever sur la civilisation aztèque — l'une des plus barbares et des plus cruelles au monde malgré son raffinement — que pour prendre un bain d'eau précieuse, traduisez un bain de sang. Il exigeait, croyait-on, sa ration quotidienne de sacrifices humains.

Que, dans l'imagination populaire, le sort de l'homme, cette poussière, de passage sur un grain de sable, la Terre, perdue dans l'obscure immensité de l'univers, obéisse aux lois de la mécanique céleste, ça n'étonnera personne, ça ne date pas d'hier. M. Jean Delumeau, un historien, nous le rappelait, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran ». Aux yeux de Luther, pas de problème, l'apparition d'un arc-en-ciel avait annoncé la mort de l'électeur de Saxe. Les journaux, les gazettes, les « canards » du dix-septième siècle ne parlaient que de dragons, de serpents volants et d'éclipses. Les épidémies de peste étaient déterminées, on en était sûr, par le passage d'une comète. Et, si les astronomes d'antan se font appeler aujourd'hui des astrophysiciens, c'est pour ne pas être confondus, ils nous le confirmaient, avec ces astrologues dont les affaires n'ont jamais été si prospères.

En guise d'introduction, un téléfilm-catastrophe américain très plausible, très exact dans le détail, bien que les prémices, l'arrivée d'une comète fonçant à 40 kilomètres-seconde sur une ville comme Phoenix, soient minces. Le risque existe cependant... tous les cent millions d'années. En Arizona précisément, le cratère découvert en 1871 faisait plus de 1 kilomètre de diamètre et celui d'Ungava, au Québec, plus de 3 kilomètres. Rassurez-vous : notre planète est composée aux deux tiers d'océans, sans compter les déserts, et la probabilité de voir un objet extra-terrestre dégringoler sur une agglomération est quasi nulle.

Celle de recevoir en plein sur la gueule une bombe A ou H envoyée d'une main sûre par le voisin l'est beaucoup moins, en revanche. Chacun y songeait forcément. Curieux, quand même, cette hantise millénaire, cette peur des dangers venus de l'espace ; au lieu de la balayer, on n'a reculé devant rien pour la justifier. Comme si, depuis l'apocalypse, l'homme avait eu la prescience de son destin.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ANNONCE UN EFFORT BUDGÉTAIRE « SANS PRÉCÉDENT » POUR LA CRÉATION.

● Le ministère de la culture et de la communication a indiqué, mardi 29 juillet, que, « *à l'occasion de la prochaine session budgétaire d'automne et du débat sur l'autorisation de percevoir la redevance télévision, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, présentera au Parlement un budget des organismes de radio et de télévision traduisant un effort sans précédent pour la création audiovisuelle.*

» *Les quatre sociétés de programmes*, ajoute le communiqué, *grâce à une gestion très rigoureuse se situant dans la logique de responsabilité de la loi du 7 août 1974, pourront, en 1981, consacrer à la création et à l'amélioration de la qualité des programmes un effort supplémentaire de 250 millions de francs. Une telle somme d'argent frais apportera au secteur de la création et de la production audiovisuelle un volume de commandes en progression de 20 %.* »

LES SYNDICATS DE TF 1 PROTESTENT CONTRE LA MUTATION D'UN JOURNALISTE

Les sections syndicales de journalistes C.F.D.T., C.F.T.C., S.N.J., F.O., C.G.C., ont adressé à M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, une lettre ouverte dans laquelle elles protestent contre la sanction dont a été victime, selon elles, un journaliste de TF 1, M. Alain Chaillou. « *A la suite de la diffusion à l'antenne, la semaine dernière, d'une information concernant Mme Giscard d'Estaing* (N.D.L.R. : l'achat d'actions Rhône-Poulenc), *non appréciée par la hiérarchie*, expliquent les syndicats, *un journaliste s'est vu arrêter immédiatement sa collaboration aux « brèves » du journal. Pourtant, ce journaliste avait, au cours de la conférence de rédaction, annoncé la diffusion de cette information et la lecture de son papier prouve qu'il n'a commis aucune faute professionnelle ou déontologique.* »

Les syndicats, qui s'étonnent que le journaliste ait été exclu du service de politique intérieure « *alors qu'il ne pouvait lui être imputé aucun reproche dans son travail* et muté quelques heures plus tard au service de politique étrangère, s'inquiètent qu'un deuxième « bréviste » ait été muté lui aussi peu après au service de politique étrangère, « *sans aucune explication* », et protestent « *de la façon la plus énergique devant ces pratiques inadmissibles qui mettent en cause l'indépendance, la crédibilité des journalistes de la rédaction* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 JUILLET

— Une interview du *colonel Mouammar Kadhafi*, chef d'Etat libyen — enregistrée le 18 juillet, — est diffusée au journal de FR 3, à 22 heures.

Mercredi 30 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Epreuves du saut à la perche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Caméra au poing.
Sur des terres secrètes.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les incorrigibles.
Réalisation A. Iaker, avec P. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina, G. Catland...
21 h 30 Cela s'appelait l'Empire.
Série de sept émissions de Michel Droit. La France africaine
L'histoire de la colonisation, depuis le traité de Paris, en 1763, jusqu'à la constitution des deux grands ensembles : Afrique-Occidentale française et Afrique-Equatoriale française
22 h 30 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Basket, finale dames, finale messieurs.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : Au feu le préfet.
De P. Miquel et A. Boudet
Enfui du collège des jésuites de la Flèche, en 1646, l'élève Jean-François du Gourray conduira une véritable émeute.
22 h 5 Document : Hollywood Californie.
L'humour de William Klein pour décrire un Hollywood qui n'est plus ce qu'il était.
23 h 5 Sports : Jeux olympiques.
Résumé de la journée.
23 h 50 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : la progéniture des perches : Carroyage.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma : « la Guerre des bootleggers ».
Film américain de R. Quine (1970), avec P. McGoohan, A. Alda, R. Widmark, M. Johnson, W. Geer, J. Williams, S. Zeenor
A l'époque de la prohibition, un agent fédéral s'assure le concours d'une fripouille et d'un tueur pour s'emparer de 600 litres de whisky distillé clandestinement par un jeune agriculteur
La mode rétro dans un film d'action réalisé avec brio et qui fait apparaître une critique superficielle des spéculateurs et des trafiquants.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Les lignes de la main
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h. Festival d'Avignon : « Ecouter mourir ». Livret et musique : Nguyen Thien Dao Mise en scène J.-L. Martinoty
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 50, Concert (Festival d'Aix-en-Provence 1978) . « Jam sole clarior », motet, « Salve Regina » (Scarlatti), « Gloria en ré majeur pour soli, chœur et orchestre » (Vivaldi), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. R. Leppard, et les chœurs Elisabeth Brasseur, dir. C. Brilli ; 19 h 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival Estival de Paris (en direct de l'église Saint-Merri à Paris) . « Ouverture dans le style italien », « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert), « Concerto pour flûte et orchestre en sol majeur » (Mozart) par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Akoka, avec Ch. Larde, flûte
23 h., Les Nuits d'été : Dublin. Itinéraire d'un compositeur irlandais, John Field.

Jeudi 31 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Le tabac.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
14 h 25 Objectif santé.
Amibiase.
14 h 35 Visite au pays de Guignol.
15 h Wickie le Viking.
15 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; Infos-nature ; Parmi les diables et les sorcières ; Variétés ; Momo et Ursule.
16 h 10 Documentaire : Regards sur le monde.
Lanzarote.
17 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Athlétisme.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « le Chien des Baskerville ».
D'après le roman de Sir Arthur Conan Doyle ; adaptation J. Marcillac. Mise en scène R. Gérôme Réal. G. Poigoas ; avec A. Baber, C. Alers, J.-P. Gernez...
Un exceptionnel policier à la limite du fantastique et de l'épouvante.
22 h 30 Des courts métrages racontés.
Le Chant du styrène, *d'A. Resnais* (1958) ; Van Gogh, *d'A. Resnais* (1948).
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah, quelle famille !
La belle époque.
14 h Aujourd'hui madame.
La police.
15 h 5 Feuilleton : Switch.
Quel est l'autre David Ross.
15 h 55 L'invité du jeudi : Yves Simon.
17 h 20 Variétés : Ray Charles à Montreux.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Félix le chat ; Satanas et Diabolo ; La panthère rose.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Maman, si tu me voyais.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Fous du stade ».
Film français de C. Zidi (1972), avec : les Charlots, P. Préboist, M. Kelly, G. Croce, J. Seiler, P. Gille, F. Cadet.
Quatre garçons font du camping dans un village de Provence, où passe un athlète allemand porteur de la flamme olympique. Ils vont organiser, d'une manière farfelue, la cérémonie, puis participer aux Jeux olympiques
Une tradition bien française de la comédie burlesque sur situations de vaudeville. C'est amusant, et les Charlots sont des fantaisistes bien gentils.
22 h Gala des grandes écoles.
L'histoire des spectacles.
23 h Sports : Jeux olympiques.
Résumé de la journée.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : le printemps ; Enfants de France : deux enfants du Pays basque.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Anna de Brooklyn ».
Film italien de C. Lastricati (1957), avec G. Lollobrigida, V. de Sica, A. Nazzari, D. Robertson, P. de Filippo, C. Macelloni, M. Girotti, G. Pallotti.
Une Italienne des Abruzzes, émigrée aux Etats-Unis, revient dans son village natal, veuve d'un riche industriel américain. Trois notables rivalisent pour l'épouser, mais elle est amoureuse du beau forgeron qui la dédaigne
Une comédie italienne anémique qui cherchait à retrouver le succès de Pain, Amour et Fantaisie. *Vittorio de Sica en curé et Gina Lollobrigida en star.*
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'action de l'homme dans son environnement (Les incendies de forêts) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle : Quand la colonie s'organise ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Quand Guillaume II gouvernait de la Somme aux Vosges », avec M. Blancpain.
11 h. 2, La notion d'organisation en musique (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Portrait d'un critique de cinéma, avec J. de Baroncelli.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La collégiale Notre-Dame de Vernon.
14 h., Sons : Chemins de fer (Le cauchemar du garde-barrière)
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les moissons de l'ombre », de J. Laborde.
14 h. 47, Départementale : à Castres.
16 h. 50, Actualité : La création d'hybrides est-elle sans limites ?
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Mammon et le petit archer.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau.
20 h., « Maître Manole », de L. Blaga (rediff.).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Rossini, Mozart, Pugnani-Kreisler, J. Lanner ; 7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Igor Stravinski, « Dumbarton Oaks » ; 8 h 35, Kiosque-matin ; 9 h 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Hommage à Dürer » (M. Zbar), par l'Orchestre national de France, dir. P. Stoll ; 11 h., Stravinski et nous.
11 h. 50, Concert (échanges internationaux) : Œuvres d'A. Bozay, Lutoslawski, Stravinski, par l'Orchestre symphonique de l'Etat hongrois, dir. J. Kasparzyk, avec Z. Bende, baryton ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : œuvres de Millinder, Hefti et Youmans, avec Panama Francis and his Savoy Sultans : œuvres d'Evans, Lange et Delannay, par un ensemble de jam sessions.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Œuvres de Beethoven, Tchaïkovski, Stravinski, Liapounov, Balakirev ; 17 h. 10, Stravinski et nous.
17 h. 40, Concert (échanges internationaux) : « Furioso » (Liebermann), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski), « Concerto pour piano, trompette et orchestre à cordes » (Chostakovitch), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. H. Iwaki ; 19 h. 5, Kiosque.
19 h. 30, Festival de Salzbourg (en direct du Grossen Festspielhaus) : « Roméo et Juliette », extraits (Prokofiev), « Concerto pour piano et orchestre en si bémol mineur » (Tchaïkovski), « Le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec H. Gutierrez, piano ; 21 h. 30, Le délire des doigts.
22 h. 30, Les Nuits d'été. Le nouvel instrument : le nouvel orgue, œuvres de Messiaen, Darasse, Boucourechliev, Cage-Zacher, De Pablo, Bossmans, Ligeti, Tamba ; 23 h. 30, Evocation des grandes villes d'Europe : Dublin (deuxième partie) aspects de la musique traditionnelle en Irlande.

LETTRES

Que reste-t-il de la contre-culture ?

(Suite de la première page.)

les limites et les dérapages du mouvement. On met en garde contre les illusions des « nouvelles thérapies » (3), la dégradation de l'esprit public (4), l'utilisation par l'Etat d'espaces de pseudo-liberté, etc. Mais est-ce une raison pour faire une caricature grossière de l'esprit de mai et de toute la tradition libertaire ? Pour annihiler les analyses sociales d'un Marcuse ou d'un Goodman, plus évidentes que jamais dans un contexte d'austérité ? Pour évacuer les inquiétudes réelles, relatives à la protection ou au développement de la personne au moment où se met en place un système d'information général ?

Il est temps que la vieille gauche sorte des rails d'une pensée héritée du dix-neuvième siècle et qu'elle tienne compte des réalités nouvelles, des analyses et des stratégies nouvelles. C'est en ce sens que le nouveau livre de Roszack, *l'Homme planète*, est important : il n'apporte pas de solutions, mais il stimule la réflexion.

Contre la technocratie

Que peut-on conserver de la pensée des années 60 ? En premier lieu, l'analyse du rôle de la technocratie, telle qu'elle apparaît, par exemple, dans le premier ouvrage de Roszack, *Vers une contre-culture* (5), en précisant toutefois que l'espace de la technocratie s'est élargi. Les experts ne se contentent plus d'établir des projets dans le domaine de l'économie, ils le font aussi dans celui du social, du culturel et du politique. Ils tendent, d'autre part, à se substituer aux hommes politiques, puisque les décisions sont présentées comme la conséquence logique de l'expertise. En second lieu, la mise en parallèle des sociétés industrielles et bureaucratiques — qu'elles soient capitalistes ou socialistes — et de leurs croyances communes — avec quelques variantes, il est vrai — en la science, la raison, le progrès et l'histoire. En troisième lieu, la volonté de résister au processus de mondialisation des investissements, de la force de travail et du pouvoir de l'Etat. Enfin, face à l'« impérialisme urbain », la décision d'opposer non pas le culte du moi, mais une éthique de la personne, une politique des droits de la personne qui ne se substitue pas aux autres modes d'action, mais qui s'y ajoute.

L'essentiel du message de Roszack est l'affirmation du pouvoir subversif de la personne dans un contexte d'aliénation économique, sociale et culturelle. Sa position n'est pas celle, naïve et dangereuse, de la génération du moi étriqué — *la* « Me-Generation » des dernières années. C'est un mélange assez subtil d'anarchisme et de personnalisme, une sorte d'anarcho-personnalisme où la pensée d'un Mounier est fréquemment rappelée : « *Pas de révolution spirituelle sans révolution matérielle.* » Elle rejoint également la pensée d'un Marcuse, qui, dans ses derniers textes, soulignait le potentiel subversif de la « sensibilité subjective » — perçue non pas comme contraire à la solidarité, mais comme un de ses principaux fondements.

Ni la star ni le commissaire

La première partie du livre de Roszack est consacré à un « manifeste de la personne ». Pour lui, la personne n'est ni le produit de l'individualisme petit-bourgeois, ni celui du collectivisme étatique ; ni la « star », précise-t-il, ni le « commissaire ». La personne revendique ses droits à la différence, à la transcendance et au sacré ; elle pratique le dialogue socratique avec soi-même et avec les autres ; elle tente l'union fragile entre le temps et l'éternité, les obligations sociales et la vocation personnelle. Les droits de la personne s'ajoutent à ceux du citoyen. Roszack montre l'« insolence » d'une politique des droits de la personne. C'est un idéal contagieux qui évoque celui de l'égalité et qui, à la limite, se confond avec lui. Le droit à la différence des handicapés du Center for Independant Living de Berkeley, par exemple, rejoint le droit à la protection sociale, ainsi qu'en témoigne une de leurs affiches montrant une personne assise dans un fauteuil roulant avec la légende suivante : « *Vous nous avez fait l'aumône. Maintenant, nous réclamons nos droits.* »

La seconde partie analyse les « dimensions personnelles » de la vie : le foyer, l'école, le travail et la ville. Roszack est contre la famille détruite par des siècles d'urbanisation forcée, pour un nouveau rapport familial fondé sur une croissance libre et subversive. Conscient des limites d'une politique de déscolarisation, il est moins favorable à une éducation libertaire à la Freire ou à la Illich qu'à une éducation « affective » à la Reich ou à la Steiner qui insiste sur les potentialités humaines, les « humanités non verbales ». Considérant que le travail fait partie de la condition humaine, Roszack croit moins à la libération du travail qu'à la libération dans le travail. Reprenant l'analyse de Munford (6), pour qui la ville est la force culturelle impérialiste par excellence, l'auteur de *l'Homme planète* propose une politique de désurbanisation mondiale. La lutte doit être menée conjointement à deux niveaux : contre la déshumanisation de l'homme et contre la dégradation de la planète. L'objectif proposé dans le titre du livre n'est pas atteint. Et le rapport entre psychologie (ou philosophie) et écologie n'est que superficiellement esquissé.

Consacré à l'« *art subtil de la désintégration créatrice* », la dernière partie est la moins satisfaisante. Roszack s'embarque dans des théories souvent floues sur la découverte de soi comme force de désintégration sociale. Il s'égare dans une conception de l'homme où se mêlent le populisme de Tolstoï et l'image nietzschéenne du surhomme. Le lecteur ne sera pas nécessairement convaincu par le dosage qu'il suggère du personnel et du convivial, du spirituel et du pratique, du technologique et de l'écologique. Ni par le modèle monastique qui est proposé, ni par sa version de l'« *économie de la permanence* » empruntée à Schumacher (7), ni par son apologie du silence. Les réponses sont difficiles à inventer et plus encore à accepter. Le mérite du livre est dans le questionnement qui montre l'étendue des espaces à explorer : l'imaginaire, l'irrationnel, mais aussi des espaces plus proches de nous : comme la « sphère privée », trop longtemps négligée.

PIERRE DOMMERGUES.

environ 75 F.
(3) Roger Gentis, *Leçons du corps*, Flammarion, 1980.
(4) Edwin Schur, *The Awareness Trap*, N.Y., MacGra-Hill, 1977.
(5) Theodore Roszack, *Vers une contre-culture*, Stock, 1970, réédition 1980.
(6) Lewis Mumford, *The Pentagon of Power*, N.Y., Harcourt Brace Jovanovich, 1970.
(7) E.F. Schumacher, *Good Work*, Seuil.

★ *L'Homme planète*, Stock éd.,

● *L'écrivain suisse Willy A. Prestre* est mort mardi à Bevaix (canton de Neuchâtel). Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

[Ecrivain romand apprécié dans certains milieux littéraires, il a été souvent rapproché de son compatriote Blaise Cendrars pour des livres tels que *la Piste de l'or*, *la Bohême escholière* (Ed. La Baconnière.)]

PRESSE

LE SYNDICAT DU LIVRE C.G.T. DEMANDE UNE NÉGOCIATION DANS LA FUSION « AURORE - FIGARO »

La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., le Comité intersyndical du livre parisien C.G.T., les travailleurs des entreprises parisiennes du groupe Hersant et les délégués syndicaux de la presse parisienne réunis à Paris le 29 juillet « *élèvent*, dans un communiqué, *la plus énergique protestation devant l'attitude négative de M. Robert Hersant, qui organise délibérément la mort de* l'Aurore *tout en tentant d'en faire porter la responsabilité aux ouvriers du livre, alors que des propositions constructives ont été portées à sa connaissance par les responsables du Comité intersyndical du livre parisien C.G.T. le 25 juillet 1980* ». Ils réaffirment leur volonté « *de voir les problèmes posés par la fusion de* l'Aurore *avec le* Figaro *se régler par voie négociée dans l'esprit de l'accord-cadre du 7 juillet 1976, qui prévoit une solution librement consentie pour chaque travailleur* ». Dans ce but, les représentants syndicaux appellent les travailleurs du livre à « *rester vigilants* » pendant l'été.

Rappelons que depuis le 17 juillet les deux titres ne présentent quasiment aucune différence (*le Monde* du 19 juillet 1980 et du 24 juillet 1980). Sur les cent trente journalistes qui composaient la rédaction de *l'Aurore* en 1978, au moment du rachat de ce quotidien par le groupe Hersant, il n'en reste que vingt-cinq.

Parmi les autres, trente-cinq sont inscrits au chômage, une d'autres rédactions, une dizaine de journalistes, enfin, ont été réemployés dans le groupe Hersant.

● *Le mensuel « L'Elu local »*, organe du mouvement national des élus locaux, annonce qu'il organise, le 30 septembre prochain, une table ronde sur « *le rôle et les missions de la presse municipale* », à l'Hôtel Lutetia à Paris, à l'occasion de la parution de son numéro 100.



هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

SAMOA OCCIDENTALES : La richesse des pauvres

Apia. — Valise abandonnée, courons cette fois nous plonger dans la vie. Car, enfin, elle est là. Celle qui piaille et trottine, celle qui grouille et qui *sent* ; accroupie dans les marchés, concentrée sur les trottoirs, surabondante et gaie. C'est une vieille connaissance. On peut rompre beaucoup de liens et courir bien des risques pour la seule joie de retrouver ce clapotis d'humanité qui recouvre tout l'Orient et l'Asie, qui sauve la misère africaine du désespoir et qui chante, quand même, dans les bidonvilles. Comment définir l'indéfinissable ? Par l'idée de « substance » peut-être, de placenta, ou de cytoplasme. Une matière vivante en tout cas qui ne doit rien aux chiffres ni même aux paysages, mais qui murmure au ras du sol, dans un bruissement mélangé, la noblesse toute simple d'une « présence ». Et si *c'était cela la vraie « culture »* ? Vite ! S'engloutir en souplesse dans les bousculades du marché en plein air. Enjamber des étalages de patates douce et de concombres géants ; slalomer entre les noix de coco et les paniers tressés, les bottes de raphia, taros et coprah dépiautés. Vivat ! Vivat ! J'ai la hâte gourmande de ceux qu'on a longtemps privés. Au fond du marché, sur des tables en ciment culottées par l'usage, on peut d'ailleurs manger d'incertaines fritures et cueillir des sourires tous azimuts. Restons-y pour une bonne éternité d'optimisme, environné d'odeurs grasses et de rumeurs maraîchères. La fatigue s'évanouit vite et, avec elle, l'envie de philosopher.

***

Même si l'on n'avait rien lu, on sentirait d'instinct en abordant aux Samoa cette différence-là qui vous saute au visage à peine débarqué. Par contraste, elle révèle ce qui manquait jusqu'à présent aux premières escales d'Océanie : les raisons d'un obscur malaise qu'on traîne d'île en île. Bien sûr ! On peut découvrir la prospérité tapageuse de Tahiti, apprécier la douceur lointaine des Australes, la mélancolie des Cook ou la solitude cambrée de Niue. Il n'empêche que tous ces lieux sont orphelins d'une chose vague, qu'il y flotte *la nostalgie d'une absence. On les* sent incomplètement « *habités* » comme les terres d'un exil intérieur dont les horizons ne parlent plus qu'au figuré. Touchant du pied aux Samoa mais la tête encore un peu lointaine, « étiré » par la succession précipitée des étapes, j'ai mieux deviné, peut-être, ce qu'au fond nous savons déjà. Les questions de culture ou d'identité ne sont point affaires d'intellectuels ou de symposiums. Elles jaillissent des rues, n'est-ce pas ?

Pour atterrir au marché d'Apia, capitale politique des Samoa occidentales, j'ai fait un long parcours sur l'île d'Upolu. Un Samoan de vingt-sept ans, *Saaghin, me conduisait dans sa guimbarde* démantibulée, soucieux de montrer d'abord son village et tâchant obstinément de mettre en route un appareil à cassettes. Toutes vitres baissées, ruisselant de sueur, il *m'offrait* le plaisir très avouable d'un apaisement. Si certains paysages sont mal habités, ceux d'Upolu ont l'harmonie des pays encore sûrs d'eux-mêmes. Point de béton ni d'étages, pas d'accueils obliques ni de tôles *anonymes*. Surprise ! *Aussi loin que porte la vue, il n'y a* que de vraies maisons. Je veux dire des *falès* (1) ovales à la mode samoane, campés sur leurs piliers de bois, isolés du sol par une terre pleine de cailloux noirs. *Falès* sans murs ni fenêtres, simples auvents couverts de feuilles, abritant l'unique pièce commune et que l'on isole, le soir, en déroulant vers le sol un lattis de bambou. Dans les villages, ils sont groupés en demi-cercle près d'un édifice collectif — le *falé taimulo* — réservé aux *fonos* (discussions). Que l'on sursaute en trouvant encore sur une île d'Océanie des maisons semblables à celles de toujours donne une idée du désastre ambiant. S'étonnerait-on de trouver *des cases en Afrique ou des paillotes* en extrême Asie ?

On vous invite sans manière à vous y asseoir, dos contre un pilier. Les meubles sont rares et des nattes font office de lit. Plus étonnant encore pour notre regard occidental : l'absence de cloisons — dans la journée — livre à tout vent l'intimité des familles. De proche en proche, dans les villages, chacun se « voit » vivre. Là, une dame en corsage prépare sa toilette ; là-bas, un vieillard médite sur son fauteuil de planches clouées ; plus loin, on s'active autour du foyer. Des cochons et des chevaux circulent d'une pelouse à l'autre. Ils n'ont pas tort les Tahitiens qui souffrent obscurément dans leurs trop riches prisons de ciment climatisées. La maison n'est pas seulement affaire d'esthétique. Elle est manière d'être, culture à elle seule. Quand la vie quotidienne se montre ainsi sans problème, quand elle se passe du secours d'un écran ou de l'ombre ; quand elle n'a point de honte, c'est qu'elle se sait vivante. Saurions-nous vivre du matin au soir sous le contrôle de l'autre ?

Les Samoa, indépendantes depuis 1962, sont un bloc polynésien que ni la cruauté coloniale ni la modernité n'ont encore pu dissoudre. Si les *falès* de bois, peints d'un bleu délavé, signalent aussitôt ce privilège, que dire alors des regards ? Tous ceux que j'ai croisés sur l'île d'Upolu étaient directs et droits. Des garçons ou des filles m'arrêtaient parfois pour me demander qui j'étais ; des enfants me suivaient, bavards et se poussant du coude. Jamais — est-ce le hasard ? — cette hostilité nerveuse ou, pis, cette feinte urbanité trouvée dans tous les pays que ronge une secrète détresse. La même hardiesse tranquille m'avait jadis impressionné dans l'Ethiopie, misérable peut-être, mais jamais soumise.

***

Aux Samoa, le dehors correspond encore au dedans. Robert Louis Stevenson vécut cinq ans ici et y mourut. Il ne cessa jamais de crier son dégoût pour l'arrogante tyrannie des colons allemands ou y a n k e e s. En 1894, les Samoans, en un long cortège, portèrent d'ailleurs la dépouille mortelle du *tusitala* (conteur d'histoires) jusqu'au sommet du mont Vaea, où elle repose encore. Mais Stevenson, avocat des Samoa blessées par l'Occident, voyait aussi en elles « *les plus heureuses* » de *toutes les îles d'Océanie*. Pensait-il *aux* somptueuses beautés des cocoteraies de Faleolo ou à la tiédeur des plages ? Je ne crois pas. C'est de mémoire et d'identité sauvées envers et contre tous dont il était question.

Pour l'essentiel, la culture et les institutions polynésiennes sont toujours vivantes à Upolu. Dans les villages règne encore la grande famille communautaire — l'*aiga* — avec oncles et patriarches, préséance et autorité sans réplique. La politique de l'archipel est l'affaire des dix mille *matais* (chefs de famille), qui choisissent les quarante-cinq membres du Parlement. Or la politique est chose sérieuse aux Samoa. Sport national, occupation permanente, elle vaut aux Samoans, dans toute l'Océanie, une réputation de pinailleurs subtils. Heureusement pour eux. En examinant sous plusieurs versions l'histoire de ce pays, on peut se demander si ce goût prononcé pour la chose publique et cette science du pouvoir et de la tractation n'ont pas donné — seuls — aux gens d'ici les moyens d'échapper, un peu, à leurs envahisseurs.

***

Les cent cinquante dernières années depuis l'apparition de l'homme blanc dans la rade d'Apia paraissent jalonnées de ruses et d'esquives samoanes. Sans le combattre, mais sans jamais lui prêter allégeance, on a toujours, semble-t-il, entortillé le *Palagi* (l'Européen) dans un écheveau de savantes manœuvres. L'art du jiu-jitsu en somme... Premier arrivé dans les l i e u x, John Williams — encore lui — ne fut pas rejeté, mais son dieu dut se contenter d'être incorporé aux religions locales, à une place sciemment assignée dans la hiérarchie du surnaturel. L'Eglise protestante, omniprésente dans les îles (75 % des terres d'Apia lui appartiennent), peut bien aligner aujourd'hui ses bâtisses et ses clochers, elle n'a pas, comme ailleurs en Océanie, révolutionné le profond des âmes. On a accepté d'elle ce que l'on voulait bien.

Les colonisateurs, quant à eux, s'intéressant avec retard aux Samoa, s'y trouvèrent brusquement en concurrence. Allemagne, Grande-Bretagne et Amérique affrontées tout d'un coup sur ce morceau d'Océanie et sous l'œil intéressé des *matais* samoans. On devine l'habileté avec laquelle ceux-ci surent jouer de l'un contre l'autre, faisant alterner les fausses soumissions et les changements d'alliance, engluant les trois consuls rivaux dans le labyrinthe de leurs querelles villageoises, qui allaient bon train. Il y a là une chronique édifiante de la sottise coloniale, l'empoignade de trois coquins au milieu du Pacifique. Une vraie guerre faillit en sortir quand deux escadres, allemande et américaine, appelées en renfort, se trouvèrent nez à nez dans une baie d'Upolu. Ironie du destin, ou juste leçon, c'est alors qu'arriva du large un cyclone sans précédent qui envoya les deux flottes par le fond. Comment voulez-vous que les Samoans n'aient pas confiance en leur histoire ? Alors, comme chez les voleurs après un hold-up et quand le temps se couvre, *on tâcha de s'entendre soumoisement*. Un protectorat commun fut établi sur le « royaume indépendant » des Samoa. Il sombra vite dans le ridicule, et l'Angleterre, dédommagée par les Salomon et Tonga, se retira bientôt. Enfin seules, l'Allemagne et l'Amérique se partagèrent carrément le butin. La moitié orientale de l'archipel (capitale Pago-Pago) devint américaine. Elle l'est toujours. Les Allemands, de leur côté, méticuleux et décidés, voulurent organiser autour d'Apia une colonie modèle. Ils y furent brutaux et vains, au point de faire surgir un vrai mouvement anticolonial, le Mau. Celui-ci n'exprimait pas seulement un rejet de l'autorité coloniale, mais, aussi, un refus du « *développement* » *à l'occidentale et de la culture* étrangère. On boycotta les marchandises européennes. Colons et commerçants, décontenancés, parlaient de l'« échec samoan ». Puis il y eut 14-18.

Le reste de l'histoire est vite raconté. Profitant de la guerre mondiale et de la défaite allemande, la Nouvelle-Zélande ravit la place et s'y maintint en vertu d'un mandat de la Société des Nations. Elle échoua à son tour, et l'on vit le mouvement Mau renaître de ses cendres, avec uniformes, emblèmes et un slogan : « *Les Samoa aux Samoans !* » Ce qui fut accordé en 1962. Les Samoa sortaient meurtries et territorialement amputées de l'aventure, mais intactes dans leur substance. Indépendantes...

***

Je roulais avec mon jeune guide vers le marché d'Apia. La route suivait le bord du lagon. Des pêcheurs avançant dans l'eau à mi-mollet lançaient, de loin en loin, leur épervier. Un peu de pluie venait par intermittence. Mais sans charrier de tristesse comme aux îles Cook. Avais-je trouvé l'île heureuse ?

Arrêtant sa voiture sur Beach-Road, le front de mer d'Apia, Saaghin s'est tourné vers moi : « *Vous savez ce que je voudrais faire le plus vite possible ? Partir en Nouvelle-Zélande. Pour revenir un jour, peut-être, mais partir. Ici, aux Samoa, tout est bien, sauf une chose. Je vais vous dire. Il n'y a pas assez d'argent. Voilà. Quand on veut acheter quelque chose, on n'a jamais assez d'argent.* »

Je n'ai rien répondu. Avait-il deviné mes pensées ? Je me sentais soudain pris en flagrant délit d'« européocentrisme », ou peut-être pis encore. Avais-je sacrifié, depuis le matin et dans le feu du « premier regard », à la plus détestable des inconsciences voyageuses ? Celle qui, sans cesse dans le monde, trouve du charme à la misère des autres ? L'insupportable complaisance pour l'« exotisme »...

Misère ? Sans doute pas aux Samoa. Que l'injuste naïveté de l'Occidental entre deux avions ne le cède pas, tout de même, au goût trop empressé de l'apitoiement. Il n'est que l'autre face d'un même mensonge. Ni misère ni famine à Apia, mais pauvreté, oui. Avec sa litanie de conséquences emboîtées les unes dans les autres. La « grande famille » traditionnelle est sans doute une structure rassurante, mais le taux de natalité — 3,8 % — est ici l'un des plus élevés du monde. Les îles sont peu à peu submergées par une population qu'elles ne peuvent plus nourrir. Un tiers des enfants de ce pays ne reçoivent aucune éducation. Le chômage croît à mesure, et les salaires sont parmi les plus bas d'Océanie. Si les villages d'Upolu témoignent d'un fascinant équilibre, les jeunes n'en acceptent plus l'austère tranquillité. Apia, la capitale, se peuple ainsi de nouveaux habitants, déjà « clochardisés ». On sait cela. Fières et droites dans leur authenticité, les Samoa n'en sont pas moins sous-développées, au sens le plus classique du terme, et dépendantes, en tant que telles, de l'aide étrangère.

Mais il y a autre chose. Dans un poème grinçant, l'écrivain samoan Albert Wendt (2) s'en prend à la *faa-Samoa* ; à cette manière de vivre traditionnelle, à cette « coutume » vivante dont s'enorgueillit justement l'archipel et dont toute l'Océanie paraît chercher la trace évanouie. Son poème est un dialogue avec un *matai* qui lui vante la coutume en buvant du whisky importé. L'authenticité charrie parfois des mensonges ! La tradition maorie est aussi, comme partout ailleurs, l'alibi des pouvoirs et des conservatismes. Ici, comme dans l'anachronique royaume de Tonga, les jeunes étouffent sous le poids de ses contraintes aussi douloureusement que les intellectuels de Papeete se désolent de les avoir perdues. Autorité des familles, blocage de la vie politique, envahissant moralisme des pasteurs. C'est l'envers du paysage. Il n'est pas toujours joyeux.

Dans son dernier roman, *Pouliuli*, publié en 1979, Wendt campe le personnage d'un *matai* de soixante-seize ans, souverain cérémonieux d'une famille soumise et qui, un jour de pluie, découvre subitement qu'il est haï dans sa maison, rejeté en silence avec l'autorité qu'il incarne. Mais peut-on changer de « coutume » à cet âge-là ? Quand on vous disait que l'Océanie, dans l'infini de ses îles et de ses « cas », était le laboratoire des contradictions qui nous concernent !

***

Saaghin m'a laissé devant le marché en me donnant rendez-vous pour le lendemain. J'ai déambulé jusqu'au soir dans les rues de cette capitale modeste où les églises alternent, rigoureusement, avec les comptoirs commerciaux. Ses fonctionnaires sortaient du bureau en short impeccable, chemise à épaulettes et chaussettes aux mollets. Accroupis sur les trottoirs, des petits vendeurs proposaient l'*Observer* ou le *Star of South*. La nuit arrivait à toute allure. Il y avait, quand même — et chaque Samoan paraissait y goûter — une sacrée douceur dans l'air...

(1) *Faré* à Tahiti, *falès* aux Samoa ou à Wallis.

(2) *Inside us the Dead*, Albert Wendt, Longman Paul édit., Auckland.

Jeudi :

FIDJI :
UN CAPRICE IMPÉRIAL

ERRATUM. — Dans nos éditions du 30 juillet, une erreur typographique a situé Niue à 8 kilomètres des îles Cook : c'est, évidemment, à 800 kilomètres.

JEUX

LA « CABALE » OU L'« ACROSTICHE »

Solution du problème n° 13

I. Voilette. — II. Ossuaire. — III. Ultrason. — IV. Sainfoin. — V. Artémise [Artémise II, qui fit construire le mausolée d'Halicarnasse]. — VI. Van't Hoff [Physicien néerlandais auteur d'une « théorie des solutions »]. — VII. Economat. — VIII. Zélateur. — IX. Frisette. — X. Alfatier [adjectif, « qui concerne l'alfa », et, substantif, « celui qui récolte l'alfa »]. — XI. Isohypse [« qui a la même altitude »]. — XII. Takoradi. — XIII. Massicot. — XIV. Outamaro [on écrit aussi : Utamaro]. — XV. Néophyte. — XVI. Soutache. — XVII. Intrados. — XVIII. Ecobuage. — XIX. Usuraire. — XX. Rouergat [natif ou habitant du Rouergue]. — XXI. Schnaps. — XXII. Amorphe. — XXIII. Droguet.

Les deux lignes verticales 1 et 7 — qui constituaient un acrostiche double — fournissaient la phrase : « *Vous avez fait, monsieur, trois fautes d'orthographe.* » Ce « mot » est attribué à Thomas de Mahy [ou : Thomas Mahé, ou bien : Thomas Mahy], marquis de Favras (1744 ou 1745-1790).

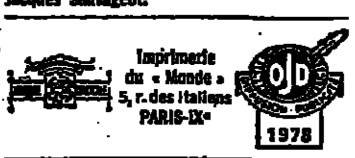
Lieutenant des suisses de la garde de Monsieur (le frère du roi : le comte de Provence, futur Louis XVIII), Favras fut accusé en 1789 de menées contre-révolutionnaires et fut impliqué dans la conspiration du comte de La Châtre. Ce complot aurait eu pour objectif de renverser Louis XVI et d'instaurer une régence du comte de Provence. On dit aussi que La Fayette, Necker et Bailly devaient être assassinés. Monsieur dut se rendre à l'Hôtel de Ville *pour se* disculper.

Aujourd'hui encore, toute l'affaire reste mystérieuse et devrait susciter l'intérêt des férus d'histoire. Toujours est-il qu'accusé de crime de lèse-majesté Favras fut arrêté, jugé et condamné à mort par pendaison (peine infamante pour un noble). Lisant l'a r r ê t qui lui signifiait sa *condamnation, il y aurait* trouvé trois fautes d'orthographe. Pour s'attacher à ces détails en un pareil moment, il fallait que le marquis fût passionné de grammaire — et cette phrase banale devenait « mot historique » en de telles circonstances.

Favras mourut le 16 février 1790 en protestant de son innocence.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

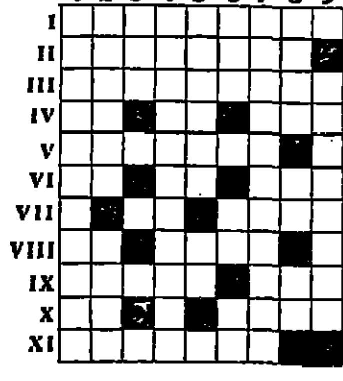
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 724



HORIZONTALEMENT

I. Vaccine contre la rage. — II. Explosion de bombe. — III. Méfait du froid observé dans la grippe. — IV. Indication géographique ; Elément de cycle ; Le métropolitain la traverse. — V. Boulette ou brioche. — VI. Désigne un haut personnage ; Mère de travailleurs ; Présente un spectacle varié et de nombreux numéros. — VII. Apporte de l'eau à la rivière ; Rassemble d'innombrables aigrefins. — VIII. Fr. bête et jolie, mais pas en même temps ; Le marabout ou la tortue. — IX. Ronge des hommes qui en crèvent ; L'aigle, le lion ou le roitelet. — X. Symbole chimique ; Un dur qui se frappe. — XI. Vident leur sac avant de se mettre à table.

VERTICALEMENT

1. Offrent une bouteille à ceux qui sont invités à prendre des gouttes. — 2. Un qui fait le fin ; Le poète la trouve amère. — 3. Disparut dans sa capitale. — 4. Elle montre une certaine réserve lorsque des étrangers la questionnent. — 5. Arme dangereuse ; Symbole chimique. — 6. Célèbre ; Morceau de brie ; Fait le joli cœur. — 7. On les lit dans les cartes en attendant de les lire dans les astres ! — 8. Peut recevoir une calotte pour ne pas rester nue ; Article ; Adverbe. — 9. Petit, au piquet.

Solution du problème n° 2 723

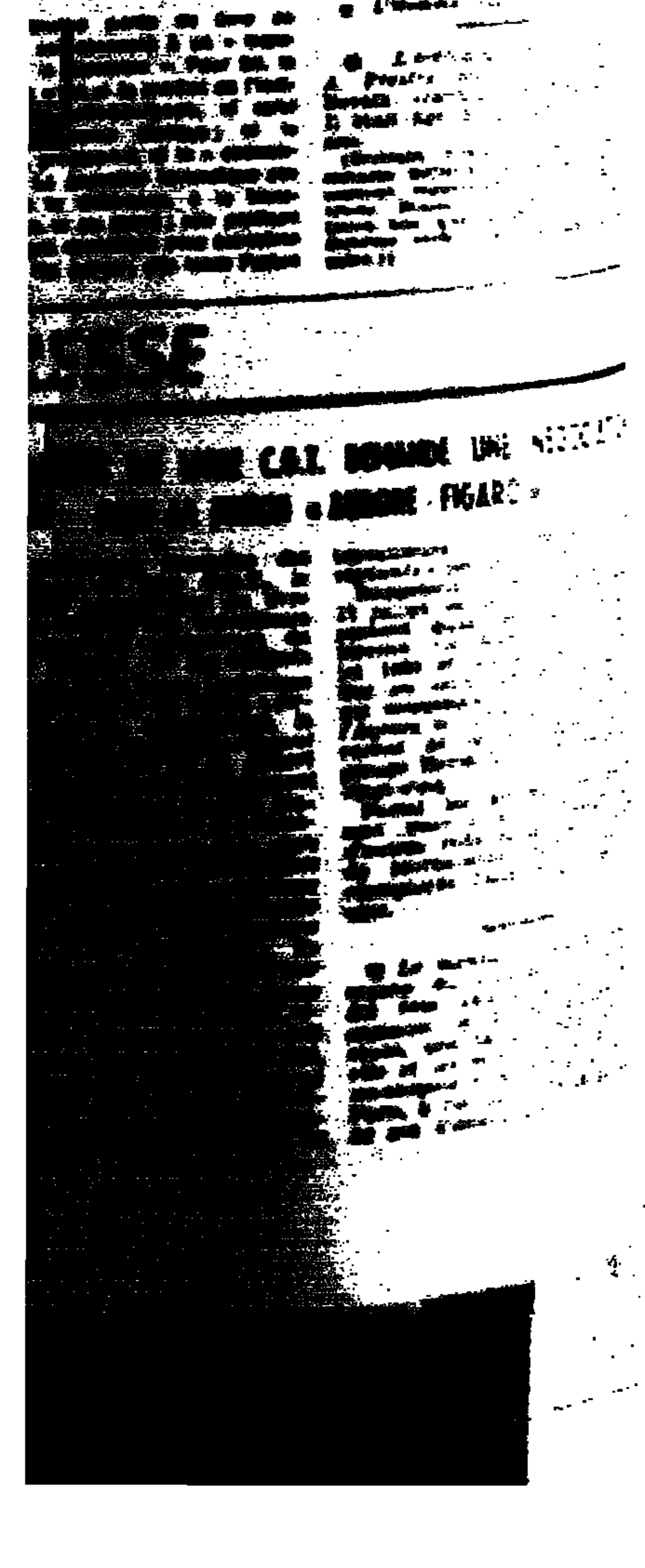
Horizontalement

I. Fournée ; Plateau. — II. Limier ; Osier ; In. — III. Alaminos ; Erable. — IV. Rigoles ; Ailes. — V. Ma ; Neutralité. — VI Emoi ; Alité ; Pô. — VII. Sel ; Ur ; Mai. — VIII. Léniniste ; Enée. — IX. Ri ; Osés ; Antre. — X. Aoriste ; Tinter. — XI. Ires ; Striés ; Au. — XII. Sales ; Taons ; Pis. — XIII. Ibn ; Oie ; Nasille. — XIV. NL ; Air ; Os ; Ecole. — XV. Seigneur ; Usités.

Verticalement

1. Flammes ; Raisins. — 2. Oil ; Améliorable. — 3. Umar ; Olé ; Rein. — 4. Rimini ; Noise ; Ag. — 5. Neige ; Miss ; Son. — 6. Ernout ; Nets ; Ire. — 7. Oit ; Risette. — 8. Osera ; Râ ; Or. — 9. P.S. ; Salutations. — 10. Lie ; Lire ; Iéna. — 11. Aérait ; Anesses. — 12. Traitements ; Ici. — 13. Blé ; Ante ; Plot. — 14. Aile ; P i e r r a i l l e. — 15. Unesco ; EE ; Usées.

GUY BROUTY.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS

Pèlerines et grands châles

Deuxième jour des collections d'hiver, les couturiers misent sur les pèlerines et les grands châles pour protéger les épaules des élégantes frileuses des vents coulis et des excès de la climatisation.

EMMANUEL UNGARO exploite, avec intelligence et légèreté, un courant de mode du dix-huitième siècle, mais à la Joseph Losey. Des thèmes mozartiens pour la femme d'aujourd'hui, qui ajoute à son ensemble souple une « sur-veste », un châle, une cape, voire une pelisse, dans de merveilleux imprimés et unis interchangeables.

Toutes ses coupes adoucissent la carrure, éclairent le visage et mettent le corps en valeur. C'est la part de rêve de la haute couture : des tenues raffinées et originales, à porter de midi à la pointe de la nuit. Il utilise des masses de velours noir ou de couleur sourde, des kilomètres de soies imprimées en dessins couvrants, ainsi les diaphanes irisés et plissés dans les tons des verres soufflés de Murano.

Jules-François Crahal, chez LANVIN, met en scène un « folklore multicolore », où les ensembles à la péruvienne voisinent avec de petits zouaves en teintes vives. Dans une saison où les robes habillées se signalent par leur puritanisme, il joue les décolletés profonds, les corselets et de délicieuses blouses, audacieusement fendues, à grandes manches surbaissées en précieux taffetas changeants sur des jupes courtes, gonflées de superpositions de satins en couleurs fortes, imprimés ou non, présentés avec d'immenses châles à arabesques, ourlés de vison ou de plumes d'autruche.

LOUIS FERAUD se situe bien dans ce style à base de petites pièces et d'imprimés exclusifs. Sa collection, joliment équilibrée, marie les détails à la Russe à l'impression parisienne. Ces vestes matelassées aux hanches, parfois ourlées de fourrure, mêlent les fleurs aux figures géométriques accentuées par le plissage des jupes. Des couleurs intenses réhaussent le noir et les broderies donnent du relief aux robes comme aux charmants smokings de crêpe de soie grise à jupe ou pantalon fuseau.

Du côté de la rue Cambon, Jean Cazaubon et Yvonne Dudel sont revenus aux proportions parfaites des tailleurs CHANEL. Les tweeds sont importés des terres hautes d'Ecosse. Les meilleurs modèles du crépuscule et du soir contrastent les vestes strictes à col officier en velours uni à des jupes, blouses ou robes en « tartan » de satin, ou de velours, à plis ronds ou à fronces.

ANDRE COURREGES, c'est l'homme de la mini-jupe, de la robe structurée, des mailles osées et du sport en haute couture. Il voit la femme en combinaison ou en salopette à toute heure ; le jour en tricot ou velours cotelé, le soir en velours ou en crêpe uni. Il taille ses modèles en tranches bicolores, double ses blousons longs et ses vestes d'agneau du Béarn utilisé aussi en gilets « cache-cœur », tandis que des caracos de kalgan ou de gros lainage tissé à la main réchauffent les modèles de ville. Les ourlets des jupes et des robes sont repliés comme les revers des bas de pantalon.

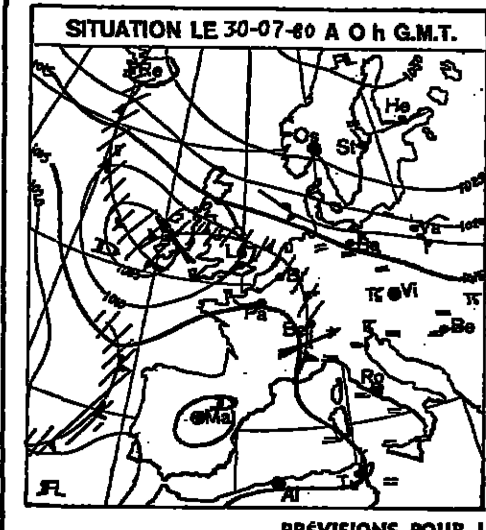
NATHALIE MONT-SERVAN.

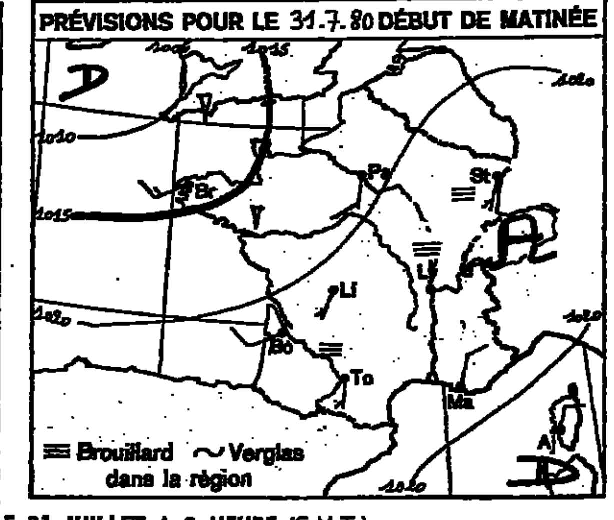


(Croquis de MARCQ.)

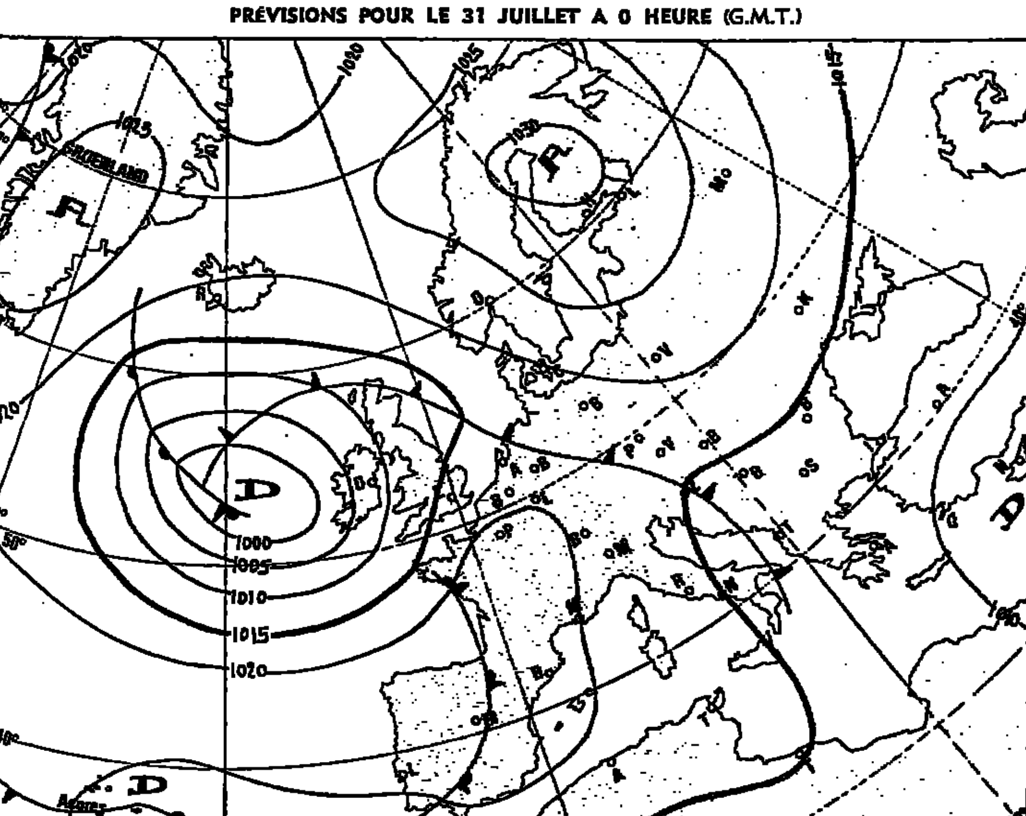
EMMANUEL UNGARO : manteau en drap de laine chiné bleu de Gandini sur une veste de velours bleu nuit ornée de brandebourgs noirs et une jupe portefeuille en corolle dans un velours noir de Giron.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 juillet à 0 heure et le jeudi 31 juillet à 24 heures :

En liaison avec la hausse du champ de pression sur la France, l'amélioration qui a succédé au passage d'une perturbation orageuse se développera.

Jeudi 31 juillet, il fera chaud sur l'ensemble du pays. Le temps sera bien ensoleillé, quoique localement brumeux le matin. Des nuages d'instabilité pourront toutefois se développer par endroits l'après-midi et donner quelques orages isolés. Les vents, faibles en général, seront modérés, de secteur sud-ouest près de l'Atlantique et de la Manche.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 20 et 11 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 30 et 15 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 26 et 19 ; Nancy, 29 et 15 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 28 et 15 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 30 et 16 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 28 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 16 degrés ; Amsterdam, 26 et 17 ; Athènes, 33 et 23 ; Berlin, 24 et 18 ; Bonn, 28 et 17 ; Bruxelles, 29 et 16 ; Le Caire, 39 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 25 et 17 ; Genève, 28 et 14 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 26 et 14 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 25 et 16 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 22 et 20 ; Palma-de-Majorque, 32 et 16 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 26 et 15 ; Téhéran, 38 et 35.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 30 juillet, à 8 heures : 1 016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 JUILLET

« Ile de la Cité », 14 h. 30, métro Cité, Mme Allaz.

« Paris révolutionnaire », 15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux.

« Saint-Etienne-du-Mont », 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Les Buttes-Chaumont », 15 h., métro Botzaris, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le musée Bricard », 15 h., 1, rue de la Perle (l'Art pour tous).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Hôtel-de-Ville (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Château de Vincennes », 14 h. 10, entrée principale (Mme Hauller).

« Chefs-d'œuvre de Saint-Thomas-d'Aquin », 16 h., place Saint-Thomas-d'Aquin (Histoire et Archéologie).

« Cour carrée du Louvre et église Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., cour carrée, pavillon de l'Horloge (M. de La Roche).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« La Place des Vosges. Hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

20 h., 5, rue Largillière : « Au cœur de l'Egypte : Thèbes aux cent portes » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 juillet 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant les limites de compétence pour les demandes ressortissant à la juridiction gracieuse en matière fiscale ;

● Portant modificatiion de l'article D. 45 du code des postes et télécommunications (affranchissement des objets de correspondance) ;

● Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur et du régime international ;

● Portant fixation du taux des surtaxes aériennes.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la dotation de gestion administrative des unions régionales de sociétés de secours minières ;

● Du 29 juillet 1980 portant modification de diverses taxes postales accessoires.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu en 1980 le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de ses applications.

BREF

ASSURANCES

EN CAS DE VOL. — L'Institut national de la consommation tient à la disposition du public deux notices d'informations pratiques, sur l'assurance-vol des habitations et l'assurance-vol des véhicules.

★ 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15, tél. 567-35-58.

VOYAGES

LA CROISSANCE URBAINE AUX ÉTATS-UNIS. — Architecture et Construction organise un voyage d'études aux Etats-Unis, sur le thème « La croissance péri-urbaine », du 25 octobre au 4 novembre.

★ Renseignements : 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 326-31-04.

DOCUMENTATION

« EUROP-ATLAS ». — Cet atlas se présente sous la forme d'un volume maniable comportant quatre-vingt et une pages de cartes et cent douze pages de texte. Répertoire des noms cités, courte monographie pour chacun des pays, pour le voyage et le travail.

★ Recta Foldex, 27, rue Trébois, B.P. 94, 92303 Levallois-Perret. Prix : 36 francs environ.

CARNET

Naissances

— Pierre est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur,
Anne,
le 11 juillet 1980.
Sylvie et Jeangil SCEMLA,
13-15, avenue Foch,
94160 Saint-Mandé.

Mariages

— M. et Mme Jean Paul FRIDERICH font part du mariage de leur fille
Ninon
avec
M. Peter von MULLER,
le 2 août 1980.
Les Plaines,
06740 Châteauneuf-de-Grasse.
Munich.

Décès

— Mme Auguste Cabot, son épouse,
M. et Mme Henri Cabot, ses enfants,
Mlles Bénédicte, Nathalie et Sophie Cabot, ses petites-filles,
M. Jean-Christophe Cabot, son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Auguste CABOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris, le 24 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
1, rue Pierre-le-Grand, 75008 Paris.
23, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

— Mme Salli Chlewicki et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Salli CHLEWICKI,
survenu le 28 juillet 1980, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 juillet 1980, au cimetière parisien de Bagneux, à 10 h. 45.
96, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

— Mme Deschaussées,
Nicole et Monique Deschaussées,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 juillet 1980, de
M. Henri DESCHAUSSÉES,
ingénieur des Arts et Métiers,
leur époux et père.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, cours de la Trinité,
13001 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
M. Jean DEVRED,
ancien professeur
de l'école Saint-Jean de Passy,
survenu le samedi 26 juillet 1980.
Ses obsèques seront célébrées dans la chapelle de l'hôpital de Senlis, rue du Faubourg-Saint-Martin, le jeudi 31 juillet, à 10 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de
M. Florentino GOICOECHEA,
dont le décès est survenu lundi 28 juillet à Bayonne. M. Goicoechea était âgé de quatre-vingt-deux ans.
[Originaire du Pays basque espagnol, M. Goicoechea avait fait franchir la frontière espagnole à plusieurs centaines de personnes durant la guerre 1939-1945. De plus, il avait accompagné clandestinement deux cent vingt-sept aviateurs anglais de France en Espagne.
M. Goicoechea, qui fut invité par la famille royale d'Angleterre après la guerre, avait été décoré de la Medal of Courage, de la Medal freedom et de l'ordre de Léopold (chevalier). Il était aussi chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre avec palme.]

— Mme Georges Goldfeil, son épouse,
M. et Mme Henry Giniger,
M. Jacques Orsero, son beau-fils,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Georges GOLDFEIL,
survenu le 24 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
5, rue Dufresnoy, 75016 Paris.

— Louis Hascoet,
Françoise et Jean Duvignaud,
Christine et Pierre Marlétan,
Brigitte et Bernard Sibeud,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcelle HASCOET,
née Marcelle Favreau,
survenu le 17 juillet, dans sa soixante-seizième année.
35, rue de la Pierre, 37001 Tours.

— Les familles Lapize de Salée et Charvet ont la grande douleur de faire part du retour à Dieu de
M. Pierre LAPIZE de SALÉE,
directeur du centre médical G. Revel
à Saint-Maurice-sur-Dargoire
(Rhône),
survenu le 28 juillet 1980.

Communications diverses

— M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a remis, mardi 29 juillet, les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Bernard Valéry, correspondant à Paris du « New York Daily News » et chroniqueur à « France-Soir ».

CARNET

Naissances

Mariages

Décès

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue SUD

DE NOMBREUX POSTES de

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS OU COURTE EXPÉRIENCE pour leur confier des travaux **d'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT de**
— Circuits analogiques, logiques, H.F. ;
— Traitement numérique du signal ;
— Programmation de mircroprocesseurs ;
— Réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer curriculum vitae + photo au SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

STEIN SURFACE
FOURS ET EQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS

Société d'ingénierie thermique construisant des matériels pour la Sidérurgie et la Métallurgie, *travaillant principalement à l'exportation*, rattachée à un groupe international important.
recherche

INGENIEURS

DIPLOMES GRANDES ECOLES
Débutants ou quelques années d'expérience.
ANGLAIS INDISPENSABLE
ALLEMAND SOUHAITE.

Ecrire : Service du Personnel - Z.A.I. du Bois de l'Epine - C.E. 1107 - 91015 EVRY CEDEX

La département du Val-de-Marne recrute pour les foyers Adolphe-Cherioux à Vitry-sur-Seine : 9 EDUCATEURS SPECIALISES. Ces postes sont à pourvoir à compter du 1er sept. 1980. Ecr. av. C.V. à : préfecture du Val-de-Marne, Direction de l'administration Générale et des Personnels, 4e Bureau Recrutement et Form., av. du Gal-de-Gaulle, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 207-25-00 p. 2241 et 2242.

Ch. assist. univ. ou pers. comp. préparat. examen économie IIe ann. Sciences Eco. 588-16-68 soir.

TEST CONSOMMATEURS
recherche
FUMEURS DE CIGARES ou CIGARILLOS

Il s'agit de tester ou de donner son avis sur des produits. Indemnités de 50 F ou de 80 F ou cadeau.
Tél. 233-37-59 ou 260-75-81, ou écrire 17, rue Pierre-Lescot, PARIS-1er (CLAIRE PESSEL).

---

steria ENTREPRISES

Recherche dans le cadre de son développement, des

INGENIEURS INFORMATICIENS
(débutants ou quelques années d'expérience)
pour participer à des projets, associant les techniques du temps réel, des bases de données et des procédures de télécommunications :
- Gestion industrielle d'unités de production
- Gestion commerciale d'Entreprises
- Conception et mise en place d'applications de VIDEOTEX.

Les candidats sont assurés d'une rapide intégration dans une Société d'Etude et de Conseil qui se situe parmi les leaders de sa spécialité en Europe. Ils bénéficieront de solides méthodes de travail, d'une formation sans cesse renouvelée et de larges possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à J.C. BERTAUT
steria 147, r. de Courcelles 75017 PARIS

emplois régionaux

BEMICO FRANCE S.A.R.L.

Une des plus grandes sociétés européennes de fabrication de mobilier de camping et de jardin crée à Nevers une nouvelle unité de production ayant sa propre direction et organisation autonome.

Il est aussi envisagé l'installation d'une organisation de distribution pour toute la France avec une grande part d'exportation.

Il est prévu que BEMICO-FRANCE embauchera une centaine de personnes en trois années.

AFIN DE COMPLETER NOTRE ÉQUIPE FRANÇAISE DÉJA EN PLACE, NOUS CHERCHONS

UN COMPTABLE

IL SERA RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE :
— DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET FISCALES ;
— DE LA PAIE DU PERSONNEL ;
— DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DISTRIBUTION, PLANNING LIVRAISONS, FACTURATION.

IL AURA QUATRE A CINQ ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS UNE FONCTION SIMILAIRE.

Si vous souhaitez prendre part à l'évolution rapide de cette nouvelle entreprise française, qui se situe dans un secteur économique en pleine croissance — les loisirs — envoyez votre lettre avec curriculum vitae à

BEMICO FRANCE s.a.r.l.
Zone industrielle SAINT-ÉLOI
58000 NEVERS

T.I.T.N. FILIALE THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche
— INFORMATICIENS ;
— ANALYSTES ;
— PROGRAMMEURS
débutants à 3 ans d'expérience domaine temps réel, gestion transactionnelle.
Env. C.V. et prétentions à T.I.T.N.-Rhône-Alpes, immeuble le Trident, 34, avenue du Génér.-de-Gaulle, 38100 Grenoble

M.J.C. recherche
ANIMATEUR
secteur travailleurs migrants à compter du 1-10-1980.
Format. niveau DUT ou équiv. Expérience. Salaire net mensuel 3.400 F. Env. candidature + C.V. à M.J.C., 10, cours Carnot 76500 Elbeuf avant le 10 sept. Ne pas téléphoner.

CABINET COMPT. SAVOIE : ALBERTVILLE ou AIME rech. comptable lib. oblig. militaires, niv. D.E.C.S., minim. 2 ans de cabinet. Situation d'avenir si capable. Ecr. SUDEM, 17, bd de la Colonne 73000 Chambéry no 10

Société recherche
AGRONOMES EXPERIMENTES
spécialistes vulgarisation et formation. Contrat outre-mer. Ecrire avec C. V. et références no T 021.558 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CANNES
C'est le SOLEIL,
La MER
La MONTAGNE
L'ESPACE

Si vous êtes intéressés pour rejoindre des **ÉQUIPES MOTIVÉES**, travaillant sur les techniques de pointes de grands projets

d'ENGINS et de SATELLITES

Adressez-vous à nous :
AÉROSPATIALE
ÉTABLISSEMENT DE CANNES

Nous recherchons des **INGÉNIEURS** Grandes Ecoles **(X. Sup.-AÉRO, E.C.P., Sup. Electr., Sup. TELECOM, ISO, AM, IEG...)**, *débutants ou confirmés*, dans le cadre de nos
Bureaux d'ÉTUDES.
Bureaux de CALCULS.
Equipes de PROJETS.
Service de PRODUCTION.

Envoyer C.V. détaillé à :
AEROSPATIALE,
Service du Personnel,
B.P. 52,
06322 CANNES-LA BOCCA.



THOMSON-CSF
DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

Pour sa filiale le Silicium Semi-Conducteur S.S.C. à TOURS

JEUNE INGÉNIEUR
E.S.E., A. et M.; E.S.M.E. ou équivalent
Responsable d'un atelier de composants semi-conducteurs de cinquante personnes

Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé et photo au Service du Personnel de THOMSON CSF, Division Semi-Conducteurs, 50, rue Jean-Pierre-Timbaud, B.P. 5 - 92403 COURBEVOIE.

SOCIETE FINANCIERE A ROUEN
ayant compétence sur l'ensemble de la Normandie
recherche

ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

Habitué aux contacts avec entreprises et au montage de dossiers de financement.
Agé d'une trentaine d'années.
De formation commerciale supérieure (E.S.C. ou équivalent).
Le candidat doit avoir une expérience bancaire ou celle d'un établissement financier et être à même d'analyser des programmes d'investissement ou des prises de participation et d'apporter aux entreprises des conseils financiers nécessaires.

Env. C.V., références et prétentions à T 021.601 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

emplois internationaux

SOCIETE recherche
pour AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Directeur Administratif

qui devra justifier d'une expérience professionnelle élargie dans le domaine administratif (organisation administrative, comptabilité, approvisionnement, personnel, informatique).
Expérience africaine appréciée.

Envoyer CV et photo sous référence 7167 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
Division G. INFO
INGÉNIEURS TEMPS REEL
Connaissant le traitement de texte.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
OS/MVS - C.I.I.-H.B. B. 66
IRIS 80 SIRIS 7/8
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
Connaissant systèmes et procédures de télécommun.
Salaire 120 à 150.000 F par an.
Lieu de travail : banlieue Ouest Sud et Bretagne.
Ecr. no 283, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS.

Institut privé d'enseignement recherche d'urgence professeur d'espagnol. Téléph. au 354-45-87.

Société LEVALLOIS recherche
PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL de préférence I.C.L.
Tél. pour rendez-vous 739-92-40.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
Cobol confirmé.
Tél. pr r.-v. 783-94-64.
Mlle FIALIP
INTERCONTINENTAL
113-117, rue Cambronne, PARIS-15e.

demandes d'emploi

Jeune licencié en droit et en histoire, dactylo, cherche tout emploi Paris du 1er au 15 août. Téléphoner le matin à 200-17-77.

Cadre comptable, 34 ans, certificat sup. de rev. compt., DECS Expérience cabinet, cherche situation dans cabinet ou société France ou étranger. Etudiera toutes propositions. Ecr. no 2.519 «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur, 35 ans, expérience métallurgie et génie chimique, ayant assuré : études, construction, démarrage et fonctionnement usine de compost, recherche poste conseiller : administration, ville ou société pour le même type d'activité, France ou étranger.
Ecr. no 8731 «le Monde» Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur A.M. 52 ans, nationalité française, résidant Pologne. Français, russe, rech. poste de représentant pour pays de l'Est. Ecr. MLYNIEC 15, r. Lamandé, 75017 PARIS. T. 627-45-53 9-11 h.

travail à domicile

Demande

TRAV. DE DACTYLOGRAPHIE, mémoire (français, anglais). Rapide s. IBM à Boule. 750-95-00

capitaux ou proposit. comm.

Constructeur de maisons individuelles traditionnelles solidement implanté sur 20 départements

recherche :

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

(commerciaux ou techniciens de haut niveau) pour assurer la Direction Générale de 2 ou 3 départements dans le cadre de sociétés indépendantes.

- NOUS VOUS APPORTONS :
  — nos organisations techniques, commerciales et comptables,
  — un personnel sélectionné et compétent,
  — des locaux fonctionnels,
  — des références.
- NOUS VOUS DEMANDONS :
  — la volonté de devenir votre patron,
  — une expérience solide,
  — un sens de l'organisation,
  — une grande rigueur.
- VOTRE POSITION :
  — Directeur Général de la Société et actionnaire principal,
  — Il est nécessaire de pouvoir disposer de 300.000 francs minimum.

Secteurs d'activités disp. 03-28-45-58-78-91-92-93-94.

Ecrire avec C.V., réf. + photo, à SOTRAL-STTEB, 1 à 5, rue L.-Braille, B.P. 28/27, 37028 Tours Cedex.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ABRIS ANTI-ATOMIQUES

Brevet en France et à l'étranger pour la construction d'abris anti-atomiques et antisismiques intégrés aux infrastructures

recherche
pour négocier son brevet
ARCHITECTES ENGINEERING
MAITRES D'ŒUVRE

Ecrire à S.F.A.A.A., 42, bd Henri-IV, PARIS-4e.

traductions

Demande

Jeune Femme diplômée ferait toutes traductions anglais/franç. et espag./franç. Ecr. no 8732 «le Monde» Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demand. une document. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C 16). B.P. 402, 09 PARIS.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

CITROEN 2 CV 6 bleu, 1977, 49.000 km. Argus. Bon état. M. CHEN, téléphone 584-34-18.

8 à 11 C.V.

Particulier à particulier vend ALFA ROMEO coupé 1300 GT aubergine avril 1969 parfait état. TEL. : 720-04-03.

12 à 16 C.V.

Vds SM INJECTION 5 vitesses sept. 75 vert métall. 48.000 km, révisée, comme neuve, 80.000 F. Tél. 036-73-71 le soir.

divers

NEUBAUER PEUGEOT

EXCEPTIONNEL ! EN AOUT, PRIX 79 SUR MODÈLES 80 DISPONIBLES
M. Gérard, téléphone 821-60-21.

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
886.38.95

l'agenda du Monde

Cours

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseign. donn. cours anglais tout niveau. Tél. : 354-44-48.

Instruments de musique

Pianos Daniel MAGNE
Agence BOSENDORFER
50, rue de Rome, 75008 PARIS

Sélection des meilleures marques de pianos européens droits et à queue (avec mécaniques Renner) : BOSENDORFER, GROTRIAN-STEINWEG, IBACH, SUTERPE, SEILER, SCHIMMER-PLEYEL...

Occasions, reprises en l'état. Px tr. intér. : STEINWAY Sons BECHSTEIN, BLUTHNER, SCHIMMEL, RAMEAU, PLEYEL, ERARD...

Créd. livr. serv. et gar. assur. A saisir : surplus anc. stocks avant travaux Août 1980.

Téléphone pour rendez-vous : 522-30-90 et 21-74.

---

l'agenda du Monde
sera interrompu
dernière parution
le MERCREDI 30
(daté 31) JUILLET
reprise
le MERCREDI 3
(daté 4) SEPTEMBRE

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux - 606-60-06.

Moquettes

A BRADER
40.000 m2 moquette laine et synthétique.
Pose assurée. - T. : 757-19-19.

Photos

Particulier vend ZOOM Vivitar diam. 58 mm - 85-205 mm 1 : 3.8 état neuf 1.000 F. Tél. h. bur. 246-52-34 ou le soir au 987-05-54.

Livres

ACHAT LIVRES
Disque 33 tours parfait état. SACELP : 329-21-41, poste 08.

Livres LA PLEIADE état neuf vendus AU CHOIX 50 %. Particulier 687-74-85.

Auto-radio

FLASH AUTO-RADIO
104 av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Téléphone 836-18-36 propose à des prix superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie cinq ans).
Crédit simplifié, montage 1 h. sans rendez-vous.

Maroquinerie

DOMINIQUE CASSEGRAIN
20, avenue de Suffren, Paris-7e
DERNIER JOUR DE SOLDES
PRIX EXTRAORDINAIRES

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

A louer août Provence Luberon superbe maison 18e s., tout cft., piscine, 7 ch., 2 s. de b., 1 dche, lavabos, 5 w.-c., gd liv. duplex, biblioth., petit salon, 2 cuis., tél., médecin et tous commerç., 15.000 F. Tél. 15 à 18 h. 329-12-15.

ROUERGUE : 6 jrs Art-Histoire habitat rural, églises romanes à travers Causses et vallées av. historienne d'art agréée MH Août-Septembre : N. ANDRIEU 12400 VABRES - (65) 49-16-93.

BALÉARES - PALMAS
2 semaines. 1.300 F pension complète. Avion compris.
Du 26-7 au 9-8 ou du 23-8 au 6-9.
J.S.F. - Lic. A. 804
7, rue de la Banque 75002 Paris.
Téléphone 261-53-21.

Stage et randonnée équestre pour débutants et cavaliers. qques places Août-Septemb. Ambiance simple. Familiale. Forfait sem. : chbre, repas cheval. Denis LETARTRE, 46700 PUY-L'EVEQUE. Tél. : (65) 36-50-76.

Vous aimez la mer ?
Nous vous proposons des croisières décontractées :
— Bretagne « 8 J. » 850 à 1.850.
— Grèce « 13 J » 2.850 F.
— Maroc « 15 J » 2.200 F.
Voyageurs Associés. LIC 11-20. 887-69-77 - 887-69-84.

Camping-car

CAMPING-CAR
VENTE ET LOCATION
OUVERT en JUILLET et AOUT
S O D I S C A R
route de Senlis
77100 PENCHARD - MEAUX
TEL. : 434-41-18.

Echange séjours

URGENT JEUNE ALLEMAND de 18 ans cherche famille pour échange séjour août. Téléphone : (19) 49-7665 1941.

Camping

CAMPING OLVA LES EUCALYPTUS
***NOUVELLES NORMES
vous offre le calme et la détente
EN PLEIN MAQUIS
route de la Castagna.
TEL. : (95) 77-11-58.

à 8 minutes de la mer, à 5 kilomètres de SARTÈNE la plus corse des villes corses.

Au milieu de 2 hectares de chênes d'arbousiers et d'eucalyptus. LE CFT D'UN TROIS ETOILES

Bar, restaurant, épicerie sanitaire, eau chaude, etc.

Promenades piétonnières et équestres.

Ecole de navigation

Initiat. Perfect. Crois. Hautur. Dép. Cherbourg Angl. sud Iles. Dép. Antibes, Sardaigne, Elbe. Condit. spéc. aux — de 25 ans. ECOLE CROISIERE LE GRAAL 5, chem. Plantes 78620 L'Etang-la-Ville. Téléph. : (3) 958-07-85.

Liaisons aériennes

VOLS SPÉCIAUX
ATHENES 1.000 F.
TUNIS 1.000 F.
AGADIR-CASABLANCA-MARRAKECH 1.100 F.
Prix mini aller et retour.
J.S.F., lic. A 804
5, rue de la Banque.
TEL. : 261-53-21.

Le Monde

économie

Les relations nucléaires franco-irakiennes

Une mise au point du gouvernement français

Le ministère des affaires étrangères a publié, mardi 29 juillet, la mise au point suivante :

« Le gouvernement français s'étonne des affirmations et accusations fantaisistes qui se sont récemment répandues au sujet de sa coopération nucléaire avec l'Irak, en dépit des précisions déjà fournies par les autorités et organismes français compétents.

» 1) Il constate que l'Irak, comme tout pays, a droit aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire, et il ne voit pas au nom de quels principes ce droit pourrait lui être refusé.

» 2) Il rappelle que l'Irak, ayant adhéré au traité de non-prolifération, a accepté les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) sur l'ensemble de ses activités nucléaires. Rien ne permet de douter de l'efficacité de ces contrôles, qui s'exercent dans tous les pays qui ont signé avec l'A.I.E.A. un accord de garanties.

» 3) Il souligne que, aux termes de l'accord franco-irakien du 18 novembre 1975, l'Irak a, en outre, confirmé à la France son engagement de soumettre aux contrôles de l'A.I.E.A. les matières, équipements et installations reçus dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

» 4) Il relève que la plupart des réacteurs de recherche fonctionnant dans le monde sont alimentés par de l'uranium très enrichi. Il ne voit donc pas en quoi la fourniture d'un combustible de ce type à l'Irak constituerait un élément nouveau.

» 5) Il assure que les modalités des livraisons de cet uranium correspondent aux seuls besoins du réacteur de recherche fourni, qu'elles sont programmées en conséquence et qu'elles sont entourées de toutes les précautions nécessaires.

» En conclusion, le gouvernement français confirme que sa coopération avec l'Irak poursuit des buts parfaitement légitimes et est entourée de toutes les garanties. Il continuera dans cette voie sans céder à des pressions ou à des manœuvres. »

● *La deuxième tranche de la centrale nucléaire du Tricastin* produira ses premiers kilowatts pendant la première quinzaine d'août, annonce E.D.F. La première tranche de la centrale, édifiée à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), avait été couplée au réseau le 31 mai et la pleine puissance avait été atteinte le 11 juillet. Quant aux fissures qu'E.D.F. appelle « défaut de surface », l'entreprise nationale affirme que *« les derniers calculs d'évolution montrent qu'une quarantaine d'années sont nécessaires pour que le plus gros défaut, le plus mal placé, traverse le revêtement inoxydable de 8 millimètres d'épaisseur ».*

« Un délai supérieur est nécessaire pour que sa progression mette en cause l'étanchéité de la cuve, ajoute E.D.F., *ce qui va rendre inutiles les réparations pendant la durée de vie des centrales, prévue d'neviron trente ans. »* (A.F.P.)

« Tribune juive » souligne la « responsabilité » de MM. Chirac et Giscard d'Estaing

Dans son édition datée 25 juillet-21 août, *Tribune juive* consacre quatre pages à *« la bombe que fabrique l'Irak ».* Dans son éditorial, titré « Bombe d'Irak et responsabilités françaises », le rabbin Jacquot Grunewald écrit notamment :

« La responsabilité française dans cette affaire est incontestable. Elle est partagée entre M. Jacques Chirac et M. Giscard d'Estaing. Le premier, parce qu'en sa qualité de premier ministre il a négocié la vente des réacteurs, dont Osiris, ainsi que la livraison de l'uranium nécessaire à leur fonctionnement. Il a surtout donné la possibilité à l'Irak de faire un bond prodigieux dans la connaissance scientifique et technologique du nucléaire. La responsabilité du président de la République est, elle aussi, évidente puisqu'il a donné l'autorisation de vente. Mais sortout le président a fait mine de vouloir empêcher la conclusion du marché réalisé par M. Chirac. Ainsi a-t-il, en quelque sorte rassuré une opinion qui était susceptible de s'inquiéter de la livraison nucléaire à l'Irak, mais en catimini, il a facilité toute l'affaire. (...)

» Le centre irakien est destiné à devenir une véritable université nucléaire arabe. L'avance scientifique et technologique irakienne est, de ce fait, tout à fait considérable. Or l'Irak est non seulement un pays particulièrement arriéré, sans le moindre souci pour les droits de l'homme. C'est le pays des pendaisons fuives, du génocide kurde, de la torture quotidienne pour tous les opposants politiques (ou supposés tels). C'est encore, sur la scène arabe, le grand rival, depuis l'Antiquité, de l'Egypte et de la Syrie, c'est aujourd'hui l'adversaire le plus immédiat, aux provocations quotidiennes, de l'imprévisible Iran. C'est enfin l'ennemi juré d'Israël. (...)

» Il n'y a pas d'autres solutions, en vérité, que de tenir compte de l'élément nucléaire dans le contexte du Proche-Orient. Non pas comme une arme nouvelle, plus sophistiquée, mais comme une arme apocalyptique que le principe de la dissuasion ne peut neutraliser et qu'il faut, en conséquence, rendre inoffensive (...).

» C'est pourquoi plus impérativement que jamais, depuis 1948, la paix entre Israël et les pays arabes doit être l'objectif absolument prioritaire sur tout autre objectif, sur toute autre satisfaction idéologique ou politique.

» De ce point de vue la menace nucléaire pourrait ne pas être totalement négative. »

De son côté, l'ambassade d'Irak à Paris s'élève, dans un communiqué de presse, contre la *« campagne d'information tendancieuse lancée à propos de la coopération nucléaire franco-irakienne à des fins pacifiques »,* et affirme que l'objectif essentiel de celle-ci est *« de ménager un climat favorable à une action militaire agressive contre le territoire irakien ».*

Un programme ambitieux

C'est en 1956 que l'Irak a, pour la première fois, manifesté un intérêt, timide au départ, pour la recherche nucléaire : c'est cette année-là que fut, en effet, créée la Commission irakienne à l'énergie atomique. Il fallut cependant attendre une douzaine d'années pour que son activité devienne notable : en 1968, un institut de recherche nucléaire est construit non loin de Bagdad, à Tuvait, avec l'aide de l'Union soviétique. Cet institut fut équipé d'un réacteur de recherche de 2 mégawatts thermiques, fourni par l'Union soviétique et baptisé Manega, destiné essentiellement à la production d'isotopes radioactifs. Ces corps sont couramment utilisés à des fins médicales ou agricoles, et c'est sur ces thèmes que s'est d'abord développée, modestement, la recherche nucléaire en Irak.

Vers le milieu des années 70, les responsables irakiens commencent à manifester leur intention de développer plus nettement leur activité dans le domaine nucléaire : l'Irak s'intéresse alors, pour la première fois, aux réacteurs électrogènes, et des contacts sont établis avec le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) français. Bagdad souhaite alors acquérir un réacteur à uranium naturel de la filière française graphite-gaz (déjà abandonné en France) de 500 mégawatts de puissance électrique. Les négociations n'aboutirent pas. Selon les informations dont on peut disposer, il semble que l'Irak soit, aujourd'hui, sur le point de passer commande d'un réacteur de 600 mégawatts de puissance électrique : un appel d'offres international a été lancé à la fin de 1977, auquel ont répondu quatre constructeurs, dont un italien (l'Italie a réalisé l'étude de faisabilité du projet), et un français, Framatome, qui propose un réacteur à eau pressurisée (P.W.R.) adapté des réacteurs de 900 mégawatts du programme E.D.F. Le choix définitif entre cette filière de réacteurs et la filière à uranium naturel et eau lourde — dont tous les experts s'accordent à dire qu'elle est la plus « sensible » du point de vue des risques de prolifération nucléaire — ne semble pas encore avoir été fait.

Accord avec l'U.R.S.S.

En avril 1975, un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire est signé entre l'Irak et l'Union soviétique. Sept mois plus tard, le 18 novembre 1975, un accord de coopération nucléaire est signé entre l'Irak et la France, il est complété, le 11 septembre 1976, par un échange de lettres entre les deux gouvernements. L'Irak signe, alors, un contrat de 1,45 milliard de francs aux termes duquel la France livrera « clés en main », un centre de recherches nucléaires. Ce centre, qui doit être opérationnel en 1981-1982, est équipé du réacteur Osirak, de 70 mégawatts de puissance thermique, dérivé du réacteur Osiris de Saclay, et d'un petit réacteur (une « maquette critique ») Isis de 800 kilowatts de puissance ; ces deux réacteurs sont respectivement appelés par les Irakiens Tamuz-1 et Tamuz-2. Quand il sera opérationnel, le centre de recherches pourra héberger environ six cents ingénieurs et techniciens en formation.

Osirak fonctionne avec de l'uranium enrichi à 93 %, qui sera fourni par la France, la première charge de 13 kilogrammes devant être livrée à la fin de 1980. Alors que les réacteurs de recherche fonctionnant en France à l'uranium très enrichi utilisent, pour des raisons économiques, de l'uranium enrichi aux Etats-Unis, on peut noter que les charges d'Osirak seront fabriquées avec de l'uranium enrichi dans l'usine militaire française de Pierrelatte.

L'Irak, dans le domaine nucléaire, a aussi noué des relations avec l'Italie et, plus récemment, avec le Brésil. Avec le premier pays, un accord sur la chimie de l'uranium, des transuraniens (1) et des produits de fission a été conclu au début de 1976 ; signé en février 1978, un contrat prévoit la fourniture par l'Italie de quatre laboratoires, dont un laboratoire « chaud » pouvant permettre l'extraction et le façonnage de quantités limitées de plutonium. L'Italie, qui a déjà fourni à l'Irak quelques tonnes d'uranium naturel ou appauvri d'origine ouest-allemande, se serait engagée à fournir de l'uranium enrichi, prélevé sur sa part de l'usine européenne d'enrichissement Eurodif. Avec le Brésil, un accord a été signé en 1976 pour la formation, au Brésil, de techniciens irakiens, et pour la fourniture d'uranium à l'Irak.

Les craintes de voir l'Irak se doter, à court terme, de la bombe atomique, qu'expriment publiquement les responsables israéliens, sont-elles justifiées ? L'Irak a ratifié en octobre 1969 le traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.) : à ce titre, ce pays s'est engagé à mettre toutes ses installations nucléaires sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). L'Irak, d'autre part, ne dispose, à ce jour, que d'un nombre limité de spécialistes, ce qui justifie l'emploi de scientifiques étrangers comme le physicien égyptien Yayia El Meshad, assassiné, le 14 juin dernier à Paris, et, bien sûr, l'effort important consenti dans le domaine de la formation (plusieurs dizaines d'Irakiens sont actuellement en stage en France).

Politiquement et techniquement, le chemin qui pourrait conduire l'Irak à disposer de l'arme nucléaire est donc encore long. Mais le seul souci du prestige suffit-il à expliquer les efforts significatifs consentis dans le domaine nucléaire par l'Irak, ce pays pétrolier, qui n'a évidemment pas besoin de centrales nucléaires, et pourra bientôt s'affirmer leader de la recherche nucléaire dans le monde arabe ? L'inquiétude de certains peut être compréhensible, surtout si l'on sait que l'Irak a fermement repoussé la proposition qui lui a été faite par la France de remplacer le combustible hautement enrichi d'Osirak par un nouveau combustible faiblement enrichi (baptisé « Caramel »), mis au point par le C.E.A.

XAVIER WEEGER.

(1) Les transuraniens, que l'on ne trouve dans la nature qu'à l'état de traces, sont des corps plus lourds que l'uranium, qui sont créés lors des réactions nucléaires. Le plutonium en fait partie.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

RÉDUCTION DU DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE AU MOIS DE JUIN

Les exportations américaines ont atteint un niveau record au mois de juin, ce qui a permis de ramener le déficit de la balance commerciale à 2,28 milliards de dollars, a annoncé mardi 29 juillet le département américain du commerce. Ce déficit est nettement inférieur à celui du mois de mai, qui s'élevait à près de 4 milliards de dollars.

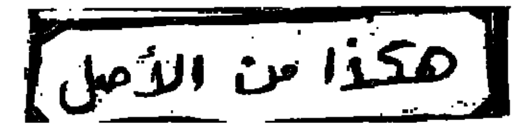
Les exportations ont atteint 18,64 milliards de dollars, en augmentation de 5,5 % sur celles du mois de mai, les progrès les plus marqués provenant des engrais et de l'exportation des centrales électriques.

Les importations ont, pour leur part, enregistré une baisse de 3,3 %, atteignant 20,9 milliards de dollars au mois de juin. Les réductions les plus importantes ont été le fait de l'or, de l'acier et des composants.

Les importations de pétrole ont, elles, augmenté de 4,4 % et sont passées à 7,1 millions de barils par jour au mois de juin.

Toutes les statistiques du département du commerce sont corrigées des variations saisonnières. (U.P.I.)





irakiennes

ÉTRANGER

Aux États-Unis

RÉDUCTION DU DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE AU MOIS DE JUIN

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

La C.F.D.T. préconise une « coopération européenne offensive »

« L'automobile demeurera longtemps encore un élément moteur de notre économie car elle concerne plus de deux millions de travailleurs », a déclaré mardi 29 juillet M. Bernard Poirier, responsable du secteur automobile de la fédération C.F.D.T. des métaux. Souhaitant, face à la concurrence internationale accrue, un renforcement de la compétitivité de l'industrie nationale plutôt qu'une fermeture des frontières, la C.F.D.T. préconise une relance de la consommation par une augmentation du pouvoir d'achat. Reprenant les chiffres déjà avancés par la C.F.D.T. des usines Peugeot (*le Monde* du 24 juillet), la fédération des métaux estime que le niveau des ventes d'automobiles est directement lié à la croissance du pouvoir d'achat : si ce dernier progressait de 3 % l'an, les ventes atteindraient en 1985 2,65 millions d'unités ; s'il diminuait de 1,5 % par an, elles tomberaient à 1,83 millions d'unités.

La C.F.D.T. propose par ailleurs une diminution de la durée du travail dans cette branche, un effort important en matière de recherche, et la création d'un fonds de régularisation des ressources dans l'automobile pour améliorer l'indemnisation des journées chômées.

Enfin, la C.F.D.T. se prononce en faveur d'une *« coopération européenne offensive »*. Ces propositions, a conclu M. Poirier, pourraient servir de base à une action syndicale unitaire dès la rentrée.

● *Chômage technique chez Porsche.* — Pour la première fois depuis 1974, le sixième constructeur ouest-allemand sera contraint de mettre en chômage technique une partie du personnel de ses usines de Stuttgart pour une durée totale de douze jours répartis sur les mois de septembre et d'octobre. Porsche, qui exporte les deux tiers de sa production, notamment aux Etats-Unis, est touché par la contraction du marché nord-américain depuis un an.

● *La Française de mécanique*, filiale commune des groupes Renault et Peugeot, a annoncé la création de deux cents nouveaux postes de travail à Douvrin (Pas-de-Calais), où elle emploie quatre mille deux cents salariés. Cette embauche est liée à la mise en route d'une nouvelle fabrication de pièces de fonderie, représentant un investissement global de 130 millions de francs. La Française de mécanique a également présenté, pour la première fois depuis sa création, un résultat bénéficiaire de 48 millions de francs pour l'exercice 1979. Ces résultats permettront la création d'une réserve spéciale de participation pour le personnel. — *(Corresp. partic.)*

AU SECOND TRIMESTRE, LES CONSTRUCTEURS AMÉRICAINS ONT ENREGISTRÉ DES PERTES RECORDS.

Gravement handicapés après le marasme persistant du marché, qui les a contraints à réduire considérablement leur production et leurs effectifs, les quatre constructeurs américains d'automobiles ont enregistré au second trimestre des pertes cumulées de 1,5 milliard de dollars (après crédits d'impôts), soit le chiffre trimestriel le plus élevé jamais réalisé. Le groupe Ford, second constructeur mondial, a perdu à lui seul 463 millions de dollars au cours des mois d'avril, mai et juin, tandis que ses ventes mondiales diminuaient de 34 %. Ces pertes records portent à 632 millions de dollars le total du déficit enregistré par Ford depuis le début de l'année 1980.

La crise de la sidérurgie

LE DÉFICIT DE BRITISH STEEL ATTEINT LE NIVEAU RECORD DE 5,2 MILLIARDS DE FRANCS

La British Steel Corporation (B.S.C.), l'entreprise nationalisée qui produit 60 % de l'acier britannique, a enregistré le plus gros déficit de son histoire pour l'exercice clos le 31 mars 1980 : 545 millions de livres sterling (5,2 milliards de francs), contre 327 millions de livres en 1978-1979, et 455 millions en 1977-1978. C'est la grève de trois mois déclenchée à la fin de 1979, et la plus longue de mémoire de sidérurgiste britannique, qui a gonflé ce déficit de 200 millions de livres environ. Encore ne faut-il pas compter le coût du plan de restructuration de la B.B.C. en cours d'exécution, qui doit se traduire par une perte comptable extraordinaire de plus de 1,2 milliard de livres (11,5 milliards de francs). Par dessus le marché, les perspectives sont peu riantes pour la B.S.C., qui a perdu une partie de ses marchés du fait de la grève.

Dans ces conditions, M. MacGrégor, l'ancien président de la société américaine Amax qui a remplacé il y a un mois Sir Charles Villiers à la fête de la B.S.C., pourrait être amené à proposer une réduction supplémentaire des capacités de production, ramenées déjà de 21,5 millions à 15 millions de donnes dans le projet rendu public en décembre 1979. En conséquence, il est à craindre que les 52 000 suppressions d'emplosi sur 160 000 annoncées il y a sept mois ne soient insuffisantes, ce qui va frapper encore plus durement le sud du Pays de Galles, déjà très éprouvé.

LE P.C. PROTESTE CONTRE LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DES ACIÉRIES

Une délégation de députés communistes, conduite par MM. Gustave Ansart (Nord) et Antoine Porcu (Meurthe-et-Moselle), est venue protester, mardi 29 juillet au ministère de l'industrie, contre les récentes décisions prises par le gouvernement concernant la sidérurgie française dans le cadre de la politique communautaire.

M. Porcu a déclaré qeu les parlementaires communistes avaient *« protesté contre le fait que les élus de la nation soient informés par la presse de décisions prises sur la sidérurgie française par le cartel Eurofer, coordonnées par la Commission de Bruxelles et approuvées par le gouvernement français. Ces décisions conduisent au chômage des milliers de travailleurs et détruisent le tissu industriel de notre pays »*.

M. Porcu a réitéré la demande du groupe parlementaire communiste de convocation du Parlement en session extraordinaire pour débattre de la situation économique et de celle de la sidérurgie en particulier.

De son côté, M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., a affirmé : *« Nous n'acceptons aucune mesure de licenciement, de restructuration et de limitation de la production d'acier. »*

Selon la délégation communiste : *« Détruire le potentiel sidérurgique français, c'est livrer toutes nos industries à la merci de l'étranger, plus particulièrement à la merci de la R.F.A., qui occupe une position hégémonique dans la Communauté européenne. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0810	4,0840	+ 90	+ 125	+ 160	+ 200	+ 360	+ 435
$ can.	3,5040	3,5080	+ 40	+ 90	+ 55	+ 105	+ 135	+ 225
Yen (100)	1,8040	1,8080	— 20	— 10	— 50	— 15	— 5	+ 45
DM	2,3150	2,3190	+ 40	+ 80	+ 95	+ 135	+ 380	+ 450
Florin	2,1220	2,1260	+ 25	+ 55	+ 65	+ 100	+ 205	+ 270
F.B. (100)	14,5080	14,5250	— 290	— 110	— 490	— 240	—1080	— 610
F.S.	2,5080	2,5130	+ 145	+ 175	+ 275	+ 315	+ 770	+ 835
L. (1 000)	4,8960	4,9010	— 590	— 420	—1130	— 965	—3200	—2900
£	9,6590	9,6680	— 540	— 420	— 800	— 670	—1340	—1120

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9	9 1/8	8 7/8	9	8 5/8	8 3/4	5 1/16	5 3/16
$ E.-U.	20 1/8	28 3/8	5 9/16	5 11/16	9	9 1/8	9 5/8	9 3/4
Florin	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 7/8	9 11/16	9 7/8	9 1/2	9 11/16
F.B. (100)	14	15	12 7/8	13 1/8	12 7/8	13 1/8	12 7/8	13 1/8
F.S.	11	15	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 1/2
L. (1 000)	50	100	24	27	24	27	24	27
£	20	21	17	17 1/4	16 3/8	16 5/8	14 1/4	14 1/2
Fr. franç.	11 3/4	12	11 5/8	11 7/8	11 5/8	11 7/8	11 5/8	11 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

ÉCARTÉE PAR UN VOTE QUASI UNANIME

La C.G.T. ne désespère pas d'adhérer à une Confédération européenne des syndicats « plus unitaire et plus efficace »

En écartant, le mois dernier, la demande d'affiliation de la C.G.T., la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) a pris soin de ne pas fermer trop brutalement la porte. C'est « à l'heure actuelle », est-il souligné, que l'adhésion de la première centrale « causerait plus de tort à la cohésion interne qu'elle n'apporterait de renfort ».

Les dirigeants du « club » syndical européen, en refusant d'agréer la C.G.T., ont toujours soutenu, en effet, qu'ils avaient non seulement besoin de la force du plus grand nombre, mais d'une homogénéité incontestable. Il est non moins certain que la plupart d'entre eux répugnaient à accueillir une organisation qui, tout en se défendant d'être liée aux communistes, n'en suit pas moins constamment un chemin parallèle ou convergent.

Le « coup de Kaboul », pour ne pas être primordial dans la vie de la classe ouvrière européenne, a cependant été une pierre de touche supplémentaire, identifiant le métal de la C.G.T. dans le creuset européen.

Cependant, si la C.G.T. rejette avec indignation le jugement porté sur son indépendance, elle ne s'estime pas battue : elle maintient sa candidature... à condition que la C.E.S. s'améliore. En examinant cette situation dans un entretien avec « le Monde », M. Krasucki, porte-parole de la centrale de la rue Lafayette, ne mâche pas ses critiques : « La C.E.S. doit être plus unitaire et plus efficace. »

Lorsque la C.G.T. eut, à Paris, connaissance de la décision qu'avait prise, à Genève, le comité exécutif de la C.E.S., réuni les 12 et 13 juin, sa réaction avait été sévère. *« C'est parce que la C.G.T. est une organisation syndicale de lutte de classe qu'elle est indésirable*, dit-on à la direction de la centrale. *Curieuse façon de concevoir l'unité que d'exiger de l'autre qu'il partage toutes ses conceptions fondamentales. Il est pour le moins étrange que la C.F.D.T. justifie une telle attitude. »*

M. Krasucki, secrétaire confédéral, prenant un peu plus de distance avec l'évènement, nous a déclaré, la semaine dernière : *« Le comité exécutif de la C.E.S., en termes clairs, nous a dit : pour entrer à la C.E.S., devenez des réformistes, renoncez à vos conceptions fondamentales de la société, acceptez le capitalisme aménagé. On nous demande de nous recentrer, quoi ! La C.G.T. considère qu'elle-même et la classe ouvrière ont un rôle à jouer en Europe occidentale, et aussi dans le monde, sur le plan international.*

» A la F.S.M., nous sommes minoritaires, mais nous ne renonçons pas à notre point de vue et nous n'acceptons pas de diktat. Nous sommes capables de faire la même chose à la C.E.S., en acceptant les règles de la démocratie, chacun gardant son indépendance nationale, car nous sommes contre la supranationalité.

» Le temps des centrales internationales est révolu depuis longtemps. C'est valable pour la F.S.M. comme pour la C.I.S.L. ou la C.E.S. Ça n'a d'ailleurs jamais existé dans la pratique. Une internationale ne peut être qu'un lieu de rencontre, d'échanges, d'expériences et de mises en commun des forces pour des objectifs déterminés, sociaux et syndicaux. »

Qu'en est-il de la pratique politique de la C.G.T. ?

« J'observe, rétorque le numéro 2 de la confédération, *qu'il est de tradition, pour les syndicats de la C.E.S., d'être liés — parfois organiquement — aux partis sociaux-démocrates. Alors que nous sommes une organisation indépendante mais pas neutre, qui envisage des alliances possibles ou des convergences avec des formations politiques, en tout bien tout honneur. Sans que rien ne soit de droit, sauf notre liberté de détermination. »*

Un bilan nul

Lorsqu'on rappelle la violence des propos tenus contre le D.G.B. l'an passé, par la C.G.T., M. Krasucki réplique :

« M. Vetter (1), *« ès qualité syndicale », était candidat aux élections européennes sur la liste socialiste. Nous avons le droit de dire aux Allemands que ça ne nous plaît pas, que nous n'acceptons pas le « consensus ». Mais nous pouvons être ensemble pour certains objectifs communs. L'histoire du mouvement syndical est faite de débats d'idées et même d'affrontements. Nous ne les cherchons pas, mais notre autonomie doit être respectée.*

» Si c'est cela la C.E.S., nous en prenons acte. Elle pourrait être autre chose et nous maintenons notre candidature à une C.E.S. plus tolérante, plus ouverte. »

Et M. Krasucki contre-attaque : *« Nous souhaitons aussi que la C.E.S. soit plus active. Pour le moment, son bilan est nul du point de vue de l'organisation de l'action. Pourtant, les centrales syndicales qui la composent ont une incontestable représentativité et on nous les cite en modèle.*

» Qu'on ne m'accuse pas de polémique destructive : je souhaite que la C.E.S. soit efficace, qu'elle ait des initiatives et des résultats.

» Que la C.G.T. y soit ou non à la C.E.S., les travailleurs d'Europe occidentale ont besoin d'initiatives unitaires. Car les travailleurs victimes de la crise, du chômage, de l'austérité, ont devant eux une attitude patronale identique. Même si ces patrons s'entredéchirent sur leurs intérêts économiques et professionnels. Mais, face aux travailleurs, ils font bloc avec les gouvernants. Il faut aussi mener l'action contre les multinationales de toute origine qui pèsent sur le sort des salariés d'Europe et du monde. »

L'appréciation de M. Krasucki peut faire penser à celle du renard sur les raisins verts de la fable. Néanmoins, c'est un fait : jusqu'à présent, la C.E.S. n'est pas encore parvenue à peser sur l'évolution de la crise européenne. Les promesses que les ministres de la C.E.E. avaient esquissées en matière de réduction de la durée du travail hebdomadaire se sont évanouies avant même toute discussion véritable.

Dans la mesure même où elle sent le besoin de s'affirmer, d'agir, la centrale européenne a voulu éviter de sombrer dans un *« anti-communisme sommaire »*. Pourtant les dirigeants de la C.E.S. en prenant soin de ne pas rejeter définitivement la C.G.T. dans les *« ténèbres extérieures »* n'ont pas passé l'éponge sur les multiples attaques dont leur confédération avait été la cible. Elles avaient redoublé, en 1979, durant la campagne pour l'élection du Parlement européen, tantôt visant toute la confédération, tantôt son président sortant, M. Vetter. La C.G.T. entre autres, accusait la C.E.S. de vouloir pratiquer une supranationalité incompatible avec l'indépendance de l'organisation française. Le D.G.B., disait encore la C.G.T., voulait placer la C.E.S. sous l'hégémonie social-démocrate. Elle prenait à parti les syndicats allemands tant en ce qui concerne la crise de la sidérurgie lorraine que, plus tard, dans la transformation du paquebot *France* par les chantiers de Bremerhaven.

D'autre part, après avoir volontairement renoncé à occuper le secrétariat général de la F.S.M., les cégétistes, depuis quelques mois, se sont rapprochés de la centrale prosoviétique. Aussi, à l'heure du vote parmi les quelque quarante membres du comité exécutif, pas une voix ne se prononça en faveur de la C.G.T. (*le Monde* des 15-16 juin 1980). Le verdict du comité exécutif fut prononcé à l'unanimité, à l'exception de six abstentions : la C.F.D.T., les trois organisations italiennes (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.), la F.G.T.B. belge et la C.W.U. maltaise.

Dans le passé, la C.F.D.T., les Italiens, la F.G.T.B., avaient soutenu la demande de M. Séguy combattue par F.O. et, moins ouvertement, par le D.G.B. Cette fois, les cédétistes ont estimé que leur incommode « alliée » avait elle-même ruiné ses chances, en raison de son *« comportement agressif »* à l'égard de la C.E.S., à l'égard des organisations qui la composent et de l'Europe, en raison de son nationalisme et de sa « germanophobie ».

Cependant, *« dans un esprit unitaire »*, les cédétistes précisaient que leur abstention *« visait à préserver l'avenir si, par un changement notable de la C.G.T., le dossier pouvait être réexaminé de façon positive »*.

Leur vote, a dit M. Cherèque, leur représentant, exprimait également son état d'esprit favorable à l'adhésion des commissions ouvrières espagnoles, même si la situation syndicale et politique actuelle de la péninsule Ibérique nécessitait un délai d'application.

Ces arguments semblent également avoir été ceux des organisations italiennes et belge. Mais, de plus, il est sûr que la C.G.I.L. ne pouvait soutenir sa sœur française, qui refusait de couper les ponts avec la F.S.M., alors qu'elle-même avait choisi de sauter le pas.

JOANINE ROY.

(1) Président de la confédération allemande D.G.B., M. O. Vetter occupait la même fonction jusqu'en 1979.

« Vous ne répondez pas aux critères... »

Constituée, à l'origine, par des syndicats d'Europe affiliés à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres d'orientation social-démocrate) et à la C.M.T. (Confédération mondiale du travail et internationale chrétienne), la C.E.S., qui est actuellement présidée par M. Wim Kok (Pays-Bas), a accueilli des organisations n'appartenant pas à ces deux internationales. En effet, elle s'était ouverte notamment à la C.F.D.T. et à la C.G.I.L. Cette dernière, homologue italienne de la C.G.T., avait, sans qu'on le lui demandât formellement, progressivement rompu ses attaches avec la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale, qui regroupe essentiellement les pays socialistes).

Dans la lettre adressée à la C.G.T. à la suite du rejet de sa candidature, M. Mathias Hintersheid écrivait : « Considérant vos conceptions fondamentales de la société et du rôle des syndicats dans cette société, votre pratique politique et votre affiliation syndicale internationale, le comité exécutif constate qu'à l'heure actuelle vous ne répondez pas aux critères qu'il a arrêtés, surtout en ce qui concerne les critères fondamentaux.

» Par conséquent, il est d'avis qu'une adhésion de votre organisation causerait plus de torts à la cohésion interne qu'elle n'apporterait de renforts à l'impact politique de la C.E.S. »

En repoussant les demandes de la C.G.T., les dirigeants de la C.E.S. se sont, en même temps, par un vote bloqué, prononcés sur dix-sept autres candidatures en instance. Parmi elles, celles des syndicats espagnols (C.C.O.O. et USO) et portugais (U.G.T.P. et C.G.T.P.), dont les dossiers seront réexaminés avant un an. Sept candidatures ont été écartées pour insuffisance de représentativité, parmi lesquelles la FEN française, en raison de son caractère catégoriel. En revanche, la C.M.T.U. maltaise et le B.S.R.B. islandais ont été admis.

M. Krasucki annonce dès maintenant des « luttes d'envergure » à la rentrée

La C.G.T. engagera dès la rentrée des *« luttes d'envergure, afin de s'opposer à la politique de liquidation des entreprises »*, car *« il n'est pas question de faire de la France un désert industriel »*, a déclaré M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., devant la presse, le 29 juillet. *« Nous ne voulons pas que la France devienne le « bronze-cul » de l'Europe »*.

Le patronat profite des vacances pour préparer ses mauvais coups, a poursuivi M. Krasucki, en évoquant les secteurs « bradés » avec la complicité du gouvernement : sidérurgie, chimie, charbon, automobile. Selon lui, la crise de cette dernière industrie est due en grande partie à la baisse du pouvoir d'achat sur le marché intérieur, qu'il faut restaurer.

Le bilan des actions menées pendant le premier semestre, estime la C.G.T., montre que les travailleurs ne baissent pas les bras, bien au contraire. La confédération, élevant le ton, annonce dès maintenant sa résolution de durcir l'action au retour des congés payés, tant sur l'emploi, les salaires et la défense de la sécurité sociale, que sur la réduction de la durée du travail, lorsque la négociation reprendra avec le C.N.P.F. *« Si toutes les organisations syndicales tenaient bon et refusaient le plan patronal, la victoire serait assurée »*, estime M. Krasucki, qui a de nouveau reproché à la C.F.D.T. une attitude *« molle et ambiguë »* lors des discussions qui ont échoué au début de juillet : *« Les lâcheurs devront s'expliquer devant les travailleurs. »*

La C.G.T., d'autre part, réclame une indemnisation d'Etat pour les chômeurs qui ont épuisé leurs droits à l'assurance-chômage, car, si elle a signé l'accord de 1979 sur la réorganisation de ce régime, elle a toujours été hostile, répète M. Krasucki, à une disposition qui « sacrifiait » certains travailleurs sans emploi.

Immigrés

LA SITUATION DE NOMBREUX « SANS-PAPIERS » DE LA CONFECTION N'A TOUJOURS PAS ÉTÉ RÉGULARISÉE.

La situation de tous les travailleurs clandestins de la confection parisienne entrés en France avant le 1er mars 1979 sera « examinée » d'ici au 30 septembre, a confirmé M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, à l'issue d'une entrevue, le mardi 29 juillet, avec les responsables du syndicat C.F.D.T. de l'habillement, du cuir et du textile.

Au 28 juillet, sur 4 443 dossiers déposés à l'Office national de l'immigration (dont 2 840 par des Turcs, 1 153 par des Yougoslaves, 446 par des Marocains), seuls 1 350 cas avaient bénéficié d'une régularisation, avait précisé M. Stoléru, ce qui justifie ainsi, pour l'instant, les craintes émises par la C.G.T. et la C.F.D.T. sur l'issue de cette opération de contrôle (« le Monde » des 8 et 27 juillet). Déjà quatre cents demandes ont été rejetées et deux cents autres sont soumises à l'obtention d'un contrat de travail « valable ».

MATIÈRES PREMIÈRES

Depuis deux mois

Effondrement des cours du café et du cacao

Le cours du café, denrée pour laquelle il existe un accord international, et celui du cacao, produit pour lequel cet accord n'existe plus, se sont effondrés.

Depuis juin, les cours du café ont baissé de plus de 650 livres par tonne et n'atteignent plus que 1 100 livres environ pour les échéances les plus proches, à comparer avec le record de 4 300 livres atteint en mars 1977, après le gel qui avait détruit 60 % des plantations brésiliennes.

Alors qu'il était monté à 1 600 livres au début de l'année, le cours du cacao est tombé en dessous de 1 000 livres, alors qu'il avait enregistré un record de 3 128 livres en juillet 1977.

Le comité exécutif du Conseil international du café, qui regroupe seize des plus importants pays producteurs et consommateurs, étudie, depuis lundi à Londres sans succès semble-t-il, des mesures visant à stabiliser les cours mondiaux, déprimés par le fort accroissement de la production des livraisons notamment brésiliennes.

Depuis le 28 juillet, également, les représentants de cinquante-huit pays producteurs et consommateurs de cacao tentent de savoir s'il est utile de reprendre des négociations formelles en vue de conclure un nouvel accord pour remplacer celui qui a expiré en mars dernier.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ON EN REPARLE SUR LES DEUX RIVES...

La construction du tunnel sous la Manche profiterait davantage à la métropole lilloise qu'aux localités du littoral

Selon le journal « Daily Telegraph » du 15 juillet, cinq projets concurrents de tunnel sous la Manche — ou de pont sur la Manche — sont actuellement étudiés par le ministère britannique des transports.

Tous, ajoute le journal, ont été présentés par des consortiums internationaux qui s'estiment en mesure d'en assurer eux-mêmes le financement. Néanmoins, le ministère analyse d'autres projets moins ambitieux. Parmi ceux-ci figure en bonne place le projet franco-britannique élaboré par les deux compagnies ferroviaires British Railways et S.N.C.F. Plus avancé sur le plan technique et moins onéreux, il aurait en outre l'avantage de ne pas concurrencer les carferries.

Tandis que les Britanniques se montrent actuellement très « demandeurs » sur ce dossier alors que, il y a cinq ans, c'est Londres qui avait fait capoter le projet, le gouvernement français fait preuve d'une très grande prudence. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le conseil régional se préoccupe des conséquences que pourrait avoir le tunnel sur l'économie locale.

Une économie dont le président de la République viendra « prendre le pouls », début septembre, au cours d'une visite officielle.

On peut donc s'attendre que M. Henri Darras, président (P.S.) du conseil général du Pas-de-Calais, évoque cet ouvrage — et l'accélération des travaux de l'autoroute A-26 Calais-Dijon — au cours de l'entretien qu'il aura le 30 juillet avec M. Giscard d'Estaing (« le Monde » du 29 juillet).

Lille. — Après avoir dit « *no* », il y a cinq ans, au tunnel suos la Manche en arrêtant net les chantiers et, notamment, celui de Sangatte, près du cap Gris-Nez, les Britanniques préparent tranquillement leur nouveau dossier « *channel* ». Il a tout d'abord soulevé, de ce côté-ci di la Manche, un profond sentiment de scepticisme, mais aussi les critiques de ceux qui n'ont guère digéré la note salée des dédits pour arrêter les travaux en 1975. Mais les arguments employés cette fois font leur chemin.

A la vérité, il s'agit d'une opération menée, conjointement, par les British Railways et par la S.N.C.F. ; le gouvernement britannique serait d'autant plus enclin à donner le feu vert... qu'il ne lui en coûterait pas un seul penny ! Le dossier serait, bien sûr, traité d'Etat à Etat mais, outre la participation importante de capitaux privés, on envisage un financement européen pour boucler le budget. Il s'agit donc, comme le précisent quelques brochures de lancement ou des ouvrages de propagande « d'un tunnel à la fois pratique et bon marché... ».

On se souvient que l'ouvrage prévu précédemment comportait une galerie centrale de 5,20 m de diamètre flanquée de deux galeries principales de 7,8 m ; ces galeries devaient permettre aux convois ferrés de filer à 140 km/h sous la Manche en emportant non seulement des passagers et des marchandises mais aussi des voitures. Le coût de ce tunnel avait été évalué à 5 milliards de francs en 1973, soit environ 9 milliards de francs d'aujourd'hui.

Le tunnel nouvelle version serait plus modeste et moins cher. Il comporterait une voie unique dans une galerie de 6,02 m de diamètre et une autre galerie de service de 4,50 m. Pour l'exploitation, la circulation des convois s'effectuerait de manière alternative : dix trains (six de passagers, quatre de marchandises) dans le sens Grande-Bretagne-France, puis dix autres venant de France. Le passage du tunnel durerait trente-cinq minutes environ.

Relance du T.G.V.

Les experts ont écarté, pour le moment, le trafic de véhicules. Les British Railways et la S.N.C.F. semblent engager méthodiquement une grande bataille commerciale pour accaparer une

De notre correspondant

plus grande partie du trafic entre les deux rives de la Manche : celui des passagers et celui des marchandises qui, dit-on, va doubler dans les dix années à venir. Les prévisions pour l'année *1988 (celle de l'ouverture* du tunnel, en principe) seraient de six millions de passagers et de 5,5 millions de tonnes de marchandises.

Ce projet, plus crédible parce que plus modeste, a-t-il plus de chance d'aboutir que les autres ? Apparemment oui. La décision *finale revient sans* doute aux Etats, mais on peut d'ores et déjà faire valoir un avis favorable de la Commission européenne qui estime que « *le projet remplit toutes les conditions pour bénéficier d'une aide financière de la Communauté* ».

Dans le Nord-Pas-de-Calais, *on s'interroge sur* les conséquences d'un projet auquel il faut bien maintenant accorder un certain crédit. Des études sont engagées sous l'égide du conseil régional. Il semble évident qu'un tunnel de ce type favoriserait les liaisons directes et rapides entre Londres, Paris et Bruxelles, et aurait pour effet de relancer le dossier du T.G.V. (1) avec sa plaque tournante à Lille. Une délégation conduite par M. Guy Lengagne, maire (P.S.) de Boulogne-sur-Mer s'est rendue récemment à Londres pour se faire préciser les intentions britanniques. Les élus du littoral en sont revenus plutôt « réservés », car ils redoutent à terme la perte d'une partie du trafic maritime.

Mais la position régionale risque d'être difficile à définir. En effet, pour le transport des marchandises, les *sociétés* de chemin de fer imposeront l'utilisation des conteneurs, ce qui aura pour conséquence la création d'une grande gare de triage, non pas sur la côte comme on aurait pu le penser, mais dans la banlieue lilloise, sur les installations de la S.N.C.F. à Lille-Délivrance.

Le coût de cette réalisation dans la métropole ne serait que de 60 millions de francs, alors qu'il en faudrait 400 à 500 pour créer de toutes pièces le même équipement à Calais. Dans cette ville, le président de la chambre de commerce, M. Henri Ravisse, ne semble point trop troublé : « *L'eau continuera encore à couler longtemps sous le pont des navires avant que le tunnel ne devienne une réalité. Nous aurons d'ici là le temps d'amortir notre tout nouveau terminal pour navires transbordeurs.* »

Futurisme

M. Pierre Mauroy, maire (P.S.) de Lille, qui préside le conseil régional, pense, quant à lui, qu'il faut aborder la question avec dynamisme et un préjugé favorable : « *Un jour ou l'autre, un lien fixe existera entre les deux pays et il aura une importance psychologique considérable. Pourquoi, d'ailleurs, n'y aurait-il qu'un petit tunnel ? D'autres, j'en suis persuadé, un jour ou l'autre, relieront les rives de la Manche avec les affectations les plus diverses.* »

Cette vue futuriste du président de la région n'est pas partagée par tous. Dans les milieux maritimes, on sait bien que cette lutte pour attirer à soi le trafic sur la Manche, dans l'eau et sous l'eau, sera rude entre les différents moyens de transport, les compagnies et les groupes financiers qui les soutiennent.

GEORGES SUEUR.

(1) Train à grande vitesse.

Proposez messieurs les Anglais...

La position officielle du gouvernement français est contenue dans une réponse faite au Journal officiel *du 30 juin par le ministre des transports, M. Joël Le Theule, à M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône (apparenté R.P.R.).* « Aucune des initiatives privées ni aucun des projets, qui en sont d'ailleurs au stade de l'élaboration plus que du projet définitif, n'a reçu l'aval de l'un ou l'autre des deux gouvernements intéressés au premier chef à une telle liaison », *note le ministre.* « Le gouvernement français, pour sa part, avait, en 1974, donné son accord à la construction d'un tunnel, mais cet accord a été rompu unilatéralement par le gouvernement britannique, et des indemnités de dédit ont dû être versées par le Trésor français aux entreprises qui avaient déjà engagé *des frais pour* la *construction* de ce tunnel.

» Dans ces conditions, le gouvernement français ne peut, pour le moment, qu'attendre que le gouvernement britannique modifie la position qu'il avait adoptée en 1974 et fasse, éventuellement, des propositions nouvelles au gouvernement français. C'est seulement sur le vu de ces propositions que le gouvernement français pourra arrêter une position », *conclut M. Le Theule.*

P.T.T.

M. Norbert Ségard : pas de troisième vitesse pour l'acheminement du courrier

Le projet de créer une troisième vitesse pour l'acheminement du courrier postal a été catégoriquement repoussé par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, au cours de la conférence de presse qu'il a réunie le 29 juillet dans sa résidence de vacances à Bormes-les-Mimosas (Var).

« *Cette idée a été émise parmi d'autres* », a déclaré M. Ségard, qui a précisé qu' « *il n'en avait pas été prévenu* ». « *Il se révèle,* a-t-il ajouté, *qu'elle est techniquement irréalisable et qu'elle va à l'encontre de la notion de service public à laquelle je suis profondément attaché. Ce système aurait abouti, en fait, à créer un courrier des riches et un courrier des pauvres. Or, cela est impensable. Deux vitesses, c'est déjà une de trop. On ne reviendra pas en arrière, mais il n'y aura pas de courrier à trois vitesses ni à quatre ni à cinq.* »

C'est le 7 juillet que, au cours d'une conférence de presse, le directeur général des postes, M. Emile Simon (il s'apprête à prendre sa retraite), avait annoncé que ses services avaient étudié le projet de permettre aux usagers, moyennant une surtaxe, d'avoir « *la garantie* » que leur courrier serait acheminé le lendemain de son expédition.

Parlant de la hausse des tarifs postaux, qui interviendra au 1er août, le secrétaire d'Etat a *signalé que* les *augmentations* intervenues depuis deux ans correspondaient à une augmentation moyennen limitée à 8 % et a déclaré : « *Mon ministère montre l'exemple de ce que pourrait être la lutte contre l'inflation.* » Cela dit, le ministre a confirmé qu'à partir du 1er août les plis non urgents devront être affranchis à 1,20 F au lieu de 1,10 F auparavant, et les autres lettres à 1,40 francs au lieu de 1,30 francs. Des augmentations du même ordre sont prévues pour les différents barèmes. Un décret paru au *Journal officiel* du 30 juillet les publie en détail.

M. Ségard a noté aussi que *l'unité téléphonique de base*, augmentée en 1980, serait maintenue à 0,50 F.

Dernière précision donnée par le ministre : les taxiphones acceptant des « cartes de crédit », expérimentés actuellement dans la région parisienne, ne seront pas installés en province avant deux ans.

CORRESPONDANCE

Pour « vivre au pays »

M. Denis Griesmar, de Vigneulles, en Meurthe-et-Moselle, nous écrit :

Fort occupés par leurs protestations de principe, à caractère politique ou syndical, contre le projet de « courrier à distribution garantie » des P.T.T., vos honorables correspondants semblent ignorer que la poste est un outil de travail indispensable à l'exer*cice de certaines professions*. Pour ma part, chaque envoi professionnel me coûte 10 F d'exprès, à quoi s'ajoute une taxe variant selon le poids du courrier.

Le véritable scandale serait donc plutôt l'absence de garantie de distribution dans les vingt-quatre heures des plis urgents, quel que *soit* le nom qu'on leur donne. Il est bien compréhensible que, devant l'augmentation du volume du courrier, les P.T.T. ne puissent toujours faire parvenir le lendemain les « bons baisers d'Athènes » ou autres publicités.

Mais la distinction entre plis urgents et non urgents est une réalité qui s'impose, même au simple particulier, et qui devrait être mieux marquée dans le traitement qui leur est réservé. Parler à ce propos de « *courrier des riches* » et de « *courrier du pauvre* » relève plus de l'incantation que de la recherche véritable d'une solution. D'autant plus qu'un service postal fiable, joint à la télématique, peut permettre de travailler à distance et de « vivre au pays ».

CIRCULATION

Affluence record sur les routes entre le 1er et le 4 août

Environ 6,6 millions de Français seront sur les routes entre le 1er et le 4 août en raison d'un calendrier particulièrement peu propice à l'étalement des départs, indique la direction des routes.

Au cours du prochain week-end, 5,6 millions de Français partiront en vacances, dont 3,4 millions les 1er et 2 août (soit presque deux fois plus que lors des week-end du 5 au 14 juillet). Il faut y ajouter un million de personne qui partiront en week-end et les touristes allemands et belges dont un grand nombre sont en congé en août et qui viendront grossir le flot des automobilistes sur nos routes.

« Bison fûté » conseille fortement aux vacanciers de ne pas partir les vendredi 1er et samedi 2 août, déconseille aussi les dimanche 3 et lundi 4 août, mais prévoit une circulation plus fluide les jeudi 31 juillet et mardi 5 août.

Des heures critiques ont été répertoriées pour chaque région et une campagne d'affichage a été engagée depuis plusieurs semaines.

POINT DE VUE

Le péage, c'est l'équité

par CHARLES RICKARD (*)

LA mise en service, le 30 juillet prochain, avec un mois et demi d'avance, de la dernière *section (67 kilomètres)* de l'autoroute Mulhouse-Beaune, désormais baptisée « La Comtoise », qui désenclave la France-Comté et relie, pour la première fois, le nord et le sud de l'Europe sans passer par la région parisienne, rend opportune une réflexion sur la finalité des péages *au moment où les travaux préparatoires* du VIIIe Plan font craindre des restrictions sur les crédits d'Etat (1).

Clairement, il faut dire que l'argent qui a permis la construction de « La Comtoise » provient non de crédits d'Etat mais d'une seule *source : le péage prélevé sur une* autre voie concédée à la même société : l'autoroute Paris-Lyon.

L'automobiliste qui se rend de Paris à Lyon et qui paye, depuis le mois dernier, 60 F pour un trajet concédé de 402 kilomètres, a le droit de savoir où va cette somme. En voici le décompte : *27* F vont à l'exploitation, dont 17,40 F à l'entretien et à la sécurité de haut niveau, 3,60 F au fonctionnement des péages et 6 F à la fiscalité (T.V.A. et taxe professionnelle) ; 9 F servent à rembourser ce qui reste dû des emprunts ayant servi à la construction de Paris-Lyon ; 24 F, soit 40 % servent à la construction des nouvelles autoroutes de la société (autofinancement et service des emprunts).

Ces 40 % de la recette sont uniquement consacrés au programme de nouvelles constructions ; ils ont été, pendant des années, presque exclusivement affectés à « La Comtoise » ; ils vont maintenant l'être davantage aux autres itinéraires de la société en cours d'études et d'aménagement.

L'usager de l'autoroute Paris-Lyon pourrait s'élever contre cette appropriation d'une partie du péage, de « *son péage* », au *bénéfice* d'autoroutes qu'il n'utilisera peut-être pas. Mais n'est-il pas équitable d'obtenir une certaine solidarité entre ceux qui bénéficient depuis longtemps de l'autoroute et ceux qui n'accèdent qu'aujourd'hui à cet équipement ?

Le péage sur Paris-Lyon, au *kilomètre parcouru*, est de *15 centimes* (en 1970, il était de 20 centimes, calculé en francs constants). Il est aujourd'hui de 20 centimes sur Mulhouse-Beaune.

Sans le rôle de mécène, l'on *pourrait dire de « sponsor », joué* par Paris-Lyon à l'égard de Mulhouse-Beaune, le péage sur cette dernière autoroute serait nettement plus élevé et pourrait avoir un effet dissuasif. Le supplément demandé à l'usager de Paris-Lyon en faveur de « La Comtoise » est encore loin *d'aboutir à l'harmonisation des tarifs*, mais il va dans ce sens.

« Sponsor »

Non, diront certains, le scandale n'est pas là. Il est dans le vice rédhibitoire du système de construction des autoroutes en France. Il est dans le fait que l'Etat manque à son devoir de mettre gratuitement à la disposition des citoyens les moyens de circulation appropriés à notre époque. Il est dans le principe même du péage !

Cette mise en accusation de l'Etat mérite d'être examinée sans passion. Tout équipement coûte de l'argent. Il faut donc trouver des payeurs. Or, il n'existe que deux catégories de payeurs pour la construction d'autoroutes : les contribuables ou les usagers. On dira que ce sont les mêmes. Eh bien ! non, ce ne sont pas toujours les mêmes.

Dans des pays comme l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, où il existe un « maillage » autoroutier extrêmement serré, il ne paraît pas injuste de faire payer les autoroutes aux contribuables puisque, pratiquement, tous les *contribuables* sont des usagers.

Mais, en France, est-il équitable de demander aux contribuables de Bordeaux, de Limoges ou de Brest de payer pour le confort ou la sécurité des usagers lillois, parisiens, lyonnais ou marseillais et de subir une augmentation de leurs impôts pour *remplacer le péage de nos amis hollandais*, belges et allemands qui traversent la France pour se rendre en Espagne ?

Péage ou pas, cela se traduit toujours par usager ou contribuable, il n'y a pas de miracle !

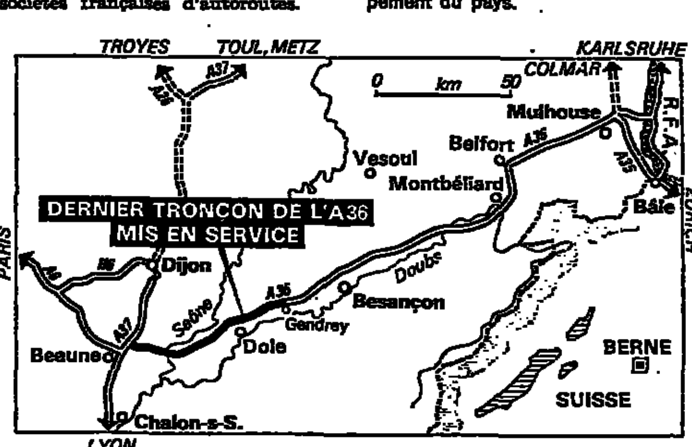
Grâce au *péage, année après année, le réseau autoroutier français* s'est développé. Il devient, de l'avis des experts et des voyageurs qui peuvent faire des comparaisons, l'un des meilleurs du monde. Grâce au péage, il continuera de s'étendre et d'améliorer sans cesse son niveau de sécurité.

Les concessions d'autoroutes ne sont pas éternelles. A leur expiration et quand la construction du réseau national sera achevé et les emprunts remboursés, il appartiendra au gouvernement de dire si l'on peut envisager de supprimer le péage en faisant supporter à l'Etat, et donc au *contribuable*, le coût élevé de l'exploitation (entretien et sécurité).

Je souhaite que ce soit sans ingratitude envers ce moyen de financement si injustement décrié et pourtant si équitable, et qui a fait la preuve de son efficacité pour l'équipement du pays.

(*) Préfet honoraire, président de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, président de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes.

(1) Le rapport du comité des transports du VIIIe Plan, présidé par M. Pierre Giraudet, demande une pause dans la construction des autoroutes et des voies rapides. On y lit notamment : « *Le désenclavement de certaines régions ne passe pas nécessairement par la formule autoroutière qui implique de surcroît le le péage, ou par celle de la route deux fois deux voies presque aussi coûteuse...* » (le Monde du 12 juillet). — N.D.L.R.



BEAUNE-MULHOUSE PAR AUTOROUTE

Le tronçon Beaune-Gendrey (67 kilomètres), dernier tronçon de l'autoroute Beaune-Mulhouse, est mis en service ce jeudi 30 juillet. Une grande liaison transversale européenne est ainsi mise à la disposition des automobilistes. La nouvelle autoroute permet d'éviter Paris.

Le péage de la section Beaune-Mulhouse (220 kilomètres) est fixé à 44 F. C'est la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône qui a réalisé l'ouvrage. Le coût de l'opération est de 2 milliards de francs.

TOURISME

Les experts confirment le tassement des échanges touristiques internationaux

Le dernier rapport du comité « ad hoc » de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) confirme le tassement constaté depuis plusieurs mois échanges touristiques.

Les recettes provenant de ce secteur se sont accrues de 19 % en 1979, au lieu de 25 % en 1978. Le nombre des touristes en provenance du Royaume-Uni a augmenté l'an dernier, tandis que celui des touristes français ou américains diminuait et que celui des touristes allemands restait stable.

Les résultats concernant les quatre premiers mois de 1980 « *ne semblent pas, dans l'ensemble, indiquer de signe de faiblesse* », note le comité, qui précise toutefois que, dans le domaine du tourisme, ce sont les deuxième et troisième trimestres qui sont les plus importants.

Les causes de ce tassement ? Elles ne sont pas inattendues. « *Une forte pression inflationniste, un chômage accru, une progression insensible du revenu réel disponible des ménages, un plafonnement de la consommation privée* »

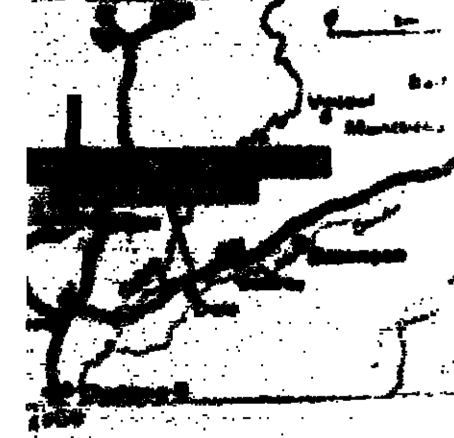
Tous les secteurs de l'économie et, bien sûr, le tourisme, pâtissent de cette situation. D'où la nécessité, pour les responsables de ce secteur, d'analyser les nouveaux besoins et les nouvelles « possibilités » de leurs clients.

« *Il semble,* note le comité, *que le tourisme international soit sorti d'une ère de facilité relative et d'expansion spontanée. Une période transitoire d'ajustement et d'innovation s'ouvre. Contrairement à ce qui existait il y a vingt ans, une large part des ressortissants des pays occidentaux a une expérience renouvelée des voyages internationaux. Mieux avertie, cette clientèle touristique exprime plus clairement ses préférences, se montre plus exigeante et s'avère plus mesurée sur le plan des dépenses.* »

● RECTIFICATIF. — Une coquille a déformé le sens d'une phrase de la lettre de M. Guy Burin des Roziers, parue dans *le Monde* du 23 juillet. Il avait écrit que l'un de ses frères, ambassadeur de France, fut pendant cinq ans le plus proche collaborateur du général de Gaulle, comme secrétaire général de l'Elysée *après* M. de Courcel et non — comme nous l'avons imprimé par erreur — « auprès de M. de Courcel ».

sur les routes
et le 4 août

c'est l'équité



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 JUILLET

Désœuvrement

Serait-ce la chaleur accablante, ou bien la Bourse aurait-elle pris ses quartiers d'été ? L'on ne sait trop. En tout cas, la séance de mardi n'a guère brillé par son activité. Déjà maigres la veille, les courants d'échanges ont encore diminué et faute d'affaires, les cours ont évolué de droite et de gauche, mais sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents.

Le nombre des hausses a cependant été un peu supérieur à celui des baisses et en clôture, l'indicateur instantané enregistrait un très modeste gain de 0,27 %. Une trentaine de valeurs ont toutefois fait exception à la règle sur lesquelles les décalages de cours ont été égaux ou supérieurs à 1 %.

Parmi les privilégiées ont notamment compté : Perrier (+ 4,6 %), C.F.A.O. (+ 3,8 %), C.F.R. (+ 3 %), Simco (+ 2,6 %), Penhoët (+ 2,4 %), U.C.B. (+ 2,2 %), Comptoirs Modernes (+ 2 %) et L'Oréal (+ 2 %).

A l'inverse, quelques titres ont subi des pertes appréciables : Roussel-Uclaf (— 2,6 %), Saint-Louis (— 2,5 %), Cofimeg (— 2,1 %), Esso (— 2 %), Printemps (— 2 %) et Bellon (— 1,7 %).

Complètement désœuvrés, les professionnels évoquaient la possibilité de raccourcir les séances, au moins jusqu'au 15 août pour expédier les affaires courantes.

S'agissant des investisseurs institutionnels, certains affirmaient qu'ayant fait le plein de leurs portefeuille, peu se portaient acquéreurs de titres. « Ils reviendront dès que les cours baisseront et que la part d'actions maximum auxquels ils ont droit aura diminué à due proportion. »

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 1 030 F à 84 980 F et le napoléon 1,10 F à 740,10 F.

LONDRES

Encouragé par la repris « in extremis » de Wall Street et les décisions d'aide prises par le gouvernement en faveur d'Inmos et de Dunlop, le marché poursuit son avance. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 636 50 contre 648 75

VALEURS	CLOTURE 29/7	COURS 30/7
Beecham	149 ...	149 ..
British Petroleum	368 ...	368 ...
Courtaulds	68 ...	67 ...
*De Beers	16 13	16 ..
Imperial Chemical	372 ...	374 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	465 ...	465 ..
Shell	412 ...	412 ...
Vickers	128 .	131 ...
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 1/4
*West Driefontein	85 1/2	88 ...
*Western Holdings	81 3/4	81 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FORD. — Les comptes du second trimestre se soldent par un déficit de 467,9 millions de dollars contre un bénéfice de 512 millions en 1979 à pareille époque. Pour le semestre, la perte atteint 631,5 millions de dollars contre un bénéfice de 1,1 milliard un an auparavant.

TENNECO. — Bénéfice net du premier semestre : 364 millions de dollars (+ 32 %).

PETROFINA. — Le bénéfice consolidé du premier semestre s'élève à 4,93 milliards de francs belges contre 3,94 milliards en 1979 à pareille époque.

HONDA. — Distribution gratuite d'actions : une pour dix.

DU PONT CO. — Le deuxième trimestre de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 177 millions de dollars (1,19 dollar par action) contre 233 millions un an plus tôt (1,59 dollar). La société a précisé que la récession a touché la totalité de ses marchés aux Etats-Unis.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	28 juil.	29 juil.
Valeurs françaises	106,7	106,9
Valeurs étrangères	111,1	111,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,8	107,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/7	30/7
1 dollar (en yens)	226 60	225 90

NEW-YORK

Reprise en cours de séance

L'annonce d'une sensible réduction du déficit commercial des Etats-Unis en juin, grâce à un niveau d'exportation record, a revigoré Wall Street, qui, mardi, avait montré quelques signes de faiblesse, en début de séance. En repli aux alentours de midi, le marché s'est redressé, regagnant peu à peu tout le terrain perdu et même très largement au-delà, puisque, à la clôture, l'indice des industrielles devait s'inscrire à 931,91 (+ 6,49).

L'activité s'est sensiblement accélérée, et 44,84 millions de titres ont changé de mains contre 35,3 millions la veille.

Le mouvement de reprise a été conduit par les « Blue Chips ». Mais beaucoup s'interrogeaient autour du « Big Board » sur la capacité du marché de poursuivre son avance. De fait, les opérateurs attendaient avec une certaine appréhension la publication des résultats de Ford pour le second trimestre, et après la séance l'on apprenait que le second constructeur automobile mondial avait enregistré une perte sans précédent de 467,9 millions de dollars.

Sur 1 919 valeurs traitées, 975 ont monté, 547 ont baissé et 397 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 28/7	COURS 29/7
Alcoa	67 1/2	68 1/4
A.T.T.	52 1/2	52 3/4
Boeing	38 5/8	39 ...
Chase Manhattan Bank	43 1/2	44 1/4
Du Pont de Nemours	43 5/8	43 3/4
Eastman Kodak	62 ...	61 7/8
Exxon	71 3/8	72 1/8
Ford	25 3/8	26 5/8
General Electric	54 1/4	54 7/8
General Foods	30 1/2	30 1/4
General Motors	53 ...	51 3/8
Goodyear	14 7/8	15 1/8
I.B.M.	65 1/4	65 3/8
I.T.T.	29 1/2	29 5/8
Kennecott	29 7/8	28 1/2
Mobil Oil	78 1/2	77 5/8
Pfizer	40 ...	40 7/8
Schlumberger	131 ...	135 1/2
Texaco	37 3/4	38 ...
U.A.L. Inc.	18 5/8	18 3/8
Union Carbide	44 3/4	44 1/8
U.S. Steel	22 ...	22 3/8
Westinghouse	26 1/8	26 1/2
Xerox	57 7/8	58 1/8

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 30/7 ... 11 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 29 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	29 50	2 484	S.P.E.G.	211	213 ..	Locabail Immob.	336	336 ..	Immivest	150 ..	157
5 %	41 75	2 459	U.A.P.	562	559	Loca-Expansion	135	135 .	Cie Lyon. Imm.	123 ..	133 .
5 % 20-60	..	2 791	Alsacien. Banque	333	334	Locafinancière	170 50	17.. 50	UFIMEG	112 ..	112

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	266 ..	266 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	791	791 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	28 .0	2898 ..
Concorde	357 ..	371 ..
Epargne France	320	319 ..
Financ. Victoire	357 50	358 ..
France I.A.R.D.	182 8.	182 ..
Sun (Sté) Centr.	732	731 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973	2499	2479 ..	2473	2479 ..
3745	C.N.E. 3 %	3705	3701 ..	37 1 ..	3705 ..
375	Afrique Occ.	368 ..	395 ..	4 2	4 6 ..
425	Air Liquide	440 ..	439	437	440
95	Als. Part. Ind.	97 ..	97 50	97 50	97 ..
440	Als. Superm.	440	440	440	440 ..
65	Alsthom-Atl.	68 10	69 20	70 20	70 10

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 037	4 083	3 950	4 160
Allemagne (100 DM)	232 080	231 870	225 ..	237 ...
Belgique (100 F)	14 530	14 518	14 ..	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 350	212 420	205	216 ..
Danemark (100 krd)	75 040	74 960	71 500	78 500
Norvège (100 k)	84 050	84 160	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 654	9 660	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 888	4 896	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	252 120	251 780	245	258
Suède (100 krs)	98 180	98 400	95	100 500
Autriche (100 sch.)	32 740	32 700	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 702	5 712	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 285	8 29.	8 10.	9
Canada ($ can. 1)	3 481	3 486	3 300	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/7
Or fin (kilo en barre)	83480 ..	84500 ..
Or fin (en lingot)	83950 ..	84980
Pièce française (20 fr.)	739 ..	740 10
Pièce française (10 fr.)	400	399 50
Pièce suisse (20 fr.)	600 50	615
Pièce latine (20 fr.)	615	612 50
Souverain	769 90	763
Pièce de 20 dollars	3060 40	3060
Pièce de 10 dollars	1425	825
Pièce de 5 dollars	[illegible]	3534 50
Pièce de 50 [illegible]	[illegible]	586 50
Pièce [illegible]		

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. GAULLISTES : « Les intellectuels et le général », par Pierre de Boisdeffre ; « Comment marier l'Etat et la République sociale », par Léo Hamon.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : le président Carter se déclare prêt à témoigner devant la commission sénatoriale d'enquête sur les affaires de son frère Billy.
— BOLIVIE : l'Argentine reconnaît le nouveau régime militaire.
4. ASIE
— « Taiwan, l'autre façon d'être Chinois (III), par Jean de la Guérivière.
5. PROCHE-ORIENT
— L'Assemblée générale des Nations unies vote une résolution demandant le retrait d'Israël des territoires occupés, pour le 15 novem-
— Une organisation terroriste antisioniste est responsable de l'attentat d'Anvers.
5. AFRIQUE
5. EUROPE

POLITIQUE

6. M. Debatisse lancera à l'automne des clubs de réflexion.

SOCIÉTÉ

8. La fin de la conférence de Copenhague : les femmes loin du but.
8. JUSTICE : un ancien directeur de l'administration condamné à 2 000 F d'amende.
9. EDUCATION.
— La nouvelle carte des formations universitaires : point de vue par Alain Fillion : « Notre enseignement n'est pas adapté aux disciplines du futur. »
9. SPORTS.

LES J.O. DE MOSCOU

10. VOLLEY-BALL : Carré d'Est.
— JUDO : Tchoullouyan et la Samba.
— L'omniprésence de M. Georges Marchais.

CULTURE

11. JAZZ : quatre festivals, par Lucien Malson et Francis Marmande.
12. METIERS ANONYMES : l'art du maquillage, par Jacques Poulet.
13. Enquête sur le mécénat, par Colette Etcheverry.
14. Livres d'art et de cinéma.
18. PRESSE.

JOURS D'ÉTÉ

19-20. « Un voyage en Océanie », par Jean-Claude Guillebaud ; Météorologie ; Informations-« Services » ; Jeux.

ÉCONOMIE

22. Les relations nucléaires franco-irakiennes.
23. SOCIAL : la C.G.T. ne désespère pas d'adhérer à une Confédération européenne des syndicats « plus unitaire et plus efficace ».
— AFFAIRES : les difficultés de l'industrie automobile.

ÉQUIPEMENT

24. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : le tunnel sous la Manche, on en reparle sur les deux rives.
— CIRCULATION : « Le péage c'est l'équité », un point de vue de Charles Rockard.

RADIO-TELEVISION (18)

Annonces classées (21 et 22) ; Carnet (20) ; *Journal officiel* (20) ; Programmes spectacles (15 à 17) ; Mots croisés (19) ; Bourse (25).

Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1980 a été tiré à 507 912 exemplaires.

A B C D E F G

AU CAIRE

Les funérailles de l'ex-chah d'Iran

Le Caire. — « *C'est si beau que cela donne envie de mourir* », « *Le pauvre* », « *De quelle religion est la chabanou ?* », « *Les Pahlavi ont toujours épousé des Egyptiennes* (1) », « *Honte à Khomeiny* », « *Les Iraniens n'ont rien dans le ventre* », tels sont quelques-unes des réflexions empreintes d'intérêt, d'ignorance ou de passion cueillies parmi la foule nombreuse qui a assisté, le mardi 29 juillet, dans les rues du Caire, aux obsèques militaires officielles que le raïs a offert à Mohamed Reza Pahlavi.

De notre correspondant

La curiosité, mais aussi la sympathie à l'égard d'une famille en difficulté et en deuil et un début d'agacement de la part de certains musulmans à l'égard des ingérences de plus en plus fréquentes des confréries islamiques dans la vie des gens se sont conjuguées sans doute pour remplir les balcons de femmes et les trottoirs d'hommes et d'enfants, en certains endroits, plus d'une heure avant le passage de la dépouille mortelle impériale, et cela en dépit d'un soleil de plomb et du jeûne observé par beaucoup en ce mois de ramadan.

C'est au milieu de la matinée de mardi, au palais d'Abdine, qu'avaient commencé les cérémonies qui allaient durer plus de deux heures. Après une prière à l'intérieur de l'édifice, le long défilé s'ébranla, à pied et dans la poussière étouffante soulevée par les trois cents officiers égyptiens ouvrant la marche et par la clique, jouant des airs funèbres. Six chevaux traînaient le cercueil, enveloppé dans l'ancien drapeau iranien.

Aussitôt derrière marchaient les assistants, au premier rang desquels le raïs et sa femme, l'ex-impératrice et ses quatre enfants, l'ancien président Nixon, tous en noir, sauf M. Sadate, en uniforme de commandant en chef des armées. Venaient ensuite un fort groupe de personnalités diverses, dont l'ambassadeur de France au Caire, M. Jacques Andreani, revenu en hâte de vacances, ceux d'Allemagne fédérale, d'Israël et des Etats-Unis, le chargé d'affaires britannique, etc. M. Haffez Alaoui, ministre de la cour chérifienne, était le seul représentant spécialement envoyé par une capitale arabe.

C'est finalement le côté pathétique qui l'emportait devant tous ces ci-devant, tous ces exilés. Car les Pahlavi, venus presque tous, sauf la mère du chah, trop âgée, étaient escortés, outre par un président américain déchu et un imam chiite en rupture de révolution islamique, par Constantin de Grèce, Victor-Emmanuel d'Italie, le duc d'Aoste... jusqu'aux couronnes mortuaires envoyées de toute part, surtout celle de M. Chapour Bakhtiar.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Mohamed Reza et sa sœur jumelle Achraf au moins épousèrent en effet des Egyptiens en premières noces.

L'AVIATION MAROCAINE ATTAQUE DES POSITIONS MILITAIRES EN MAURITANIE

Nouakchott (*Reuter*). — L'aviation marocaine a attaqué le mardi 29 juillet, « *à la roquette et au canon, les positions militaires mauritaniennes basées à Nouadhibou, capitale économique du pays, et La Guerra* », rapporte un communiqué de la présidence du gouvernement mauritanien.

« *Cette agression*, ajoute le communiqué, *constitue à n'en pas douter la concrétisation du vieux rêve hégémonique marocain, nourri vis-à-vis des pays de la région* » *et en particulier de la Mauritanie depuis 1957.* (...)

« *Quant à la répercussion de cette agression sur les relations entre la Mauritanie et le royaume chérifien, le Comité de salut national attend les explications que fournira le gouvernement marocain sur cette lâche agression* », conclut le communiqué, qui ne donne aucune indication sur le bilan de cette attaque.

MORT DU CHANTEUR STEPHAN REGGIANI

L'auteur-compositeur et interprète Stephan Reggiani s'est suicidé mardi matin 29 juillet dans la propriété de son père Serge Reggiani, à Mougins (Alpes-Maritimes) en se tirant une balle dans la bouche à l'aide d'un pistolet de collection. Il était âgé de trente-sept ans.

[Fils de Serge Reggiani et de l'actrice Janine Darcey, Stephan Reggiani avait enregistré son premier disque en 1967, au moment où son père commençait lui-même à chanter. Il devait se produire dans des cabarets puis à Bobino, plusieurs fois avec son père, mais sa carrière d'interprète n'eut pas de véritable développement. Auteur-compositeur qui savait peindre une situation, une atmosphère, il collabora régulièrement aux albums de son père. Son dernier passage à Bobino date de 1977, avec Serge Reggiani et sa sœur Carine.

Stephan Reggiani, qui militait au parti socialiste, s'était présenté aux élections municipales de 1977, à Paris, dans le 9e arrondissement, 7e secteur.]

Un quotidien de Téhéran propose l'ayatollah Khalkhali comme premier ministre

La disparition du chah a été soigneusement présentée à Téhéran comme un événement sans importance au moment où se déroulaient les funérailles de l'ancien souverain au Caire. « *Pour nous, la mort du chah est un petit problème sans importance* », a déclaré à la tribune de l'Assemblée le président du Parlement l'ayatollah Rafsandjani, seul responsable iranien à avoir commenté le décès de Mohamed Reza Chah.

En revanche, l'ayatollah Rafsandjani a vigoureusement condamné « *l'attaque sauvage de policiers américains contre des étudiants iraniens à Washington* ». Il a ajouté que cette attaque aurait « *des conséquences sur le sort des otages américains retenus en Iran* ». La plupart des quelque cent soixante-dix iraniens pro-khomeinistes arrêtés dimanche à Washington à la suite de heurts avec la police n'ont toujours pas été relâchés en raison de leur refus de fournir leur identité et d'autres informations demandées par les autorités.

D'autre part, le quotidien iranien *Ettelaat* présente le mardi 29 juillet l'ayatollah Khalkhali comme « *le seul candidat au poste de premier ministre qui puisse être approuvé par l'Assemblée et par le président de la République* ». L'ayatollah Khalkhali, célèbre pour les nombreuses exécutions qu'il a décrétées comme juge révolutionnaire itinérant, n'a cessé d'affirmer ces dernières semaines que le premier ministre devrait être « *quelqu'un dans son genre* ». Il a été reçu lundi par l'imam Khomeiny qui lui conseillé de discuter de sa candidature avec le président Bani Sadr.

Quatre personnes, dont une femme, ont été exécutées mardi à Tabriz, chef-lieu de l'Azerbaidjan oriental. Les condamnations ont été prononcées pour trafic de drogue et meurtres. Au Kurdistan, vingt combattants kurdes et un milicien islamique ont été tués en quarante-huit heures au cours de heurts avec les forces gouvernementales. A Téhéran, un attentat à la bombe, mardi, a détruit un restaurant et a fait un blessé. A Ahwaz, chef-lieu de la province pétrolière du Kurdistan, l'explosion d'une bombe devant l'hôtel « Neauphle-le-Château » a fait ce mercredi matin 30 juillet sept morts et trente blessés.

Par ailleurs, Mlle Kenize Mourad, envoyée spéciale du *Nouvel Observateur* en Iran, a quitté le pays dans la nuit de lundi à mardi après s'être vu signifier une mesure d'expulsion par le directeur de la presse étrangère du ministère de l'orientation nationale. Elle était arrivée à Téhéran il y a une dizaine de jours et avait un visa en règle. Aucune explication n'a été fournie à la journaliste sur les motifs de son expulsion. — (*A.F.P.*)

M. PIERRE ALBY POURRAIT ÊTRE NOMMÉ A LA PRÉSIDENCE DE L'ERAP

M. Pierre Alby, président de Gaz de France, serait nommé à la présidence de l'ERAP, le holding d'Etat qui détient 70 % des actions de la société nationale Elf-Aquitaine, en remplacement de M. Albin Chalandon dont le mandat arrive à expiration le 3 août. M. Alby resterait président de Gaz de France et M. Chalandon conserverait la présidence de la S.N.E.A., poste pour lequel il a été nommé jusqu'au 5 août 1983.

L'archipel des Nouvelles-Hébrides est devenu la République de Vanuatu

Port-Vila. — Le drapeau vert, jaune, rouge et noir de la République de Vanuatu — le nom du nouvel Etat indépendant qui a succédé au condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides — a été hissé, mercredi 30 juillet, à 12 heures locales précises (1 heure G.M.T.). Auparavant, l'Union Jack et le drapeau tricolore de la France avaient été amenés au cours de cérémonies distinctes. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Olivier Stirn, et le commissaire-résidant français, M. Jean-Jacques Robert, ont accompli eux-mêmes ce geste symbolique, sans aucun protocole en l'absence de photographes, au bâtiment administratif français. « *La France n'a jamais de cérémonie pour amener les couleurs* », a déclaré M. Stirn. Le commissaire-résident britannique, M. Andrew Stuart, avait invité un millier de personnes à un cocktail à sa résidence. Les invités ont porté un toast à la reine avant la descente des couleurs.

La cérémonie du passage à l'indépendance s'est déroulée devant une foule nombreuse rassemblée dans le parc qui s'étend devant la résidence britannique. C'est là que l'étendard du nouvel Etat a été déployé en présence de tous les membres du gouvernement de M. Walter Lini, des représentants de la France et de la Grande-Bretagne et des personnalités étrangères invitées à Port-Vila.

A midi, alors que les policiers de Vanuatu et les militaires français, britanniques, fidjiens, papous de Nouvelle-Guinée et australiens présentaient les armes, l'hymne de la République a retenti pour la première fois officielleemnt, tandis que le drapeau étai tlentement hissé. Au même moment, vingt et un coups de canon étaient tirés par un escorteur australien ancré dans la baie de Port-Vila et deux « hercules » de la R.A.F., deux « DC-3 » de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et trois hélicoptères « Puma » français survolaient en formation et à basse altitude « le parc de l'indépendance », suivant sa nouvelle appellation.

Une immense ovation a salué l'arrivée du drapeau en haut du mat. Dans la soirée, des feux d'artifice ont été tirés dans la baie de Port-Vila, et la fête s'est terminée en musique sur le front de mer où un bal polpulaire animé par les « strig band », orchestre à cordes locaux, a fait danser la population jusqu'à minuit.

Dans l'île de Santo

Dans l'île « scissionniste » de Santo, les choses se sont passées différemment. Les partisans du mouvement Vemarana, dirigé par M. Jimmy Stevens, qui contrôlent Luganville, ont ignoré les cérémonies du passage à l'indépendance et ont, notamment, recommandé aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école bien que le 30 juillet ait été déclaré jour férié dans tout l'archipel. Selon des informations recueillies auprès de la résidence française, un millier de « bushmen » — les hommes de la brousse armés d'arcs et de lances et qui soutiennent M. Stevens, — s'étaient rassemblés près du lieu prévu pour la cérémonie du passage à l'indépendance, Le drapeau de Vanatu a été hissé en présence d'un détachement de parachutistes français et britanniques et sans incidents, sinon quelques huées. Quelques fonctionnaires du gouvernement central de Port-Vila, chassés de l'île il y a deux mois, ont été ramenés à Luganville pour, en principe, reprendre leurs postes.

M. Walter Lini a souhaité, dans une interview diffusée par la B.B.C. 1, que les troupes françaises et britanniques ne restent pas à Santo au-delà du passage à l'indépendance, mais, selon les responsables français et britanniques, le gouvernement néo-hébridais a demandé qu'elles ne partent pas tout de suite.

M. livier Stirn, qui devait discuter jeudi avec M. Lini de la coopération future entre la France et l'ancien condominium, a confirmé que les troupes françaises quitteraient l'île d'Espiritu-Santo dans quelques jours, mais, a-t-il ajouté, « *les Français résidant à Santo, s'ils étaient victimes d'exactions quelles qu'elles soient, pourraient compter de manière efficace sur la protection de la France* ».

M. DIJOUD : un accord peut intervenir

A Paris, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a déclaré notamment : « *Un jeune Etat vient de naître. La France et la Grande-Bretagne l'ont conduit ensemble à l'indépendance. Si l'on considère le chemin parcouru depuis deux ans, on constatera que notre action a assuré l'essentiel pour ce pays : une constitution acceptée par tous ; un gouvernement légal ; le français reconnu comme langue officielle en même temps que l'anglais ; le droit pour nos colons de rester sur les terres qu'ils exploitent et la perspective d'une coopération approfondie et amicale avec la France.* (...)

» *Le chemin vers l'indépendance a été ardu, mais un accord global et négocié a été pratiquement achevé. Reste la dernière difficulté : celle du statut régional des îles. C'est pour régler cette dernière difficulté qu'a été décidée la présence militaire conjointe franco-britannique à Santo.*

» *Il fallait éviter que des tentatives de dernière heure ne viennent compromettre le processus engagé. Continuant de faire confiance à la France et à la Grande-Bretagne, le gouvernement légal nous demande de maintenir encore trois semaines, à Santo, nos soldats, pour permttre à son délégué d'achever la mise au point du statut régional avec M. Stevens et ses amis. Ces derniers viennent de faire de nouvelles propositions pour la régionalisation. Elles sont très proches du gouvernement de M. Lini. On est en rroit de penser qu'un accord rapide pourra intervenir après les festivités de l'indépendance.* »

A Londres, le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a adressé ses félicitations et ses vœux au nouvel Etat qui devient le quarante-quatrième du Commonwealth et qui recevra « *un cadeau de circonstance* ».

Aux Nations unies, le président de l'Assemblée générale, M. Salim (Tanzanie) a salué l'accession à l'indépendance de la République du Vanuatu.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le commissariat à l'énergie solaire est doté d'une direction générale

M. André Giraud devait annoncer au conseil des ministres du 30 juillet la création d'une direction générale au Commissariat à l'énergie solaire. M. Durand demeurerait président de cet organisme dont la direction générale sera confiée à M. Guy Lefrançois, ingénieur des télécommunication, actuel adjoint de M. Pelissolo à la direction des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'industrie. Il est vrai que l'augmentation du budget du COMES (+ 47 % en 1981) et l'accroissement de ses effectifs (vingt personnes supplémentaires) nécessitent une gestion plus rigoureuse.

Dans sa communication sur les énergies nouvelles, M. Giraud devait aussi annoncer l'installation de comités sur la biomasse et sur le solaire dans l'habitat pour associer l'ensemble des partenaires de ces secteurs.

Il s'agit en effet de mettre en œuvre les moyens qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement le 2 avril dernier en matière d'énergies nouvelles. Pour 1990, celles-ci devraient représenter 5 % de la consommation énergétique française, soit 10 à 12 millions de tonnes d'équivalent - pétrole (M.T.E.P.) (un chiffre supérieur à la production électronucléaire). L'essentiel proviendra de la biomasse (7,5 à 9 M.E.E.P.), le chauffage solaire représentant 1,3 à 1,5 M.T.E.P., la géothermie 0,8 à 1 M.T.E.P. et les micro-centrales 0,4 à 0,5 M.T.E.P.

Le programme de valorisation énergétique de la biomasse s'articulera autour de trois axes : tirer le meilleur parti du contenu énergétique des sous-produits actuellement inutilisés ; mettre en œuvre des cultures et plantations à vocation énergétique ou susceptibles de fournir une biomasse substitutable à des produits de synthèse issus du carbone fossile ; enfin, rechercher de nouveaux modules de bioconversion directe de l'énergie solaire.

Le COMES a l'intention, dans un premier temps, de mettre l'accent sur la production d'alcool et sur le bois de feu.

● *La chaîne de télévision C.B.S.* a annoncé le mardi 29 juillet qu'elle avait recommandé à la commission fédérale des communications l'adoption aux Etats-Unis du système français Antiope de diffusion télévisée de télétextes, « *le système français étant celui qui s'adapterait le mieux aux développements technologiqeus du futur* ».

LES LOCAUX DE MANUFRANCE OCCUPÉS PAR LE PERSONNEL

Alors que le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance devait tenir une réunion mercredi 30 décembre à Paris, les salariés de l'entreprise stéphanoise ont décidé, en fin de matinée sur proposition des syndicats, « *d'occuper les locaux pendant toute la durée du conseil d'administration* ». Le vote à main levée a rassemblé cinq cents personnes environ, une quarantaine ayant voté contre et une quinzaine s'étant abstenues.



[هكذا من الأصل]